

Royaume du Maroc



Conseil Supérieur de l'Enseignement

Etat et Perspectives du Système
d'Education et de Formation

VOLUME 3 :

**ATLAS DU SYSTÈME
D'EDUCATION ET DE
FORMATION**

Conseil Supérieur de l'Enseignement

Instance Nationale d'Evaluation
du système d'Education et de Formation

Rapport Annuel 2008

VOLUME III

ATLAS DU SYSTÈME D'EDUCATION
ET DE FORMATION

N° Dépôt Légal : 2008 M0 0 899

Conception et réalisation USG

AVANT-PROPOS GENERAL : LES VERTUS DE L'EFFORT COLLECTIF

Aux termes des dispositions du Dahir n° 1.05.152 du 11 Moharrem 1427 (10 février 2006), le Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE) établit chaque année « un Rapport annuel sur l'état et les perspectives du système d'éducation et de formation du pays ».

Ce rapport prend principalement appui sur les travaux menés par l'un des organes du CSE, l'Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education et de Formation (INESEF). Il est de la responsabilité de cette Instance de contribuer à la diffusion d'une culture d'évaluation dans tout le système, sur la base de données et d'indicateurs partagés par les départements et acteurs concernés. Elle a plus précisément pour objet, conformément aux dispositions du Dahir, de procéder à des évaluations globales, sectorielles ou thématiques du système éducatif, en appréciant ses performances pédagogiques et financières par rapport aux objectifs qui lui sont assignés et en se référant aux normes internationales reconnues en la matière.

L'ambition première de ce rapport est de rendre compte de manière aussi impartiale que possible à la Nation de l'état du système d'éducation et de formation, de participer à la mobilisation autour de la question de l'école en informant chaque acteur du système des progrès réalisés et des lacunes constatées et, enfin, de nourrir un débat permanent et constructif fondé sur des faits avérés et des analyses où l'objectivité prime sur l'opinion.

Cette première édition s'est assignée trois objectifs essentiels. Le premier consiste à réaliser un état des lieux de référence du système éducatif. Il s'agit tout à la fois de mettre à la disposition du public un rapport permettant aux parents, employeurs et membres de la famille éducative de se construire une idée précise des performances d'un système qui est le leur, et de fournir aux experts une base documentaire incontestable dans sa rigueur et son approche.

Le second objectif consiste à apprécier les progrès de l'école sur la base d'indicateurs mesurables, pérennes, dynamiques et compréhensibles. Ce rapport, qui fait donc office de baromètre de la qualité de l'école, a pour but de contribuer à l'évolution du système d'éducation et de formation en se donnant les moyens de susciter les réorientations et réajustements nécessaires.

Le troisième et dernier objectif vise à apporter un éclairage nouveau sur une thématique particulière, en phase avec les priorités et interrogations du moment, et susceptible d'émettre des éléments de réponse pragmatiques dont peuvent se saisir les acteurs du changement. Le choix de cette première édition s'est ainsi porté sur la question du métier de l'enseignant.

A ces fins, le rapport annuel s'organise en quatre volumes :

- Un rapport général représentant le premier volume : cet essai transversal et synthétique se propose de mettre en lumière les principales caractéristiques de notre système éducatif, d'en analyser les réussites et les carences, d'en diagnostiquer les contraintes et les germes de changement, avant de suggérer des priorités de réforme et leurs conditions de succès.

- Un volume analytique : base scientifique du rapport, ce second volume cherche à évaluer de manière exhaustive les performances quantitatives et qualitatives de notre école, en termes d'accès, d'équité et d'acquisition des compétences et savoirs fondamentaux. Il vise également à évaluer les avantages que retire la collectivité nationale du système d'éducation et de formation au regard des ressources déployées et des exigences d'efficacité interne et externe du système.
- Un Atlas Graphique : corollaire naturel du volume analytique, ce troisième volume facilite la comparaison et l'analyse en déclinant une centaine d'indicateurs de performance à travers des graphiques et tableaux accompagnés de commentaires.
- Un volume thématique sur le métier de l'enseignant : ce dernier volume se concentre sur la question des ressources humaines propres à l'école, en reconnaissance du rôle déterminant de l'éducateur dans l'entreprise de réforme. Il était en effet apparu urgent de mieux définir les missions de l'enseignant, de renforcer sa participation à la rénovation de l'école et de mieux le connaître. Ce dernier volume vise donc à établir une radioscopie du monde enseignant, de réévaluer son rôle, de mieux cerner ses besoins, ses conditions de travail et sa motivation. Il donne la parole au corps enseignant sur sa vision du métier et ses attentes à travers les enquêtes effectuées auprès des enseignants du primaire et du secondaire, et présente les points de vue des organisations syndicales sur les pistes de revalorisation du corps enseignant et de ses missions, tel qu'exprimés devant le CSE.

Ce faisant, la démarche proposée, globale sans être dispersée, thématique sans être monodimensionnelle, aspire à éclairer les choix publics dans le domaine de l'éducation et à servir la conversation nationale sur l'école. Afin que l'approche soit aussi ciblée que possible sur les priorités du moment, notamment pour ce qui est des recommandations du CSE, ce premier opus se focalise sur l'enseignement scolaire, même si l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, éléments essentiels du système d'éducation et de formation, sont également abordés.

Ce rapport, auquel le CSE s'est consacré depuis une année, en collaboration avec les différents départements ministériels d'éducation et de formation sur le volet des données statistiques et de la construction de la grille d'indicateurs, souhaite participer à l'effort collectif d'amélioration du système en partenariat avec ses acteurs, sans vouloir porter de jugement sur une politique éducative particulière.

Cette contribution se veut scientifique et citoyenne. Si elle permet à chacun de se faire librement et en conscience une opinion sur son école sur la base de faits chiffrés et documentés, elle aura alors fait œuvre utile.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	9
PARTIE 1 : INDICATEURS DU CONTEXTE	11
1.1. Part du budget de l'Etat allouée au secteur d'éducation et de formation par sous système	13
1.2. Budget global d'éducation et de formation par rapport au PIB	14
1.3. Budget global d'éducation et de formation par apprenant par rapport au PIB par habitant	15
PARTIE 2 : L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	19
2.1. Budget de l'enseignement primaire et secondaire en pourcentage du PIB	21
2.2. Budget de l'enseignement primaire et secondaire par nature de dépense	22
2.3. Indice d'équité dans l'allocation des ressources entre les AREF	23
2.4. Postes budgétaires créés	24
2.5. Rapport élèves enseignant	25
2.6. Charge horaire moyenne par enseignant	28
2.7. Personnel enseignant par tranche d'âge	29
2.8. Capacité d'accueil	30
2.9. Appui social	35
2.10. Contribution du secteur privé dans l'enseignement scolaire	37
2.11. Espérance de vie scolaire	39
2.12. Taux net de scolarisation au préscolaire	40

2.13. Effectifs des élèves scolarisés par cycle (Privé et Public)	41
2.14. Taux net d'admission au primaire par milieu et genre	43
2.15. Taux net et spécifique de scolarisation par genre et milieu	44
2.16. Taux moyen de redoublement et d'abandon par cycle	47
2.17. Taux de redoublement au niveau de l'enseignement primaire par niveau et région	50
2.18. Taux de redoublement au niveau de l'enseignement secondaire collégial par niveau et région	52
2.19. Taux de redoublement au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant par niveau et région	54
2.20. Taux d'achèvement par cycle	56
2.21. Taux de transition du primaire au collégial et du collégial au qualifiant	57
2.22. Part des filières scientifiques et techniques	60
2.23. Effectifs en classes post secondaires (CPGE et BTS)	62
2.24. Taux de réussite au baccalauréat	63

PARTIE 3 : L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 65

3.1. Budget global de l'enseignement supérieur en pourcentage du PIB	68
3.2. Budget de l'enseignement supérieur par chapitre	69
3.3. Budget de la recherche scientifique	70
3.4. Evolution du coût de fonctionnement unitaire	71
3.5. Coût de fonctionnement unitaire par domaine d'étude	72
3.6. Taux d'encadrement pédagogique	73
3.7. Résidents dans les cités universitaires	74
3.8. Effectif des enseignants de l'enseignement supérieur universitaire	75
3.9. Effectif global des étudiants de l'enseignement supérieur	76
3.10. Répartition des étudiants universitaires par domaine d'étude	77

3.11. Répartition de l'effectif des étudiants universitaires par genre	78
3.12. Effectif des étudiants marocains inscrits en cycle de la licence par université et domaine d'étude	79
3.13. Répartition de l'effectif des diplômés universitaires par genre	81
3.14. Effectifs des diplômés par domaine d'étude	82
3.15. Effectif global des diplômés du supérieur	83
3.16. Nombre de DESA, DESS, DES, doctorats et doctorats d'Etat	84
3.17. Taux d'utilisation de la capacité d'accueil	85
3.18. Taux d'encadrement administratif	86

PARTIE 4 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE **89**

4.1. Budget global de la formation professionnelle en pourcentage du PIB	91
4.2. Taux d'affluence	92
4.3. Effectifs des stagiaires des secteurs publics et privés	93
4.4. Effectifs des stagiaires par mode et par niveau de formation	94
4.5. Situation de la fille dans le système de la formation professionnelle	95
4.6. Rendement externe des lauréats de la formation professionnelle	97
4.7. Structure de l'effectif des formateurs par secteur, genre et type	98
4.8. Effectif des formateurs du secteur public par région	100
4.9. Répartition, par genre, des formateurs du secteur public entre 1999 et 2005	102
4.10. Nombre d'établissements de formation professionnelle	103
4.11. Répartition des stagiaires par région, secteur et genre	104
4.12. Evolution des lauréats par secteur et par région	106

PARTIE 5 : L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION NON FORMELLE	109
5.1. Budget consacré à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle en pourcentage du PIB	110
5.2. Nombre des centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle	112
5.3. Effectifs des bénéficiaires de l'éducation non formelle	113
5.4. Taux d'insertion des bénéficiaires de l'ENF dans l'enseignement formel et dans la formation professionnelle	116
5.5. Les inscrits dans les programmes de soutien scolaire	117
5.6. Effectifs des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation	119
5.7. Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus	121
5.8. Taux d'analphabétisme de la population âgée de 15-24 ans	124
ANNEXE DES ENCADRES ET DEFINITION	127

INTRODUCTION

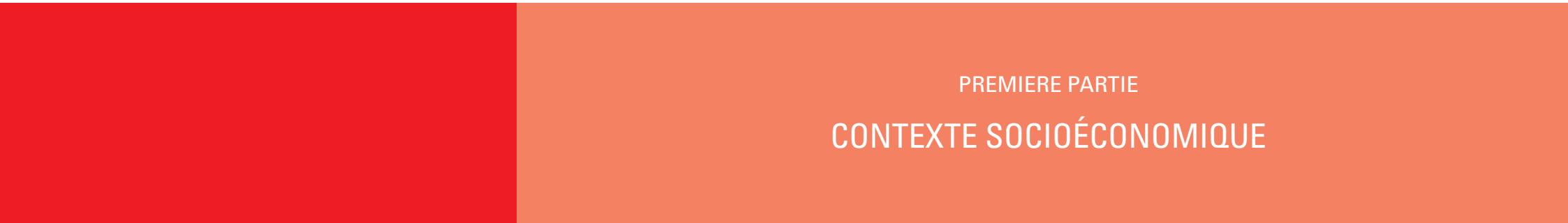
Le pilotage des systèmes de formation à l'aide d'indicateurs quantitatifs est aujourd'hui d'une importance cruciale. Il s'agit non seulement de décrire statistiquement les systèmes d'éducation et de formation nationaux, leur fonctionnement et leurs impacts, mais également de les comparer entre eux.

Dans ce contexte, la question de la qualité, du fonctionnement et des effets des systèmes d'éducation et de formation se trouve être de premier plan.

Nos indicateurs sont organisés selon deux approches distinctes, en fonction des disponibilités des données :

1. Une approche systémique utilisant le modèle CIPOO (Contexte-Input-Processus-Output-Outcome) qui a l'avantage de couvrir l'essentiel des plus importants domaines du système d'éducation et de formation.
2. Une approche thématique dont les thèmes pertinents sont, entre autres, l'efficacité, l'efficience, l'égalité ainsi que la formation tout au long de la vie ou durabilité.

La production d'un Atlas de l'éducation et de formation au Maroc est une première du genre et de cette ampleur à paraître pour informer l'opinion publique sur l'état du système d'éducation et de formation. Cette première édition enferme une sélection d'indicateurs qui décrivent le système national d'éducation et de formation du Maroc.



PREMIERE PARTIE
CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE

1.1. Part du budget de l'Etat allouée au secteur d'éducation et de formation par sous système

En 2007, l'enveloppe consacrée par l'Etat, pour couvrir les besoins de développement du système d'éducation et de formation, s'élève à près de 34,8 milliards de dirhams, ce qui représente 25,7% du budget général de l'Etat hors dette. Cette enveloppe était de 24,1 milliards de dirhams en 2001, soit une augmentation annuelle moyenne de 6,3% entre ces deux périodes.

Le tableau ci-contre fournit la ventilation des budgets alloués aux différents départements d'éducation et de formation, ainsi qu'aux autres secteurs.

Lorsqu'on compare la répartition des enveloppes selon les secteurs, on constate que les dépenses de l'Etat consacrées au soutien des secteurs productifs ont vu leur poids diminuer de manière importante, passant de 9,2% en 2002 à 5,8% en 2007. La part des secteurs d'infrastructure est restée globalement constante malgré la variation enregistrée durant la même période.

Les secteurs d'administration et de services ont vu leur part également régresser de 32,8% en 2002 à 28,2% en 2007.

Les secteurs sociaux, principalement de l'éducation et de la formation, ont enregistré une légère baisse amorcée depuis 2004. A ce titre, il y a lieu de noter que le budget général de l'Etat a crû plus rapidement que le budget consacré à l'éducation et à la formation profitant essentiellement aux charges communes.

Tableau 1.1 (a) : Budget alloué au système d'éducation et de formation en milliards de dirhams

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Budget d'éducation et de formation	24,1	26,3	27,9	28,6	31,6	32,2	34,8

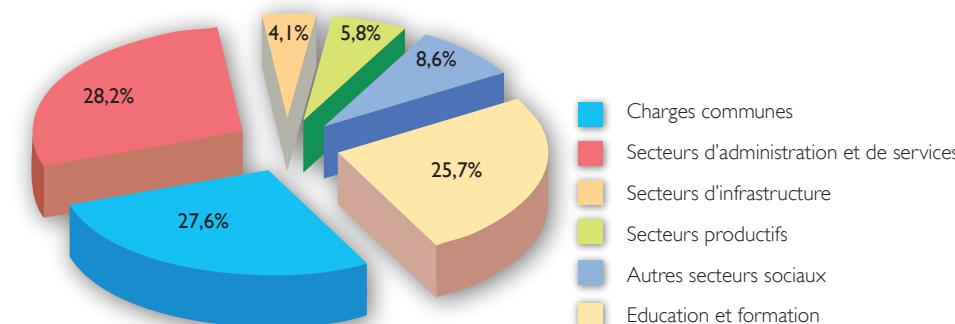
Source : MFP/DB

Tableau 1.1 (b) : Budget général de l'Etat hors dette par secteur en pourcentage

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteurs sociaux	36,5	37,5	37,6	34,8	34,5	34,3
Education et formation	27,6	28,5	28,6	26,2	26,3	25,7
Education nationale	22,7	23,7	23,7	21,4	21,4	21,1
Enseignement supérieur et recherche scientifique	4,5	4,3	4,3	4,3	4,4	4,1
Formation professionnelle	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
Alphabétisation et Education non formelle	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres secteurs sociaux	8,9	9,0	9,1	8,7	8,3	8,6
Secteurs productifs	9,2	8,1	7,5	6,6	5,9	5,8
Secteurs d'infrastructure	4,2	3,7	3,0	3,8	3,9	4,1
Secteurs d'administration et de services	32,8	31,6	32,2	28,9	29,3	28,2
Charges communes	17,3	19,1	19,7	25,9	26,4	27,6
Budget général de l'Etat	100	100	100	100	100	100

Source : MFP/DB

Graphique 1.1 : Répartition du budget de l'Etat entre les différents secteurs en 2007



1.2. Budget global d'éducation et de formation par rapport au PIB

En 2007, le budget global alloué au secteur de l'éducation et de la formation par rapport au PIB est estimé à près de 5,8%. Cette part est restée quasiment constante depuis le début de la décennie, atteignant un maximum de 6% en 2005.

Une part significative de l'effort budgétaire public relatif, en faveur des sous-secteurs d'éducation et de formation, revient au département de l'enseignement scolaire. En effet, le budget consacré à ce sous secteur représente près de 4,8% de la richesse nationale contre 4,6% au début de la décennie. Le budget de l'enseignement supérieur atteint à peine 1% de la richesse nationale.

Comparativement à d'autres pays voisins ou similaires, le Maroc consacre au développement de son système éducatif presque la même part relative de sa richesse nationale que la France, et un peu plus que le Portugal. En revanche, l'effort relatif pour l'éducation est supérieur en Tunisie.

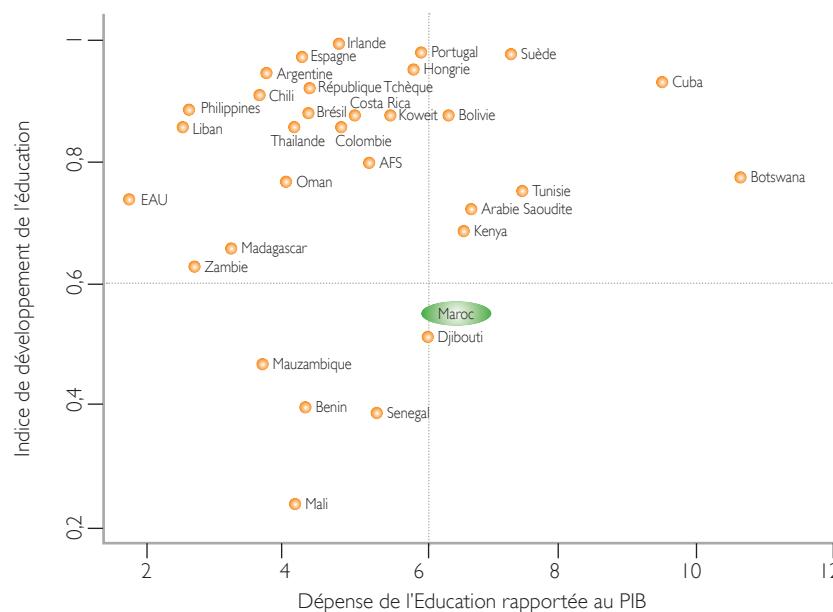
Cependant, lorsqu'on contraste l'effort public en matière de l'éducation à l'indice de développement de l'éducation « IDE » (voir graphique ci-contre), on observe que les fruits de cet effort ne sont pas concrétisés dans les résultats affichés par le Maroc en terme d'IDE, en raison du taux élevé d'analphabétisme. En effet, bien que le Maroc consacre une part relative non négligeable de sa richesse au développement de son capital humain, il demeure parmi les pays ayant un faible IDE.

Tableau 1.2 : Evolution du budget global de l'éducation et de formation par rapport au PIB (en %)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Maroc	5,7	5,9	5,8	5,7	6,0	5,6	5,8
Tunisie	6,8	6,4	7,5	7,5	7,3	-	-
France	5,6	5,6	5,9	5,8	-	-	-
Espagne	4,2	4,3	4,3	4,3	-	-	-
Portugal	5,6	5,4	5,6	5,4	-	-	-
Cameroun	2,8	3,2	3,4	3,5	1,8	-	-
Afrique du Sud	5,3	5,2	5,1	5,3	-	-	-

Graphique 1.2

Positionnement du Maroc en terme de l'IDE et de l'effort de l'Etat en éducation



Source : PNUD - Données 2004

1.3. Budget global d'éducation et de formation par apprenant par rapport au PIB par habitant

En 2007, le budget global d'éducation et de formation par apprenant rapporté au PIB par habitant est estimé à près de 26% comparativement à 28% enregistrée au début de cette décennie.

La courbe ci-contre montre que cet indicateur est resté quasiment constant durant les trois premières années de la décennie de l'éducation-formation, puis il a affiché une tendance irrégulière, croissante et décroissante, entre 2003 et 2007.

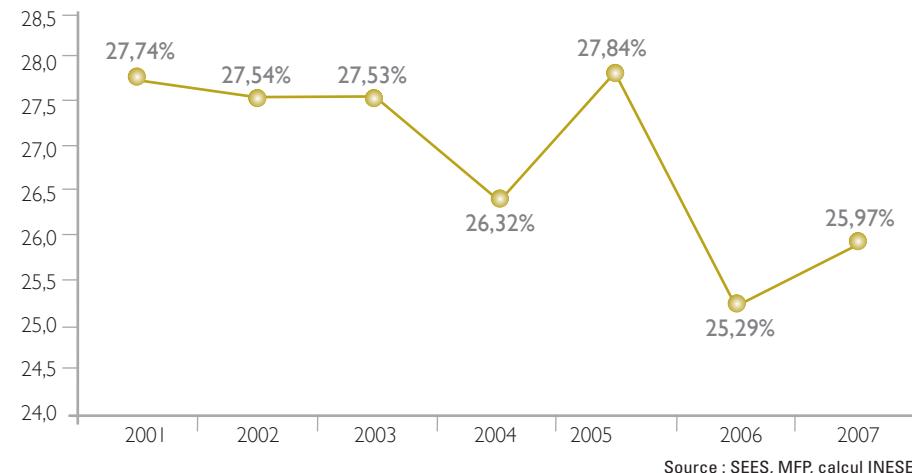
Durant la période 2001-2007, le PIB par habitant a augmenté globalement plus vite que le budget global d'éducation et de formation par apprenant.

Les comparaisons internationales de cet indicateur révèlent une même tendance irrégulière dans plusieurs pays.

En Tunisie, par exemple, cet indicateur est passé de 24,3% en 2001 à 27,4% en 2003 puis à 26,6% en 2005. En comparaison avec d'autres pays voisins, mais qui ne sont pas au même niveau de développement, notamment la France, l'Espagne ou le Portugal, on note une hausse légère de cet indicateur durant la même période.

Graphique 1.3 (a)

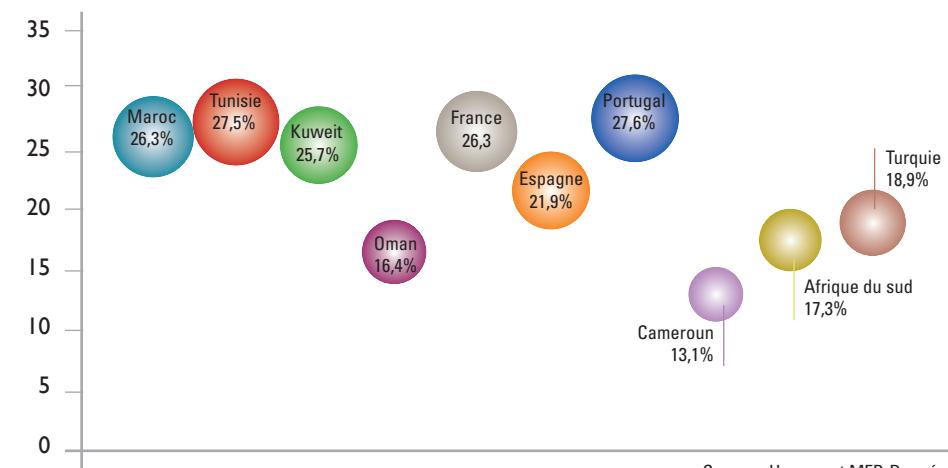
Evolution du budget global d'éducation et de formation par apprenant par rapport au PIB par habitant



Source : SEES, MFP, calcul INESEF

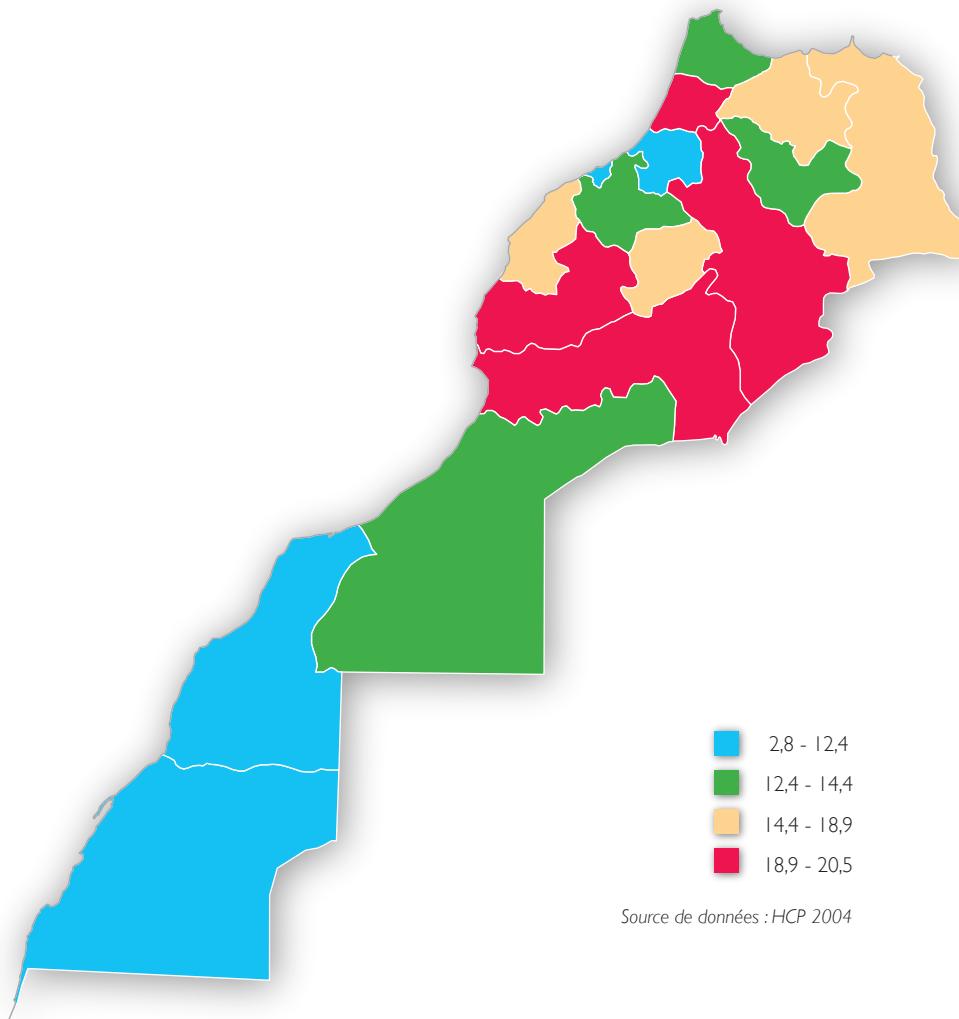
Graphique 1.3 (b)

Dépense globale d'éducation et de formation par apprenant par rapport au PIB par habitant en comparaison avec d'autres pays

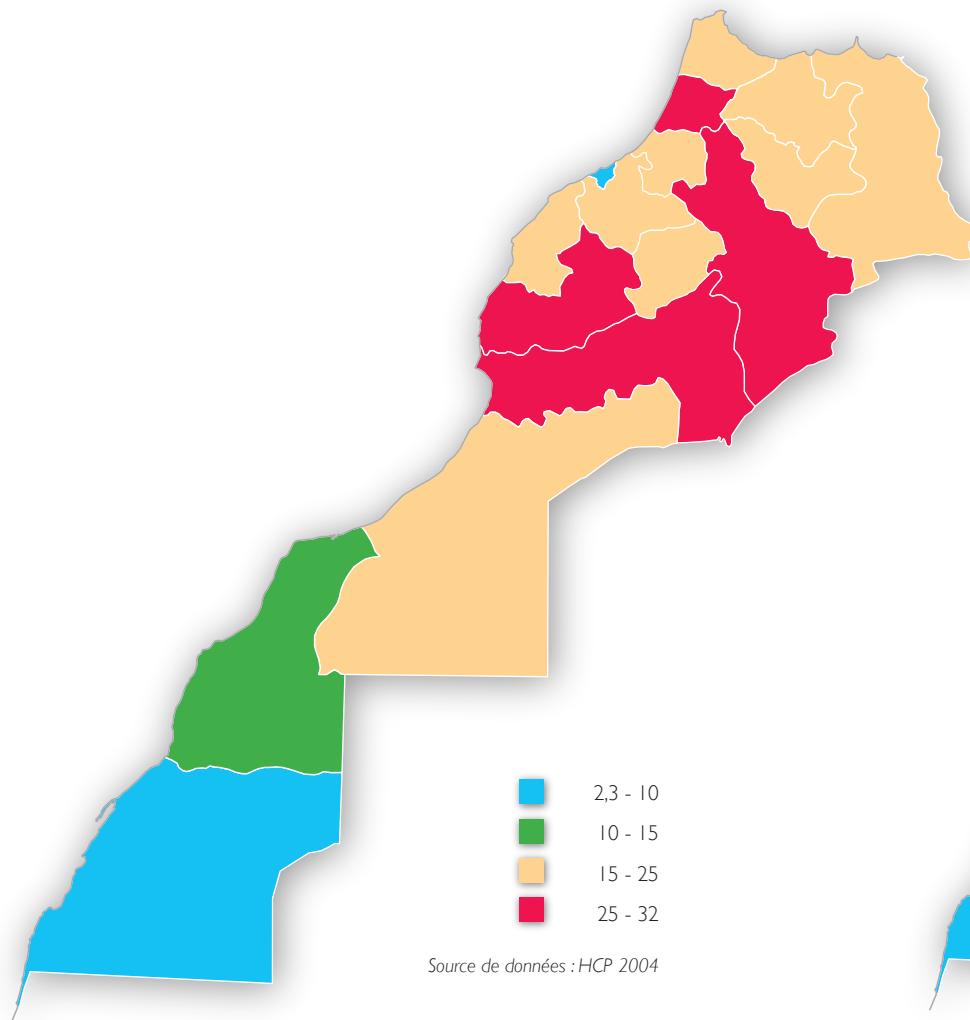


Source : Unesco et MFP-Données 2004

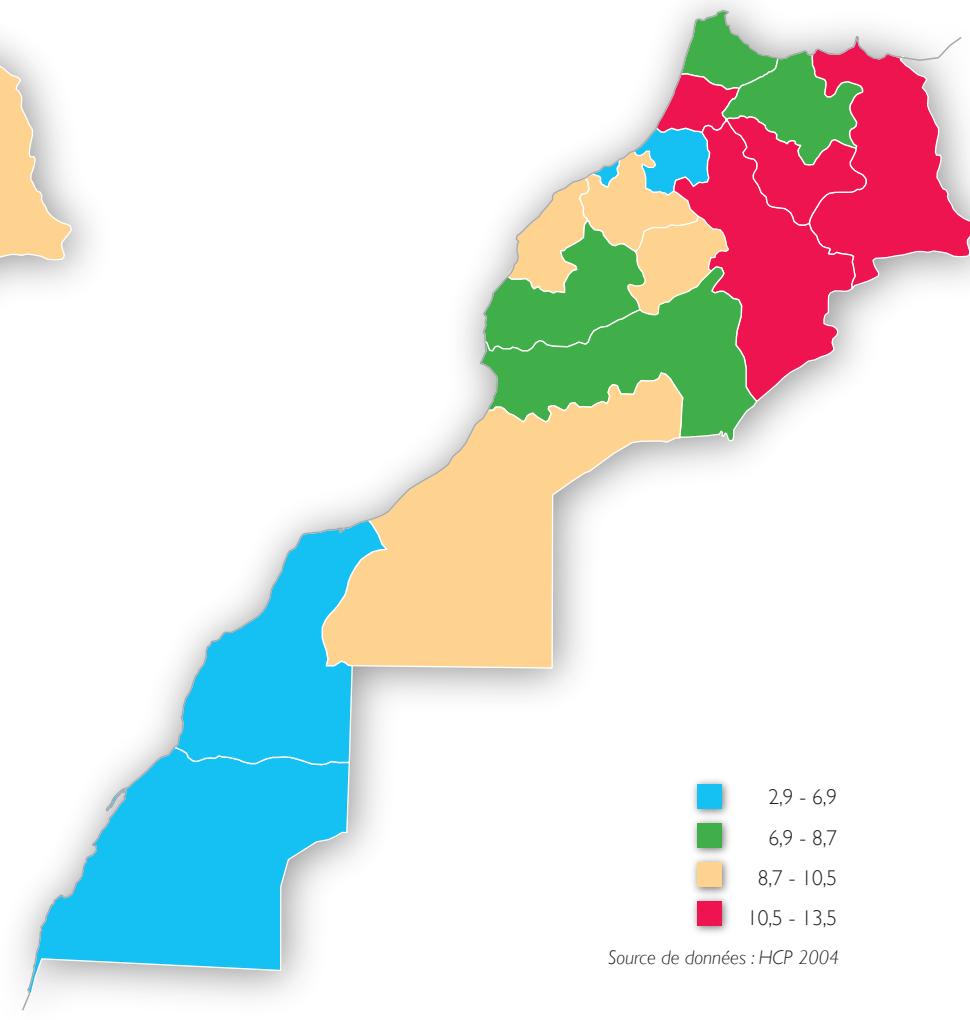
Taux de pauvreté (Ensemble)



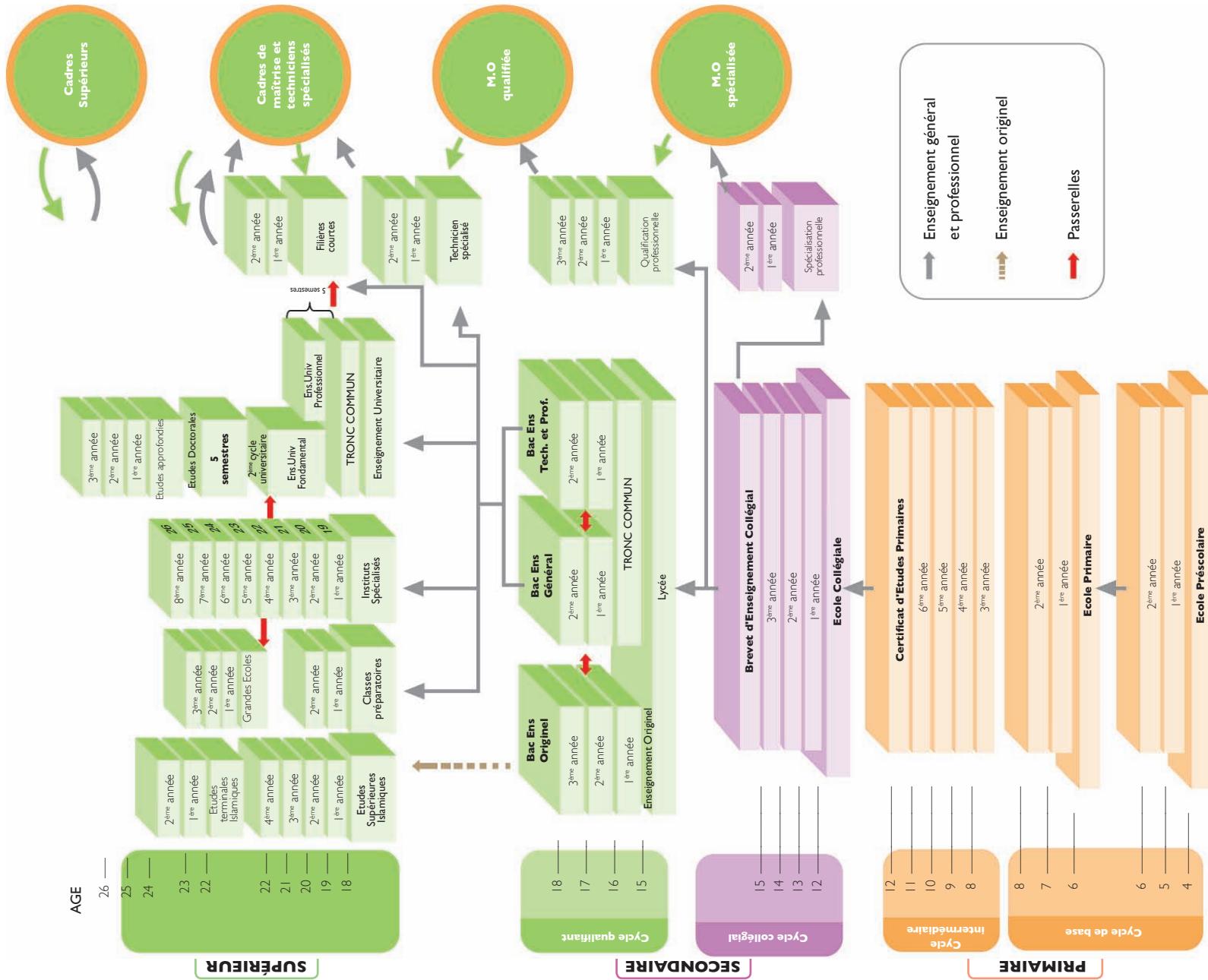
Taux de pauvreté (Milieu rural)



Taux de pauvreté (Milieu urbain)



Structuration du système éducatif marocain





DEUXIEME PARTIE
L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

2.1. Budget de l'enseignement primaire et secondaire en pourcentage du PIB

Cet indicateur permet de mesurer l'effort de l'Etat en matière de financement de l'enseignement scolaire. Pour des raisons d'informations actuellement non disponibles sur les dépenses effectives, l'analyse portera essentiellement sur la base des crédits alloués à l'enseignement primaire et secondaire.

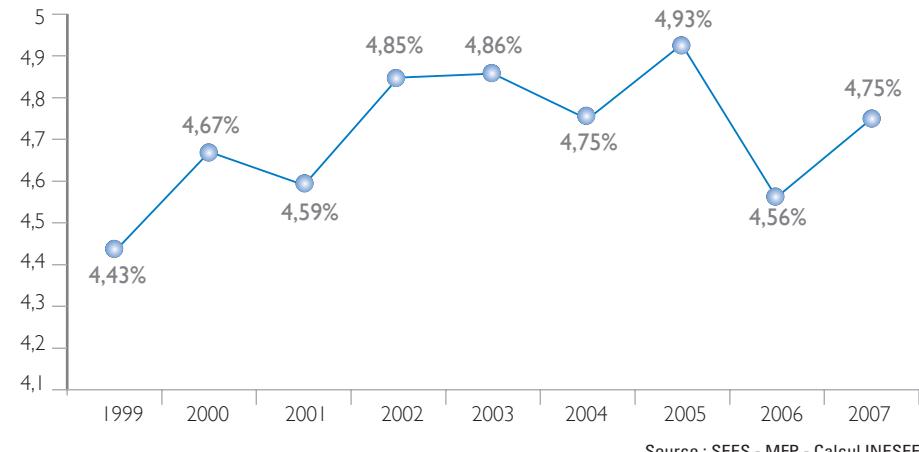
En 2007, la part du budget consacré à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB est estimée à 4,8%. Elle atteignait 4,4% en 1999, soit une augmentation de 0,4 points pourcentages durant cette période. Globalement, cette part a peu fluctué depuis le début de cette décennie et a oscillé entre 4,4% et 4,9%.

L'évolution de cette part a été surtout influencée par l'évolution du PIB et par le seuil limite de l'effort de l'Etat dans le financement du secteur.

Les comparaisons internationales avec des pays voisins ou à rythme de développement similaire permettent d'affirmer que le Maroc consacre une part plus importante de sa richesse nationale au développement de l'enseignement primaire et secondaire que des pays arabes comme la Jordanie, mais moins que la Tunisie.

Graphique 2.1 (a)

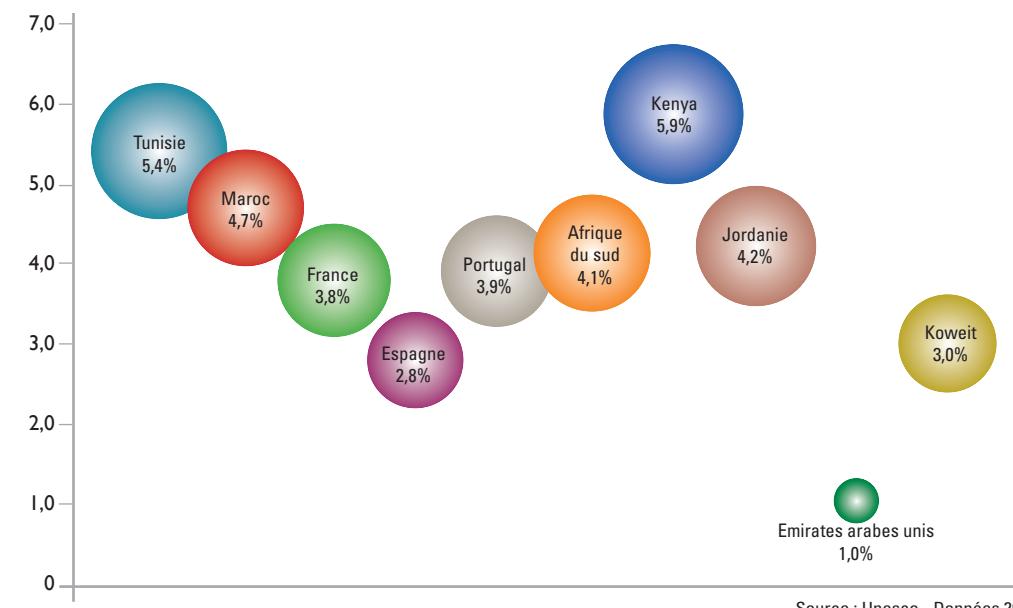
Evolution du budget global de l'enseignement primaire et secondaire en pourcentage du PIB entre 1999 et 2007



Source : SEES - MFP - Calcul INESEF

Graphique 2.1 (b)

Dépense de l'enseignement primaire et secondaire en % du PIB en comparaison avec d'autres pays



Source : Unesco - Données 2004

2.2. Budget de l'enseignement primaire et secondaire par nature de dépense

Le budget alloué à l'enseignement primaire et secondaire est passé de 17,3 milliards de dirhams en 1999 à 28,6 milliards de dirhams en 2007, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 6,5%.

L'effort budgétaire consenti par l'Etat, au profit du département de l'enseignement scolaire, a porté principalement sur les dépenses du personnel au détriment des autres postes, notamment l'investissement. Ainsi, durant la période 1999-2007, la masse salariale du secteur de l'enseignement scolaire a été multipliée par 1,7 passant de 14,8 milliards de dirhams, en 1999, à 25,2 milliards de dirhams, en 2007. Les crédits d'investissements ont connu un fléchissement durant la période de 2000-2003 avec une réduction au taux annuel moyen de 12% durant cette période. Ce constat affecte évidemment la structure du budget du département et constitue un handicap majeur aux possibilités éventuelles de redéploiement et de réallocation des ressources. L'insuffisance des crédits de matériel et d'investissement demeure posée et une diversification des ressources de financement s'impose en conséquence.

Malgré son importance, le niveau du budget alloué par l'Etat reste bas en comparaison avec des pays comparables. L'effort financier de l'Etat est confronté à une inefficience qui le classe parmi les pays qui consacrent des ressources importantes à l'éducation mais qui gardent un indice de développement de l'éducation faible.

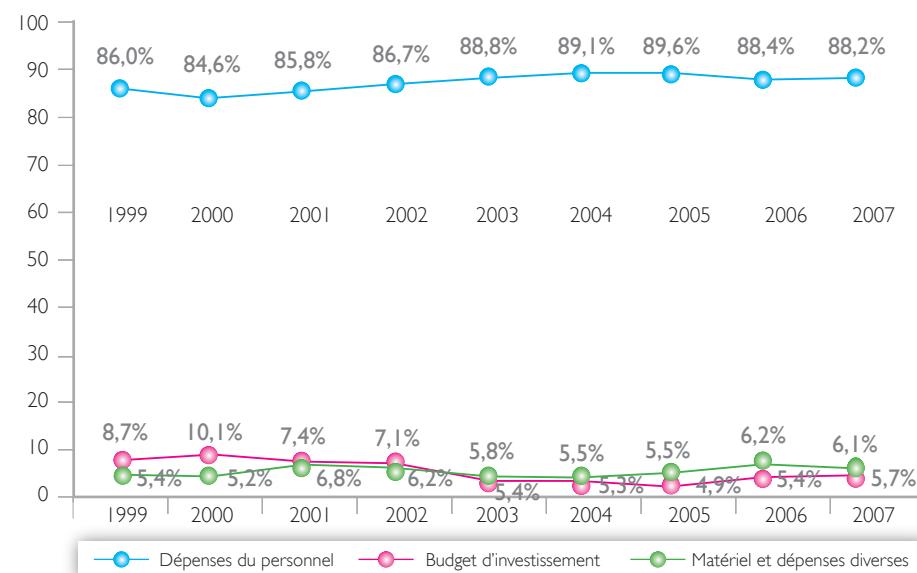
Tableau 2.2 : Evolution du budget de l'enseignement primaire et secondaire par chapitre (millions de DH) entre 1999 et 2007

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Budget d'investissement (1)	1496	1864	1455	1540	1260	1260	1260	1420	1630
Budget de fonctionnement (2)	15791	16541	18134	20082	21912	22483	24510	24811	26971
Dépenses du personnel	14866	15575	16800	18741	20574	21166	23091	23182	25239
Matériels et dépenses diverses	925	966	1334	1341	1338	1317	1419	1629	1732
Budget Enseignement scolaire (1) + (2)	17287	18405	19589	21622	23172	23743	25770	26231	28601

Source : SEES

Graphique 2.2

Evolution du budget global de l'enseignement primaire et secondaire par chapitre entre 1999 et 2007 (en pourcentage)



Source : SEES

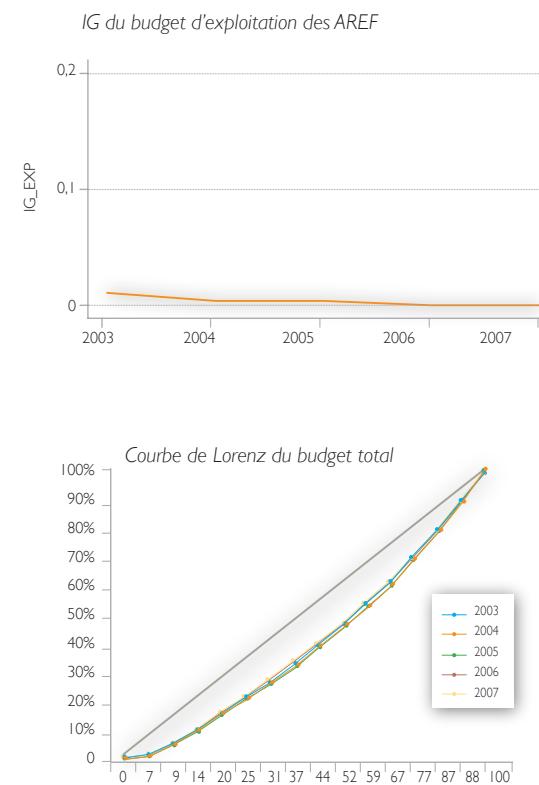
2.3. Indice d'équité dans l'allocation des ressources entre les AREF

L'analyse de la répartition du budget au niveau du département de l'enseignement scolaire, révèle que l'allocation des ressources entre les régions, au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, s'opère selon le principe d'égalité de traitement. L'effectif des élèves semble être le critère principal et constitue la clé de répartition, par excellence, des crédits budgétaires entre les Académies Régionales d'Education et de Formation.

En effet, l'évolution de l'indice de GINI (voir définition encadré 3), entre 2003 et 2007, confirme cette hypothèse puisque ce dernier tend vers zéro aussi bien pour le budget d'investissement que pour le budget d'exploitation. De plus, la courbe de Lorenz traduisant la concentration des ressources allouées aux régions est pratiquement confondue avec la diagonale, ce qui montre qu'on a donc tendance à favoriser un modèle basé sur l'équité horizontale au détriment de l'équité verticale. Les critères de spécificités régionales tels que les conditions socioéconomiques de la population, de même que les besoins des établissements scolaires ne sont pas pris en considération dans cette allocation et la discrimination positive ne s'opère pas.

Graphique 2.3

Evolution de l'Indice de GINI (IG) et de la courbe de Lorenz entre 2003 et 2007



Source : SEES - MFP - Calcul INESEF

2.4. Postes budgétaires créés

En 2007, le nombre de postes budgétaires créés en faveur de l'enseignement primaire et secondaire s'élevait à 3500. Ce nombre est resté constant depuis 2003 contre 9000 postes créés en 2000, soit une diminution annuelle de 12,6% en moyenne durant la période considérée.

Parallèlement, cette création est accompagnée d'une augmentation annuelle moyenne des postes budgétaires supprimés, pour des raisons de départs en retraite, de l'ordre de 7,7%, durant la même période. L'examen de l'évolution de ces deux paramètres indique que le solde de création des postes est négatif depuis 2003, ce qui crée un déficit supplémentaire qui s'ajoute à l'écart constaté par rapport aux besoins nouveaux en enseignants.

Cette situation s'est aggravée notamment avec l'opération des départs volontaires, qui s'est traduite par des tensions sur les conditions d'enseignement, avec des classes encombrées et des conditions pédagogiques peu favorables à l'apprentissage.

Tableau 2.4

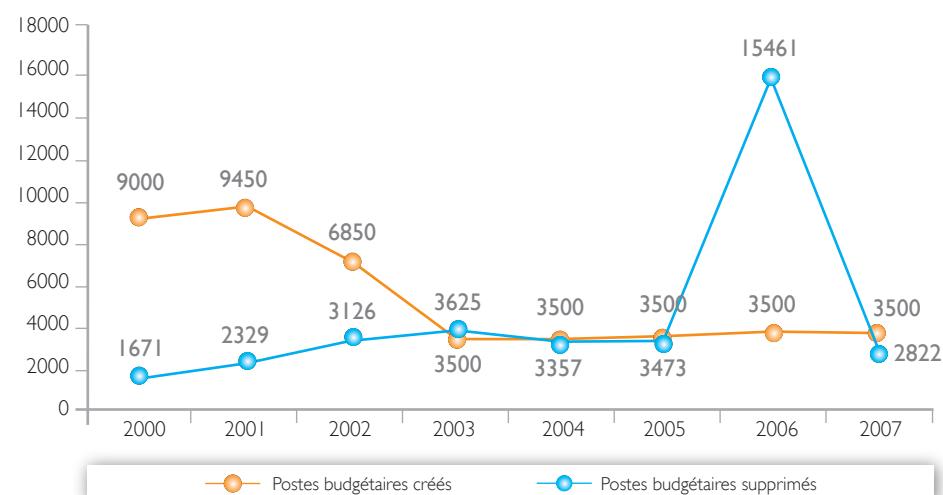
Evolution du nombre de postes budgétaires créés

Libellés	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Poste budgétaires créés	9000	9450	6850	3500	3500	3500	3500	3500
Poste budgétaires supprimés	1671	2329	3126	3625	3357	3473	15461	2822
Différence	7329	7121	3724	-125	143	27	-11961	678

Source : SEES/DRH FC

Graphique 2.4

Evolution du nombre de postes budgétaires créés et supprimés



Source : SEES/DRH

2.5. Rapport élèves enseignant

Entre 2000 et 2007, le ratio élèves par enseignant au niveau de l'enseignement primaire est resté pratiquement constant. Toutefois, ce ratio enregistre une variation entre milieux et régions. En effet, en 2007, ce ratio est de 32 en milieu urbain avec un écart de 8 entre la valeur minimale et la valeur maximale. Alors qu'en milieu rural, cet écart s'élève à 26.

En revanche, ce ratio enregistre une tendance à la hausse aux niveaux du secondaire collégial et du secondaire qualifiant, avec respectivement un taux d'accroissement annuel moyen de 3,9% et de 3,6%. Cette hausse est accompagnée d'une augmentation des effectifs dans lesdits cycles.

L'examen de ce ratio par région montre également l'existence de disparités régionales pour les deux cycles et entre milieux essentiellement au niveau du collégial.

Par rapport aux pays voisins, la Tunisie enregistre des ratios élèves/enseignants inférieurs à ceux du Maroc à tous les niveaux d'enseignement. L'expérience a montré qu'un niveau élevé de ce ratio n'affecte pas nécessairement la qualité de l'enseignement. Certains pays asiatiques affichent des performances meilleures avec des ratios plus élevés que ceux du Maroc.

Tableau 2.5

Evolution du rapport élèves-enseignant, national et rural, par cycle

Libellés	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007	
	National	Rural														
Primaire	29	25	29	25	29	26	29	25	28	25	28	25	28	25	28	25
Secondaire collégial	19	18	20	19	20	20	20	20	21	20	21	21	24	22	25	24
Secondaire qualifiant	14	11	14	13	15	13	16	15	17	16	17	16	18	17	18	18

Source : SEES/DSSP

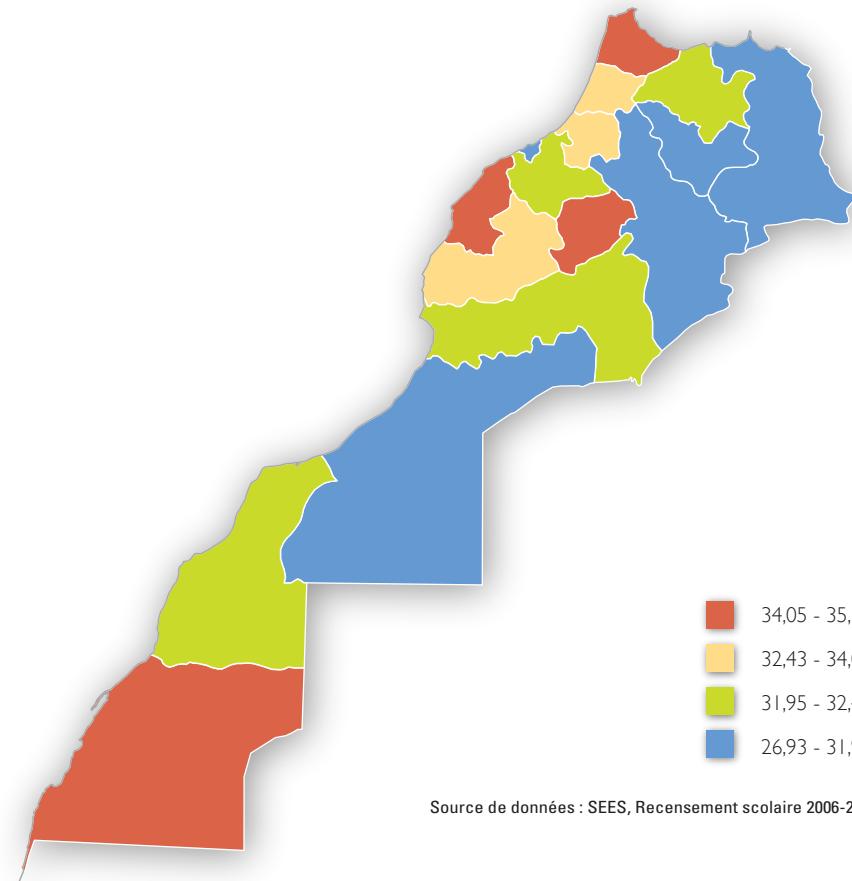
Graphique 2.5

Evolution du ratio élèves-enseignant par cycle au niveau national

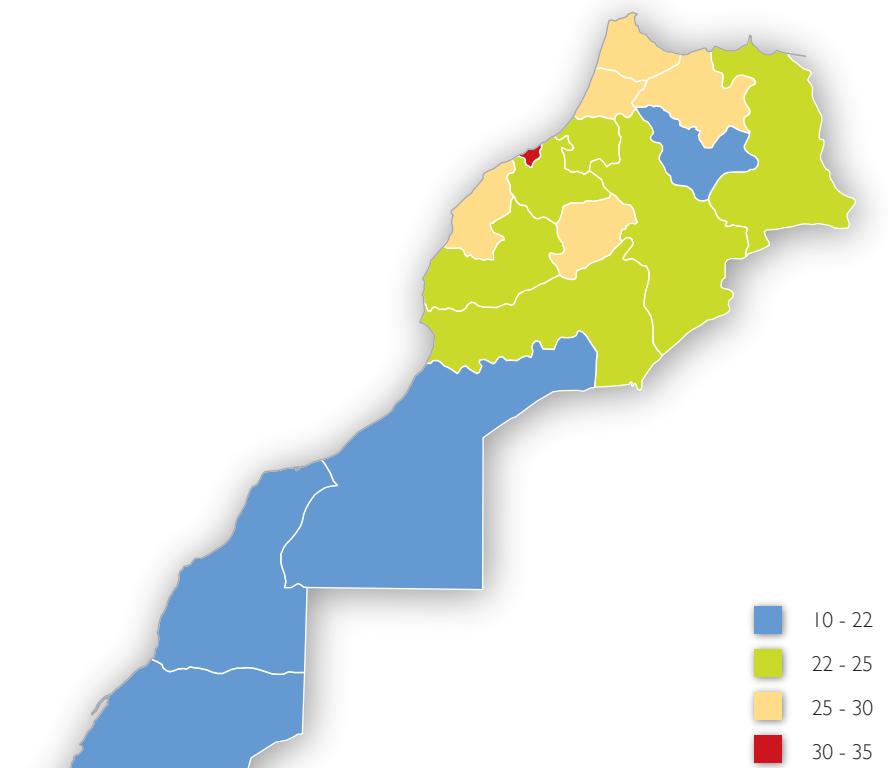


Source : SEES/DSSP

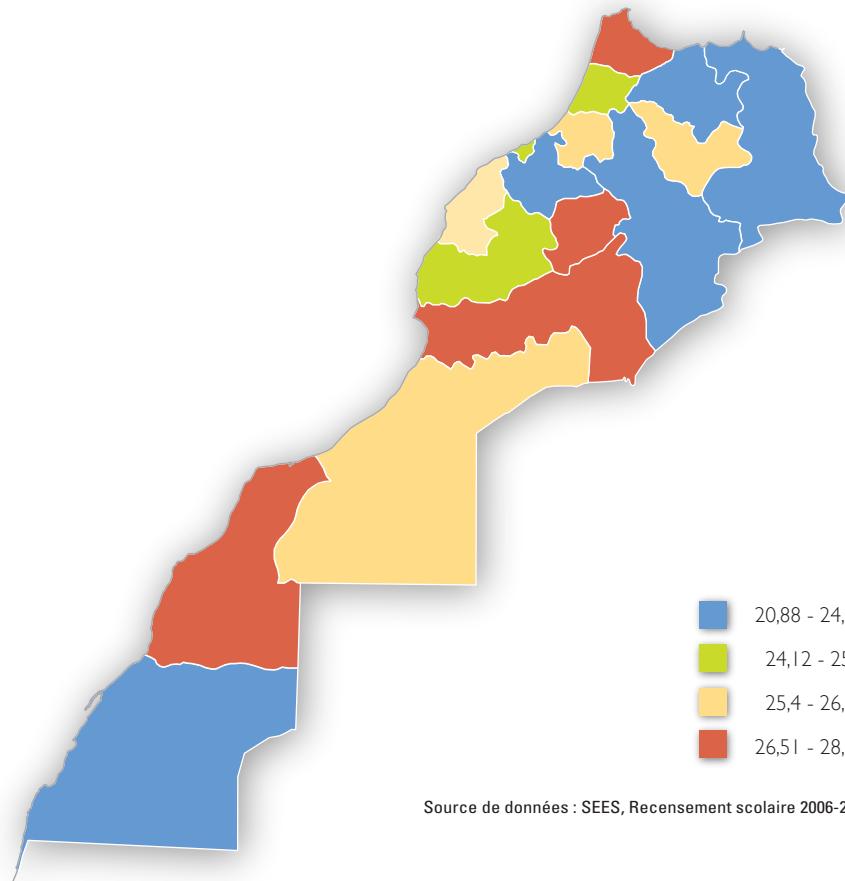
Ratio élèves enseignant au niveau de l'enseignement primaire
(milieu urbain) en 2007



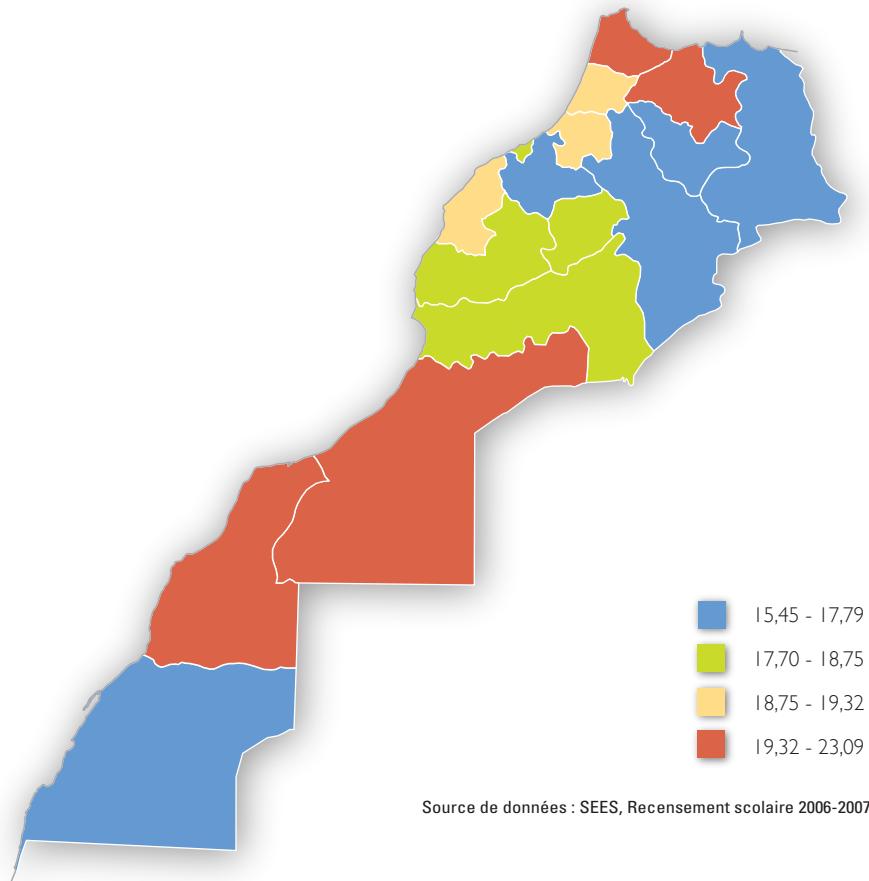
Ratio élèves enseignant au niveau de l'enseignement primaire
(milieu rural) en 2007



Ratio élèves enseignant au niveau de second collégial
(milieu urbain) en 2007



Ratio élèves enseignant au niveau de second
qualifiant (milieu urbain) en 2007



2.6. Charge horaire moyenne par enseignant

En 2007, 37,5% des enseignants du secondaire collégial exercent la charge horaire légale de 24 heures par semaine et 15,8% des enseignants du secondaire qualifiant exercent la charge légale de 21 heures par semaine.

En 2007, la part des enseignants sans tableau de service au primaire, au secondaire collégial et au secondaire qualifiant a atteint, respectivement, 2,6%, 2,5% et 1,7%. La masse salariale induite par ces déperditions s'élève à 238 millions de dirhams par an pour les enseignants du primaire, 143 millions de dirhams par an pour ceux du secondaire collégial et 86 millions de dirhams par an pour ceux du secondaire qualifiant.

La sous utilisation du volume horaire disponible d'enseignement en milieu rural peut être expliquée, en partie, par la petite taille des collèges et la non polyvalence des enseignants.

Toutefois, la proportion des enseignants qui exercent moins de 19 heures et moins de 17 heures par semaine, respectivement au collégial et au qualifiant, reste important et équivaut à près d'un tiers des enseignants dans chacun de ces cycles.

La tendance qui s'est dégagée ces dernières années indique que la situation s'améliore au niveau du qualifiant puisqu'on est passé de 11% à 16% d'enseignants qui accomplissent leur charge légale entre 2004 et 2007. Par contre, cette part a tendance à diminuer au collégial comme le montre le tableau ci-contre.

Tableau 2.6

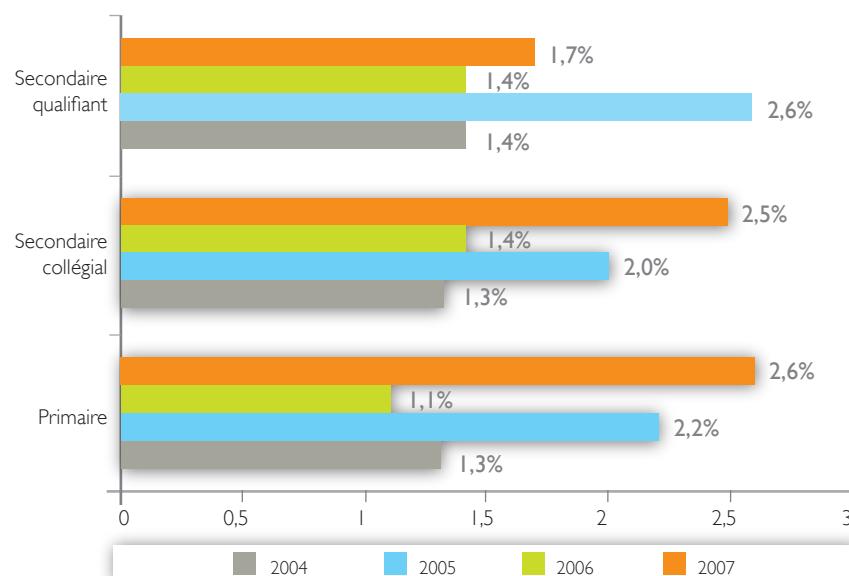
Evolution de la charge horaire moyenne par enseignant

	2004	2005	2006	2007
Secondaire collégial				
Part des enseignants exerçant la charge horaire légale	44,1%	32,5%	34,5%	37,5%
Part des enseignants exerçant moins de 19 h	32,3%	37,6%	35,1%	32,6%
Secondaire qualifiant				
Part des enseignants exerçant la charge horaire légale	11,0%	10,8%	13,7%	15,8%
Part des enseignants exerçant moins de 17 h	47,0%	46,6%	39,8%	33,4%

Source : SEES/DSSP

Graphique 2.6

Evolution de la part des enseignants sans tableau de service



Source : SEES/DSSP

2.7. Personnel enseignant par tranche d'âge

L'analyse de la pyramide des âges du personnel enseignant indique une tendance de vieillissement relatif du corps enseignant dans tous les cycles d'enseignement.

Il est difficile actuellement d'interpréter cette tendance pour les raisons suivantes :

D'une part, les informations sur l'évolution des recrutements par âge sont indisponibles, et la série chronologique n'est pas assez longue concernant la répartition des enseignants par âge.

D'autre part, ce vieillissement pourrait être imputé au cycle même d'enseignement qui exige un certain niveau d'instruction qui influerait sur l'âge de recrutement. Mais, ce phénomène trouve également son explication dans la variation des postes créés annuellement et dans la structure par âge et les caractéristiques de cette même population.

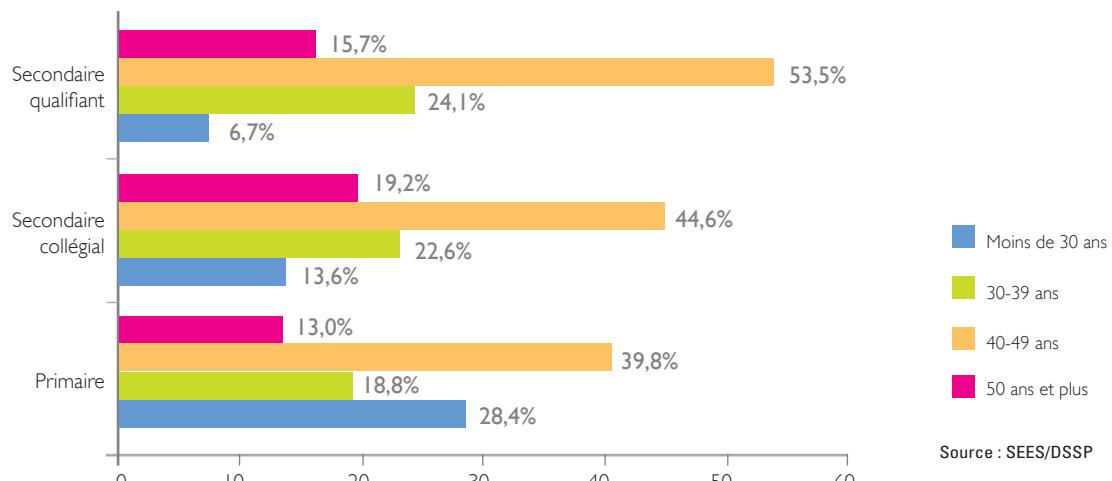
Les données disponibles montrent que la part de la population de la tranche d'âge de 50 ans et plus, a tendance à augmenter dans tous les cycles mais avec une intensité plus forte au niveau du secondaire collégial. Parallèlement, la part des enseignants ayant moins de 30 ans n'a pas réellement augmenté, celle de 30 à 39 ans a, par contre, diminué et celle de 40 à 49 ans a augmenté sauf au niveau du secondaire collégial.

Tableau 2.7 : Répartition du personnel enseignant par tranche d'âge entre 2001 et 2006

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Primaire	128288	132781	135199	135663	134633	131625
Moins de 30 ans (%)	27,9	30,0	29,4	28,3	26,5	28,4
30-39 ans (%)	26,7	22,9	18,6	18,3	19,1	18,8
40-49 ans (%)	36,9	38,6	41,0	41	40,0	39,8
50 ans et plus (%)	8,5	8,5	11,0	12,4	14,4	13,0
Secondaire collégial	52719	53521	54012	55202	56281	54241
Moins de 30 ans (%)	12,5	12,2	10,0	10,5	10,5	13,6
30-39 ans (%)	31,5	27,8	23,0	21,8	21,8	22,6
40-49 ans (%)	47,8	50,1	50,6	48,1	48,1	44,6
50 ans et plus (%)	8,2	9,9	16,4	19,6	19,6	19,2
Secondaire qualifiant	32672	33300	33875	34690	35675	35130
Moins de 30 ans (%)	6,5	5,6	3,7	3,7	3,7	6,7
30-39 ans (%)	42,5	37,6	28,9	25,5	25,5	24,1
40-49 ans (%)	44,5	48,6	54,2	54,5	54,9	53,5
50 ans et plus (%)	7,0	8,2	13,3	15,9	15,9	15,7

Source : SEES/DSSP

Graphique 2.7 : Répartition du personnel enseignant par tranche d'âge en 2006



2.8. Capacités d'accueil

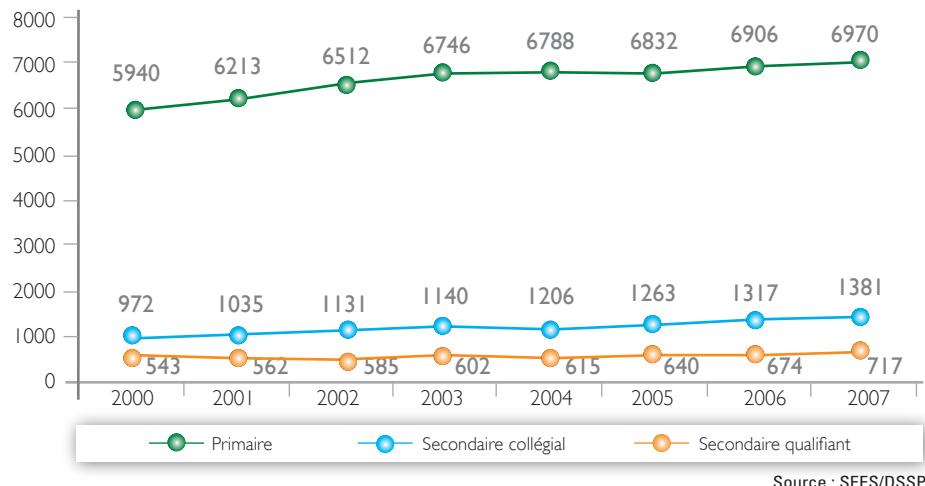
En 2007, le réseau d'établissements scolaires compte 6970 écoles et plus de 13381 établissements satellites au niveau de l'enseignement primaire, 1381 collèges et 717 lycées.

La courbe illustrant l'évolution du nombre d'établissements scolaires par cycle témoigne des efforts déployés pour élargir l'offre scolaire, et qui ont bénéficié surtout au milieu rural.

En effet, les nouvelles salles créées ces dernières années au niveau de l'enseignement primaire sont essentiellement implantées en milieu rural. De plus, même si l'approche retenue par le département de l'enseignement scolaire de construire des collèges de taille moyenne ou petite, le nombre de salles créées a augmenté de manière significative : il est passé de 280 salles par an au début de la décennie à environ 630 salles par an actuellement. Au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant, des efforts ont été également déployés pour étendre l'offre en milieu rural qui souffre toujours d'un manque d'infrastructure pour accueillir les lycéens issus de ce milieu.

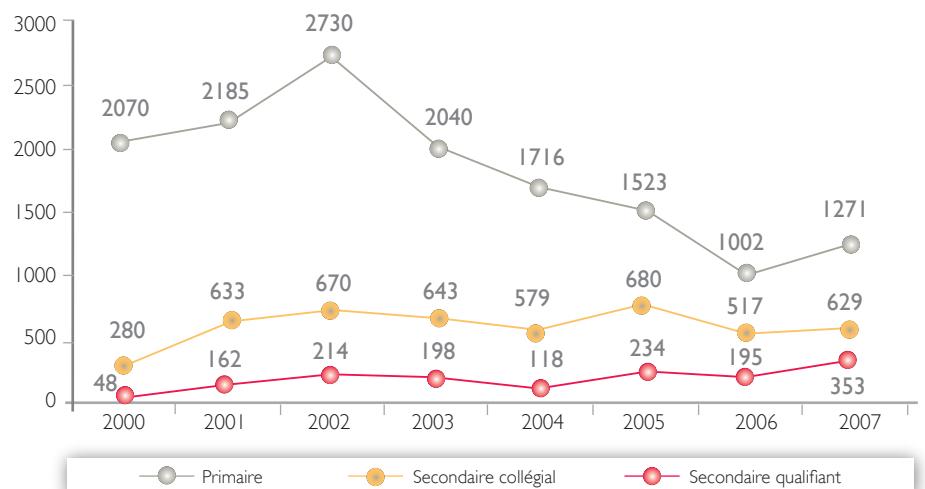
Si la couverture au niveau de l'enseignement primaire est quasi universelle, elle a enregistré, une progression importante au niveau de l'enseignement secondaire collégial, passant à titre d'exemple d'un taux de couverture des communes rurales de 28,7% en 2001 à 46,3% en 2007. Au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant, l'offre reste concentrée dans les villes et seul 20% des lycées sont implantés en milieu rural.

Graphique 2.8 (a) : Evolution du nombre d'établissements par cycle entre 2000 et 2007



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.8 (b) : Evolution du nombre des salles nouvellement créées entre 2000 et 2007



Source : SEES/DSSP

Toutefois, le développement de l'offre scolaire est limité par des contraintes d'éparpillement de la population, de gestion et de planification de l'espace, ce qui a engendré plus tard des problèmes en termes d'utilisation des ressources humaines et matérielles.

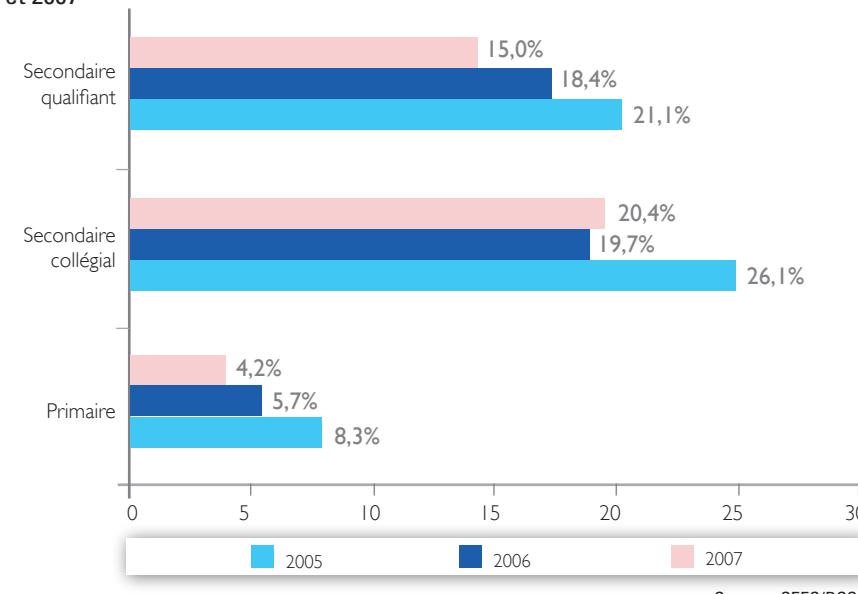
Ainsi, le nombre de classes à niveaux multiples est toujours important et le nombre d'écoles ou de satellites à structure incomplète défavorise la rétention des élèves au niveau de l'enseignement primaire. Au niveau de l'enseignement secondaire, la création d'un collège ou d'un lycée en milieu rural engendre des situations où des enseignants n'effectuent pas la charge horaire légale (cf indicateur 2.6).

Malgré ces efforts, certains établissements scolaires demeurent caractérisés par une infrastructure de mauvaise qualité et par le phénomène des classes pléthoriques. Ce qui affecte la relation pédagogique en classe et la qualité des apprentissages.

En effet, de nombreux satellites en milieu rural ne disposent pas d'infrastructure de base. En 2007, 76,5% ne sont pas raccordés au réseau de l'eau potable, 62% ne sont pas alimentés en électricité et 73% sont dépourvus de latrines. Ces carences ont des effets sur la fréquentation scolaire, notamment des jeunes filles, et par conséquent, entravent la généralisation de l'enseignement.

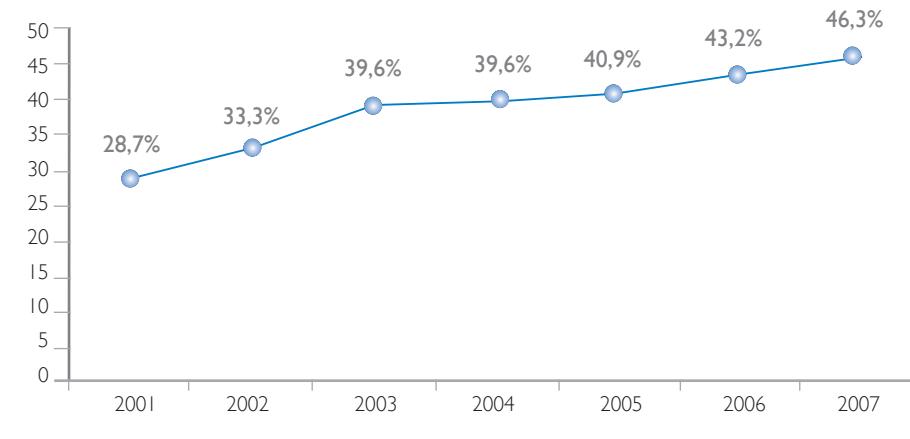
Parallèlement, la proportion des classes dépassant 41 élèves en 2007 est de 20% et 15% au secondaire collégial et au secondaire qualifiant, respectivement. Ces chiffres ont enregistré une baisse de 5,7% et 6,1% pendant la période allant de 2005 à 2007.

Graphique 2.8 (c) : Répartition de la part des classes ayant 41 élèves et plus par cycle entre 2005 et 2007



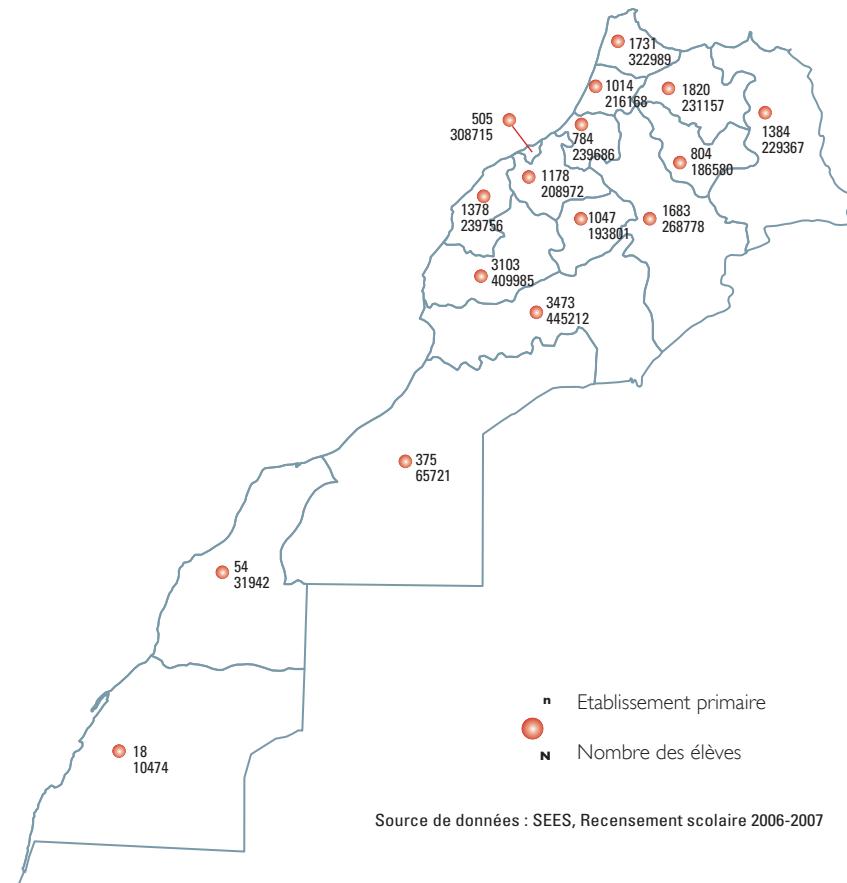
Source : SEES/DSSP

Graphique 2.8 (d) : Evolution du taux de couverture de communes rurales par l'enseignement collégial entre 2001 et 2007

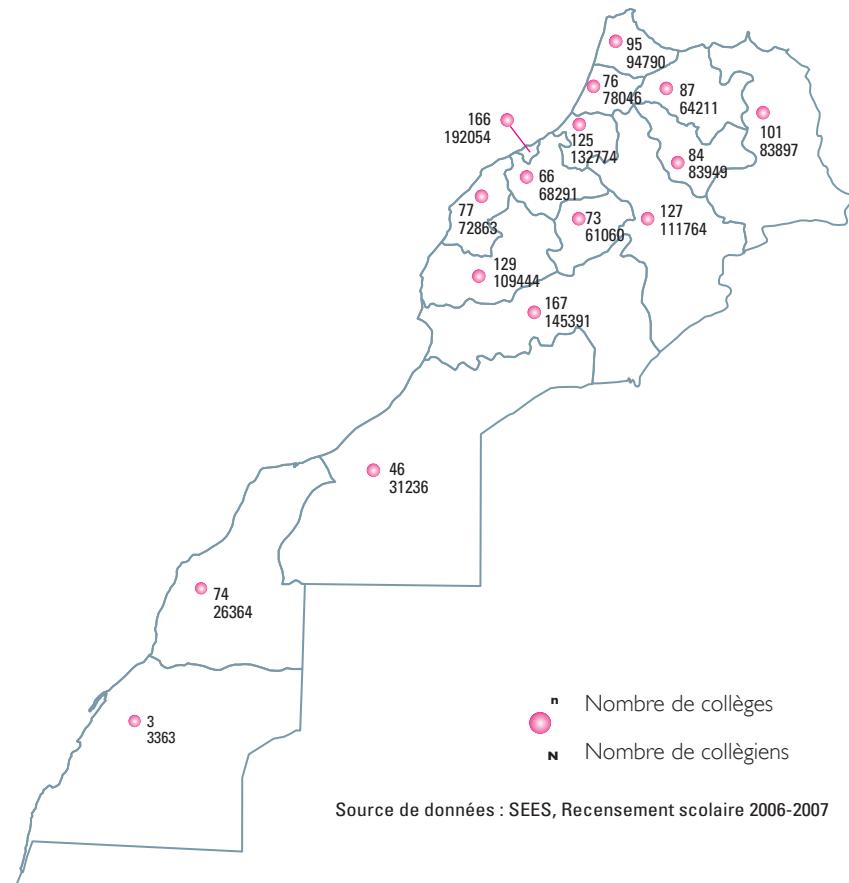


Source : SEES/DSSP

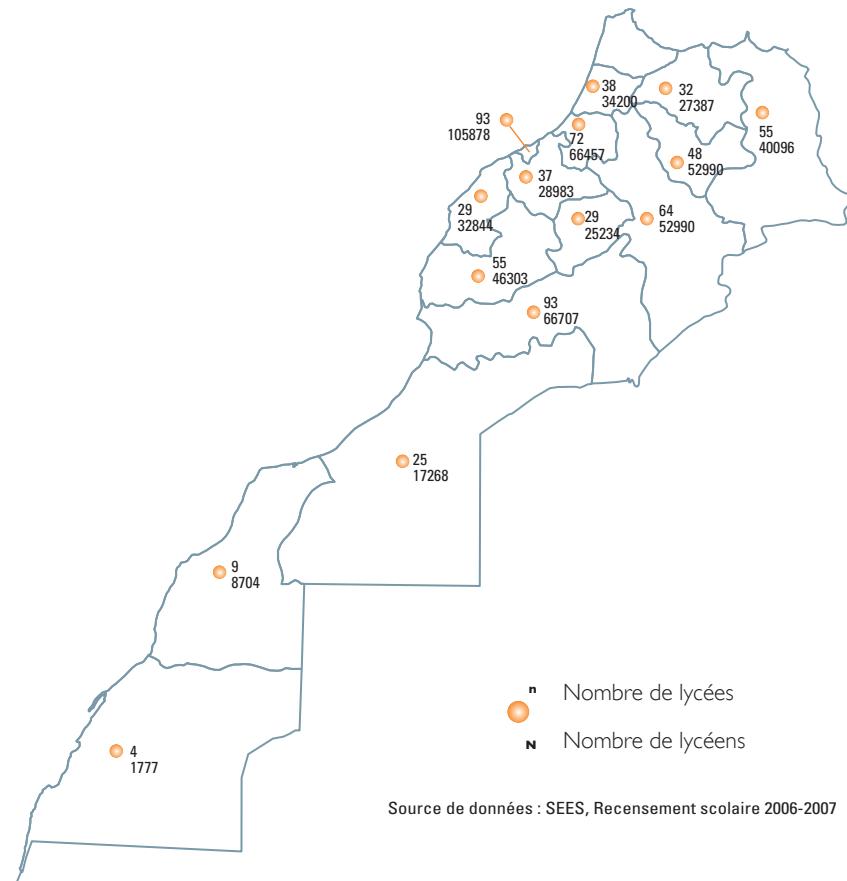
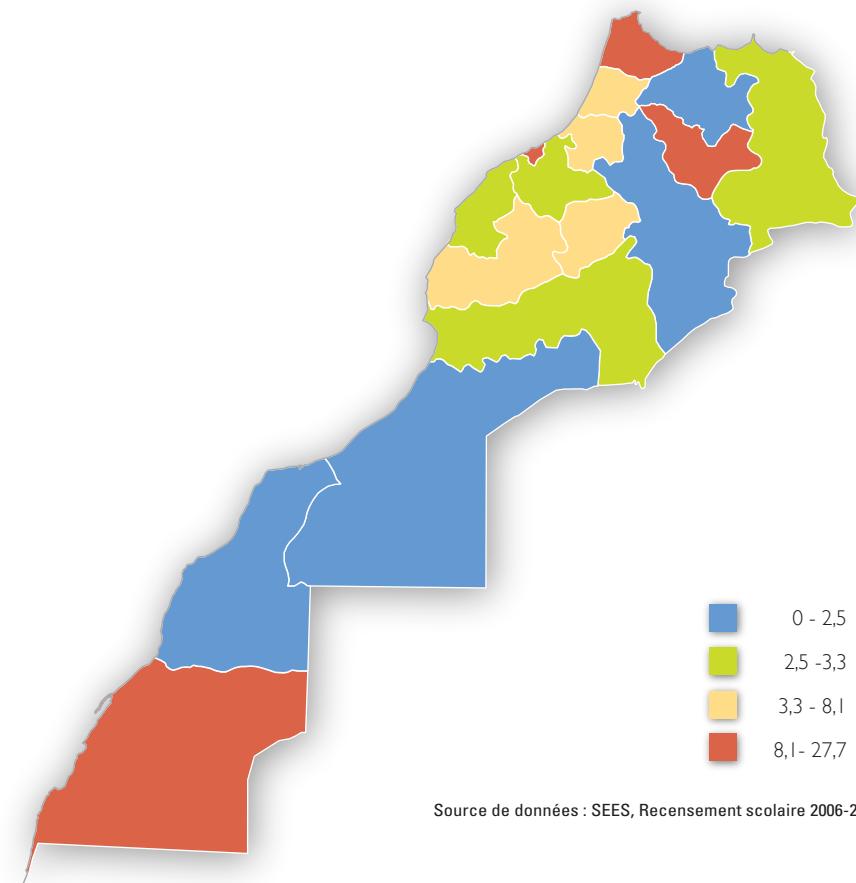
Répartition des unités scolaires par région en 2007



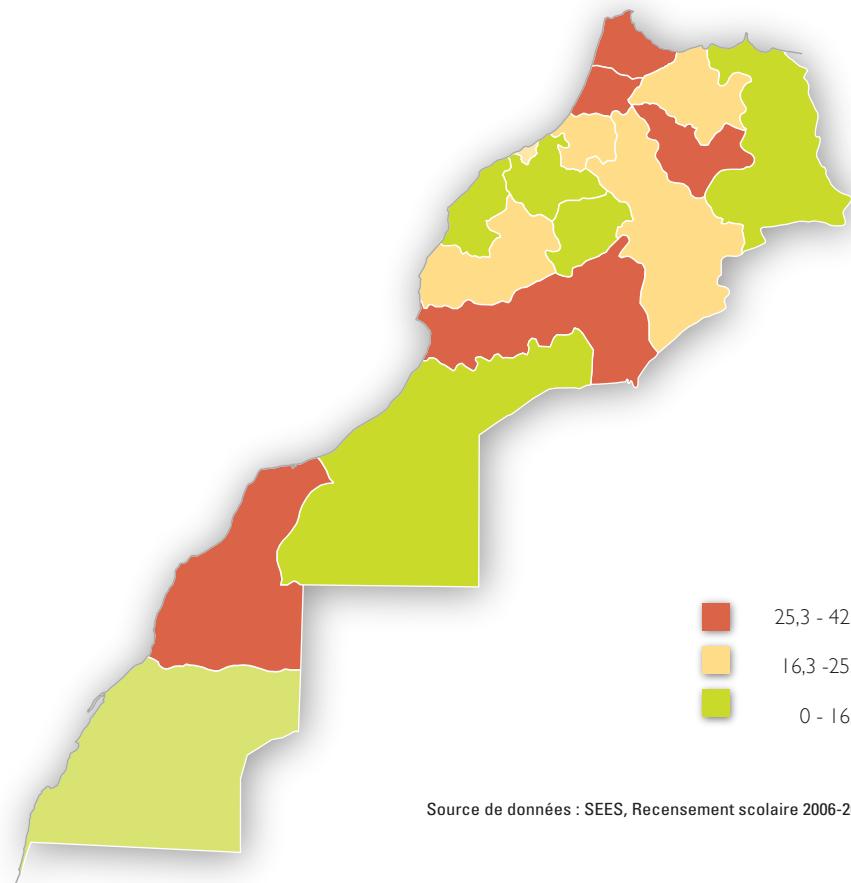
Répartition des collèges par région en 2007



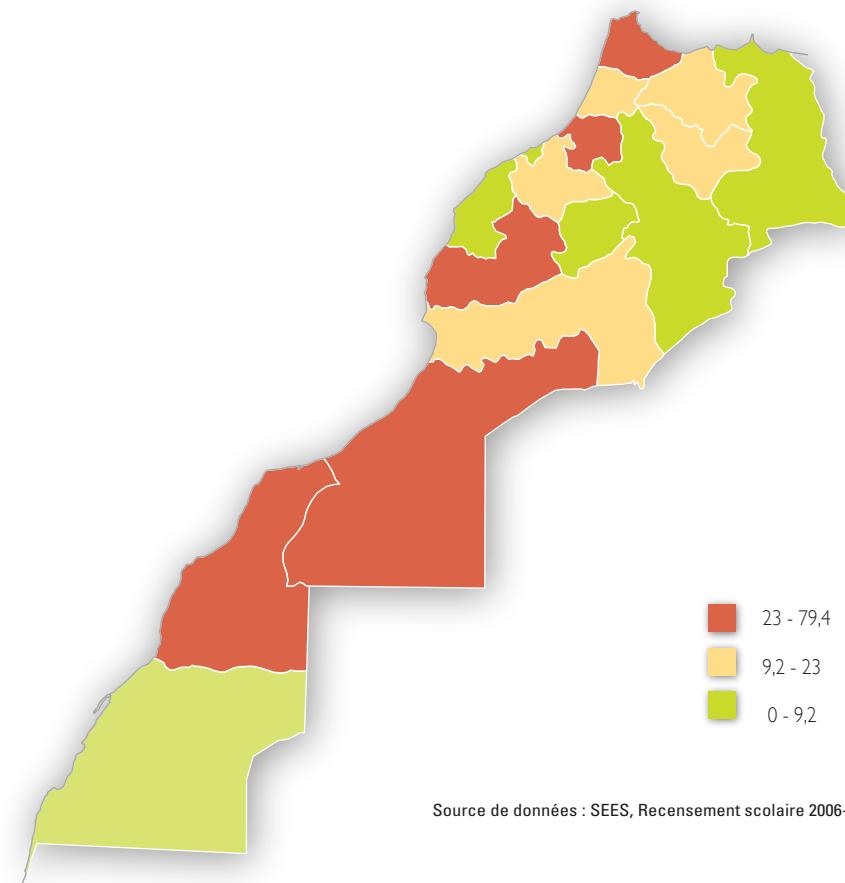
Répartition des lycées par région en 2007

Pourcentage des classes pléthoriques au primaire
(plus de 41 élèves par classe) en 2007

Pourcentage des classes pléthoriques au secondaire collégial (plus de 41 élèves par classe) en 2007



Pourcentage des classes pléthoriques au secondaire qualifiant (plus de 41 élèves par classe) en 2007



2.9. Appui social

L'analyse de l'évolution des effectifs des bénéficiaires des actions d'appui social en faveur des populations nécessiteuses témoigne des efforts considérables consentis tant au niveau quantitatif que de la diversité des mesures d'appui. De plus, on assiste à la convergence des actions de plusieurs intervenants autour de l'école dans le but d'encourager la scolarisation.

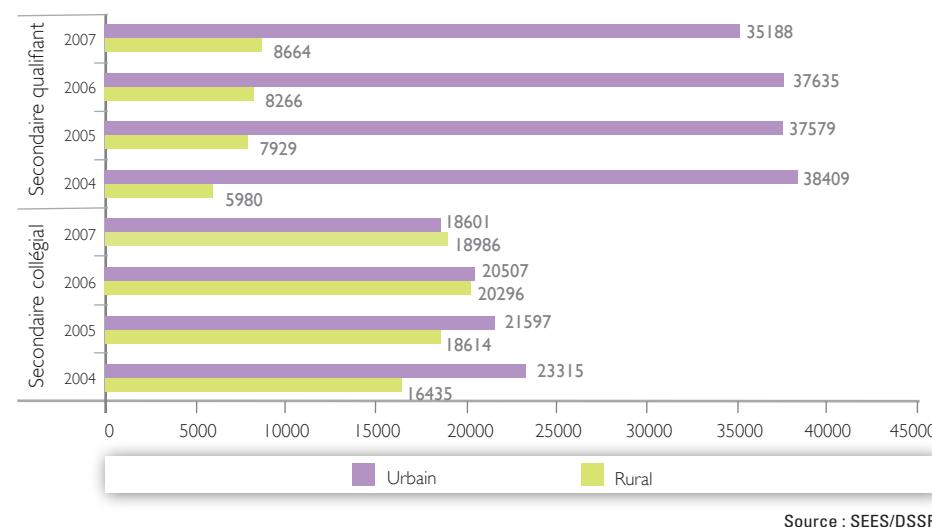
En effet, en plus des interventions de l'Etat, plusieurs organisations appuient les efforts du département de l'enseignement scolaire en matière de soutien social surtout en milieu rural et particulièrement en faveur des filles. Le soutien apporté par ces organisations porte notamment sur l'octroi de bourses, le soutien aux dour Ettaliba visant à encourager la scolarisation des filles issues du milieu rural, déplacées de leurs lieux de résidence pour poursuivre leurs études ailleurs.

Sur la période 2004 - 2007, le nombre de bénéficiaires des cantines scolaires n'a pas cessé d'augmenter à tous les niveaux malgré la baisse enregistrée dans l'effectif des bénéficiaires dans le collégial en milieu rural au titre de l'année scolaire 2004-2005.

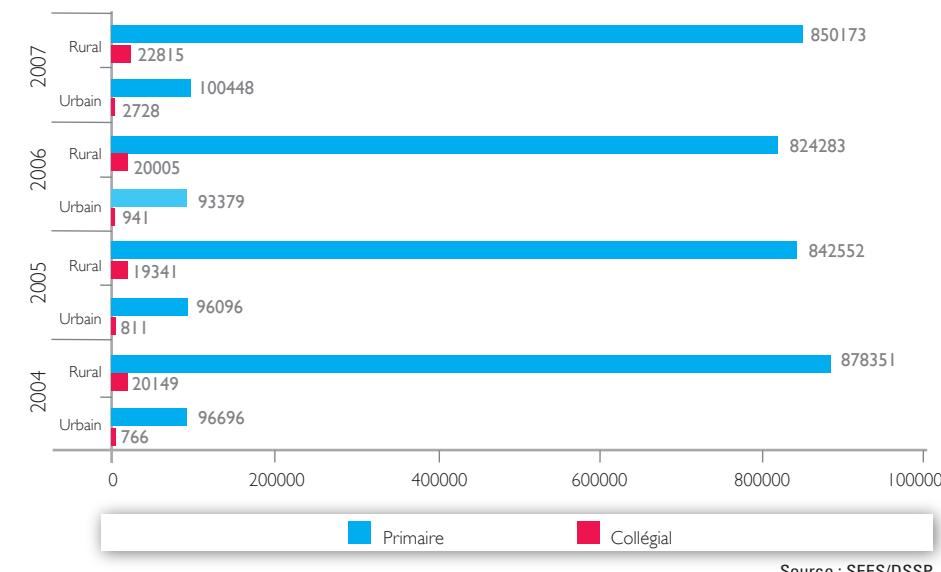
L'évolution du nombre de bourses octroyées dans l'enseignement secondaire collégial et qualifiant, durant la période allant de 2004 à 2007, témoigne d'une baisse des effectifs des bénéficiaires en milieu urbain, qui s'explique par le rapprochement des établissements scolaires des lieux de résidence des élèves et surtout par la création de collèges de petite taille en milieu rural. Dans ce milieu, le nombre de boursiers au collégial a enregistré une baisse cette année malgré la tendance haussière de ces dernières années.

L'effectif des boursiers au secondaire qualifiant en milieu rural ne cesse d'augmenter malgré la baisse du rythme de croissance à ce niveau.

Graphique 2.9 (a) : Evolution du nombre de bénéficiaires de bourses



Graphique 2.9 (b) : Evolution du nombre de bénéficiaires des cantines scolaires entre 2004 et 2007



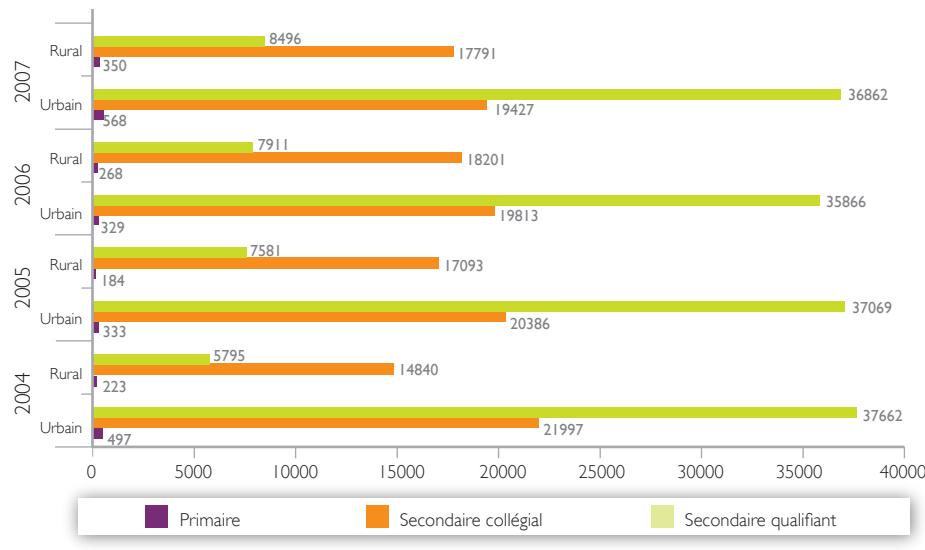
Parallèlement, le nombre des élèves internes, durant la même période, a été marquée par une diminution au niveau de l'enseignement secondaire collégial et qualifiant en milieu urbain. Par contre, l'effectif des internes a globalement augmenté en milieu rural.

L'évolution de ces deux indicateurs-effectif des boursiers et des internes- dans le même sens confirme la politique de prise en charge des internes soutenue par l'octroi de bourses.

Par ailleurs, la politique de développement des initiatives de transport scolaire, au profit des élèves demeurant loin des établissements scolaires, s'est poursuivie avec le renforcement du parc de minibus et l'augmentation des effectifs de bénéficiaires.

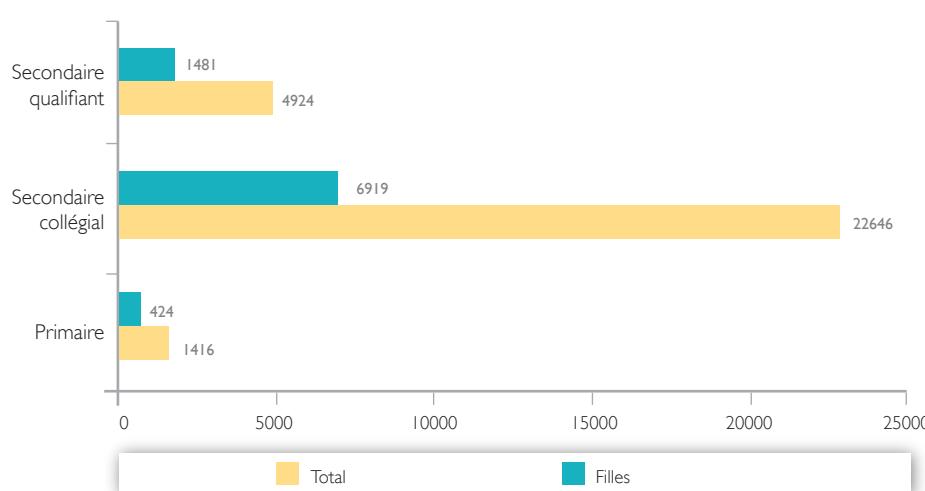
Un autre volet de l'appui social concerne l'opération de distribution de manuels et des fournitures scolaires au profit des élèves issus de familles défavorisées. Ainsi, en 2007, 213 000 élèves ont bénéficié de distribution de manuels scolaires, 350 000 ont reçu des cartables garnis et 164 000 ont reçu des garnitures scolaires.

Graphique 2.9 (c) : Evolution du nombre des résidents dans les internats entre 2004 et 2007



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.9 (d) : Bénéficiaires de Dar Talib par cycle en 2007



Source : SEES/DSSP

2.10. Contribution du secteur privé dans l'enseignement scolaire

Globalement, la part de l'enseignement privé est passée de 4,2% à 7,1% entre 2000 et 2007. Cette part a enregistré un bond important en 2005, puisqu'elle a atteint 5,6% contre 4,8% par rapport à l'année précédente.

A ce jour, l'objectif de voir le secteur privé contribuer à hauteur de 20% dans les efforts de scolarisation des jeunes n'est pas atteint. De plus, on enregistre des disparités importantes entre les régions du fait de leur niveau de développement et des taux de vulnérabilité et de pauvreté qui prévalent dans certaines régions. Les disparités régionales en termes de développement économique expliquent en partie l'absence du secteur privé dans certaines régions du Royaume et notamment dans le monde rural.

Ce constat est confirmé en analysant les parts de l'enseignement privé par cycle. Ainsi, au niveau de l'enseignement primaire, des régions comme le Grand Casablanca ou Rabat-Salé-Zemmour-Zaër ont largement atteint l'objectif de 20%.

La part de l'enseignement privé semble une fonction décroissante du cycle d'enseignement (en passant du primaire au secondaire) avec toutefois une part du qualifiant privé souvent légèrement supérieure à celle du collégial.

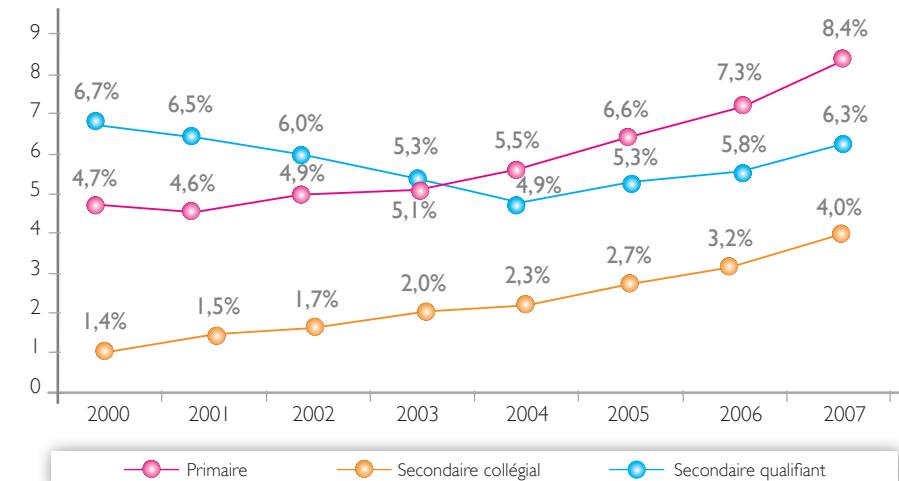
En effet, les courbes ci-contre illustrent bien cette affirmation avec des rythmes d'évolution plus ou moins différents. De plus, la scolarisation dans les écoles privées au niveau du secondaire est toujours absente dans les régions à prédominance rurale.

Tableau 1.10 (b) : Part de l'enseignement privé dans l'effectif scolarisé, par cycle et par région en 2007

	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant
Oued Ed-dahab-Lagouira	4,76	0,00	0,00
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	9,90	2,20	0,00
Guelmim - Es-smara	2,69	0,36	0,00
Souss - Massa - Draa	3,49	1,80	2,60
Gharb - Chrarda - Beni Hssen	5,50	1,95	1,71
Chaouia - Ouardigha	8,00	3,41	4,42
Marrakech - Tensift - Al Haouz	4,74	3,06	6,64
L'Oriental	5,38	1,62	1,56
Grand Casablanca	24,45	8,06	12,53
Rabat - Salé - Zemmour - Zaër	18,11	5,21	9,64
Doukala - Abda	5,88	3,03	4,90
Tadla - Azilal	2,99	0,80	0,74
Meknès - Tafilalet	5,40	2,53	3,48
Fès - Boulmane	9,24	3,06	3,93
Taza - Al Hoceima - Taounate	1,29	0,48	0,89
Tanger - Tetouan	6,18	3,69	4,18
National	8,37	3,96	6,33

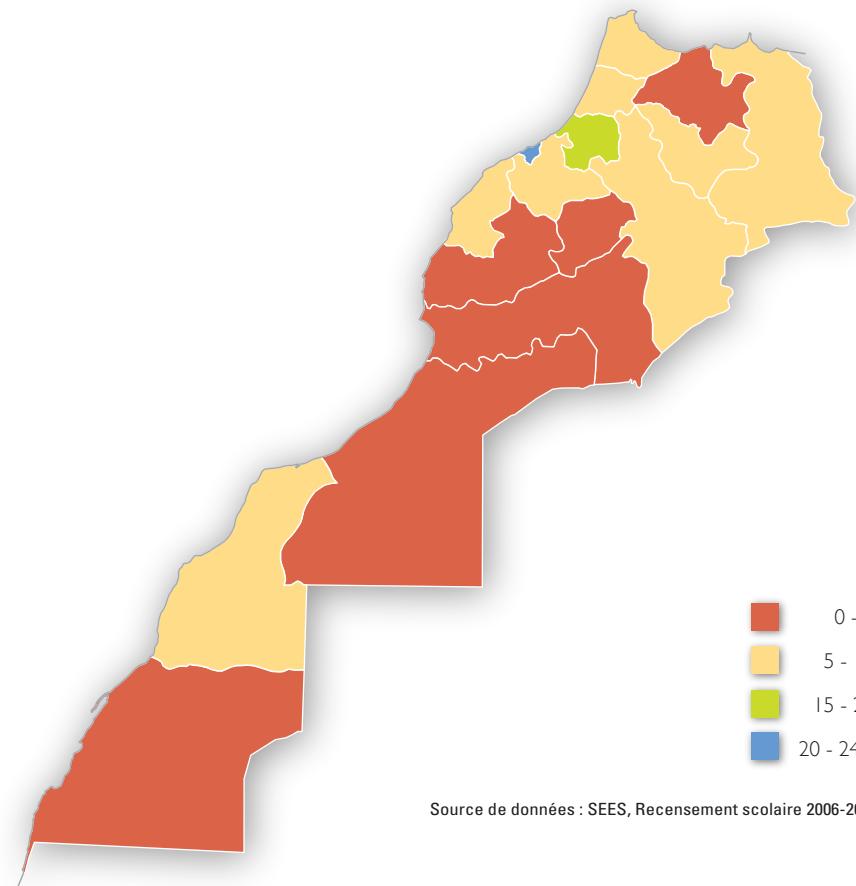
Source : SEES/ DSSP

Graphique 2.10
Evolution de la part de l'enseignement privé dans l'effectif scolarisé par cycle entre 2000 et 2007

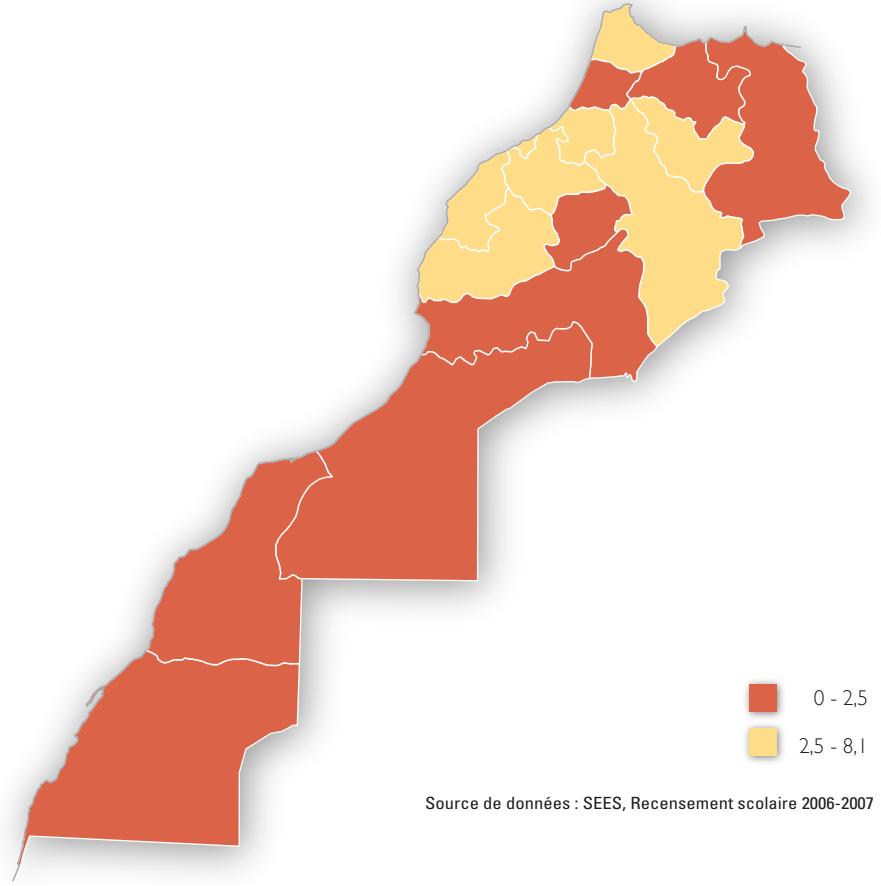


Source : SEES/DSSP

Part de l'enseignement privé au niveau du primaire
(en %) en 2007



Part de l'enseignement privé au niveau du collégial
(en %) en 2007



2.11. Espérance de vie scolaire

Les déperditions influent négativement sur la durée espérée de vie scolaire. En effet, les taux élevés d'abandon scolaire à tous les niveaux d'enseignement combinés avec les niveaux des taux de scolarisation par âge font que l'espérance de vie scolaire est à un niveau faible, qui montre toute l'inefficacité du système.

Au niveau de l'enseignement primaire, l'espérance de vie scolaire est estimée à 5,6 années. Elle n'atteignait pas 5 ans au début de la décennie. Cet essor dépend plutôt de l'amélioration des taux de scolarisation par âge simple dûe à la massification et la généralisation de l'enseignement. Cependant, les taux d'abandon enregistrés ont un impact négatif sur l'espérance de vie scolaire.

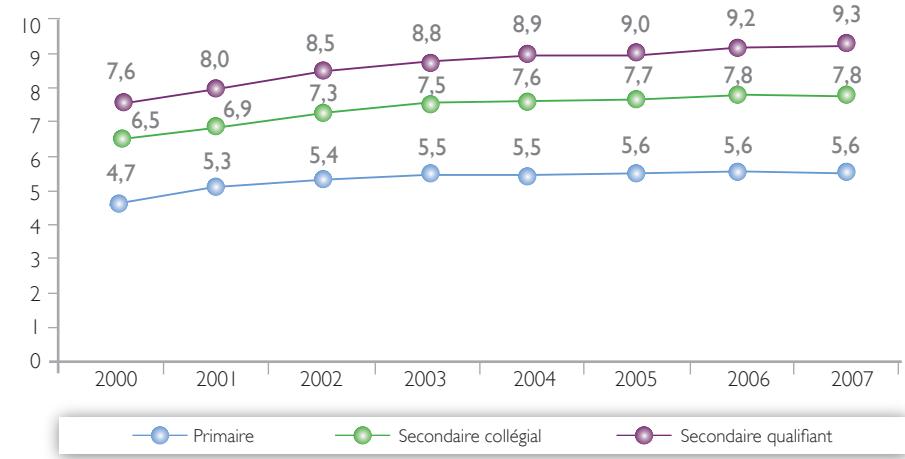
Un élève qui atteint le secondaire collégial peut s'attendre à rester dans le système 7,8 années, contre 6,5 années au début de la décennie. Malgré les taux d'abandon élevés au niveau secondaire collégial, l'effet de généralisation prime sur l'effet abandon enregistrant ainsi une amélioration plus soutenue que celle observée au primaire. Toutefois, étant donné l'écart qui sépare l'espérance de vie scolaire à la durée du cycle, l'espérance au niveau du primaire peut être qualifiée de meilleure que celle au niveau du collégial.

Pour le secondaire qualifiant, cette espérance a atteint 9,3 années en 2007 contre 7,6 en 2000, enregistrant une amélioration encore supérieure à celles relevées dans le primaire et le secondaire collégial, mais qui est encore trop inférieure de la durée de vie théorique (12 ans).

Lorsqu'on analyse cet indicateur par référence à d'autres systèmes éducatifs, on constate que le Maroc dispose d'une espérance de vie scolaire inférieure à certains pays similaires comme la Tunisie et l'Egypte et à hauteur de certains pays comme l'Arabie Saoudite ou Oman ou encore à la moyenne des pays arabes. Toutefois ces comparaisons devraient être relativisées et interprétées avec précaution en raison des durées d'enseignement obligatoire qui diffèrent d'un pays à l'autre.

Graphique 2.11 (a)

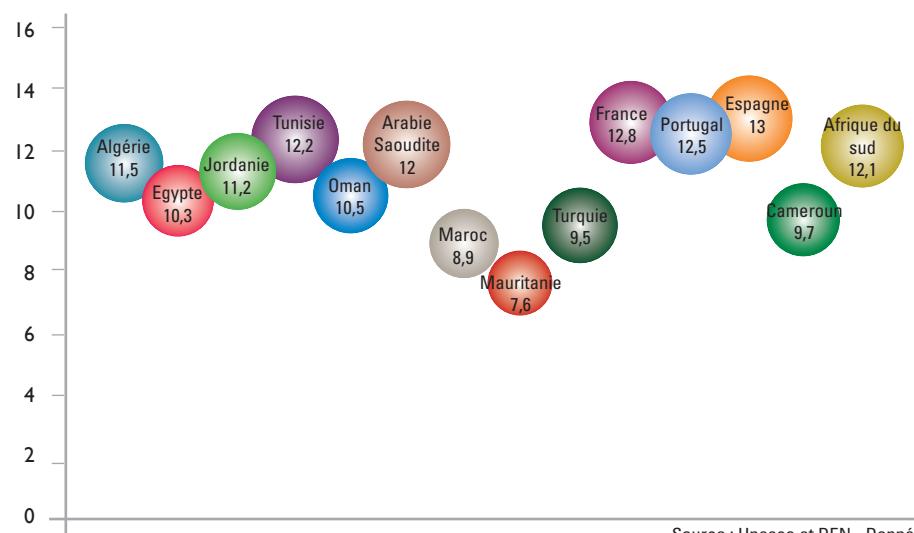
Evolution de l'espérance de vie scolaire par cycle (en année)



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.11 (b)

Espérance de vie scolaire en 2004, en comparaison avec d'autres pays



Source : Unesco et DEN - Données 2004

2.12. Taux net de scolarisation au préscolaire

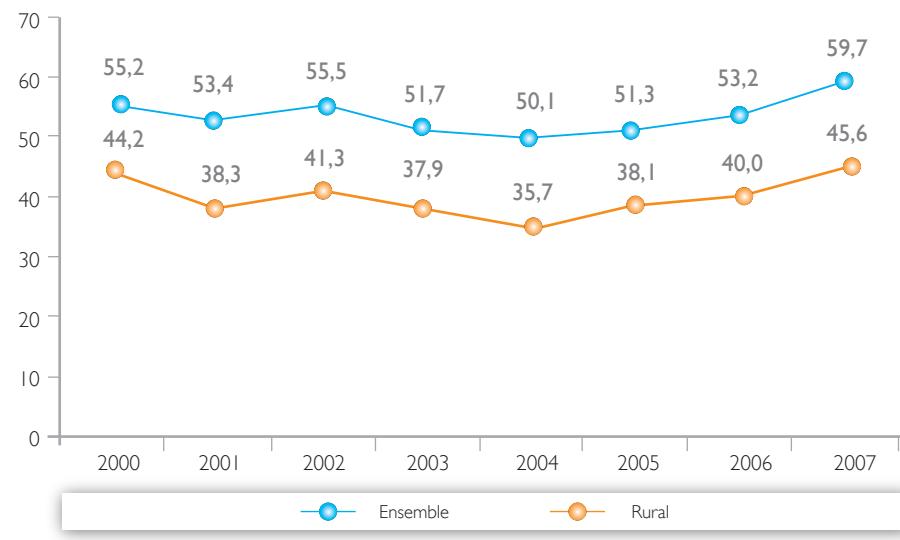
L'enseignement préscolaire est caractérisé par une diversité d'offre et dispensé par une multitude d'intervenants. Il connaît la cohabitation d'un préscolaire moderne sous différentes formes d'accueil allant d'une salle aménagée à un établissement scolaire et un préscolaire traditionnel concentré en milieu rural.

Le taux spécifique de scolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans a atteint au titre de l'année scolaire 2006-2007 près de 60% contre 55% en 1999-2000 au niveau national avec de fortes disparités genre, milieu et région. Toutefois, ce taux a connu une évolution presque identique dans les deux milieux.

Le taux net de scolarisation au préscolaire en milieu rural est passé de 44,2% à 45,6%, sous l'effet de l'évolution d'un préscolaire traditionnel qui prédomine sur le préscolaire moderne. En effet, la diminution des effectifs des élèves fréquentant le préscolaire traditionnel l'a emporté sur l'augmentation des effectifs des enfants fréquentant le préscolaire moderne. Rappelons que l'objet de généralisation a été prévu en 2004.

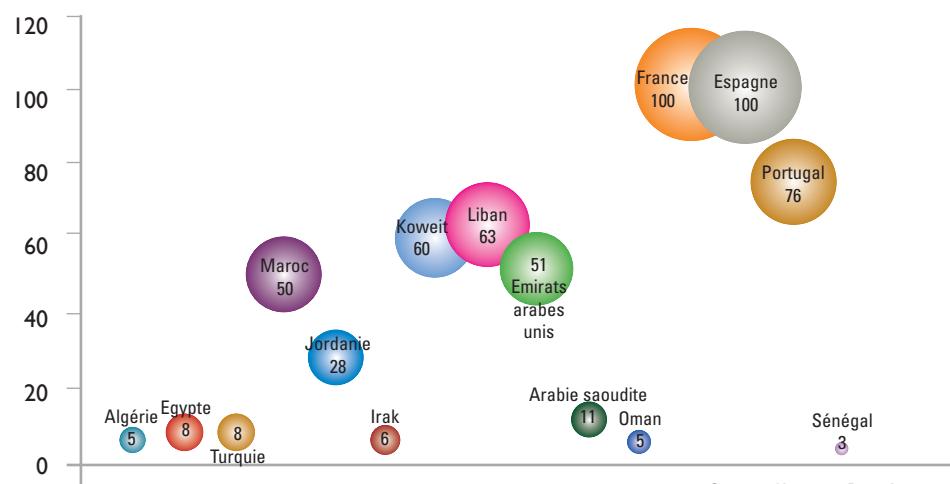
Les comparaisons internationales montrent que, selon les données de 2004, le Maroc accuse un retard considérable par rapport à certains pays voisins qui ont déjà généralisé le préscolaire, comme l'Espagne ou la France, de même qu'il enregistre des performances en deçà de certains pays arabes comme le Koweït.

Graphique 2.12 (a) : Evolution du taux net de scolarisation au préscolaire entre 2000 et 2007



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.12 (b) : Taux net de scolarisation au préscolaire en comparaison avec d'autres pays



Source : Unesco - Données 2004

2.13. Effectifs des élèves scolarisés par cycle (Privé et Public)

On a assisté au cours de la décennie actuelle, à une croissance du nombre d'élèves, du préscolaire à l'enseignement secondaire qualifiant, en deçà des ambitions de la Charte. En 2000, 5,9 millions d'élèves étaient scolarisés dans les établissements scolaires publics et privés. En 2007, 6,7 millions d'élèves étaient inscrits, soit environ 706 mille au préscolaire, près de 3,9 millions au primaire, 1,4 millions au secondaire collégial et moins de 682 mille au secondaire qualifiant. Cette tendance se traduit par une croissance annuelle moyenne du nombre des élèves de 1,8%.

L'enseignement préscolaire a enregistré une baisse importante des effectifs des élèves depuis la mise en oeuvre de la charte en 2000. En effet, l'effectif des enfants inscrits dans ce cycle non obligatoire en 2007 s'est élevé à environ 706 mille enfants contre plus de 817 mille au début de la décennie. Cette baisse est attribuable à la chute de la fréquentation des enfants au préscolaire traditionnel, en baisse de 3% en moyenne annuelle entre 2000 et 2006, qui n'a pas été compensée par la hausse des effectifs du préscolaire moderne (10% en moyenne annuelle durant la même période).

Au niveau de l'enseignement primaire, l'accroissement des effectifs des élèves montre un ralentissement voire même une diminution amorcée depuis l'année scolaire 2004. Globalement, l'effectif des élèves s'est accru de 1% en moyenne par an entre 2000 et 2007, passant ainsi de 3 669 605 à 3 939 177. Ceci pourrait s'expliquer par la diminution des nouveaux inscrits depuis le début de la décennie, malgré la reprise exceptionnelle enregistrée cette année. Elle s'explique également par le niveau d'abandon, qui malgré sa baisse, continue à être important passant de près de 267 mille à environ 216 mille enfants

Tableau 2.13

Evolution des effectifs des élèves scolarisés par cycle et milieu (Privé et Public) entre 2000 et 2007

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Préscolaire	817 054	764 200	747 893	709 988	684 783	690 568	705 070	705 753
Urbain	464 356	456 331	454 433	447 399	437 095	440 802	457 177	463 374
Rural	352 698	307 869	293 460	262 589	247 688	249 766	246 893	242 379
Primaire	3 669 605	3 842 000	4 029 112	4 101 157	4 070 182	4 022 600	3 943 831	3 939 177
Urbain	1 967 391	2 027 717	2 084 838	2 098 550	2 082 524	2 070 687	2 032 310	2 024 288
Rural	1 702 214	1 814 283	1 944 274	2 002 607	1 987 658	1 951 913	1 911 521	1 914 889
Secondaire collégial	992 222	1 043 343	1 095 621	1 119 580	1 161 390	1 231 752	1 317 149	1 404 175
Urbain	844 979	878 390	907 080	911 509	937 141	977 309	1 037 909	1 095 253
Rural	147 243	164 953	188 541	208 071	224 249	254 443	279 240	308 922
Secondaire qualifiant	471 557	483 720	515 132	559 497	603 397	633 409	656 796	681 369
Urbain	449 045	459 269	487 466	525 630	564 745	586 032	603 125	620 789
Rural	22 512	24 451	27 666	33 867	38 652	47 377	53 671	60 580

Source : SEES/DSSP

entre 2004 et 2006, soit un taux d'abandon de 4,1% à 3,9%. La proportion des filles scolarisées au primaire s'est améliorée, on a enregistré un indice de parité de 0,87 contre 0,81 à l'aube de cette décennie. Par contre, cet indice a atteint 0,81 contre 0,71, en milieu rural, durant la même période.

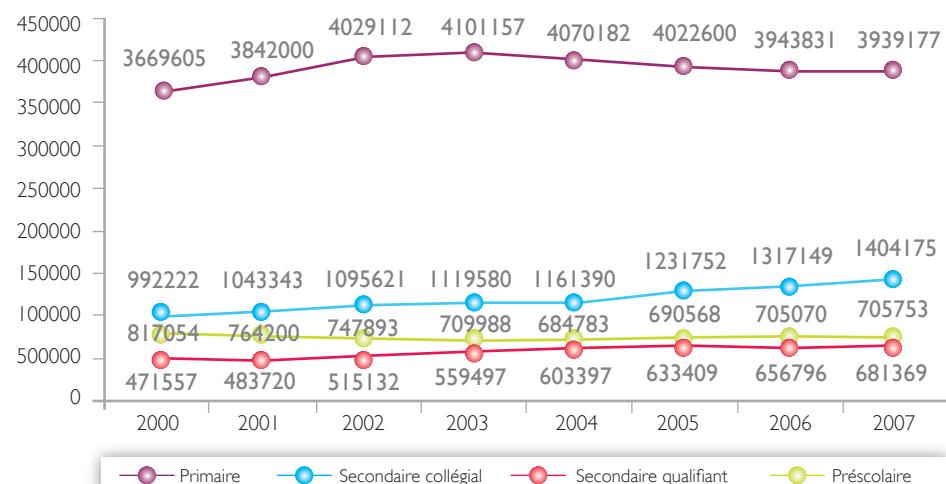
Autre facteur explicatif, la difficulté de scolariser les sept derniers pour cent qui concernent une population d'enfants vulnérables nécessitant une attention particulière et une approche spécifique et demandant des coûts considérables.

Au niveau de l'enseignement secondaire collégial, on a assisté à une extension importante et à un accroissement des effectifs avec un rythme plus rapide en milieu rural. Ainsi, l'effectif des élèves est passé de 992 220 en 2000 à 1 404 175 en 2007, soit un accroissement annuel moyen qui dépasse 5%. En milieu rural, cet accroissement a enregistré plus de 11% en moyenne par an durant la même période. En comparant les indices de parité en termes d'effectifs des élèves, les iniquités sont plus accentuées en milieu rural (0,55 en milieu rural contre 0,91 en milieu urbain).

Les effectifs des élèves dans l'enseignement secondaire qualifiant ont également augmenté à un rythme important. En effet, l'effectif des élèves est passé de près de 472 mille à plus de 681 mille durant la même période, soit un accroissement annuel moyen de 5,4% par an. Toutefois, des disparités subsistent entre milieux urbain et rural et entre genre en raison, encore du développement limité de ce cycle en milieu rural. En effet, la proportion des filles scolarisées en milieu rural est estimée à près de 38% contre environ 49% en milieu urbain avec, soit des indices de parité respectifs de 0,61 et 0,97.

Graphique 2.13

Evolution des effectifs des élèves scolarisés par cycle (privé et public) entre 2000 et 2007



Source : SEES/DSSP

2.14. Taux net d'admission au primaire par milieu et genre

L'évolution du taux net d'admission au niveau de l'enseignement primaire depuis 2000 témoigne d'une accélération des inscriptions des enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire. Toutefois, ce rythme n'a pas, été régulier durant cette décennie.

Partant d'un taux d'admission de près de 65% en 2000, ce taux a atteint un maximum de 87,3% en 2003, avant d'enregistrer une tendance baissière irrégulière pour atteindre 85,7% en 2007.

Les baisses du taux net d'admission au primaire, peuvent s'expliquer en partie par l'existence d'enfants scolarisés au préscolaire ayant l'âge légal pour accéder au primaire. Et aussi, les enfants qui s'inscrivent tardivement à l'école primaire ou les enfants qui n'ont jamais été scolarisés.

Aussi, parmi les facteurs qui affectent l'amélioration de cet indicateur, on peut citer les taux élevés de non scolarisation constatés chez des catégories de la population (enfants handicapés, nomades, issus de familles défavorisées, enfants de la rue, enfants en situation difficile, enfants vivant dans des zones les plus reculées, ...). Il est vrai que la scolarisation de cette tranche de la population nécessite un effort financier et humain considérable mais les initiatives et les mesures prises ne sont pas suffisamment coordonnées pour favoriser la scolarisation de ces enfants.

Tableau 2.14 : Evolution du taux net d'admission au primaire

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
64,8	77,2	87,1	87,3	86,6	87,1	85,3	85,7

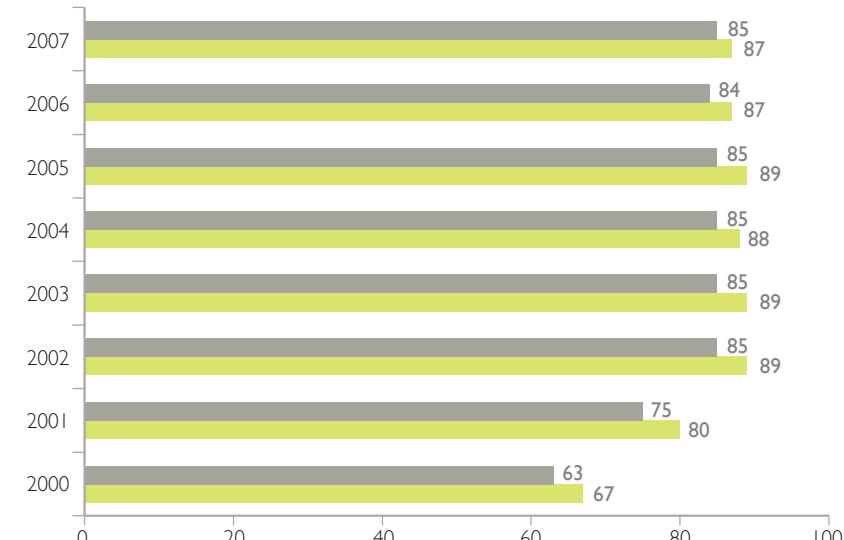
Source : SEES/DSSP

Graphique 2.14 (a)

Evolution du taux net d'admission au primaire par sexe

Garçons
Filles

Source : SEES/DSSP

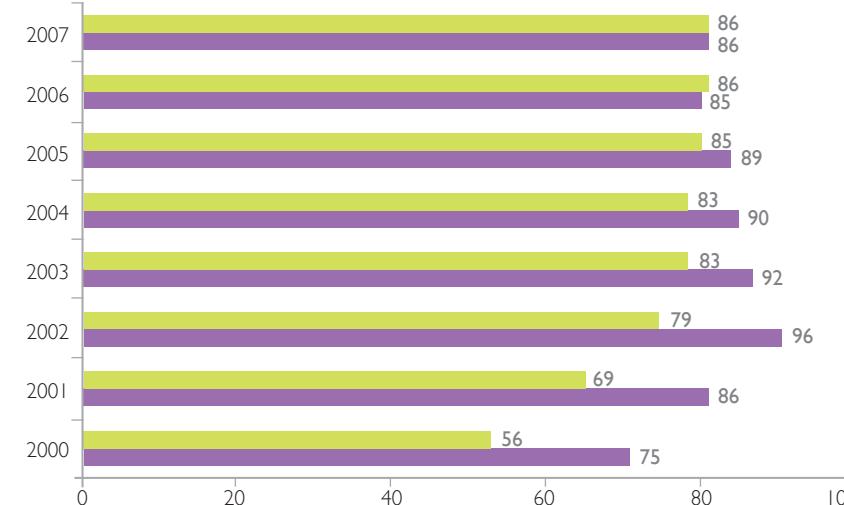


Graphique 2.14 (b)

Evolution du taux net d'admission au primaire par milieu

Urbain
Rural

Source : SEES/DSSP



2.15. Taux net et spécifique de scolarisation par genre et milieu

L'évolution des données sur l'effectif des élèves scolarisés dans l'enseignement primaire montre que la dynamique de scolarisation semble varier fortement sous l'effet de la transition démographique que connaît le pays. Bien que les efforts du Maroc en matière de scolarisation soient importants, les résultats de cet indicateur demeurent néanmoins inférieurs à ceux d'autres pays similaires. Le taux net de scolarisation au primaire est passé ainsi de 79% en 2000 à 92% en 2004 pour s'établir actuellement à environ 93%. En 2004, ces taux ont enregistrés 97,4% et 95,4% respectivement en Tunisie et en Egypte.

Des progrès remarquables ont été également réalisés en assurant un accès équitable à l'éducation. En effet, les disparités de genre et géographiques ont été réduites au fil des années. Cependant, il y a lieu de noter que les taux nets de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire ont tendance à se stabiliser après une accélération depuis la mise en oeuvre de la charte pour des raisons de régression des taux nets d'admission et des échecs scolaires. En effet, les courbes illustrant l'évolution des taux nets de scolarisation montrent qu'elles ont atteint leur niveau asymptotique et que la difficulté persiste pour scolariser les sept derniers pour cent qui concernent principalement une population d'enfants à besoins spécifiques (élèves handicapés, les élèves nomades, etc).

Tableau 2.15(a)

Evolution du taux net de scolarisation par cycle, genre et milieu (en %) entre 2000 et 2007

	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		
	Garçon	Fille															
Primaire																	
Urbain	92,3	87,1	94,8	91,2	98,0	94,7	98,3	95,7	97,1	95,3	97,1	95,1	94,8	92,9	94,9	92,9	
Rural	76,3	62,1	82,5	70,4	88,6	78,6	91,4	82,2	92,2	83,1	93,4	84,2	95,5	87,1	94,6	88,2	
Secondaire collégial																	
Urbain	49,7	44,8	52,1	46,8	51,9	48,0	51,3	48,2	52,9	51,4	56,2	55,3	60,5	60,5	65,4	65,6	
Rural	9,6	5,1	10,6	5,9	12,1	7,1	12,8	8,1	13,8	9,3	16,2	11,6	19,4	14,1	21,2	15,6	
Secondaire qualifiant																	
Urbain	21,4	20,6	23,5	22,9	24,9	24,3	25,7	25,5	27,3	27,5	27,9	28,6	28,0	29,2	29,2	31,9	
Rural	1,3	0,8	1,5	0,9	1,6	1,1	1,9	1,4	2,1	1,6	2,7	2,1	3,0	2,5	3,4	3,0	

Source : SEES/DSSP

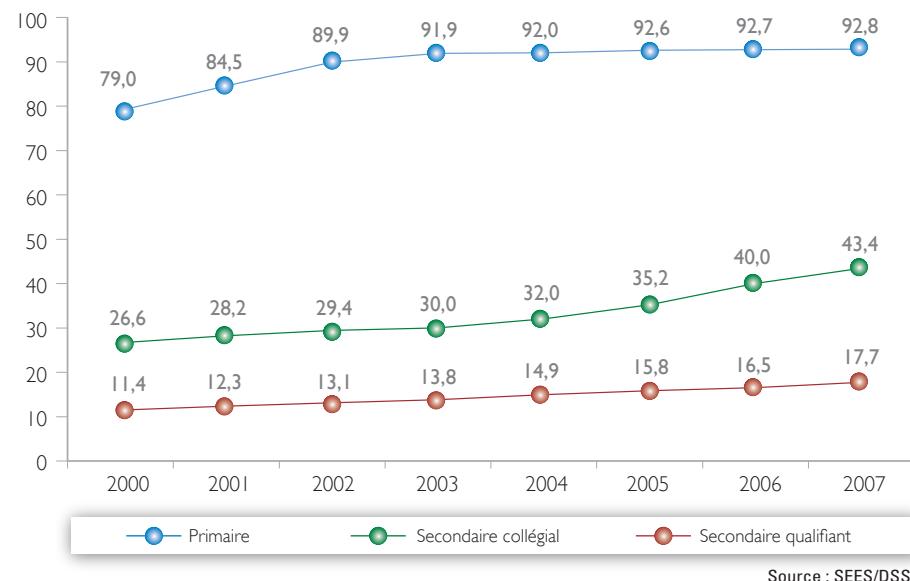
Etant donné qu'une proportion des enfants ayant l'âge de 6 à 11 ans a été inscrite avant d'atteindre l'âge légal ou est encore scolarisée au préscolaire, le taux spécifique de scolarisation des enfants appartenant à cette tranche d'âge (dans tous les cycles confondus) a atteint 93,5% en 2007 et a connu presque le même rythme dans son évolution.

Des progrès ont également été réalisés pour accroître les opportunités de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial. Le taux net de scolarisation est passé de près de 27% en 2000 à plus de 43% en 2007.

Les nets progrès réalisés ont profité surtout au milieu rural et aux filles. Toutefois, il y a lieu de noter qu'une partie non négligeable des enfants ayant l'âge légal d'être au collège (12-14 ans) est encore scolarisée soit au primaire du fait des retards scolaires et des inscriptions tardives, soit au secondaire qualifiant du fait des inscriptions précoces. Cette situation se traduit par le fait que la population des enfants en âge d'être au collège, est scolarisée à hauteur de 75% dans l'ensemble (taux spécifique) et que 43% parmi eux sont inscrits au collège (taux net) et près de 32% le sont au primaire ou au qualifiant, alors que 25% sont soit déscolarisés ou non scolarisés ou suivent une formation professionnelle. De ce fait, on peut dire que sur 9 enfants âgés de 12 à 14 ans, près de 4 sont scolarisés au collégial, moins de 3 le sont dans un autre cycle et plus de 2 ne sont pas scolarisés (ayant quitté l'école ou n'ont jamais été scolarisés) au titre de l'année scolaire 2006-2007.

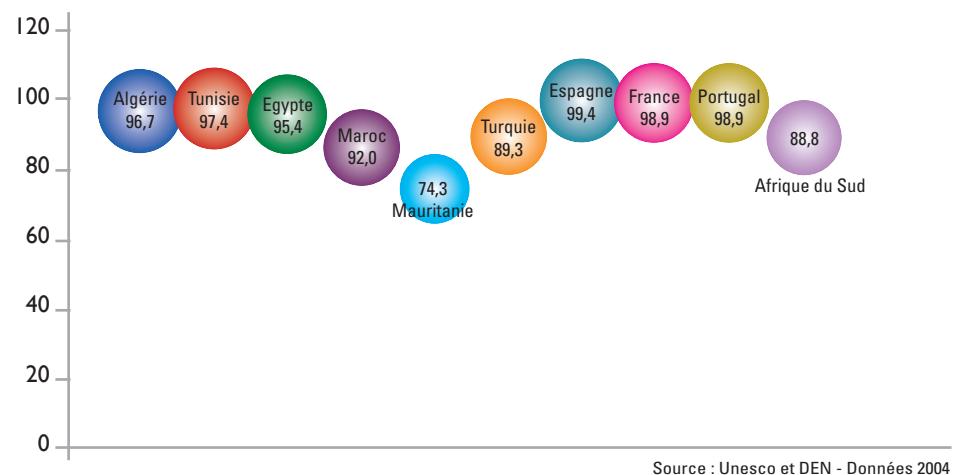
Au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant, la situation est moins avantageuse. Le taux net de scolarisation est de près de 18% alors que le taux spécifique pour la tranche d'âge 15 à 17 ans est de 48% en 2007. Les disparités genre et milieux sont plus accentuées à ce niveau.

Graphique 2.15 (a) : Evolution du taux net de scolarisation par cycle entre 2000 et 2007



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.15 (b) : Taux net de scolarisation au primaire en comparaison avec d'autres pays



Source : Unesco et DEN - Données 2004

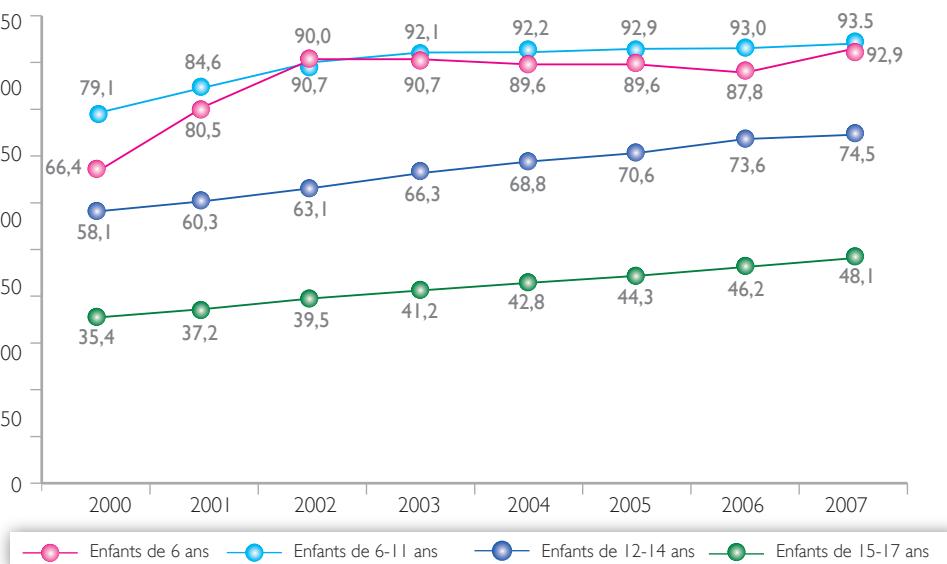
Tableau 2.15(b) : Evolution des taux spécifiques de scolarisation par tranche d'âge (en %) entre 2000 et 2007

	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007	
	Garçon	Fille														
6 ans																
Urbain	76,9	75,0	90,7	88,7	100,0	100,0	97,4	95,9	94,1	94,2	93,0	91,5	89,1	87,5	93,4	92,6
Rural	61,5	54,3	75,5	68,0	84,6	79,2	88,1	82,1	88,0	82,3	89,5	84,2	89,9	84,5	90,4	88,2
6-11 ans																
Urbain	92,5	87,4	95,0	91,4	98,3	95,0	98,6	96,1	97,5	95,6	97,6	95,7	95,3	93,5	96,3	94,2
Rural	76,3	62,1	82,5	70,4	88,7	78,7	91,4	82,2	92,3	83,1	93,4	84,3	95,6	87,2	96,3	88,7
12-14 ans																
Urbain	90,4	76,2	92,1	77,7	91,7	78,9	91,6	79,5	92,8	81,9	94,2	83,9	95,9	86,2	97,6	88,2
Rural	44,7	24,2	46,2	27,9	50,3	32,9	55,0	39,0	57,5	41,9	59,8	42,5	63,4	43,4	63,3	43,5
15-17 ans																
Urbain	66,8	53,6	70,3	56,3	73,6	59,1	74,6	60,8	75,5	62,7	75,7	63,5	76,0	64,1	77,5	66,2
Rural	14,0	5,21	4,7	6,1	16,5	7,3	18,8	9,0	20,3	10,2	22,2	11,7	24,6	13,2	26,5	14,4

Source : SEES/DSSP

Graphique 2.15(c)

Evolution des taux spécifiques de scolarisation par tranche d'âge (%) entre 2000 et 2007



Source : SEES/DSSP

2.16. Taux moyen de redoublement et d'abandon par cycle

Au niveau de l'enseignement primaire, le taux moyen de redoublement a fluctué entre 12,7% et 13,8% au cours des six dernières années (2000-2006), il a demeuré particulièrement important au niveau de la 1^{ère} année (environ 17% en 2006). Les garçons ont plus de risques de redoubler que les filles et les disparités entre le milieu urbain et rural sont également très importantes dans tous les cycles.

Au cours de la même période, les abandonnements dans l'enseignement primaire sont demeurés relativement élevés, à 5,7% en moyenne en 2006 contre 5,2% en 2000 et semblent augmenter aux niveaux supérieurs (11% pour la 6^{ème} année en 2005). Par ailleurs, il y a lieu de noter que les filles abandonnent plus que les garçons à ce niveau d'enseignement.

Dans l'enseignement secondaire, les taux de redoublement et d'abandon sont encore plus prononcés. Les taux de redoublement dans les deux cycles de l'enseignement secondaire sont demeurés élevés, respectivement de 18% et 17,3% en moyenne au cours de la période 2000-2006.

Ces taux sont particulièrement élevés au niveau de la 3^{ème} année du collégial et de la 2^{ème} année du baccalauréat (31,4% et 32,2% en 2006 respectivement).

De même, les taux d'abandon sont également élevés au niveau de la 3^{ème} année du secondaire collégial et la 2^{ème} année du baccalauréat (20,5% et 24,9% en 2006 respectivement).

En outre, d'autres déperditions restent inexpliquées, affectant la généralisation de la scolarisation surtout au niveau du secondaire collégial. Il s'agit du cas des

Tableau 2.16 (a) : Evolution du taux de redoublement par niveau et cycle (en %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1 ^{ère} année primaire	17,77	17,89	18,07	16,80	17,00	17,44	16,93
2 ^{ème} année primaire	15,07	15,28	15,58	15,43	14,61	14,75	14,30
3 ^{ème} année primaire	15,28	15,45	16,13	15,33	14,97	14,64	14,21
4 ^{ème} année primaire	12,20	12,33	12,90	12,47	11,89	11,97	11,76
5 ^{ème} année primaire	10,49	10,56	11,08	10,34	9,87	9,13	9,20
6 ^{ème} année primaire	7,26	7,95	9,83	9,93	9,47	9,55	8,57
1 ^{ère} année secondaire collégial	12,20	12,70	12,60	11,00	10,10	9,80	9,09
2 ^{ème} année secondaire collégial	11,20	11,80	12,20	11,00	10,20	9,50	9,43
3 ^{ème} année secondaire collégial	33,50	34,40	33,00	32,80	31,80	31,20	31,37
Tronc commun	21,47	14,01	12,41	13,88	12,89	11,18	6,11
1 ^{ère} année du baccalauréat	16,88	16,52	7,19	9,20	9,74	8,80	10,93
2 ^{ème} année du baccalauréat	17,29	19,21	19,14	36,80	34,56	33,37	32,20

Source : SEES/DSSP



Source : SEES/DSSP

élèves qui quittent le système sans qu'ils en soient « pédagogiquement » exclus. En 2007, près de 76 300 (dont 38 038 filles, soit 50%), autorisés à poursuivre leurs études primaires ne rejoignent pas l'école au début de l'année. Ce chiffre représente 2% de l'effectif des 3,6 millions d'élèves inscrits au primaire public. Ce phénomène s'accentue au collégial, avec 103 170 élèves (dont 54 613 filles, soit 53% et 40 815 en milieu rural, soit 40%) autorisés à poursuivre leur cursus dans le collège, mais qui quittent le système. Ce chiffre représente 7,7% de l'ensemble des 1,4 millions d'élèves inscrits au collégial public. Ce phénomène est observé également au niveau du secondaire qualifiant.

Selon les informations disponibles, remontant à 2004, les taux de redoublement et d'abandon affichés par le Maroc sont supérieurs à ceux enregistrés par des pays voisins ou à développement similaire, mais avoisinent les taux de redoublement constatés au primaire dans des pays comme le Sénégal (12,9%) ou l'Algérie (11,8%). Au niveau du secondaire, les taux de redoublement affichés par le Maroc dépassent ceux observés dans des pays comme la Tunisie, qui affiche un taux moyen de 14,6%.

Graphique 2.16 (b)

Evolution du taux moyen de redoublement par genre (en %) entre 2004 et 2006

Garçons
Filles

Source : SEES/DSSP

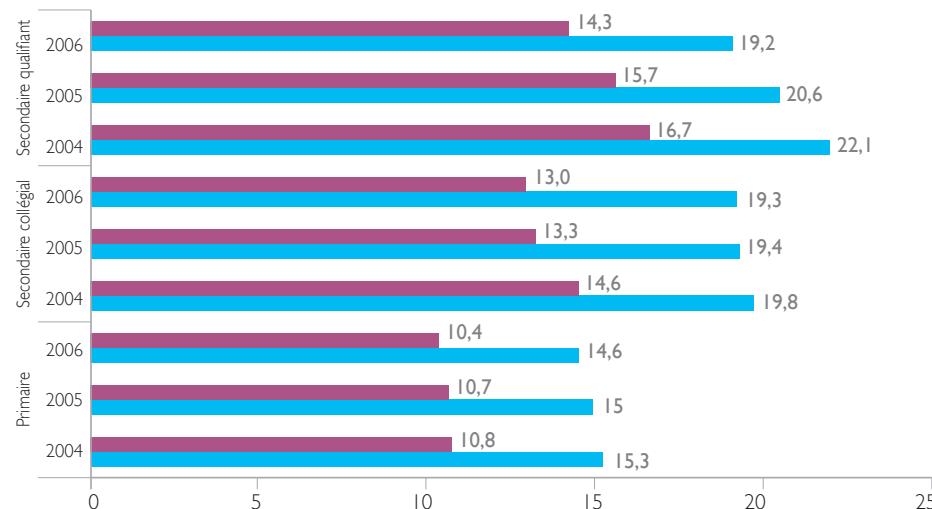
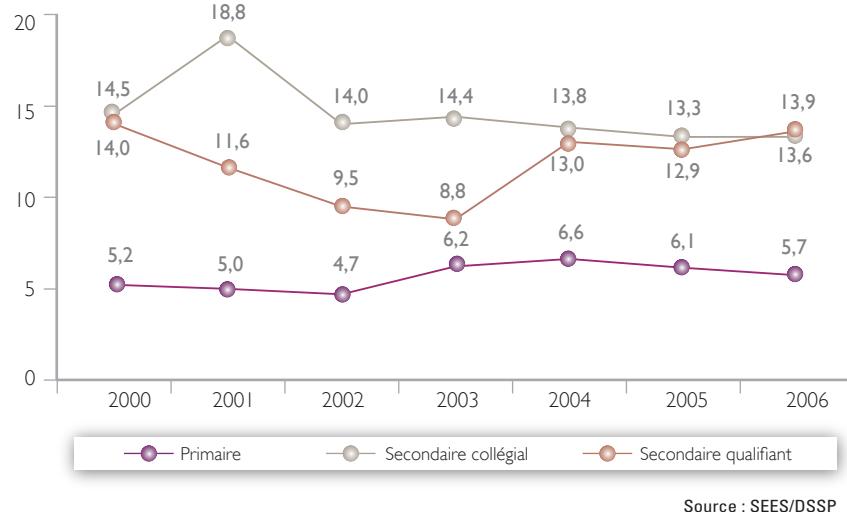


Tableau 2.16 (b) : Evolution du taux d'abandon par niveau et cycle entre 2000 et 2006 (en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1 ^{ère} année primaire	5,69	4,69	6,48	7,90	6,56	5,52	5,03
2 ^{ème} année primaire	2,98	2,36	2,88	3,70	3,57	2,72	2,54
3 ^{ème} année primaire	3,51	3,59	3,55	5,00	5,36	4,38	3,96
4 ^{ème} année primaire	4,90	4,12	4,50	5,54	6,34	6,07	5,35
5 ^{ème} année primaire	7,07	6,14	6,09	7,06	8,15	7,84	7,47
6 ^{ème} année primaire	8,67	8,17	8,49	9,36	10,88	11,29	10,35
1 ^{ère} année secondaire collégial	12,10	11,30	12,40	12,60	11,30	10,40	11,08
2 ^{ème} année secondaire collégial	9,90	8,70	10,40	10,90	10,20	8,70	9,22
3 ^{ème} année secondaire collégial	19,70	18,10	19,10	20,10	19,80	20,80	20,48
Tronc commun	12,80	7,72	7,36	7,30	7,98	7,80	7,72
1 ^{ère} année du baccalauréat	10,86	10,81	6,39	5,70	7,00	6,43	7,95
2 ^{ème} année du baccalauréat	21,19	16,65	16,72	12,93	23,06	23,50	24,87

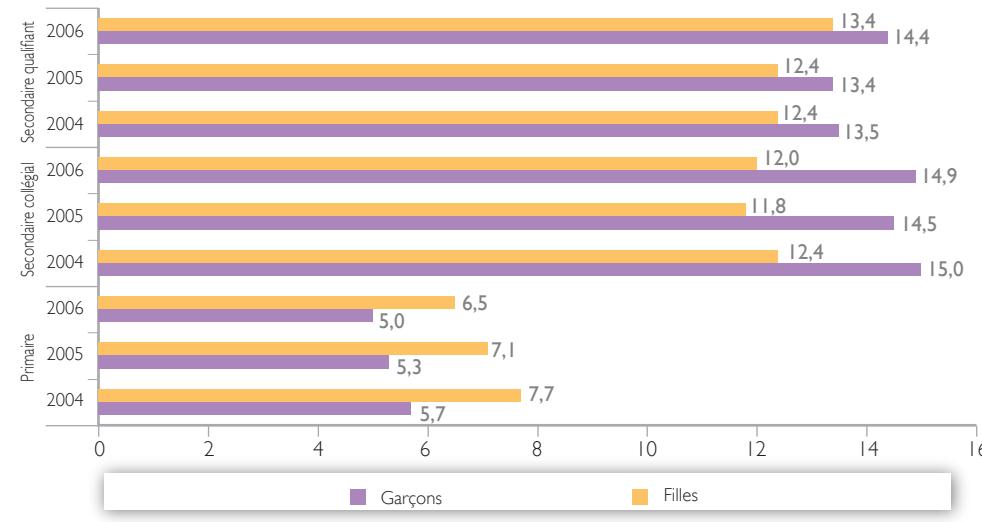
Source : SEES/DSSP

Graphique 2.16 (c)
Evolution du taux moyen d'abandon par cycle (en %) entre 2000 et 2006



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.16 (d)
Evolution du taux moyen d'abandon par genre (en %) entre 2004 et 2006



Source : SEES/DSSP

2.17 Taux de redoublement dans l'enseignement primaire par niveau et région

En 2006, le taux de redoublement par niveau et par région au niveau de l'enseignement primaire, est une fonction décroissante du niveau d'étude à l'exception des régions du sud (Oued Eddahab Lagouira et Lâyoune Boujdour Sakia El Hamra).

Globalement, la situation est restée presque identique par rapport à l'année précédente au niveau des cinq premiers niveaux. Toutefois, certaines régions ont enregistré une réduction significative des taux de redoublement aux quatre premiers niveaux, comme les régions de Tanger Tetouan, ou encore Oued Eddahab Lagouira aux niveaux 4 et 5. D'autres régions, comme Fès Boulemane, ont vu leur taux de redoublement augmenter au niveau de la cinquième année du primaire.

La situation est plutôt positive, par région, au niveau de la sixième année de l'enseignement primaire. Le taux de redoublement, dans ce niveau sauf dans le cas de trois régions, se sont réduits. Il s'agit notamment de Rabat Salé Zemmour Zaër, Tadla Azilal et Chaouia Ouardigha.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que des disparités entre genre et milieu persistent toujours, en faveur des filles. Ces disparités sont plus prononcées aux niveaux supérieurs. De plus, elles sont plus accentuées entre régions au niveau de la sixième année.

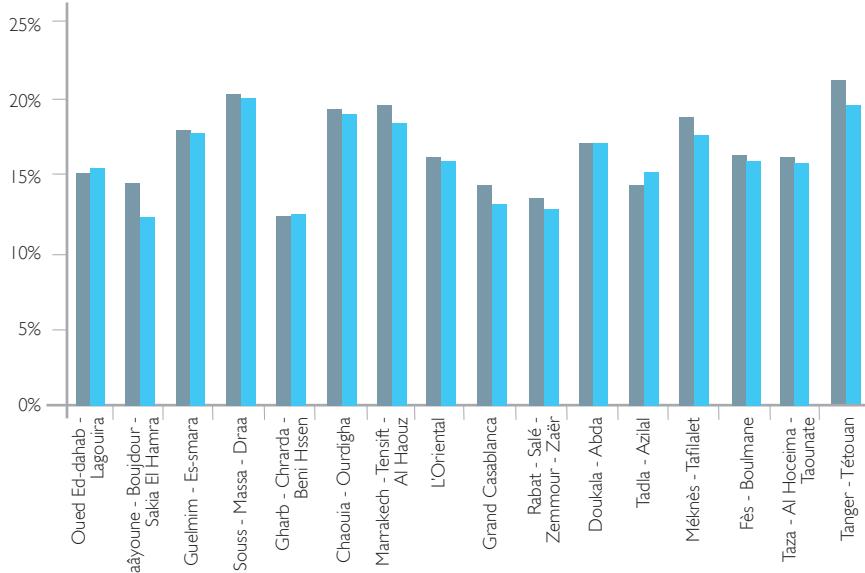
Toutefois, des précautions doivent être prises en considération quant à l'interprétation des taux de redoublement par niveau et par région en raison de la mobilité des élèves entre les régions, et les changements de périmètre engendrés par les découpages administratifs successifs.

Graphique 2.17(a)

Taux de redoublement en 1^{ère} année du primaire (en %)

2004-2005
2005-2006

Source : SEES/DSSP

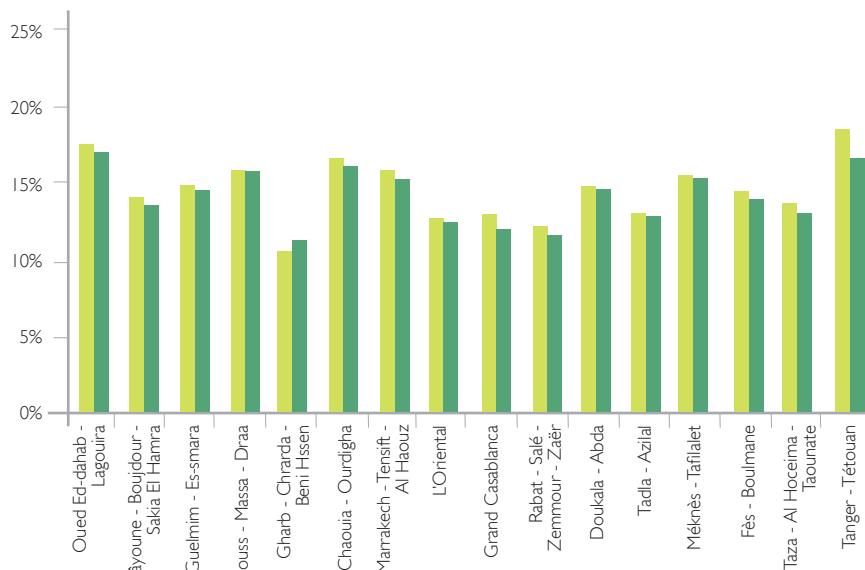


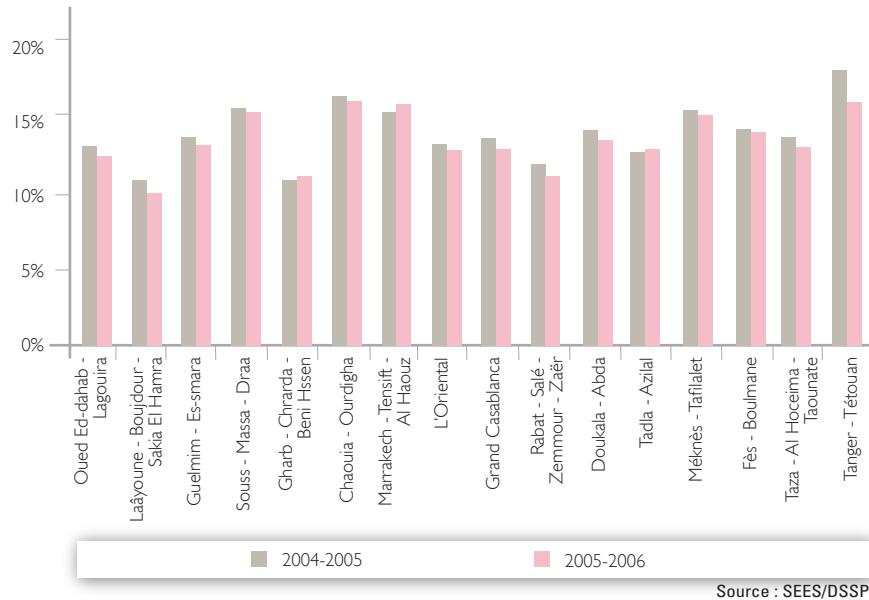
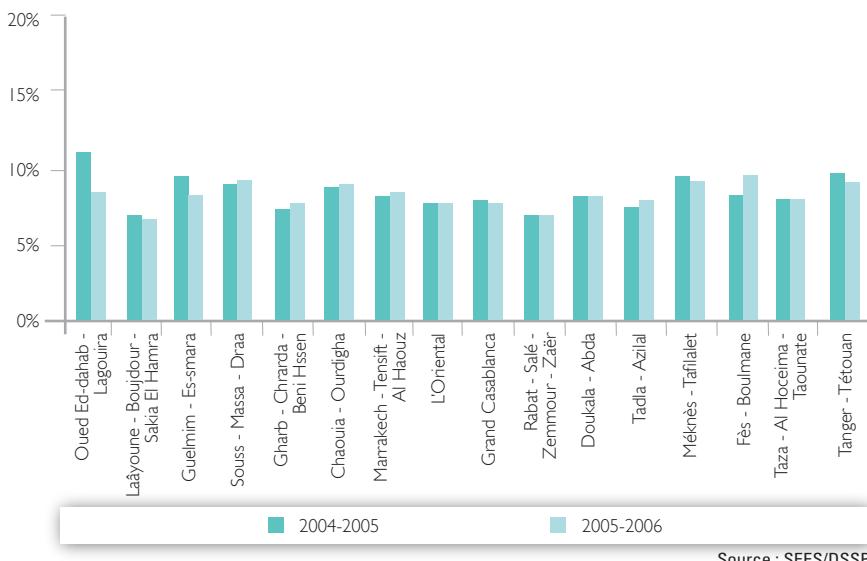
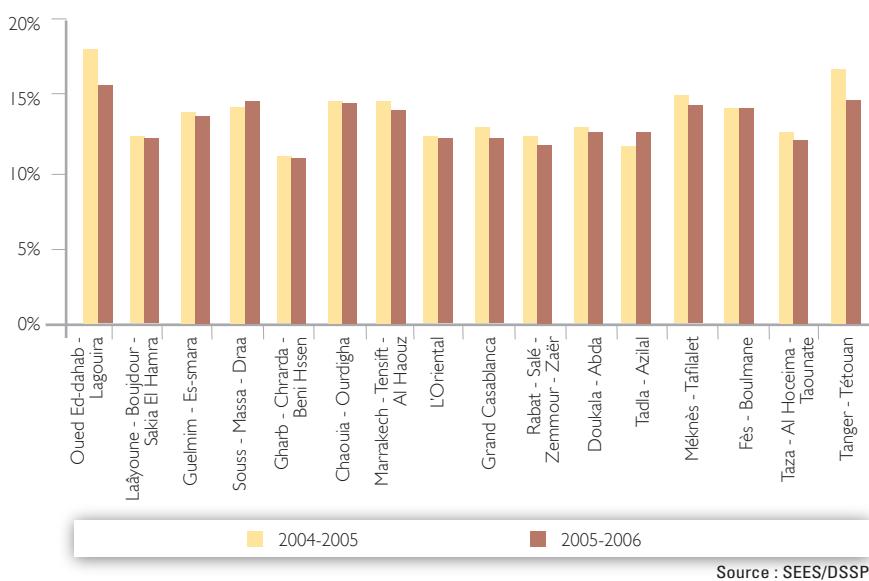
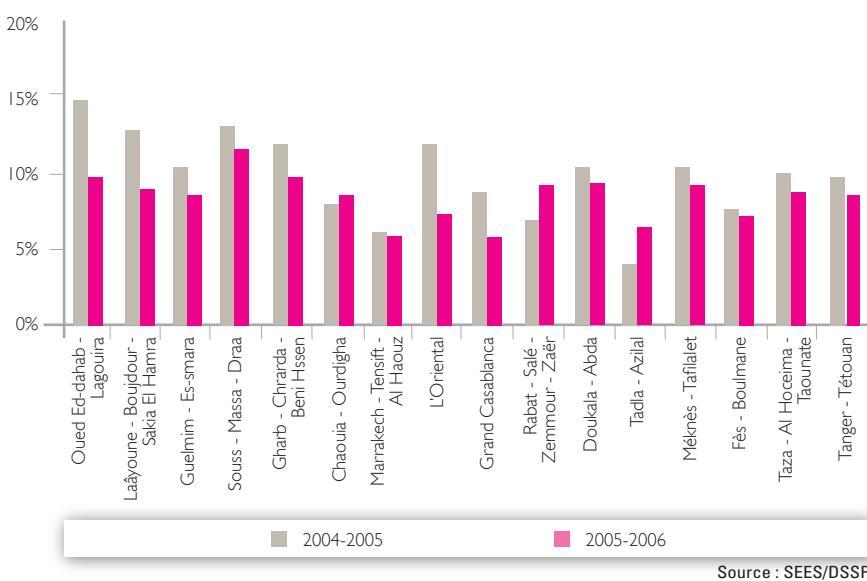
Graphique 2.17(b)

Taux de redoublement en 2^{ème} année du primaire en (%)

2004-2005
2005-2006

Source : SEES/DSSP



Graphique 2.17 (c) : Taux de redoublement en 3^{ème} année du primaire (en %)Graphique 2.17 (e) : Taux de redoublement en 5^{ème} année du primaire (en %)Graphique 2.17 (d) : Taux de redoublement en 4^{ème} année du primaire (en %)Graphique 2.17(f) : Taux de redoublement en 6^{ème} année du primaire (en %)

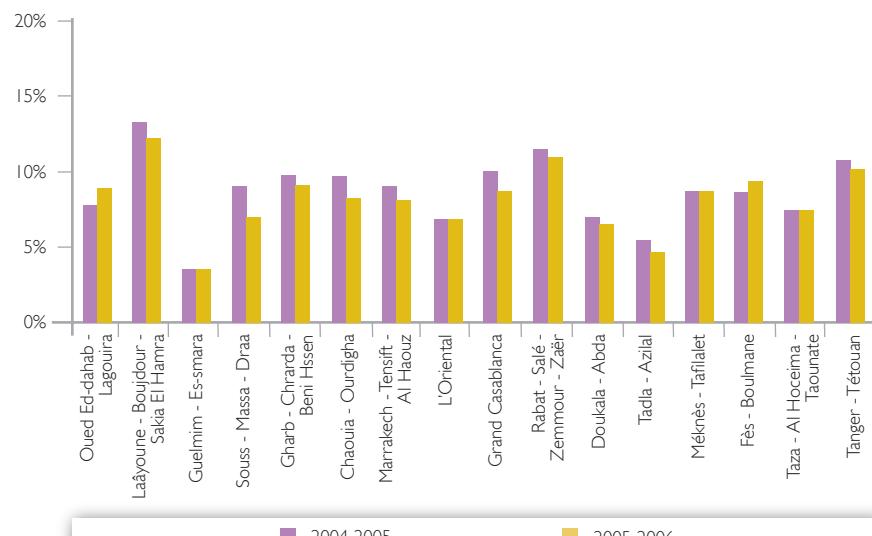
2.18. Taux de redoublement dans l'enseignement secondaire collégial par niveau et région

Les taux de redoublement au niveau des deux premières années du secondaire collégial évoluent et fluctuent dans le même voisinage comme le montrent les graphiques ci-contre. En revanche, les taux sont plus élevés au niveau de la troisième année. Au niveau de la première année, les taux de redoublement se sont réduits ou sont restés constants, entre 2004-2005 et 2005-2006, à l'exception de deux régions : Oued Eddahab Lagouira et Fès Boulemane qui ont connus une augmentation de ce taux.

Globalement, les taux de redoublement ont légèrement baissé dans les deux premières années du collégial ces deux dernières années. En revanche, ils ne se sont pas améliorés au niveau de la troisième année du collégial (année de l'examen de certification). L'ampleur de ce phénomène est presque identique dans toutes les régions et chez les deux sexes avec une légère différence entre milieux.

Comme pour l'enseignement primaire, des précautions doivent être prises, également, quant à l'interprétation des taux de redoublement par niveau et par région en raison de la mobilité des élèves entre les régions.

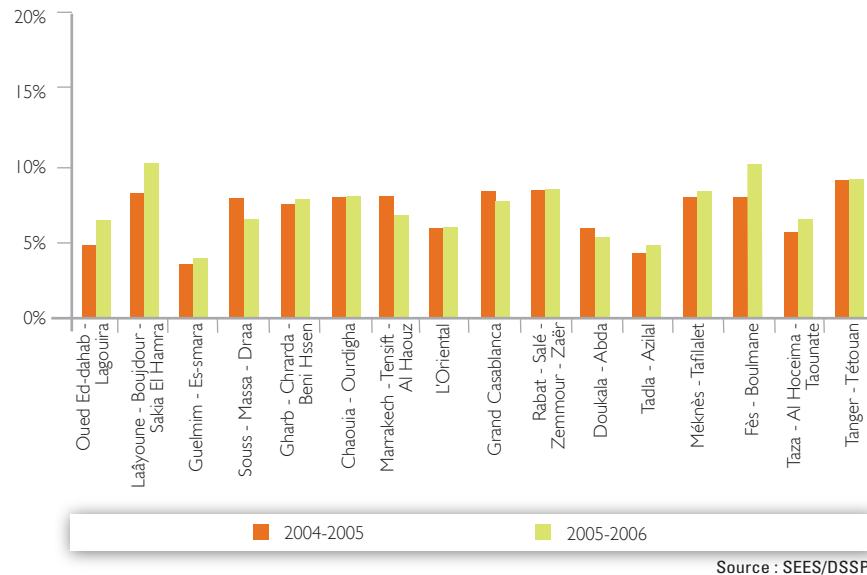
Graphique 2.18 (a) : Taux de redoublement en 1^{ère} année du collégial (en %)



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.18 (b)

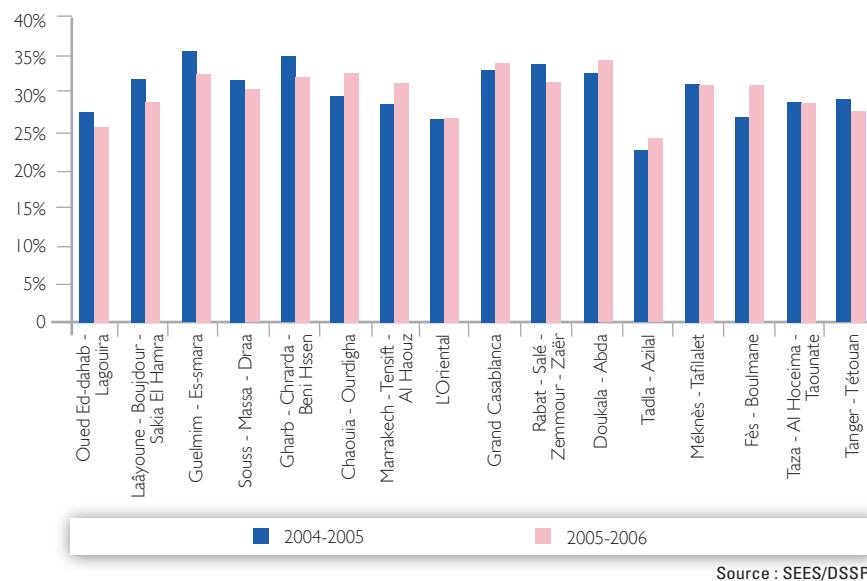
Taux de redoublement en 2^{ème} année du secondaire collégial (en %)



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.18 (c)

Taux de redoublement en 3^{ème} année du secondaire collégial (en %)



Source : SEES/DSSP

2.19. Taux de redoublement dans l'enseignement secondaire qualifiant par niveau et région

Les taux de redoublement par région et par niveau de l'enseignement secondaire qualifiant sont plus élevés que ceux constatés aux cycles de l'enseignement primaire et secondaire collégial.

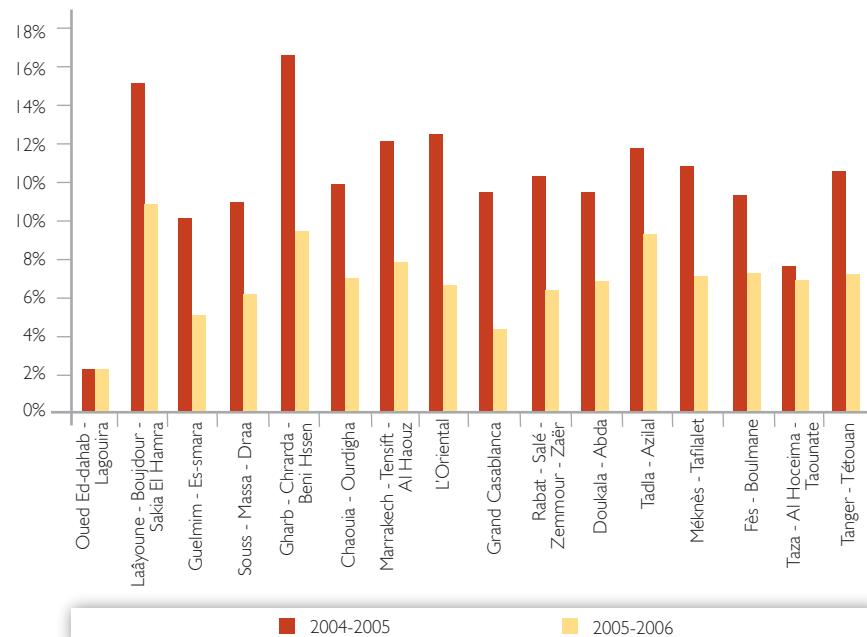
Au niveau du tronc commun, les taux de redoublement se sont pratiquement améliorés dans toutes les régions, entre 2004-2005 et 2005-2006. Certaines régions ont d'ailleurs enregistrés des performances exceptionnelles comme l'illustre le graphique ci-contre.

Globalement, les taux de redoublement sont restés constants au niveau de la première année du baccalauréat durant la même période.

Par contre, les taux de redoublement ne se sont pas améliorés au niveau de la deuxième année du baccalauréat (année terminale). L'ampleur du phénomène des redoublements à la fin du secondaire qualifiant est presque identique dans toutes les régions et chez les deux sexes avec des disparités entre milieux, plus prononcés.

Comme pour l'enseignement primaire et secondaire collégial, des précautions doivent être prises en considération, également, dans l'interprétation des taux de redoublement par niveau et par région en raison de la mobilité des élèves entre les régions.

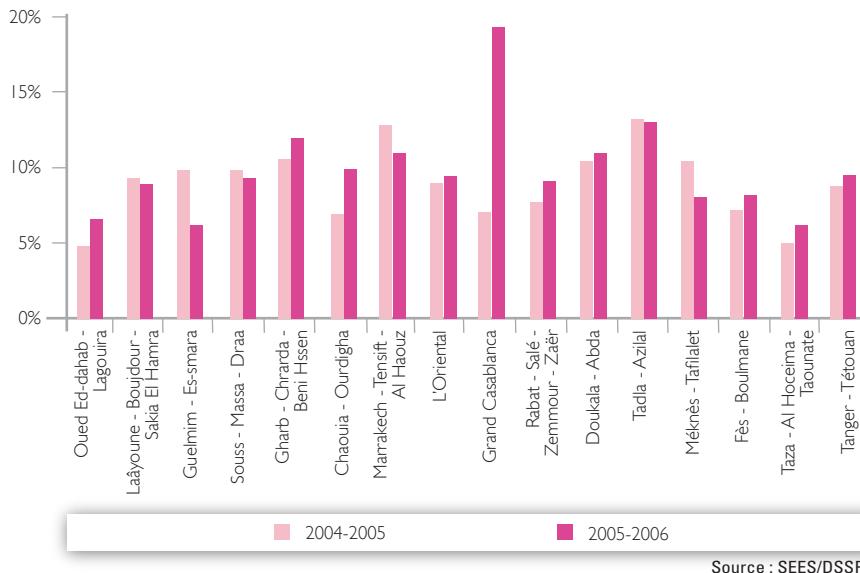
Graphique 2.19 (a) : Taux de redoublement au tronc commun (en %)



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.19 (b)

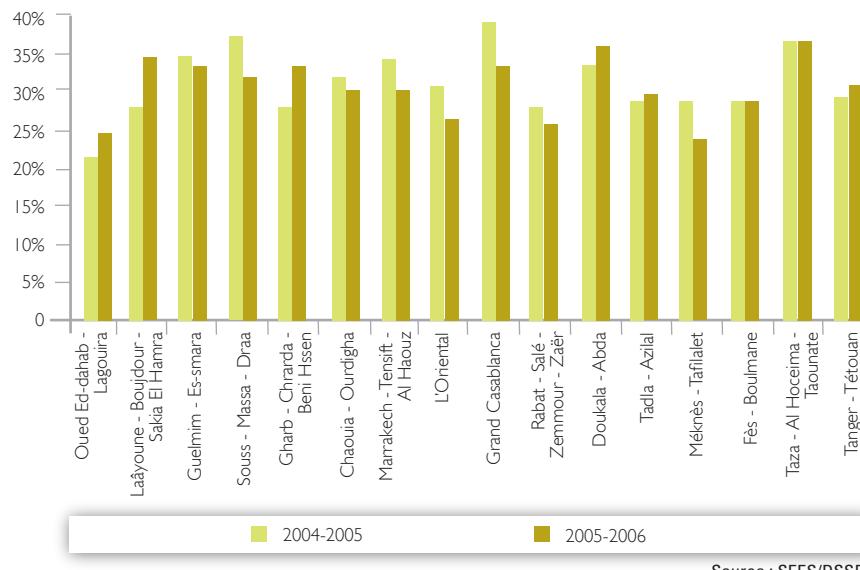
Taux de redoublement en 1^{ère} année Bac (en %)



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.19 (c)

Taux de redoublement en 2^{ème} année Bac (%)



Source : SEES/DSSP

2.20. Taux d'achèvement par cycle

Selon les estimations, à partir d'une cohorte fictive et des taux d'écoulement observés en 2006, plus des deux tiers des enfants inscrits en première année de l'enseignement primaire, soit près de 71%, terminent effectivement l'école primaire. Ces chiffres témoignent du fait que la rétention scolaire dans l'enseignement primaire s'est légèrement améliorée ces dernières années.

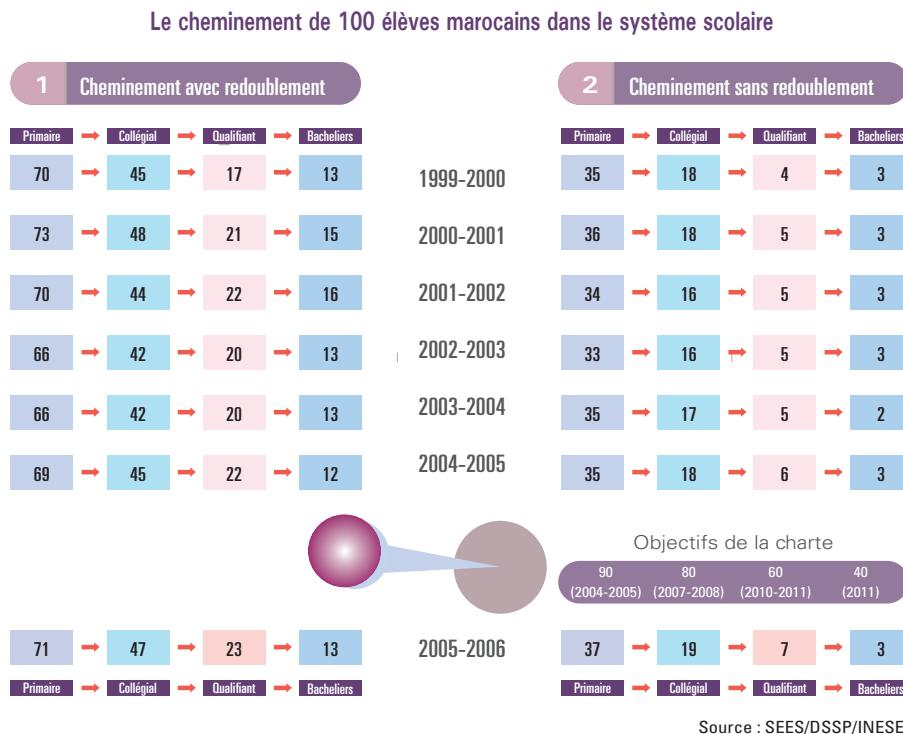
Sur la base de cette même cohorte, près de 47% des élèves arrivent à achever l'enseignement secondaire collégial enregistrant une amélioration par rapport à l'année 2000, mais avec une évolution irrégulière.

Au niveau du secondaire qualifiant, le cheminement de cette cohorte confirme le taux faible de rendement interne observé dans ce cycle, malgré une nette amélioration au fil des années. En effet, seuls 23% des élèves issus de la même cohorte fictive, avec les taux d'écoulement observés en 2006, ont achevé leur enseignement secondaire qualifiant.

Sur cette base, seuls 13% des élèves arrivent à obtenir leur diplôme de baccalauréat, taux qui n'a pas évolué depuis 2000.

La situation est d'autant plus inquiétante, en essayant d'évaluer l'effet du redoublement. En effet, selon les mêmes taux d'écoulement observés en 2006, près de 37% des élèves terminent le primaire sans redoublement, environ 19% achèvent le collégial et à peu près 7% arrivent en fin du secondaire qualifiant et 3% seulement obtiennent leur baccalauréat sans redoublement, ces taux restés sans amélioration depuis 2000.

Graphique 2.20 : Cheminement de 100 élèves marocains dans le système scolaire



Source : SEES/DSSP/INESEF

2.21. Taux de transition du primaire au collégial et du collégial au qualifiant

En 2006, le taux de transition de l'enseignement primaire au secondaire collégial, calculé en rapportant les nouveaux inscrits en 1ère année du collégial l'année t au nombre des élèves de la dernière année du primaire l'année t-1, est estimé à près de 81%.

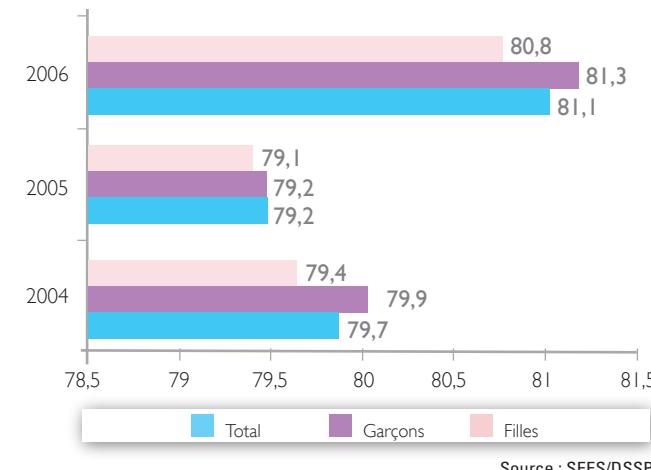
Ce taux n'a pas réellement connu d'amélioration notable, puisqu'il s'est situé à 79,7%, deux ans auparavant, en 2004. D'ailleurs, ce taux a même enregistré une baisse en 2005. Toutefois, on note une atténuation des iniquités genre où le taux de parité est de 0,99.

Malgré les différences qui existent dans les durées du cycle de l'enseignement primaire au niveau international, on peut dire que le Maroc affiche des performances identiques à des pays voisins comme l'Algérie (78,8%), meilleures que celles de certains pays africains comme le Sénégal (77%). Toutefois, nos résultats restent en deçà des pays arabes comme l'Egypte (86%) et la Tunisie (88%).

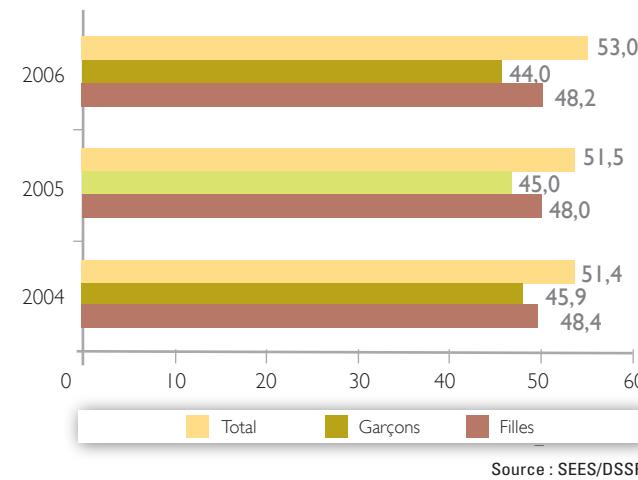
Quant au taux de transition du secondaire collégial au qualifiant, qui est différent du taux d'orientation, il s'est établi à environ 48,2% en 2006, soit une diminution par rapport au taux affiché il y a deux ans.

A ce titre, il y a lieu de souligner que les filles enregistrent des taux de transition meilleurs que les garçons. Le taux de parité est passé ainsi de 1,12 à 1,20 en faveur des filles entre 2004 et 2006.

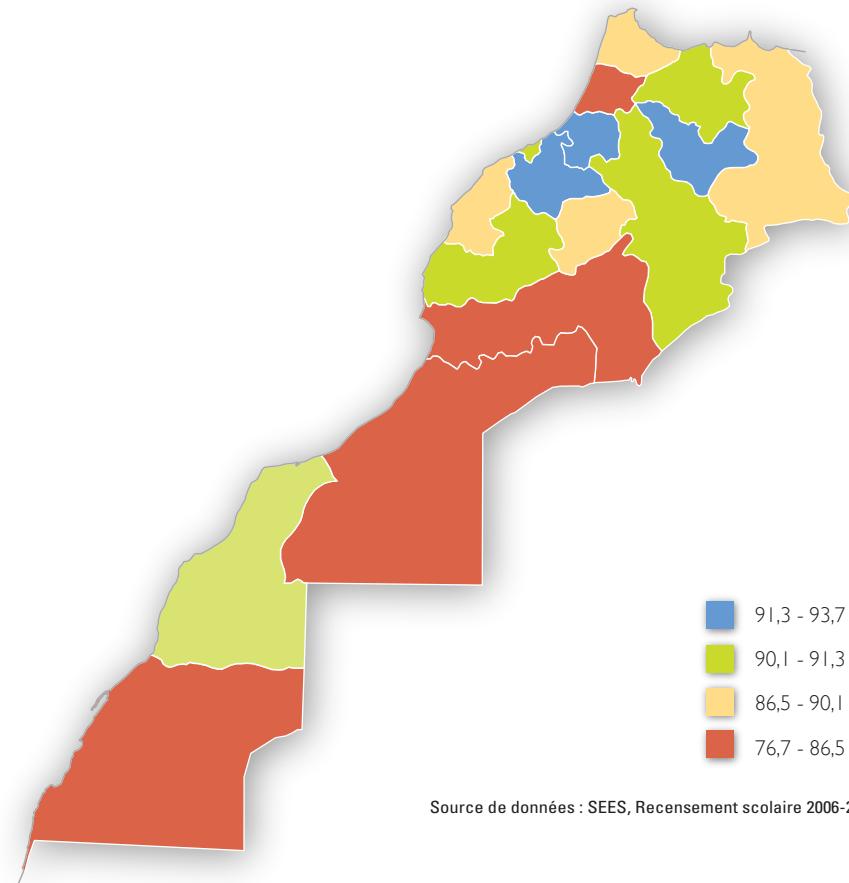
Graphique 2.21(a)
Evolution du taux de transition du primaire au collégial (en %)



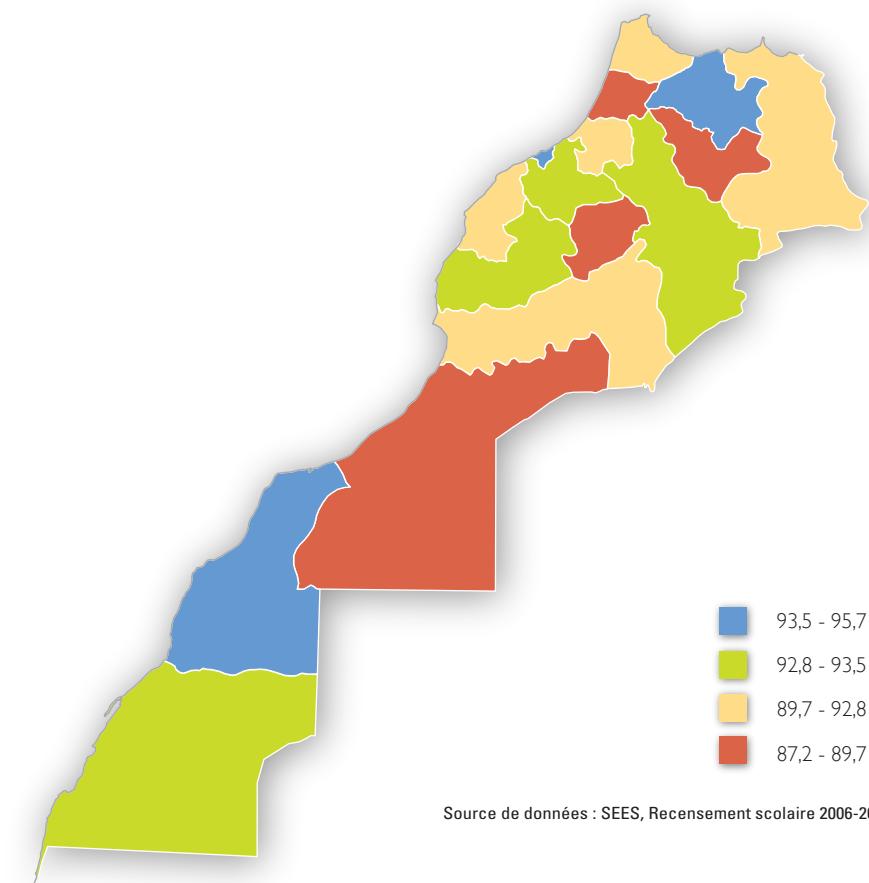
Graphique 2.21(b)
Evolution du taux de transition du collégial au qualifiant (en %)



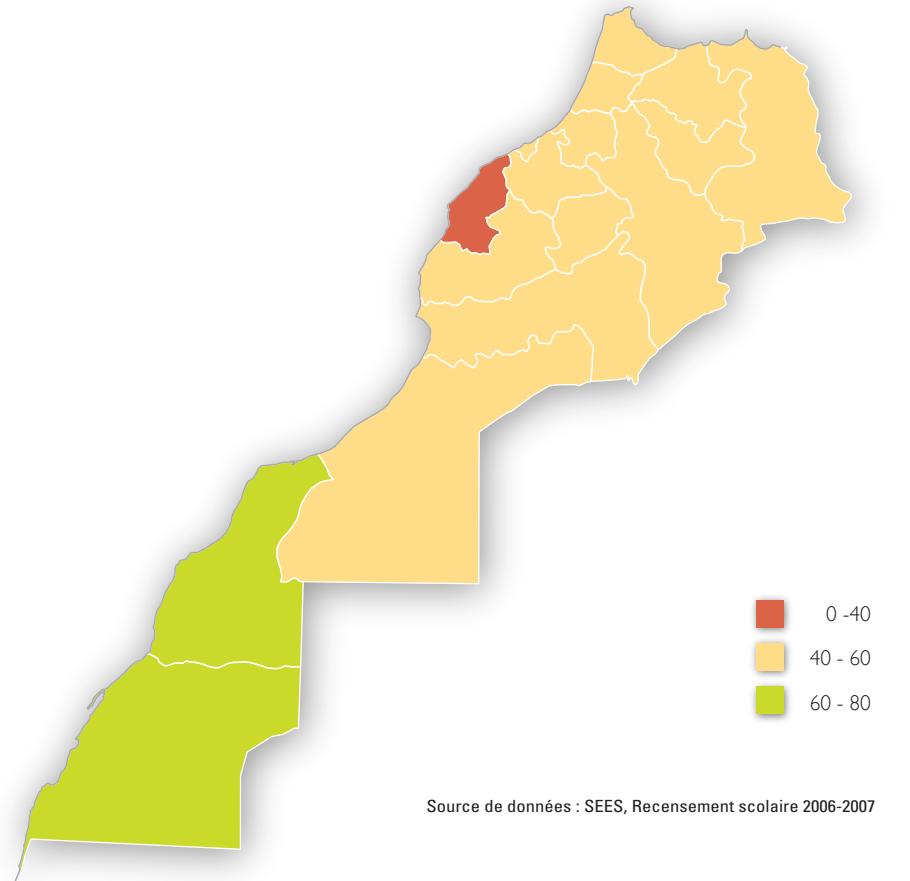
Taux de réussite en fin du primaire (ensemble) (en %) en 2007



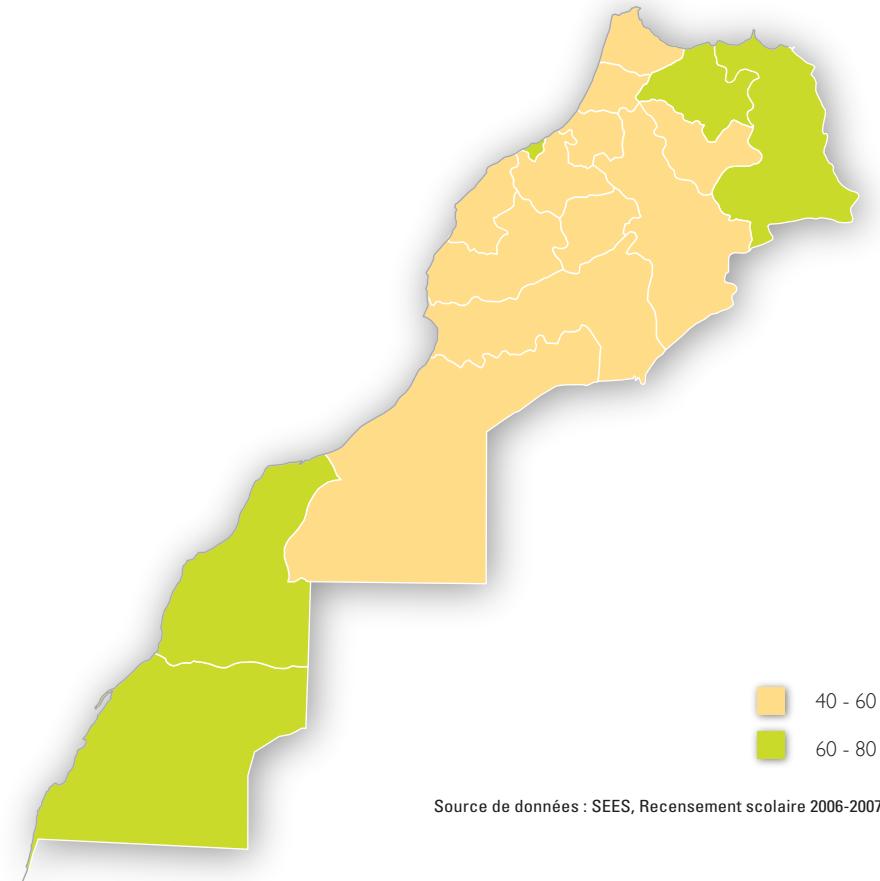
Taux de réussite en fin du primaire (filles) (en %) en 2007



Taux de réussite en fin du collégial (ensemble) (en %) en 2007



Taux de réussite en fin de secondaire collégial (filles) (en %) en 2007



2.22. Part des filières scientifiques et techniques

En 2007, la part des filières scientifiques, représentée par le poids des effectifs des élèves inscrits dans le secondaire qualifiant dans les dites filières par rapport à l'ensemble des élèves de ce cycle, est estimée à près de 48%.

L'évolution de cette part, depuis la mise en oeuvre de la charte, témoigne de l'existence d'une inertie qui empêche l'expansion et la diversification de ces filières.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que la mise en place de la nouvelle organisation pédagogique au niveau du secondaire qualifiant, qui s'achève en 2008, a eu sans doute un effet positif sur l'évolution de cette part, qui a augmenté de presque de trois points par rapport à l'année scolaire 2006. Ce résultat pourra être qualifié d'encourageant, s'il se confirme dans les prochaines années, sachant que durant la période 2000-2006, on a gagné seulement deux points.

Par ailleurs, l'évolution de la part des filières techniques est restée quasiment constante depuis le début de cette décennie.

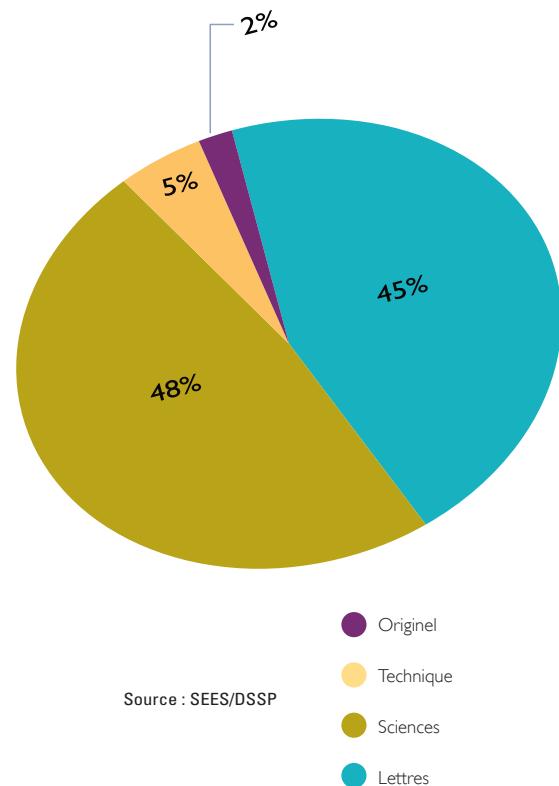
De ce fait, des efforts devront être déployés pour stimuler l'orientation vers les filières scientifiques et techniques afin d'atteindre les objectifs affichés par la charte d'une part et de satisfaire les besoins du marché de travail en terme de compétences scientifiques et techniques d'autre part. D'autant plus que l'Etat affiche des objectifs ambitieux pour former 10 000 ingénieurs et assimilés par an d'ici 2010 et 3 300 médecins par an d'ici 2020.

Tableau 2.22 : Part des filières scientifiques et techniques par région entre 2004 et 2007 (en pourcentage)

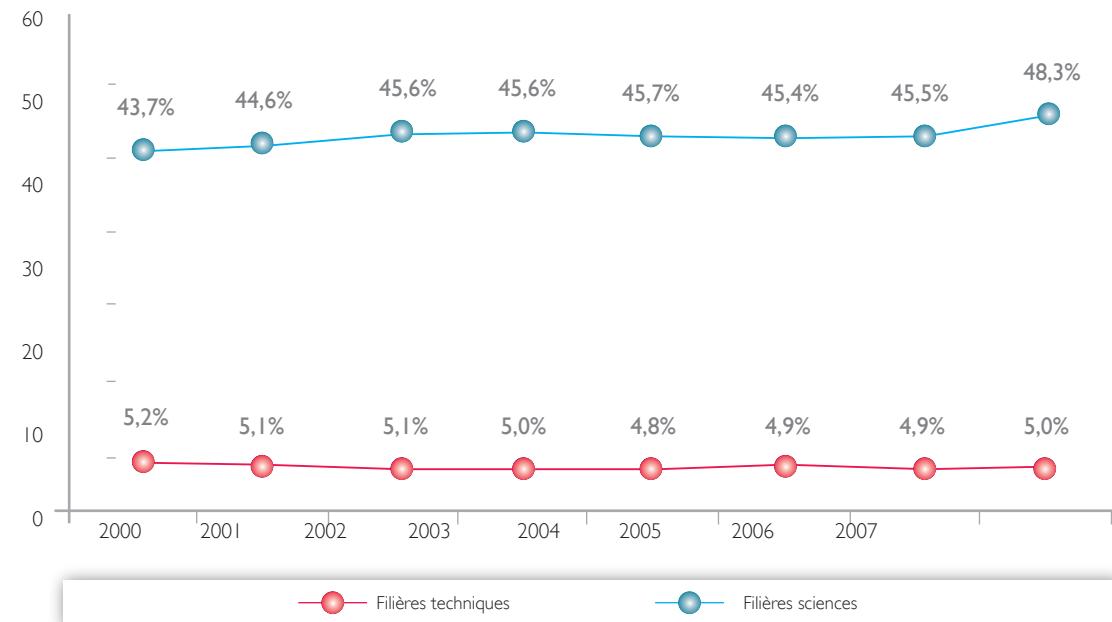
	2004		2005		2006		2007	
	Sciences	Techniques	Sciences	Techniques	Sciences	Techniques	Sciences	Techniques
Oued Ed-dahab-Lagouira	35,6%	2,1%	34,8%	3,7%	34,8%	4,4%	39,1%	3,8%
Laayoune-Boujdour-Sakia El Ham	40,8%	3,9%	41,2%	3,7%	39,8%	4,0%	39,7%	3,7%
Guelmim - Es-smara	28,1%	0,7%	25,8%	0,8%	25,0%	0,8%	26,9%	0,9%
Souss - Massa - Draa	43,9%	3,8%	42,8%	3,8%	41,3%	3,3%	43,3%	3,2%
Gharb - Chrarda - Beni Hssen	39,1%	4,5%	39,6%	4,9%	40,4%	5,3%	42,6%	5,8%
Chaouia - Ouardigha	51,9%	3,5%	52,6%	3,5%	54,2%	3,3%	57,7%	3,3%
Marrakech - Tensift - Al Haouz	46,5%	6,3%	45,5%	6,2%	45,2%	6,3%	47,6%	6,4%
L'Oriental	40,1%	3,9%	41,2%	4,1%	42,0%	4,3%	43,8%	5,0%
Grand Casablanca	53,3%	5,5%	53,7%	5,8%	54,5%	6,1%	59,0%	7,0%
Rabat - Zemmour - Zaër	46,2%	6,1%	46,0%	6,1%	46,1%	5,8%	48,7%	5,7%
Doukala - Abda	47,0%	6,7%	47,2%	6,7%	48,7%	6,7%	53,6%	6,8%
Tadla - Azilal	49,5%	2,6%	48,7%	2,5%	47,7%	2,3%	49,3%	2,8%
Meknès - Tafilalet	46,7%	5,0%	46,4%	4,9%	46,5%	4,8%	50,0%	4,4%
Fès - Boulmane	46,9%	4,3%	45,7%	4,3%	45,3%	4,4%	48,0%	4,8%
Taza - Al Hoceima - Taounate	38,0%	3,4%	36,5%	3,3%	36,3%	3,4%	37,7%	3,5%
Tanger - Tetouan	40,2%	5,8%	39,7%	5,8%	39,8%	5,7%	43,2%	5,4%
National	45,7%	4,8%	45,4%	4,9%	45,5%	4,9%	48,3%	5,0%

Source : SEES/DSSP

Graphique 2.22(a)
Répartition des étudiants par filière (2007)



Graphique 2.22 (b)
Evolution de la part des filières scientifiques et techniques (en %)



2.23. Effectifs en classes post secondaires (CPGE et BTS)

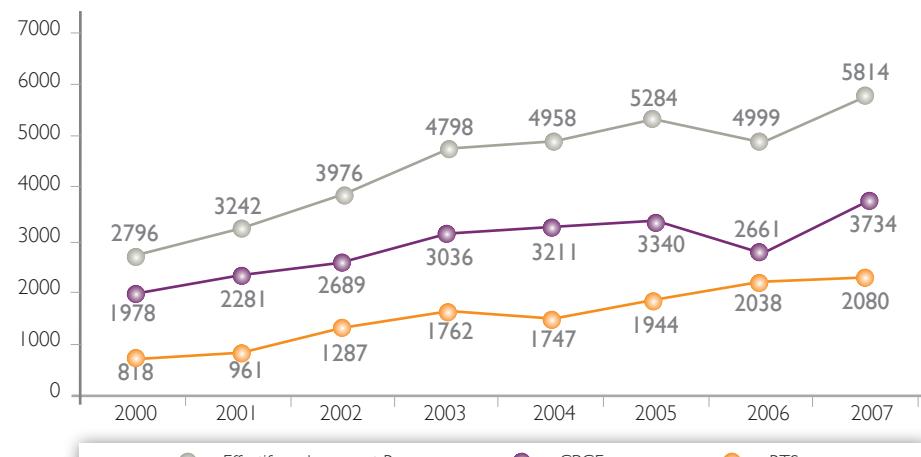
Depuis leur création, les classes post secondaires n'ont cessé de croître. En effet, l'effectif des élèves inscrits dans ces classes est passé de près de 2800 élèves en 2000 à environ 5800 élèves en 2007, soit un accroissement annuel moyen de 11%.

L'effectif des élèves scolarisés dans les classes de Brevet de Technicien Supérieur a crû à un rythme plus rapide que celui des classes préparatoires aux grandes écoles. En effet, le premier a crû à un taux annuel moyen de 14,3%, alors que le second s'est élevé de 9,5% en moyenne par an durant la même période.

Toutefois, le développement de ce cycle d'enseignement s'est poursuivi malgré l'absence d'une infrastructure qui lui est dédiée exclusivement. D'ailleurs, ces classes continuent de cohabiter avec d'autres cycles d'enseignement ou de formation des cadres pédagogiques dans des lycées ou des écoles normales supérieures.

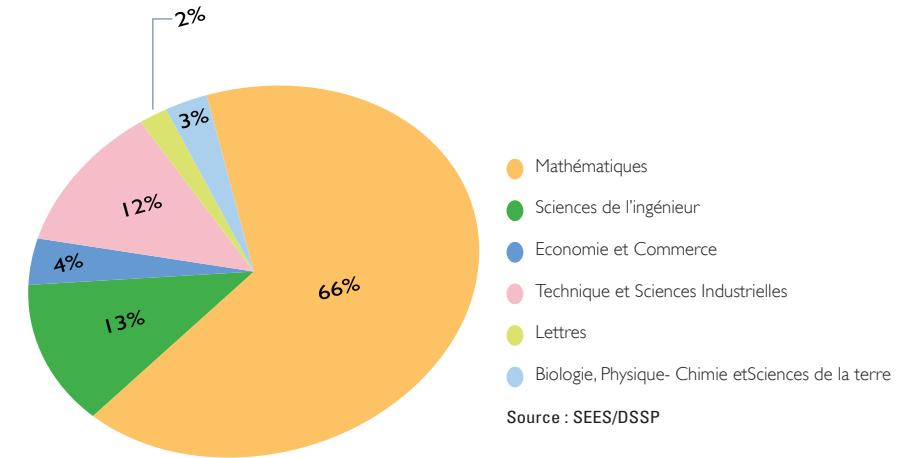
Le graphique ci-joint traduit la répartition des étudiants inscrits dans les CPGE par filière. La filière des mathématiques domine largement les autres filières. Par contre, sur 25 filières de BTS, la filière informatique attire près de 26% des étudiants, la comptabilité et la gestion regroupe 11% des étudiants, l'électromécanique en représente 8,5%.

Graphique 2.23 (a) : Evolution des effectifs en classes post secondaires (CPGE et BTS) entre 2000 et 2007



Source : SEES/DSSP

Graphique 2.23 (b)
Répartition des étudiants des CPGE par filière en 2007 (en%)



Source : SEES/DSSP

2.24. Taux de réussite au baccalauréat

En 2007, l'effectif des bacheliers a atteint près de 106 mille, contre environ 91 mille bacheliers en 2004, soit un accroissement annuel moyen de l'ordre de 5,2%.

Les bacheliers issus des filières de l'enseignement générale, littéraire et scientifique, représentent respectivement 38% et 46,5% de l'ensemble des bacheliers. Ceux de l'enseignement technique en comptent 8,1% et des sciences mathématiques 4,8%. L'évolution de ces parts n'a pas connu de changements majeurs et la structure des bacheliers reste influencée par la répartition des inscrits par branche et filière de l'enseignement secondaire qualifiant.

La part des bachelières a diminué au profit des bacheliers et l'évolution de l'indice de parité des bacheliers, durant la période considérée, témoigne d'une iniquité entre genres.

Mais cela ne veut nullement dire que les garçons réussissent mieux que les filles. En effet, les courbes illustrant l'évolution des taux de réussite au baccalauréat par genre, indiquent que les filles enregistrent des résultats meilleurs depuis l'année 2005.

L'indice de parité genre s'élève ainsi à 1,06 en 2007.

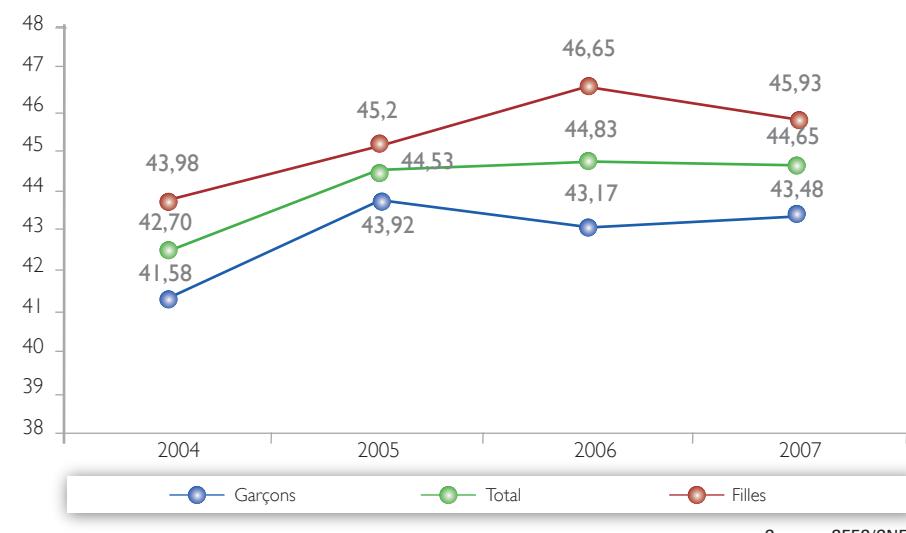
Globalement, le taux de réussite au baccalauréat est passé de 42,7% à 44,7% durant la même période. Par branche, ce taux a baissé pour les sciences expérimentales de 48,5% à 41,6% en 2006, avant de remonter en 2007 pour se situer à un taux de 47,4%. Quant aux autres branches, elles ont enregistré des performances positives, principalement celles de l'enseignement technique.

Tableau 2.24 : Evolution du taux de réussite au baccalauréat par filière et par genre entre 2004 et 2007 (en pourcentage)

	2004			2005			2006			2007		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Lettres	32,71	35,69	34,23	34,58	36,08	35,35	42,02	44,53	43,31	35,63	37,74	36,7
Sciences expérimentales	45,88	51,87	48,48	48,62	53,38	50,72	38,63	45,16	41,57	44,91	50,44	47,4
Sciences mathématiques	79,8	86,87	82,01	74,65	83,9	77,78	80,39	87,18	82,68	83,47	90,24	85,87
Enseignement originel	43,83	36,43	40,73	47,03	38,07	43,4	52,76	45,8	49,98	50,79	47,46	49,48
Techniques commerciales	54,86	63,28	59,6	61,71	68,2	65,34	61,81	67,6	65,1	66,68	73,51	70,61
Techniques industrielles	66,43	74,11	67,57	70,19	77,83	71,38	69,81	78,37	71,2	77,99	82,08	78,69
Taux total	43,98	41,58	42,7	43,92	45,2	44,53	43,17	46,65	44,83	43,48	45,93	44,65
Total admis	44035	47041	91076	51186	47534	98720	52122	51355	103477	54090	51840	105930

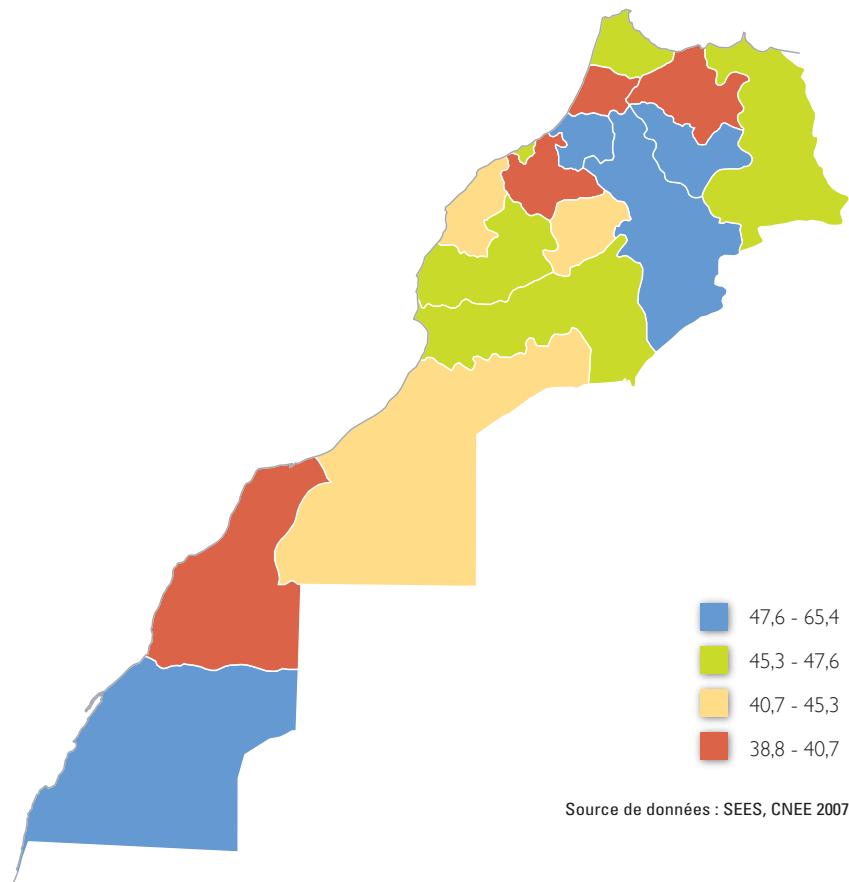
Source : SEES/CNEE

Graphique 2.24 : Evolution des effectifs en classes post secondaires (CPGE et BTS) entre 2004 et 2007 (en pourcentage)

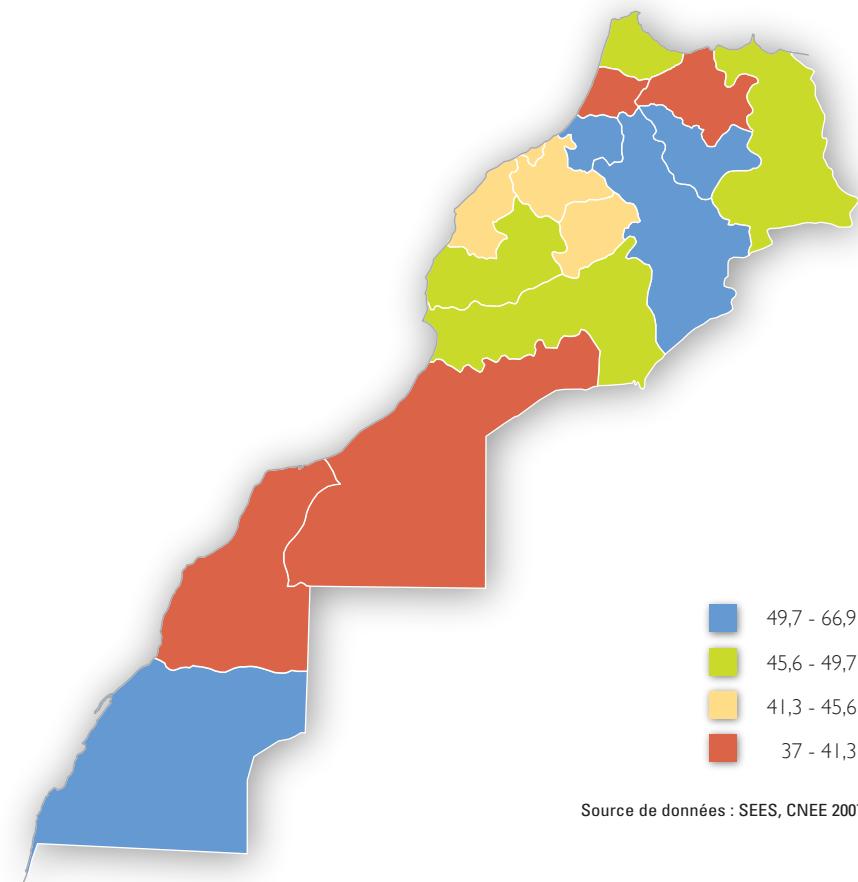


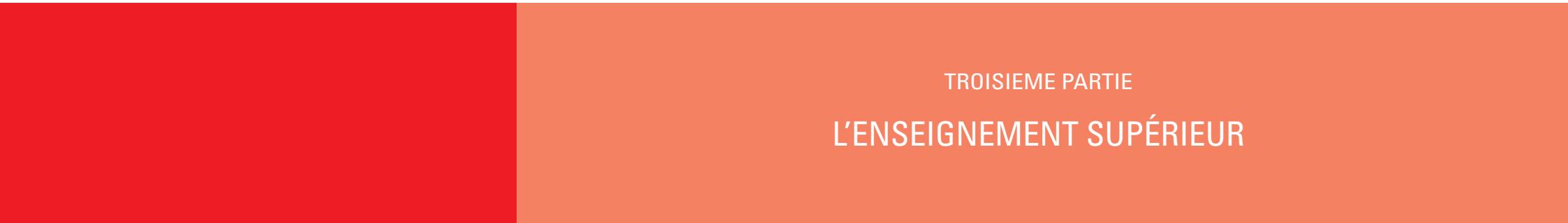
Source : SEES/CNEE

Taux de réussite au baccalauréat (ensemble) (en %) en 2007



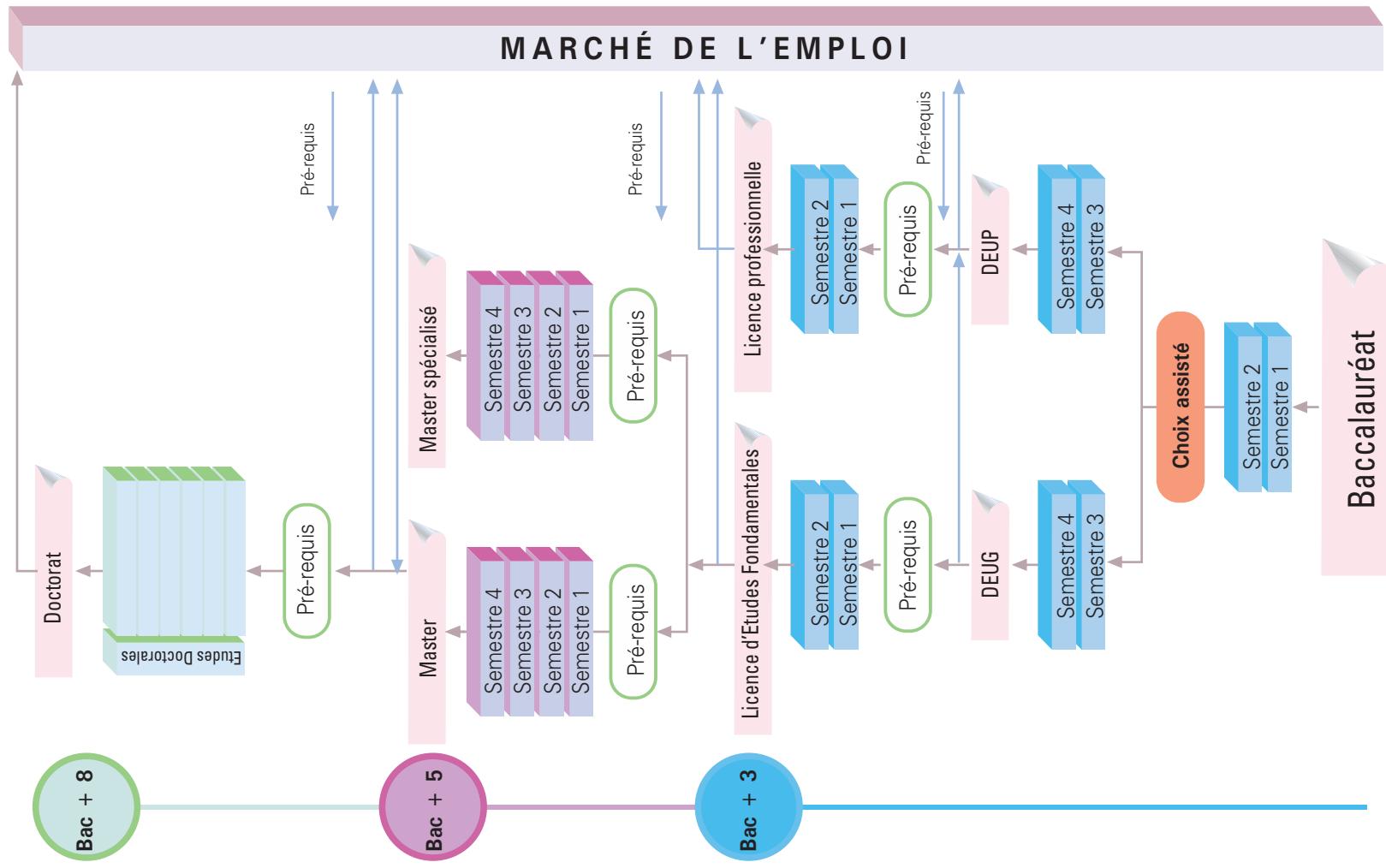
Taux de réussite au baccalauréat (filles) (en %) en 2007





TROISIÈME PARTIE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Architecture pédagogique globale basée sur le système (LMD)
(Schéma pour les filières d'un champ disciplinaire donné)



3.1. Budget global de l'enseignement supérieur en % du PIB

En 2007, le budget de l'enseignement supérieur s'établit à plus de 5,5 milliards de dirhams en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Entre 1998 et 2007, le budget total a enregistré une tendance généralement haussière suivant un taux moyen annuel de 5,8%. La variation la plus élevée a été observée en 2005 et a atteint 21% par rapport à 2004. Cette hausse est attribuée principalement aux dépenses salariales qui ont connu une augmentation de plus de 30% durant la même période.

Entre 1998 et 2007, la croissance des crédits alloués à l'enseignement supérieur n'a pas suivi celle de la richesse nationale mesurée en termes de PIB. Ainsi, le budget de l'enseignement supérieur par rapport au PIB représente environ 0,92% en diminution par rapport à 2006 et 2005. L'analyse des dépenses consacrées à l'enseignement supérieur montre que celles-ci ont évolué selon un rythme qui n'obéit pas aux prescriptions de la charte de l'éducation et de formation.

Tableau 3.1

Budget global de l'enseignement supérieur en pourcentage du PIB entre 1998 et 2007

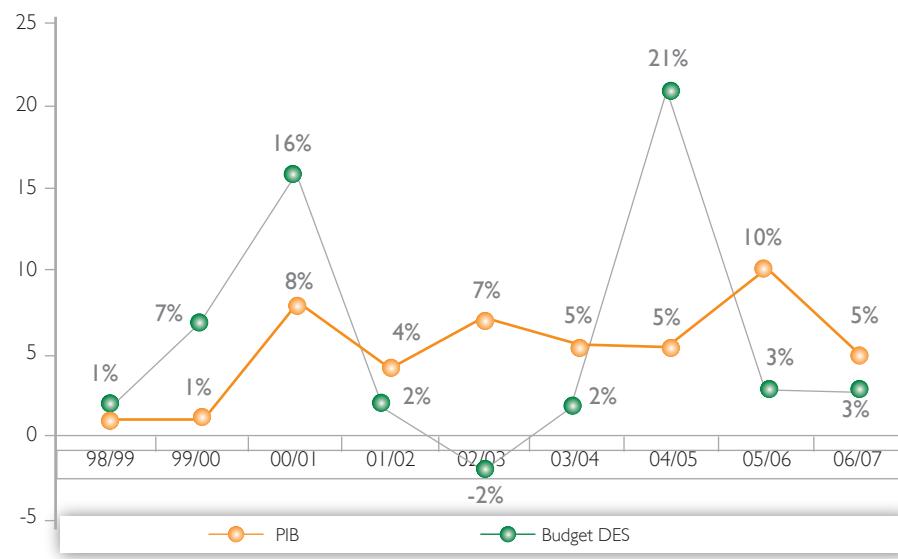
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Budget de l'ens.sup*	3306	3351	3596	4186	4271	4203	4287	5190	5360	5522
Part du budget en % du PIB	0,86%	0,86%	0,91%	0,98%	0,96%	0,88%	0,86%	0,99%	0,93%	0,92%

* En millions de DHS

Source : MFP, DESFCRS /DEP, 2007

Graphique 3.1

Croissance du PIB et du budget de l'enseignement supérieur en 2007 en pourcentage



Source : MFP, DESFCRS /DEP, 2007

3.2. Budget de l'enseignement supérieur par chapitre

La structure du budget de l'enseignement supérieur n'a pas connu de changements particuliers durant les sept années de la décennie consacrée à l'éducation et à la formation. Cette structure est caractérisée par la prédominance des dépenses de fonctionnement, principalement par les salaires du corps administratif et pédagogique. En 2007, ces dépenses représentent près de 87% du budget total du département, en baisse par rapport à deux ans auparavant, en raison des départs volontaires à la retraite. En revanche, 13% du budget est consacré à l'investissement en 2007, contre 10% en 2006 et 8% en 2005.

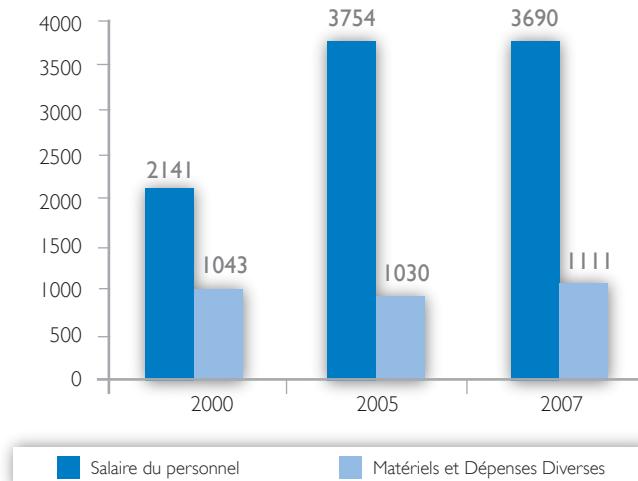
Tableau 3.2

Budget de l'enseignement supérieur (en millions de dirhams) en 2000, 2005 et 2007

Année Budgétaire	2000	%	2005	%	2007	%
Budget de fonctionnement dont :	3184	89	4784	92	4802	87
Salaires du personnel	2141	60	3754	72	3690	67
Matériels et Dépenses Diverses	1043	29	1030	20	1112	20
Budget d'investissement	412	11	406	8	720	13
Budget Total	3596	100	5190	100	5522	100

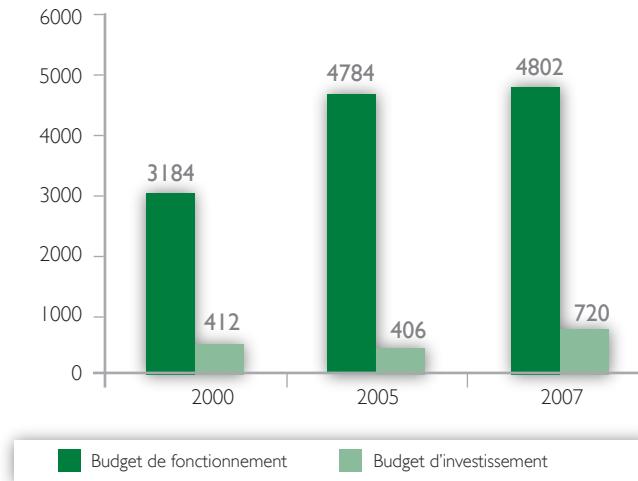
Source : MFP et DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.2 (a) :
Evolution des salaires et des dépenses de matériels et dépenses diverses (en millions de dirhams) en 2000, 2005 et 2007



Source : MFP et DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.2 (b) :
Evolution du budget de fonctionnement et d'investissement de l'enseignement supérieur (en millions de dirhams) en 2000, 2005 et 2007



Source : MFP et DESFCRS / DEP, 2007

3.3. Budget public de la recherche scientifique

L'indicateur permettant de calculer la part du PIB destinée à la recherche scientifique, repose sur des critères dits de Frascati adoptés par l'Unesco et l'OCDE. En effet, les dépenses globales en matière de recherche scientifique, d'après les actes de la rencontre nationale sur la recherche scientifique, ont connu une contribution allant de 0,3% à 0,8% du PIB entre 1998 et 2005. Cette contribution reste néanmoins inférieure au seuil prescrit par la charte.

A titre de comparaison, le Maroc se situait en 1998 dans la tranche inférieure des pays en développement qui dépensent moins de 0,4% de leur PIB dans la recherche scientifique. En 2005, malgré les progrès réalisés en ce sens, il reste, néanmoins, loin des pays à économie émergente tels que la Corée et la Chine pour lesquels ce pourcentage est respectivement de 2,85% et 1,23%.

Tableau 3.3

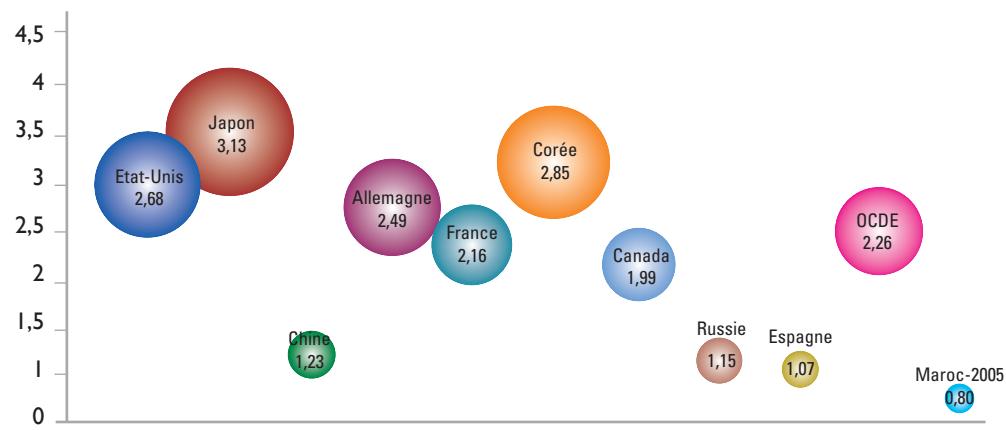
Budget total de la recherche scientifique « Nationale »

Année	1998	2003	2005
Budget recherche (MDH)	1098	3144	3200
% PIB	0,30%	0,79%	0,80%

Source : Actes de la Rencontre Nationale sur la Recherche Scientifique et Technologique p.57

Graphique 3.3

Dépenses de la recherche scientifique en % du PIB en comparaison avec d'autres pays



Source : OCDE-données 2004/ MEN -Maroc

3.4. Evolution du coût de fonctionnement unitaire

Entre 1999 et 2007, les dépenses totales de fonctionnement de l'enseignement supérieur ont presque doublé pour se situer à plus de 4,8 milliards de dirhams, soit une augmentation annuelle moyenne de 6,3%, durant cette période.

L'examen des deux échappées ci-contre montre que le coût unitaire de fonctionnement, par étudiant n'a pas marqué une véritable augmentation durant la période qui s'étale entre 1999 et 2007. En effet, la dépense moyenne de fonctionnement par étudiant est de l'ordre de 13,5 mille dirhams. En 2007, cette dépense se situe autour de 18 mille dirhams par étudiant en augmentation par rapport à 2006 en raison, d'une part, d'une augmentation des dépenses totales et d'autre part, d'une baisse enregistrée au niveau de l'effectif des étudiants en 2007, soit de 9,6% par rapport à 2006. A constater, que ladite dépense a presque stagné tout au long de la période 1999-2003 pour augmenter à partir de 2004 avec le démarrage de la réforme LMD.

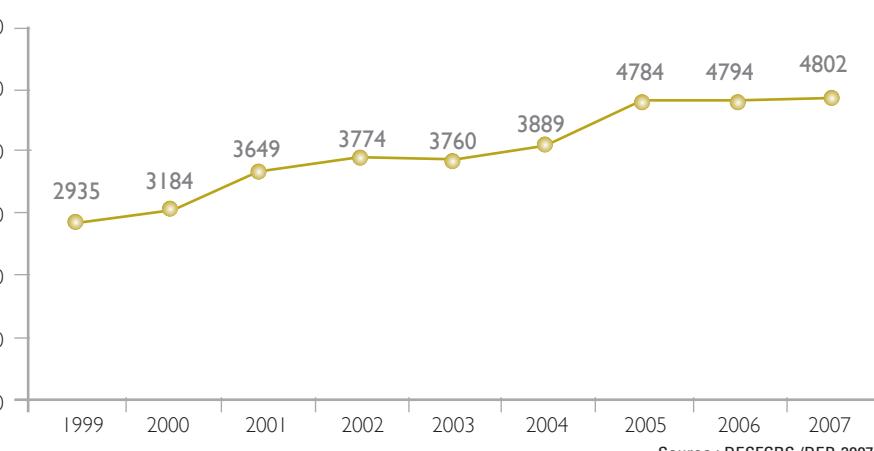
Tableau 3.4 : Evolution du coût de fonctionnement total et unitaire pour l'ensemble des domaines d'étude entre 1999 et 2007

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Coût total (Millions DHS)	2 935	3 184	3 649	3 774	3 760	3 889	4 784	4 794	4 802
Effectif Etudiants	249 253	250 111	261 629	266 621	280 599	277 632	293 866	301 638	272 578
Coût Unitaire (Milliers DHS)	12	13	14	14	13	14	16	16	18

Source : DESFCRS /DEP, 2007

Graphique 3.4 (a)

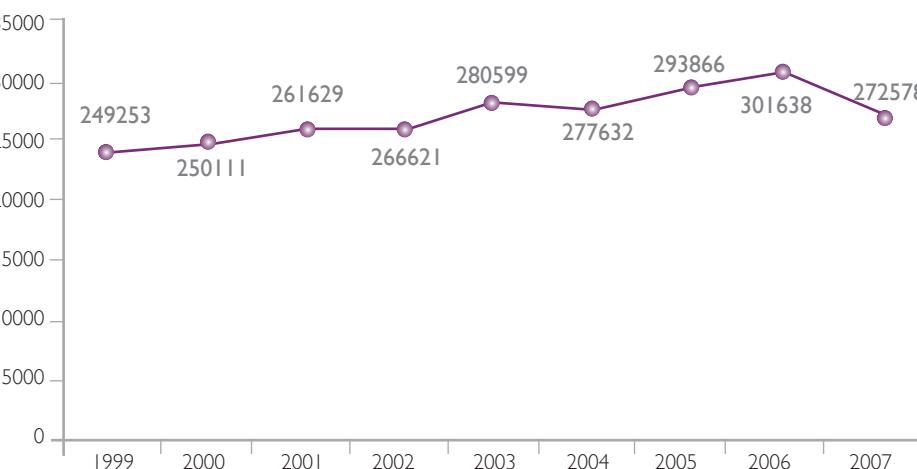
Evolution du coût total de fonctionnement entre 1999 et 2007



Source : DESFCRS /DEP, 2007

Graphique 3.4 (b)

Evolution de l'effectif des étudiants entre 1999 et 2007



Source : DESFCRS /DEP, 2007
Conseil Supérieur de l'Enseignement • Rapport Annuel 2008

3.5. Coût de fonctionnement unitaire par domaine d'étude

La dépense de fonctionnement moyenne par étudiant s'établit à près de 18 mille dirhams en 2007, en augmentation notamment à partir de l'année 2004. Cette dépense connaît de fortes variations selon la branche et le type d'établissement.

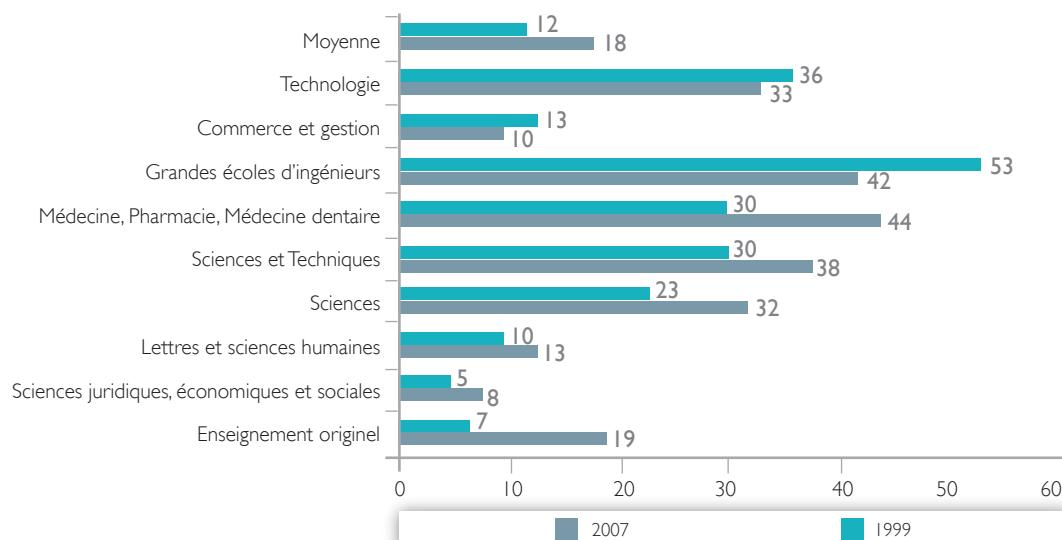
Ainsi, la répartition du coût de fonctionnement unitaire par discipline montre une différence significative entre les grandes écoles d'ingénieurs et le reste des disciplines universitaires, et ce, durant la période 1999 et 2007 soit un montant moyen de plus de 48 mille dirhams par élève ingénieur. Ce même constat peut être observé au niveau des branches médicinales à savoir la pharmacie, la médecine et la médecine dentaire notamment à partir de l'année 2003 et qui marque une tendance haussière de la dépense de fonctionnement unitaire soit une valeur moyenne de plus de 37 mille dirhams par étudiant. En raison, surtout, de l'effectif des étudiants, la branche des sciences juridiques, économiques et sociales se trouve en dernier rang avec une dépense unitaire annuelle moyenne ne dépassant guère 6 mille dirhams.

Tableau 3.5 : Evolution du coût de fonctionnement unitaire par domaine d'étude en milliers de dirhams

Disciplines	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Enseignement originel	7	8	9	9	9	11	15	17	19
Sciences juridiques, économiques et sociales	5	5	5	5	6	6	7	7	8
Lettres et sciences humaines	10	12	11	10	10	10	12	12	13
Sciences	23	25	26	28	28	28	31	28	32
Sciences et Techniques	30	37	37	37	35	35	41	37	38
Médecine, Pharmacie, Médecine dentaire	30	34	33	34	35	36	45	45	44
Grandes écoles d'ingénieurs	53	57	53	51	47	40	48	46	42
Commerce et gestion	13	14	14	13	13	13	14	12	10
Technologie	36	40	38	36	35	34	41	40	33
Moyenne	12	13	14	14	13	14	16	16	18

Source : DESFCRS /DEP, 2007

Graphique 3.5 : Coût de fonctionnement unitaire par discipline en milliers de DHS, en 1999 et 2007



Source des données : DESFCRS/DEP

3.6. Taux d'encadrement pédagogique

En 2007, le taux d'encadrement pédagogique moyen est de 28 étudiants par enseignant. Le niveau de massification de l'enseignement, qui est considéré comme l'un des facteurs affectant la qualité et l'efficacité de la formation, est beaucoup plus observé dans les disciplines à sélectivité faible, à savoir les sciences juridiques, économiques et sociales pour lesquelles le taux atteint 85 étudiants par enseignant. En revanche, dans les filières à forte sélectivité telles que la médecine et pharmacie, sciences et techniques et ingénierie, etc., le taux d'encadrement reste élevé.

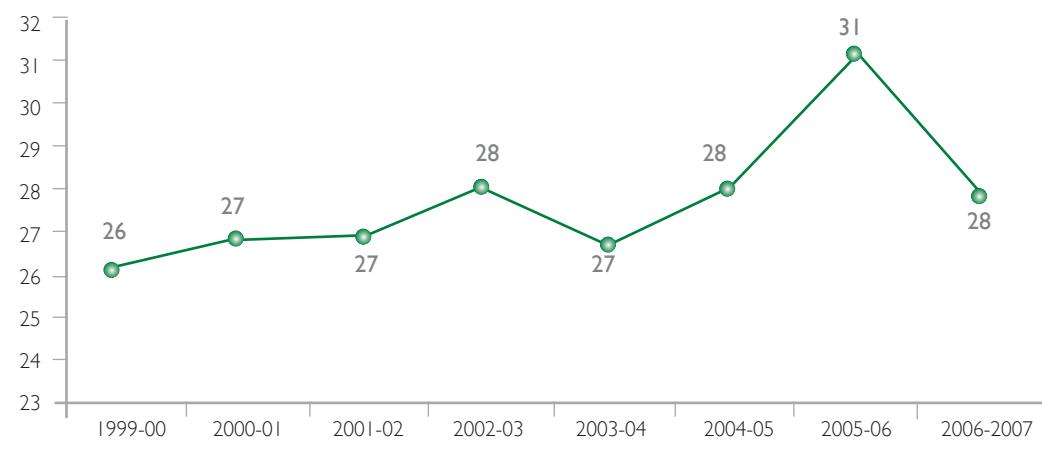
L'examen de l'évolution du taux d'encadrement de la période s'étalant entre 1999 et 2007, montre une tendance baissière attribuée principalement à l'augmentation de l'effectif étudiant conjuguée à une baisse de l'effectif enseignant notamment à partir de 2005 qui est l'année des départs volontaires. En 2006, ce taux a atteint 31 étudiants par enseignant alors qu'il était de 26 en 2000. En 2007, il a régressé à 28 étudiants par enseignant en raison des effets du passage au nouveau régime LMD, qui doit favoriser une amélioration du taux d'encadrement.

Tableau 3.6 : Taux d'encadrement pédagogique par domaine d'étude pour l'année 2007

Domaine d'étude	Effectif étudiant	Effectif enseignant	Rapport Etud/Ens
Enseignement Originel	4354	118	37
Sc. Juridiques, Economiques et Sociales	106702	1252	85
Lettres et Sciences Humaines	83115	2119	39
Sciences	47539	3148	15
Sciences et Techniques	9527	1020	9
Médecine et Pharmacie	7882	1051	7
Médecine Dentaire	1023	86	12
Ingénierie	4249	399	11
Technologie	4189	381	11
Commerce et Gestion	3194	132	24
Traduction	97	11	9
Sciences de l'éducation	707	52	14
Total	272578	9769	28

Source : DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.6 : Evolution du taux d'encadrement de 1999 à 2007



3.7. Résidents dans les cités universitaires

Le nombre de résidents dans les cités universitaires et internats de l'enseignement supérieur s'établit en 2007 à plus 34645 étudiants, soit environ 13% du total des étudiants inscrits la même année. Ce chiffre, qui reflète plus ou moins l'effort du département en matière de soutien et d'appui social, a enregistré une augmentation à partir de l'année 2002 après le fléchissement accusé entre 1998 et 2000. Ce contraste est à l'origine du faible taux de croissance annuel moyen et qui est de l'ordre de 0,3% entre 1998 et 2006. Les provinces de Rabat, Fès, Oujda et Marrakech abritent plus de la moitié de ces résidents soit près de 54% de l'ensemble des bénéficiaires, en 2007, contre 56% en 2000. Durant ces mêmes périodes, d'autres provinces ont affiché une stagnation au niveau des bénéficiaires du soutien social : Tanger, Tétouan, Kenitra, Casablanca et Agadir. Les capacités d'accueil limitées de certaines cités et internats universitaires et le nombre croissant des étudiants sont des facteurs qui affectent les choix universitaires des étudiants issus des milieux défavorisés.

Graphique 3.7
Résidents dans les cités universitaires

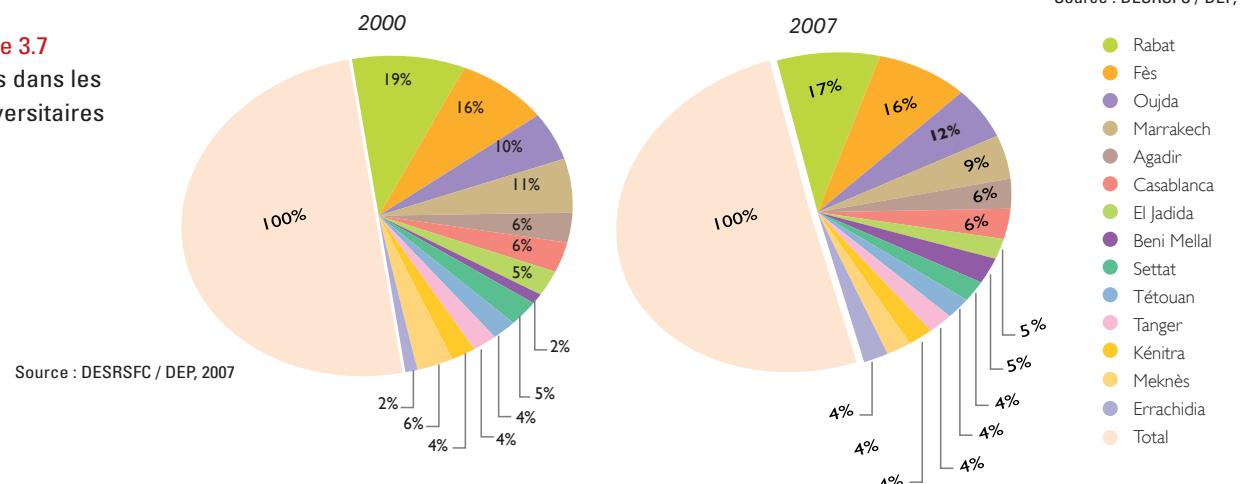


Tableau 3.7
Résidents dans les cités universitaires en 2000 et 2007

Provinces abritant des cités universitaires ou internats	Nombre en résidents 2000	%	Nombre en résidents 2007	%
Rabat	6477	19%	5983	17%
Fès	5483	16%	5586	16%
Oujda	3561	10%	3787	12%
Marrakech	3661	11%	3282	9%
Agadir	2009	6%	2160	6%
Casablanca	2049	6%	2089	6%
El Jadida	1680	5%	1379	5%
Beni Mellal	777	2%	1899	5%
Settat	1609	5%	1372	4%
Tétouan	1511	4%	1502	4%
Tanger	1198	4%	1512	4%
Kenitra	1290	4%	1308	4%
Meknès	1932	6%	1427	4%
Errachidia	730	2%	1359	4%
Total	33967	100%	34645	100%

Source : DESRSCF / DEP, 2007

3.8. Effectif des enseignants de l'enseignement supérieur universitaire

Au terme de l'année universitaire 2006-2007 le nombre total des enseignants s'établit à 9867, dont 34% dispensent leurs enseignements dans les filières juridiques, économiques et sociales, lettres et sciences humaines. Un examen de l'évolution de cet effectif entre les périodes 1999 et 2007 montre une baisse de croissance moyenne de 1% par an, imputable principalement, à l'année 2005 qui a été marquée par des départs volontaires. Ceux-ci ont passé l'effectif des enseignants de 10640 en 2005 à moins de 9780 enseignants en 2006, soit une baisse de plus de 8%. Les filières les plus touchées par cette baisse sont essentiellement les lettres et sciences humaines et la médecine et pharmacie, soit des diminutions respectives de 13% et 12% en 2006, par rapport à l'année précédente.

Graphique 3.8
Structure de l'effectif des enseignants par domaine d'étude

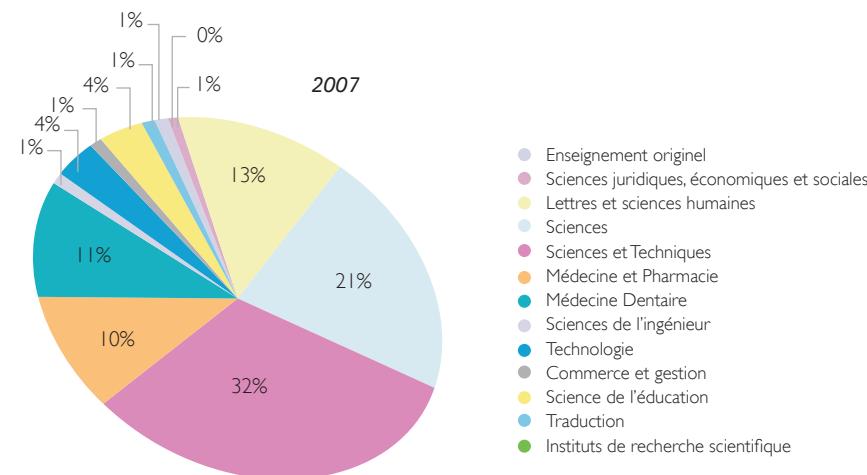
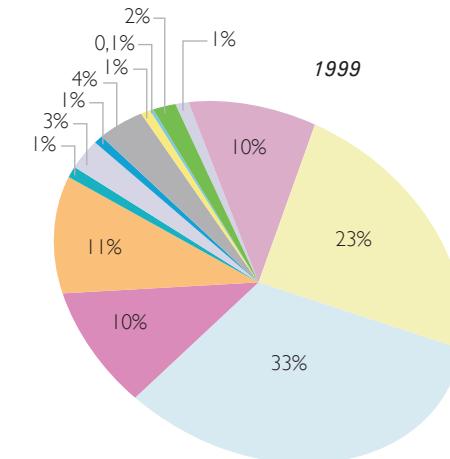


Tableau 3.8
Evolution de l'effectif des enseignants de l'enseignement supérieur universitaire

Domaine d'étude	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Enseignement original	130	124	123	122	128	129	125	119	118
Sciences juridiques, économiques et sociales	1007	1006	1022	1056	1099	1191	1263	1244	1252
Lettres et sciences humaines	2300	2310	2305	2307	2294	2383	2471	2143	2119
Sciences	3259	3274	3274	3264	3244	3313	3340	3107	3148
Sciences et Techniques	1013	1006	1002	1002	1018	1026	1039	1024	1020
Médecine et Pharmacie	1027	1024	1029	1018	1090	1120	1138	1002	1051
Médecine Dentaire	67	68	72	75	83	88	88	86	86
Sciences de l'ingénieur	316	318	327	354	377	406	414	395	399
Technologie	93	93	92	97	97	103	103	116	132
Commerce et gestion	349	356	362	365	366	369	372	383	381
Science de l'éducation	112	110	115	102	103	105	109	51	52
Traduction	10	12	11	11	12	16	19	11	11
Instituts de recherche scientifique	184	175	169	165	158	164	159	92	98
Total	9867	9876	9903	9938	10069	10413	10640	9773	9867

Source : DES RSFC / DEP, 2007



3.9. Effectif global des étudiants de l'enseignement supérieur

En 2007, l'effectif global des étudiants dans l'enseignement supérieur par secteur (universitaire et non universitaire publics et privés) est estimé à près de 369 500 étudiants, contre environ 293 300 à la veille de cette décennie, soit un accroissement annuel moyen de 2,9% par an. L'analyse de l'évolution de ces effectifs par secteur d'enseignement révèle qu'elle a connu des rythmes différents. En effet, l'effectif des étudiants au niveau de l'enseignement supérieur privé et de la formation professionnelle post-baccauléat a crû plus rapidement par rapport aux autres secteurs. De plus, l'enseignement supérieur non universitaire public (la formation des cadres) a enregistré une régression de l'effectif des étudiants de l'ordre de 1,5% par an durant la même période. Quant à l'évolution de l'effectif des étudiants au niveau de l'enseignement supérieur universitaire public, elle a été marquée par une chute exceptionnelle au titre de l'année 2007, atteignant même 10% par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, la répartition des étudiants par secteur, témoigne d'une baisse au niveau de l'enseignement supérieur universitaire de 85% à 74% entre 1999 et 2007. Cette baisse a profité, essentiellement, à la formation professionnelle post-baccauléat qui a vu sa part passer de 3% à 14% durant la même période. La part de l'enseignement supérieur privé a également augmenté mais avec une intensité moindre, passant de 3% à près de 6% durant la même période.

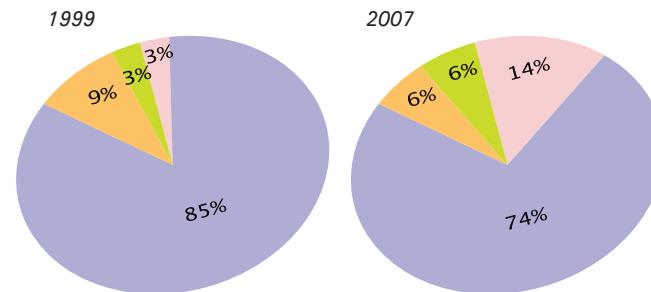
Tableau 3.9
Effectif global des étudiants de l'enseignement supérieur avec toutes ses composantes entre 2000 et 2007

Secteur	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Enseignement universitaire	249253	250111	261629	266621	280599	277632	293866	301638	272578
Formation des cadres	27010	26373	27582	26438	23866	25179	22812	22688	23850
Enseignement sup. Privé	9266	10146	11519	13425	15483	17558	19215	21537	22456
Formation professionnelle post-bac	7720	9004	10619	12825	16776	23966	31663	40090	50609
Total	293249	295634	311349	319309	336724	344335	367556	385953	369493

Source : DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.9 (a)

Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur pour les années 1999 et 2007

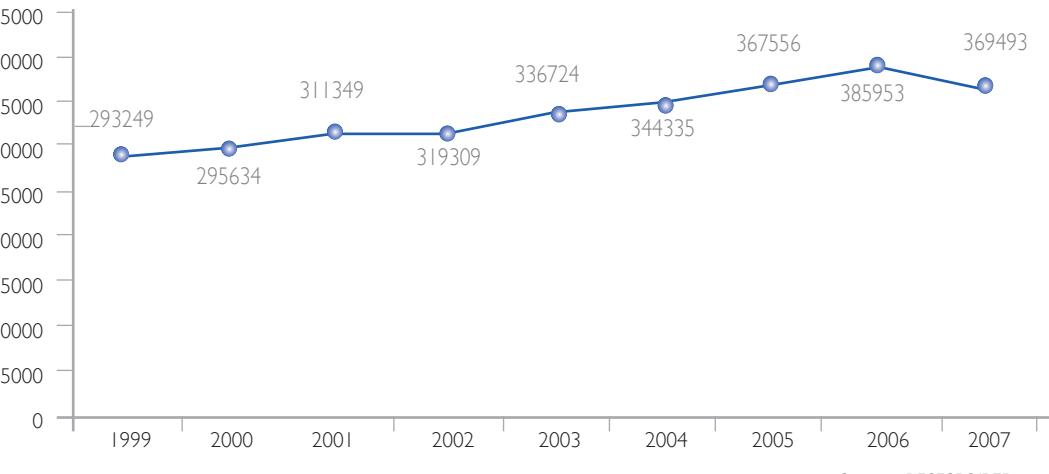


- Enseignement universitaire
- Formation des cadres
- Enseignement sup. Privé
- Formation professionnelle post-bac

Source : DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.9 (b)

Evolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur entre 1999 et 2007



3.10. Répartition des étudiants universitaires par domaine d'étude

Le nombre d'étudiants inscrits au niveau de l'enseignement supérieur universitaire est passé de 249 253 à 272 578 entre les années universitaires 1999 et 2007. Une massification est observée au niveau des domaines à accès ouvert, notamment dans les facultés des Sciences juridiques, économiques et sociales et des Lettres et Sciences humaines et qui représentent, ainsi, près de 70% du total des étudiants inscrits en 2007. Les domaines à accès sélectif abritent, un effectif d'étudiants ne dépassant guère 4% de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur.

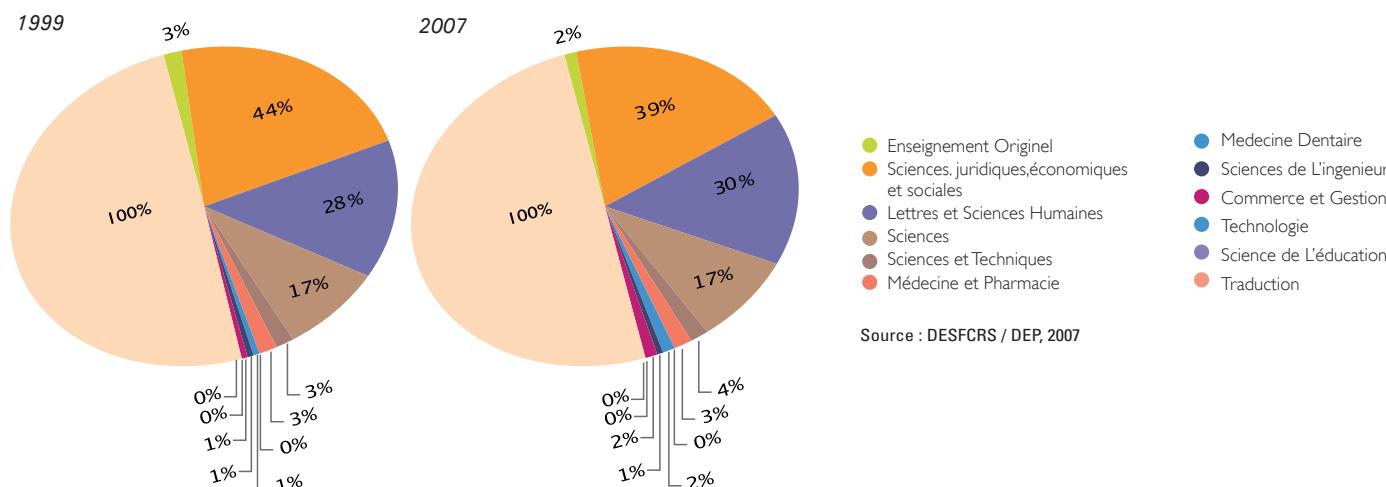
Par ailleurs, le taux d'accroissement moyen de l'effectif des étudiants inscrits à l'université est resté plus ou moins stagnant durant la même période, soit moins de 1,12% par année. Ce taux est affecté par une baisse remarquable de l'effectif, en 2007 par rapport à 2006 atteignant plus de 10%.

Tableau 3.10
Répartition des étudiants universitaires par domaine d'étude entre 2000 et 2007

Domaine d'étude	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Enseignement Originel	7132	7202	6723	7314	7180	6075	5328	4641	4354
Sciences juridiques, économiques et sociales	110055	112432	120354	116057	119318	115278	121564	119426	106702
Lettres et Sciences Humaines	69044	69750	75850	84996	93249	92677	95666	100032	83115
Sciences	42703	40365	37734	36098	37440	39037	45240	48848	47539
Sciences et Techniques	6732	6251	6235	6622	7229	7610	8306	8928	9527
Médecine et Pharmacie	6521	6566	6802	6931	6990	6942	7069	8021	7882
Médecine Dentaire	959	952	1000	1012	1024	1029	1066	1017	1023
Sciences de L'ingénieur	1928	2080	2234	2467	2736	3357	3511	3873	4249
Technologie	1558	1673	1730	1886	1968	2029	2307	2709	3194
Commerce et Gestion	2241	2432	2545	2750	2889	3026	3160	3503	4189
Sciences de L'éducation	314	324	339	404	501	499	567	503	707
Traduction	66	84	83	84	75	73	82	96	97
Total	249253	250111	261629	266621	280599	277632	293866	301638	272578

Source : DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.10
Répartition des étudiants universitaires par domaine d'étude pour 1999 et 2007



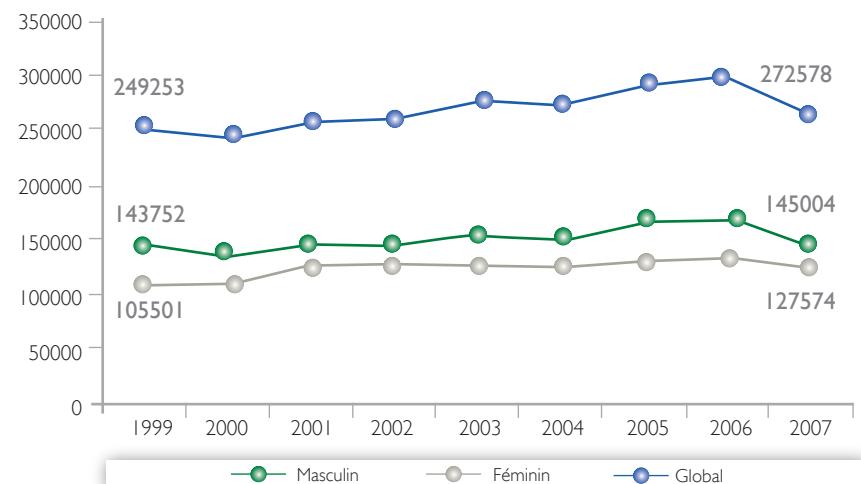
Source : DESFCRS / DEP, 2007

3.11. Répartition de l'effectif des étudiants universitaires par genre

Le nombre global des étudiants est passé de 249 253 en 1999 à plus de 272 570 en 2007, 53% d'entre eux sont de sexe masculin, tandis que l'effectif féminin est de l'ordre de 47% soit un total de plus de 127 570. La structure de l'effectif des étudiants par genre s'est relativement équilibrée entre 1999 et 2007, le pourcentage d'étudiants de sexe féminin est passé, en effet, de 42% en 1999 à 46% en 2007. A constater que la baisse de l'effectif global enregistrée en 2007 est le résultat d'une diminution conjointe de l'effectif masculin et féminin soit respectivement de 12% et 6% par rapport à l'année précédente.

Graphique 3.11 (a)

Evolution de l'effectif des étudiants universitaires par sexe entre 1999 et 2007



Source : DESFCRS / DEP, 2007

Tableau 3.11

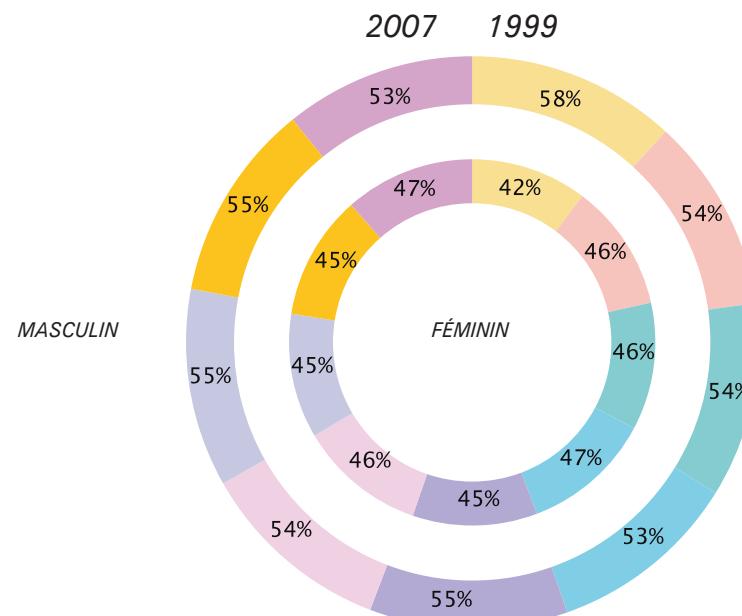
Répartition des étudiants universitaires selon le genre entre 1999 et 2007

Genre	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Masculin	143 752	135 733	141 881	140 447	153 939	150 252	160 416	165 673	145 004
Féminin	105 501	114 378	119 748	126 174	126 660	127 380	133 450	135 965	127 574
Global	249 253	250 111	261 629	266 621	280 599	277 632	293 866	301 638	272 578

Source : DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.11 (b)

Répartition des étudiants universitaires par sexe entre 1999 et 2007



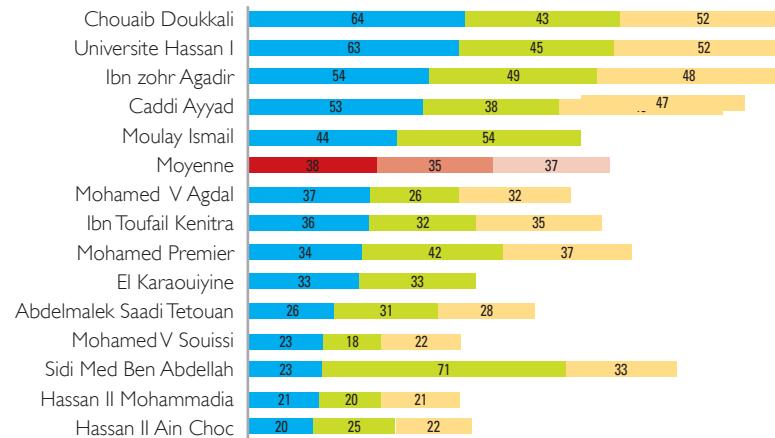
Source : DESFCRS / DEP, 2007

3.12. Effectif des étudiants marocains boursiers inscrits dans le cycle de la licence par université et domaine d'étude

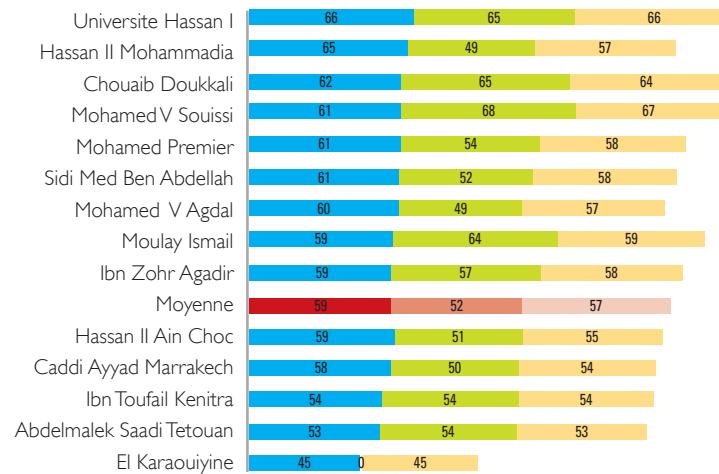
En 2007-2008, l'effectif des bénéficiaires de bourses a atteint 92 548 boursiers au cycle de la licence, ce qui représente près de 37% de l'ensemble des étudiants inscrits dans ce cycle. La répartition des boursiers par domaine d'étude indique que la part des bénéficiaires d'une bourse profite légèrement aux étudiants qui poursuivent des études dans les domaines scientifiques et techniques, soit près de 40% de l'ensemble des étudiants de ce domaine. Près de 36% des étudiants qui ont choisi des études de sciences humaines, juridiques, économiques et sociales sont des boursiers. La répartition des boursiers par université témoigne de l'existence de disparités non négligeables. En effet, l'étendue entre les parts des bénéficiaires de bourses, dans l'ensemble est de 32,3 points pourcentages. De plus, seules cinq universités parmi quatorze ont une part de boursiers qui dépasse la part enregistrée au niveau national.

Par domaine d'étude, on assiste également à la présence de disparités puisque l'étendue est de 43,6 et de 53,6 points pourcentages respectivement pour les sciences humaines, juridiques et sociales et pour les sciences et techniques. Sept universités sur quatorze ont une proportion de boursiers qui dépasse la part enregistrée au niveau national pour les deux domaines. Au niveau du cycle master, la répartition est plutôt inversée. La part des boursiers dans le domaine des sciences humaines, juridiques, économiques et sociales (59,3%) est supérieure à celle du domaine des sciences et techniques (53%). Le taux de satisfaction des bourses observé cette année tend donc à favoriser le premier domaine contrairement au niveau licence.

Graphique 3.12(a)
Pourcentage des étudiants marocains boursiers inscrits en cycle de la licence par université et domaine d'études 2007-2008



Graphique 3.12(b)
Effectif des étudiants marocains boursiers inscrits en cycle du master par université et domaine d'études 2007-2008



■ Sciences humaines, juridiques, économiques et sociales ■ Sciences et Techniques ■ Total

Source : DESFCRS /DEP, 2007

Mais cela ne permet pas d'apprécier l'effort d'appui social fourni à ce niveau. La faiblesse du nombre des bourses octroyées pour des études de 3ème cycle, environ 850 bourses au niveau national, ne permet pas d'apprécier l'effort fourni en matière d'appui social à ce niveau. Au niveau des établissements de la formation des cadres, il est à des noter que près de 39,5% des étudiants stagiaires bénéficient de bourses.

Tableau 3.12

Effectif des étudiants marocains inscrits en cycle de licence par université et domaine d'études 2007-2008

Université	Sciences humaines, juridiques, économiques et sociales			Sciences techniques			Total		
	Inscrits	Boursiers	%	Inscrits	Boursiers	%	Inscrits	Boursiers	%
MOHAMED V AGDAL	6952	2596	37	5275	1372	26	12227	3968	32
MOHAMED V SOUSSI	12463	2887	23	2933	521	18	15396	3408	22
HASSAN II AIN CHOC	10148	2067	20	5413	1368	25	15561	3435	22
IBN TOUFAIL	6839	2486	36	4203	1358	32	11042	3844	35
ABDELMALEK SAADI	11302	2988	26	7878	2440	31	19180	5428	28
CHOUAIB DOUKKALI	1817	1163	64	2655	1143	43	4472	2306	52
HASSAN II MOHAMMADIA	14952	3119	21	4599	925	20	19551	4044	21
EL KARAOUIYINE	4047	1348	33	0	0	0	4047	1348	33
SIDI MED BEN ABDELLAH	28777	6720	23	6817	4862	71	35594	11582	33
MOULAY ISMAIL	16827	7346	44	7940	4302	54	24767	11648	47
MOHAMED PREMIER	13479	4616	34	6497	2717	42	19976	7333	37
CADDI AYYAD	19373	10341	53	11304	4319	38	30677	14660	48
IBN ZOHR AGADIR	24863	13415	54	6911	3411	49	31774	16826	53
UNIVERSITE HASSAN I	2098	1318	63	3106	1400	45	5204	2718	52
Total	173937	62410	36	75531	30138	40	249468	92548	37

Source : ONUSC, 2007

3.13. Répartition de l'effectif des diplômés universitaires par genre

Le nombre total des diplômés universitaires est un indicateur permettant d'appréhender les capacités du système à générer des ressources humaines de haute qualification. En 2006, ce nombre s'élèvait à plus de 62000 titulaires accusant une forte augmentation par rapport à 2005, soit près de 103%. Cet effectif qui a presque doublé en une seule année a été, à juste titre, de l'ordre de 26400 en 1999. Dans l'ensemble, les femmes représentent en moyenne 44% des diplômés de la période 1999-2006. Il serait, toutefois pertinent d'étudier, la ventilation, par genre et par domaine d'étude, des titulaires de diplômes pour pouvoir comprendre la dynamique de l'offre de compétences afin de répondre aux besoins du marché de travail, en particulier, en ce qui a trait aux métiers de l'avenir.

Graphique 3.13 (a) :

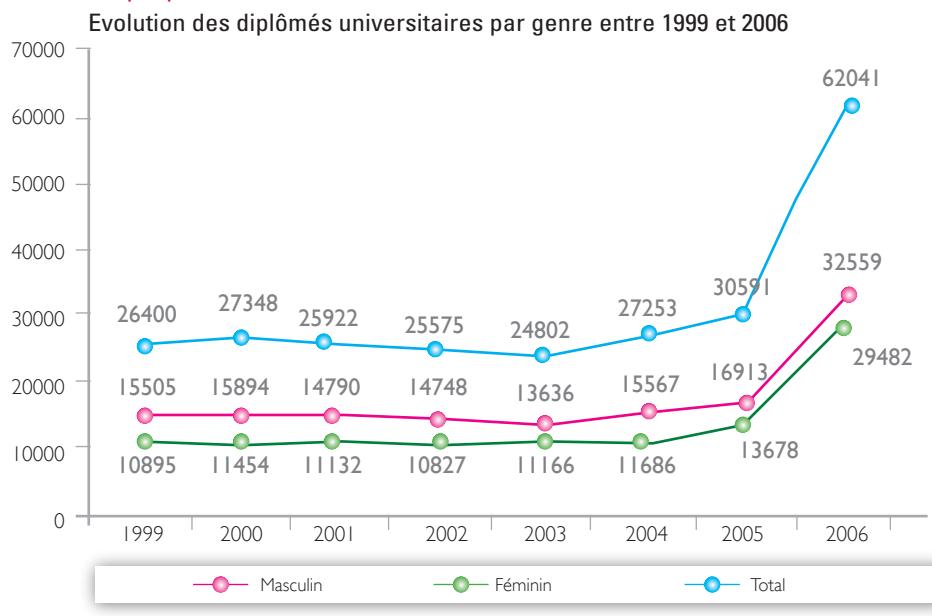


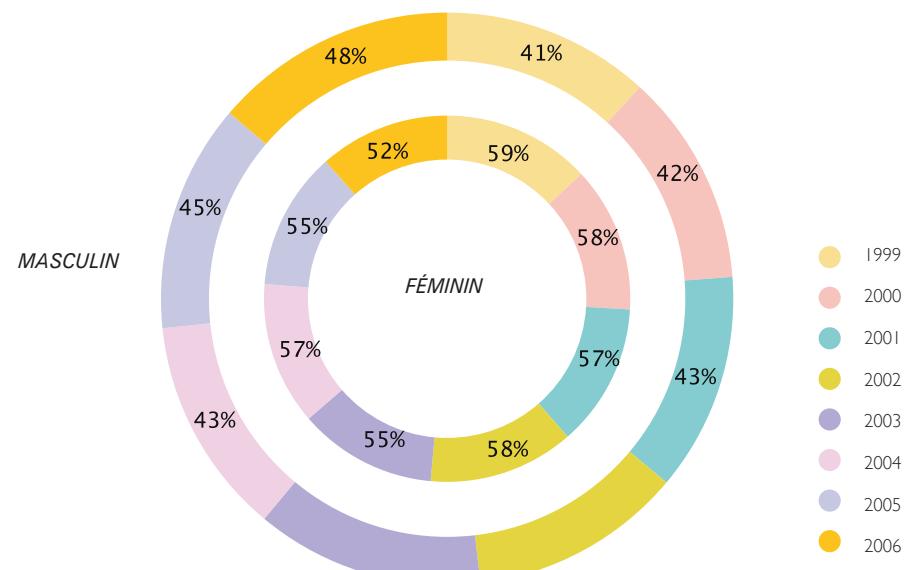
Tableau 3.13

Répartition des diplômés universitaires selon le genre entre 1999 et 2006

Genre	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Masculin	15 505	15 894	14 790	14 748	13 636	15 567	16 913	32 559
Féminin	10 895	11 454	11 132	10 827	11 166	11 686	13 678	29 482
Total	26 400	27 348	25 922	25 575	24 802	27 253	30 591	62 041

Source : DESRSFC / DEP, 2007

Graphique 3.13 (b) : Répartition des diplômés universitaires par genre entre 1999 et 2006



3.14. Effectifs des diplômés par domaine d'étude

Le rendement interne de l'enseignement supérieur défini par le nombre de diplômés dépend de plusieurs facteurs qui influence ses caractéristiques, dont les modalités d'admission, la politique du département et l'évolution du marché de l'emploi. La ventilation des diplômés selon les disciplines, l'âge et le genre permet de comprendre la dynamique de l'offre universitaire et d'évaluer ainsi son niveau de diversification. En effet, force est de constater que cette offre est tributaire à grande échelle des spécialisations à caractère social et littéraire, soit environ 76% des diplômés en 2006 en augmentation de 10 points pourcentage par rapport à 1999 où ce pourcentage était de 66%.

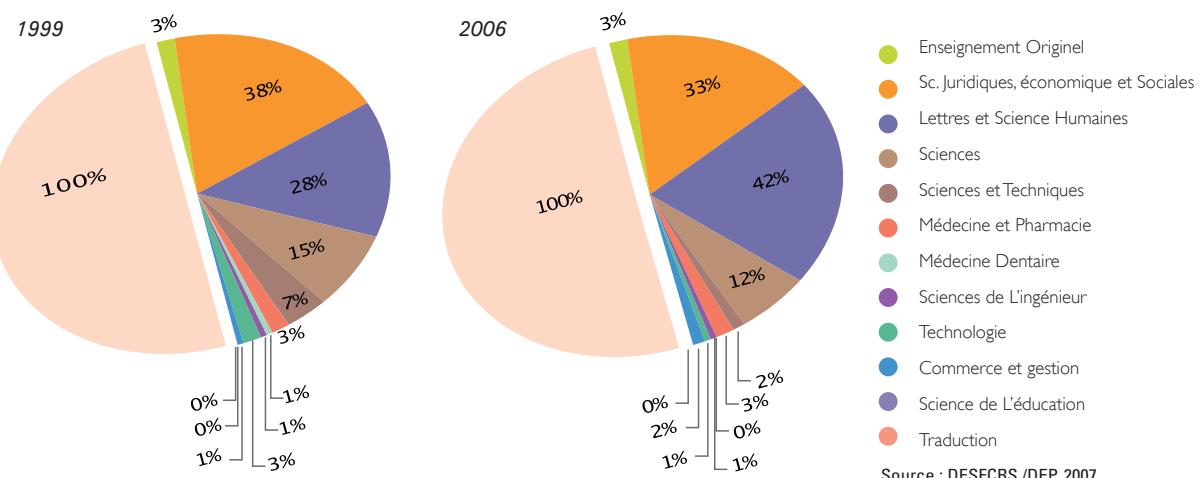
De plus, entre 2005 et 2006, le nombre de diplômés a doublé passant de près de 30600 à plus de 62000 en 2006. Cette augmentation peut s'expliquer en partie par l'essor des nouvelles universités sur le territoire national.

Tableau 3.14 : Evolution des effectifs des diplômés par domaines d'étude

Domaines d'étude	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Enseignement Originel	687	774	779	802	713	858	1054	1763
Sc. Juridiques, économiques et Sociales	10022	10867	10575	9766	8913	9740	10093	20671
Lettres et Sciences Humaines	7393	7895	7169	8051	8164	9020	11002	26243
Sciences	3920	3969	3648	3266	2975	3143	3474	7212
Sciences et Techniques	1845	1060	817	770	843	1011	1227	1418
Médecine et Pharmacie	821	711	900	812	733	944	971	1670
Médecine Dentaire	174	138	141	129	163	163	211	175
Sciences de L'ingénieur	381	408	533	462	487	599	766	881
Technologie	824	955	1002	1054	1184	1193	1273	1367
Commerce et gestion	304	410	306	374	410	429	414	549
Sciences de L'éducation	8	136	20	59	181	125	72	52
Traduction	21	25	32	30	36	28	34	40
Total	26400	27348	25922	25575	24802	27253	30591	62041

Source : DESECBS / DFP 2007

Graphique 3.14 : Répartition de l'effectif des diplômés par domaine d'étude pour 1999 et 2006



Source : DESFCRS /DEP, 2007

3.15. Effectif global des diplômés du supérieur

L'effectif des diplômés du supérieur, tous secteurs confondus, est passé de 40690 en 1999 à 54723 en 2005, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5%. L'enseignement universitaire représente près de 56% suivi de la formation professionnelle à hauteur de 22%. A ce propos, cette augmentation des diplômés de la formation professionnelle durant ces cinq années, s'expliquerait par une tendance à la reconversion des licenciés.

Par ailleurs, entre 2000 et 2005 malgré l'augmentation de l'effectif des diplômés de l'enseignement supérieur privé, ce secteur s'est vu garder sa structure invariable entre 2000 et 2005 puisque sa contribution dans le total des diplômés est de 6% durant la même période soit une moyenne de plus de 3000 diplômés par an.

Quant à la formation des cadres qui représentait 24% des diplômés en 2000, elle enregistre une tendance baissière la situant autour de 16% en 2005 totalisant plus de 8600 diplômés, soit une baisse de 5% par rapport à l'année 2004.

Tableau 3.15

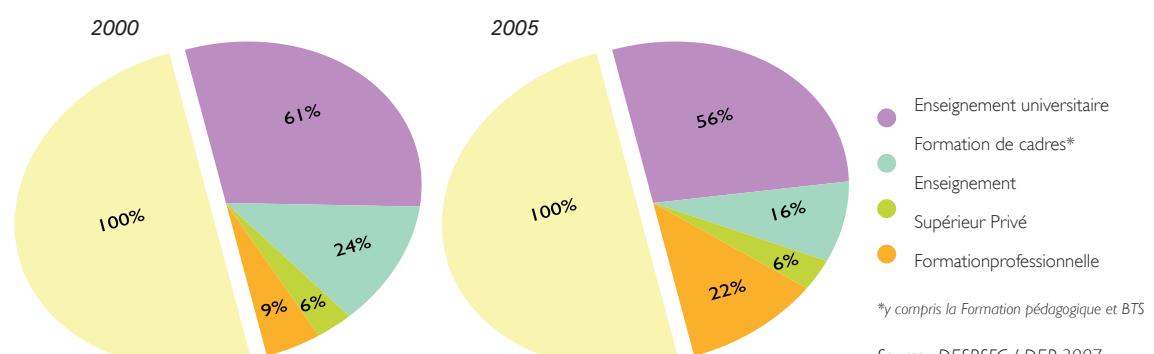
Effectif global des diplômés du supérieur entre 1999 et 2005

Secteur	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Enseignement universitaire	26400	27348	25922	25575	24802	27253	30591
Formation des cadres	11611	10705	10008	11171	8695	9638	8608
Enseignement supérieur privé	2679	2688	2800	2885	3250	3243	3515
Formation professionnelle	-	4086	4290	5453	6362	8059	12009
Total général	40690	44827	43020	45084	43109	48193	54723

Source : DESFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.15

Structure des effectifs des diplômés pour 2000 et 2005



3.16. Nombre de diplômés de DESA, DESS, DES, doctorats et doctorats d'Etat

Le nombre total des diplômés de troisième cycle donne un aperçu sur la production des compétences de haut niveau qu'un pays est en mesure de créer. Au terme de l'exercice 2006, ce nombre est de 4241 diplômés, en nette augmentation par rapport à l'année précédente soit une variation de 71%. Plus de la moitié des diplômés sanctionnés sont des DESA. Les doctorats représentent 34% du total, suivis des DESS et des Doctorats d'Etat avec des contributions respectives de 10% et 5%. Par contre le dernier diplôme en DES est enregistré en 2002.

Entre 2000 et 2006, le nombre de diplômés de troisième cycle a enregistré un rythme haussier avec 11% comme taux de croissance moyen annuel. Toutefois, en terme relatif, ce nombre n'a pas connu un réel changement puisque rapporté au nombre total des diplômés universitaires il est demeuré plus ou moins stagnant autour de 8%, en particulier, à partir de l'année 2000. Durant la même période, on remarque que les Doctorats d'Etat sont enclins de disparaître alors que les Doctorats ont vu leur nombre augmenter de 16% en 2000 à 34% en 2006.

A noter qu'avec le nouveau système LMD, on prévoit une augmentation de plus en plus importante vers les dites catégories dans une perspective d'achèvement du cursus du système antérieur.

Tableau 3.16

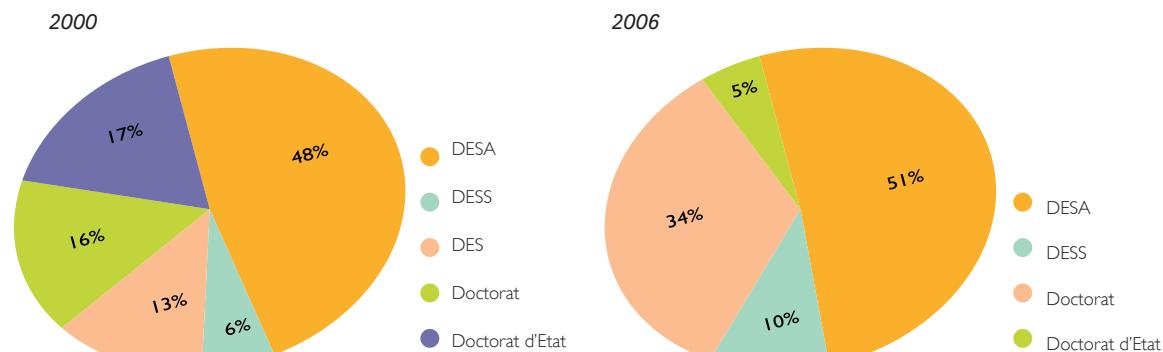
Evolution du nombre de diplômés de DESA, DESS, DES, doctorats et doctorats d'Etat entre 1999 et 2006

Diplôme	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
DESA	—	1080 (48%)	1261	893	1105	1327	1591	2159 (51%)
DESS	—	130	46	102	78	126	153	408
DES	454	302	26	1	—	—	—	—
Doctorat	68	357	348	498	514	685	451	1449
Doctorat d'Etat	305	380	435	597	254	269	292	225
Total	827	2249	2116	2091	1951	2407	2487	4241

Source : DEASFCRS / DEP, 2007

Graphique 3.15

Structure des effectifs des diplômés pour 2000 et 2006



Source : DES RSFC / DEP, 2007

3.17 Taux d'utilisation de la capacité d'accueil

En 2007, le taux moyen d'utilisation de la capacité d'accueil, exprimé par le rapport entre les effectifs des étudiants et le nombre de places physiques, est estimé à près de 90%. Autrement dit, on assiste à une sous utilisation moyenne de 10% de la capacité d'accueil, dans les établissements universitaires. L'examen de ce taux par type de facultés et d'écoles révèle l'existence de disparités dans l'utilisation de la capacité d'accueil.

En effet, les facultés à accès libre sont caractérisées par une utilisation optimale, notamment les facultés des sciences juridiques économiques et sociales, les facultés des lettres et des sciences humaines et les facultés des sciences. Quant aux facultés et aux écoles à accès sélectif, elles présentent un niveau relativement bas d'utilisation des capacités offertes.

Comparativement à l'année dernière, ces taux ont évolué à la hausse pour ces derniers établissements. Par contre, ces taux ont légèrement diminué au niveau des établissements à accès sélectifs. Si la variation des taux observés pour le premier type d'établissements est imputée à un effet conjugué de la variation des effectifs des étudiants et de la capacité d'accueil, la baisse enregistrée pour le second type est expliquée par la chute exceptionnelle, des effectifs des étudiants, enregistrée au titre de l'année universitaire 2006-2007.

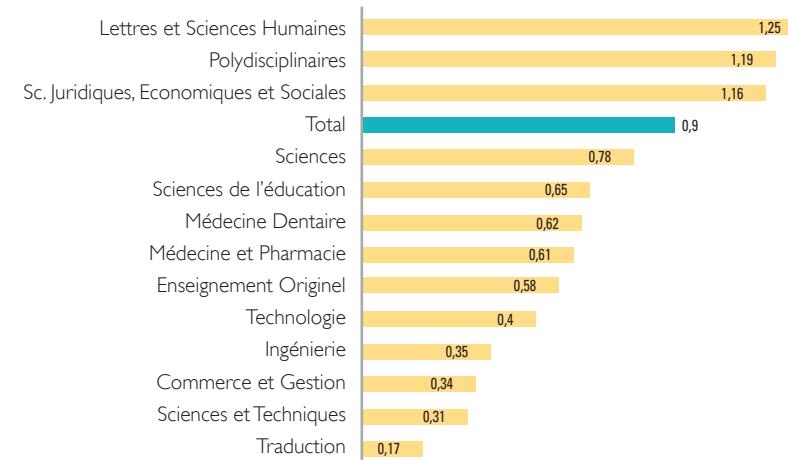
De plus, la politique adoptée par le département de l'enseignement supérieur favorise la diversification des types de formation par la création de nouveaux établissements d'enseignement supérieur qui influent, certes sur l'utilisation des capacités d'accueil.

Tableau 3.17 : Taux d'utilisation de la capacité d'accueil par domaines d'étude en 2007

Domaines d'étude	Effectif étudiant	Capacité d'accueil	Rapport Etud./Cap
Enseignement Originel	4354	7452	0,58
Sc. Juridiques, Economiques et Sociales	96694	83343	1,16
Lettres et Sciences Humaines	78134	62406	1,25
Sciences	44791	57184	0,78
Polydisciplinaires	17737	14860	1,19
Sciences et Techniques	9527	30864	0,31
Médecine et Pharmacie	7882	12922	0,61
Médecine Dentaire	1023	1660	0,62
Ingénierie	4249	12218	0,35
Technologie	4189	10543	0,40
Commerce et Gestion	3194	9351	0,34
Traduction	97	555	0,17
Sciences de l'éducation	707	1096	0,65
Total	272578	304454	0,90

Graphique 3.17

Taux d'utilisation de la capacité d'accueil par type d'établissement en 2007



Source : DES/DEP, 2007

3.18 Taux d'encadrement administratif

En 2007, le taux moyen d'encadrement administratif, exprimé par le rapport entre les effectifs des étudiants et le nombre du personnel administratif, est estimé à près de 45. L'examen de ce taux par type de facultés et d'écoles révèle l'existence de disparités dans l'allocation des ressources humaines.

En effet, les facultés à accès libre, enregistrent des taux d'encadrement administratif relativement plus bas par rapport aux autres établissements d'enseignement supérieur universitaire à accès sélectifs. Il s'agit notamment des facultés des sciences juridiques économiques et sociales, des facultés des lettres et des sciences humaines et des facultés polydisciplinaires. En effet, ces taux s'élèvent à près d'un agent administratif pour 95, 68 et 143 étudiants respectivement. Quant aux facultés et aux écoles à accès sélectif, elles présentent un niveau relativement plus élevé des taux d'encadrement. Dans ces établissements, les taux ne dépassent pas 22 dans les écoles de commerce et de gestion.

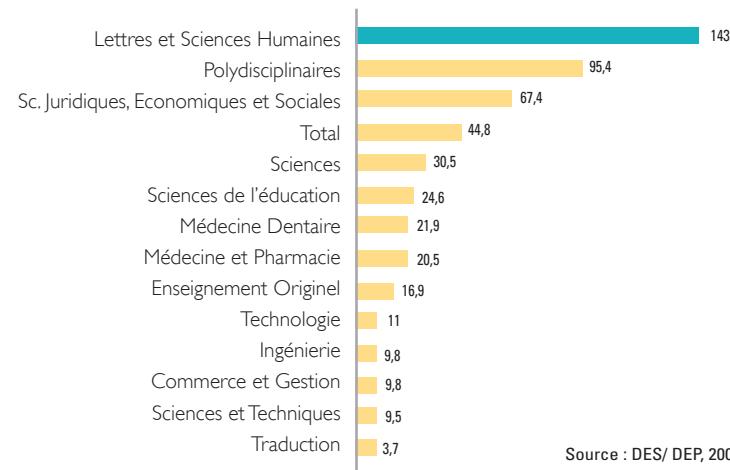
Les disparités observées dans la valeur des taux d'encadrement administratif soulèvent le problème de l'existence d'une loi cadre des établissements de l'enseignement supérieur universitaire et de son degré d'application. De plus, l'autonomie des universités ne facilite pas le redéploiement du personnel dans un souci d'uniformisation et d'harmonisation de ces taux. Comparativement à l'année dernière, ces taux, ont globalement, évolué à la baisse dans les établissements qui ont connu des baisses des effectifs d'étudiants. Par contre, ils sont restés presque constants dans les autres établissements.

Tableau 3.18 : Taux d'encadrement administratif par par domaines d'étude en 2007

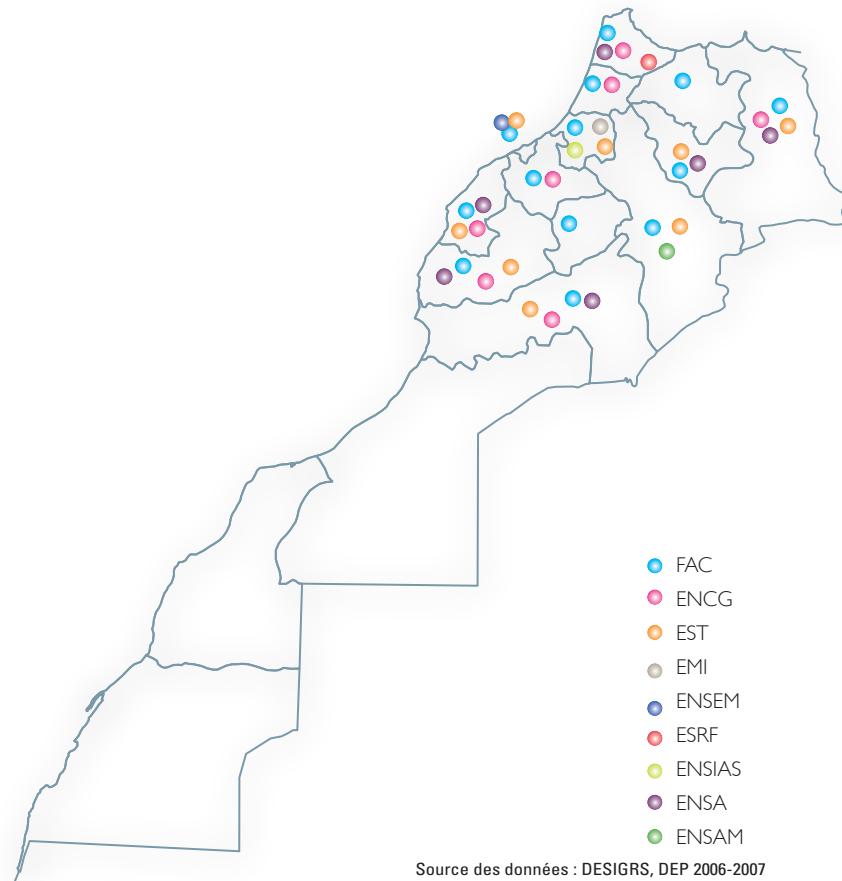
Domaines d'étude	Effectif étudiant	Personnel administratif	Rapport Etud./Pers
Enseignement Originel	4354	177	24,6
Sc. Juridiques, Economiques et Sociales	96694	1014	95,4
Lettres et Sciences Humaines	78134	1157	67,5
Sciences	44791	1468	30,5
Polydisciplinaires	17737	124	143
Sciences et Techniques	9527	464	20,5
Médecine et Pharmacie	7882	466	16,9
Médecine Dentaire	1023	93	11,0
Ingénierie	4249	445	9,5
Technologie	4189	428	9,8
Commerce et Gestion	3194	146	21,9
Traduction	97	26	3,7
Sciences de l'éducation	707	72	9,8
Total	272578	6080	44,8

Graphique 3.18

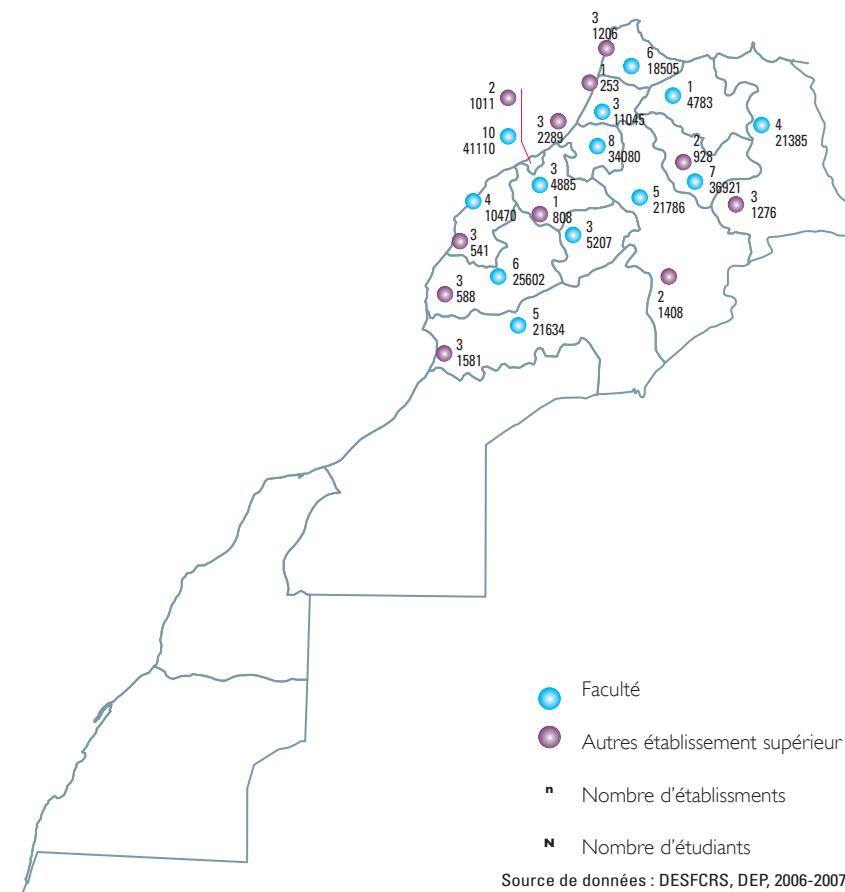
Taux d'encadrement administratif par type d'établissement en 2007



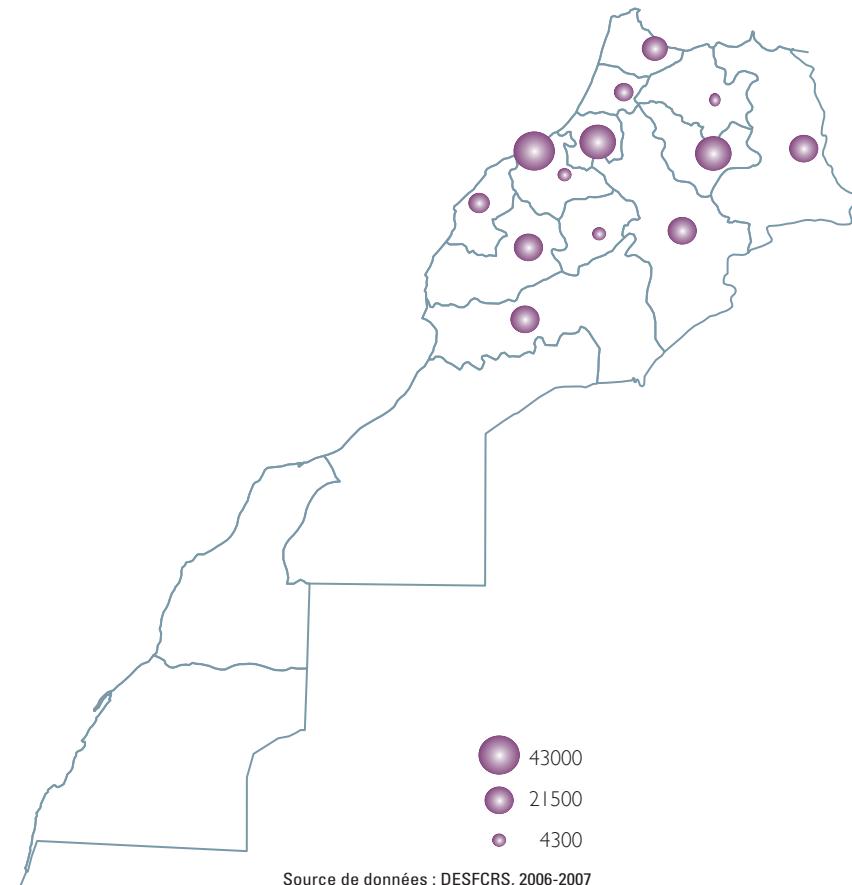
Effectifs des établissements supérieurs
et le nombre des étudiants pour l'année 2006



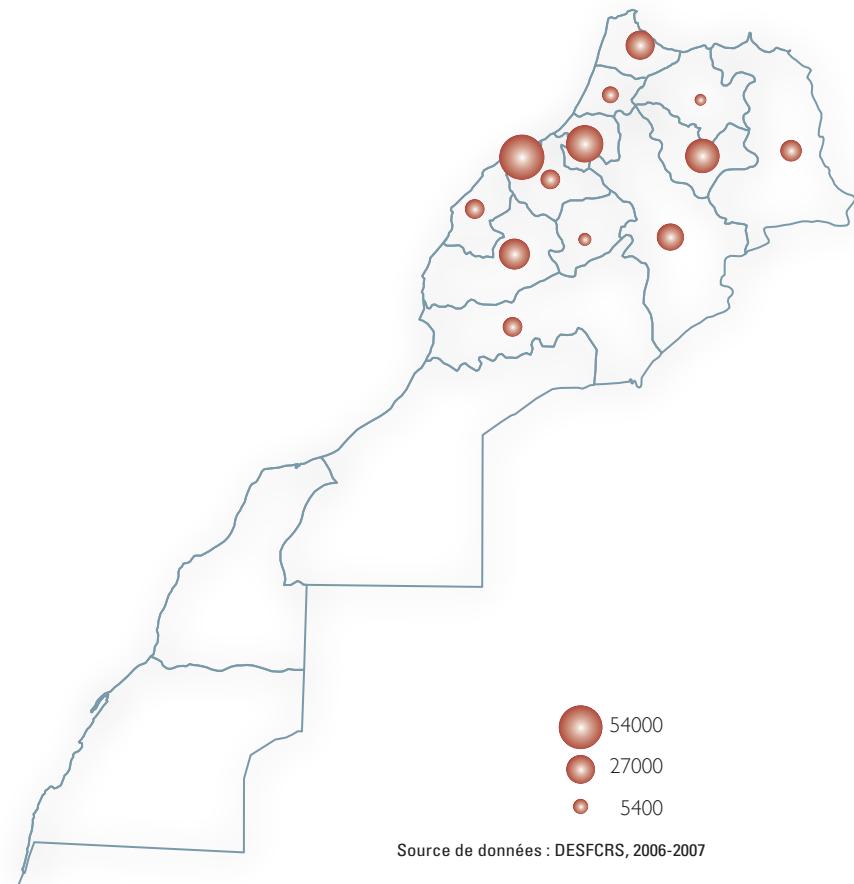
Effectifs des établissements supérieurs et le
nombre des étudiants pour l'année 2006



Effectifs des étudiants en 2006-2007



Capacité d'accueil des établissements de l'enseignement supérieur en 2006-2007





QUATRIEME PARTIE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1. Budget global de la formation professionnelle en % du PIB

Le financement du secteur de la formation professionnelle est assuré par le budget de l'Etat, y compris la taxe de formation professionnelle (74%), la contribution des ménages et l'investissement privé (21%) et les dons mobilisés dans le cadre de la coopération internationale (140 millions de dirhams par année).

En 2007, le budget alloué au secteur de la formation professionnelle s'élève à près de 2900 millions de DHS en augmentation de 12% par rapport à 2006. A l'instar des autres dépenses, celles de fonctionnement représentent une partie prépondérante dans le budget de la formation professionnelle, soit près de 77% constituée principalement des salaires du personnel à hauteur de près de 67%. Les dépenses de matériels et dépenses diverses contribuent pour une part relativement faible, soit 33% du budget de fonctionnement en 2007. En général, le budget alloué à la formation professionnelle a enregistré une augmentation annuelle qui ne dépasse pas 6% en moyenne.

Par ailleurs, rapporté au PIB, le budget de la formation professionnelle a connu une stabilisation autour de 0,49% durant les trois années allant de 2001 à 2003, puis il a atteint son optimum, soit 0,51% en 2004 pour s'orienter à la baisse et se situer à 0,48% en 2007.

Tableau 4.1 (a)

Evolution du budget global de la formation professionnelle en % du PIB

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
% du PIB	0,49%	0,49%	0,49%	0,51%	0,49%	0,45%	0,48%

Source : DFP

Tableau 4.1 (b)

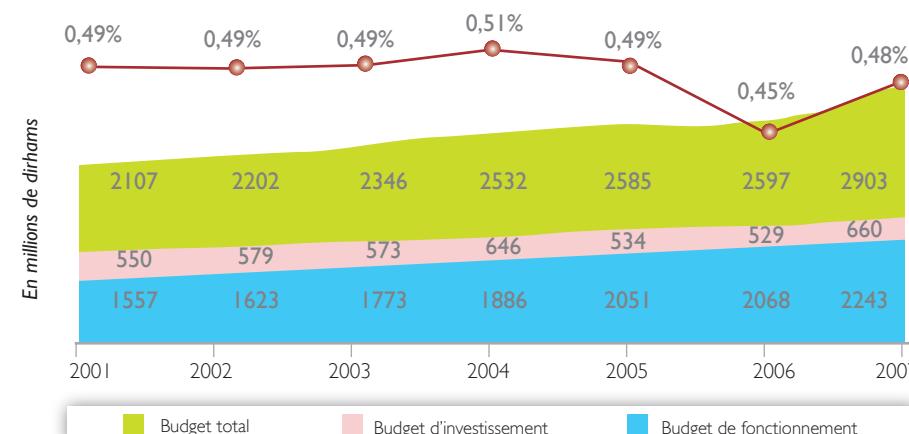
Evolution du budget de la formation professionnelle par chapitre (millions de DH)

Année Budgétaire	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Budget de fonctionnement dont:	1557	1623	1773	1886	2051	2068	2243
Salaires du personnel	971	1026	1108	1210	1394	1361	1505
Matériels et Dépenses Diverses	586	597	665	676	657	707	738
Budget d'investissement	550	579	573	646	534	529	660
Budget Total	2107	2202	2346	2532	2585	2597	2903

Source : DFP

Graphique 4.1

Evolution du budget de la formation professionnelle vs la croissance économique



Source : MFP, DFP

4.2. Taux d'affluence

Le taux d'affluence représente le nombre de candidats par place offerte. Il mesure le niveau de satisfaction de la demande en formation professionnelle.

Globalement, le taux d'affluence aux établissements publics tourne autour d'une moyenne de 4 candidats par place offerte entre 2000 et 2007, ce qui reflète le niveau de déséquilibre entre l'offre et la demande en formation professionnelle. Ce taux a baissé ces dernières années et tient plus aux efforts déployés par l'Etat pour l'extension de la capacité du dispositif et qui ont permis d'atteindre 3,2 au titre de la rentrée 2007.

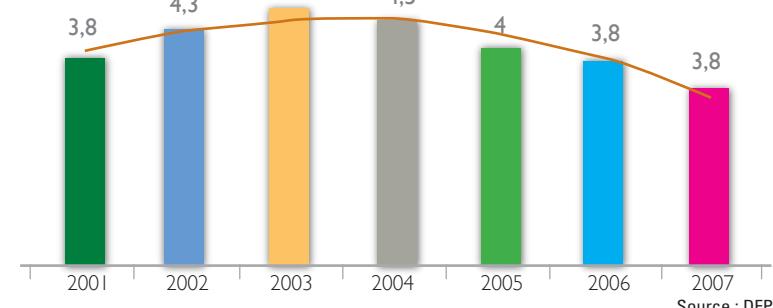
En effet, les places offertes en 1ère année ont atteint 97 850 contre 45 700 en 2001. En terme absolu, les effectifs des candidats continuent de s'accroître pour atteindre 309 400 en 2007 contre 175 300 en 2001, soit une augmentation de plus de 76%.

Tableau 4.2
Evolution du taux d'affluence

Désignation	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Places offertes dans le secteur public	45 700	48 400	45 550	64 050	73 600	77 300	97 850
Inscrits aux concours d'accès	175 300	207 100	213 250	285 200	293 700	291 900	309 400
Taux d'affluence	3,8	4,3	4,7	4,5	4	3,8	3,2

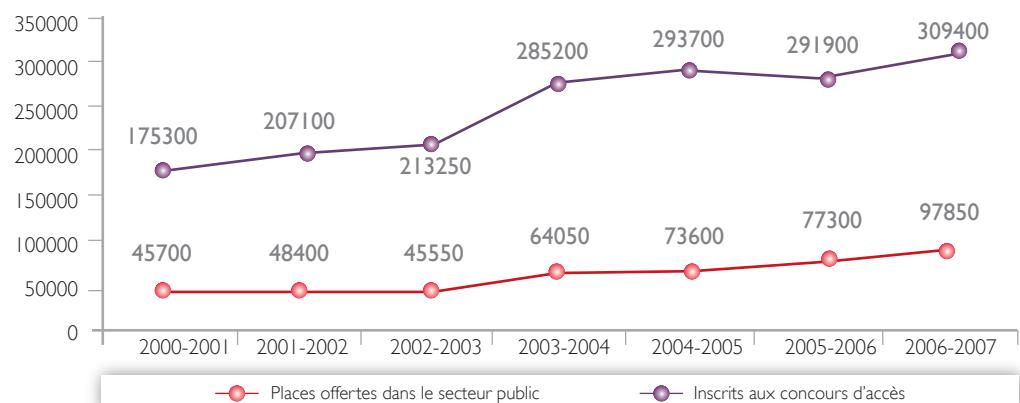
Source : DFP

Graphique 4.2 (a)
Evolution du taux d'affluence



Source : DFP

Graphique 4.1 (b)
Evolution de l'offre et la demande en formation professionnelle entre 2000 et 2007



Source : DFP

4.3. Effectifs des stagiaires des secteurs publics et privés

Depuis l'année 2000, les effectifs globaux des stagiaires ne cessent de s'accroître, avec une accélération très importante au cours des quatre dernières années. Le système de formation professionnelle, par l'intermédiaire de ses deux composantes publiques et privées, a permis d'accueillir plus de 232 870 stagiaires en 2007, dont 164 717 relèvent du secteur public soit plus de 71% de l'effectif total.

Les effectifs des stagiaires du secteur privé, qui représentent 29% des effectifs globaux en 2007, n'ont pas enregistré d'amélioration entre 2001 et 2007 comparativement à l'effectif des établissements publics. En terme relatif, la contribution du secteur privé a connu un fléchissement allant de 12 points de pourcentage durant la même période. En effet, si les stagiaires du secteur public ont plus que doublé entre 2001 et 2007, les effectifs du secteur privé n'ont enregistré qu'une progression globale de 21% sur la même période.

Cette situation soulève, d'une part, le problème de solvabilité de la demande de formation et d'autre part, le besoin de créer une synergie permettant la complémentarité de l'offre entre les deux secteurs public et privé.

Tableau 4.3

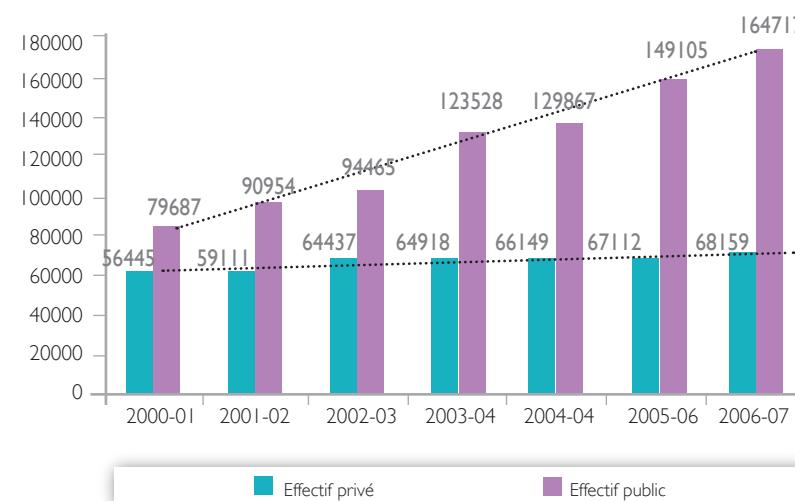
Evolution des effectifs des stagiaires des secteurs privés et publics

Type	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Effectif privé	56445	59111	64437	64918	66149	67112	68159
Effectif public	79687	90954	94465	123528	129867	149105	164717
Total	136132	150065	158902	188446	196016	216217	232 876

Source : DFP

Graphique 4.3

Evolution des effectifs des stagiaires des secteurs privés et publics



Source : DFP

4.4. Effectifs des stagiaires par mode et par niveau de formation

Les effectifs des stagiaires sont passés de 150 065 en 2002 à 232 876 en 2007, soit une augmentation annuelle moyenne de 9%. Cette augmentation est variable selon les modes et les niveaux de formation. Pour ce qui est de la formation résidentielle et alternée, le taux d'augmentation annuel moyen des effectifs a atteint 8%. Cette augmentation est particulièrement observée dans le niveau technicien spécialisé (32%) et le niveau technicien (8%). Le développement de ces deux niveaux de formation est notamment dicté par les besoins en cadres moyens exprimés dans certains secteurs émergents tels que les technologies de l'information et de la communication et le tourisme et hôtellerie.

S'agissant de l'apprentissage, qui a été mis en place en 2000, les effectifs sont passés de 13 650 en 2002 à presque 20 200, en 2007. Ce mode de formation prédomine principalement dans le secteur public, alors que le secteur privé ne compte que quelques 1000 stagiaires, en 2007. Le développement de ce mode de formation reste loin des objectifs de la charte nationale de l'éducation et de la formation fixés à 50 000 bénéficiaires en 2006. Cet objectif n'est atteint qu'à 53%. En général, les formations sont développées en mode résidentiel avec l'émergence progressive des formations en milieu professionnel telles que la formation alternée et l'apprentissage.

Tableau 4.4

Evolution des effectifs des stagiaires par mode et niveau de formation

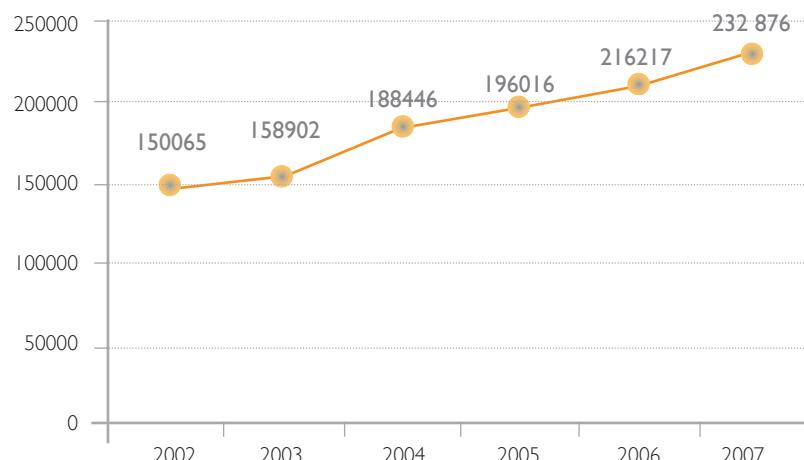
Niveaux	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Spécialisation	27556	28342	34511	33210	33104	30699
Qualification	51012	50638	51570	49635	53997	55444
Technicien	45022	47891	52948	57285	59410	66014
Technicien spécialisé	12825	16776	23966	31663	40090	50697
Total FRA	136415	143647	162995	171793	186601	202854
Apprentissage	13650	15255	23422	22611	26565	20177
Qualifiante			2029	1612	3051	9845
Total	150065	158902	188446	196016	216217	232 876

FRA: Formation Résidentielle et Alternée

Source : DFP

Graphique 4.4

Evolution de l'effectif des stagiaires de la formation professionnelle entre 2002 et 2007



4.5. Situation de la fille dans le système de la formation professionnelle

Durant les sept dernières années, l'effectif des filles dans le système de la formation professionnelle initiale résidentielle et alternée, a évolué avec un taux d'accroissement moyen annuel de 7% comme le montre le tableau ci-contre. Par niveau, on note une évolution favorable des effectifs des stagiaires de sexe féminin dans la formation de technicien et de technicien spécialisé. Par filière, il convient de préciser que 38,5% des filières du secteur public sont des filières plutôt masculines (moins de 20% de filles), alors que 11% seulement de filières peuvent être considérées comme féminines (plus de 80% de filles). Les filières mixtes représentent 50,5% du nombre total des filières, enregistrant ainsi une forte augmentation (11% en 2003). Ceci s'explique par l'accès des filles depuis quelques temps à des filières dites « masculines » comme celles relevant du secteur des IMME et du BTP, et ce en dépit des résistances culturelles et sociales.

Tableau 4.5(a)

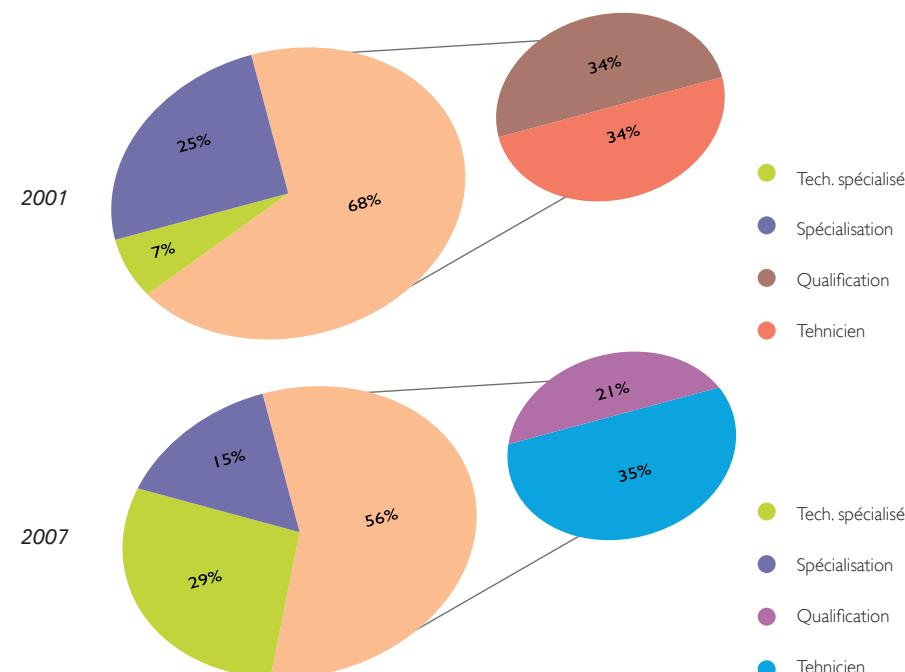
Formation résidentielle et alternée : Répartition par niveau des stagiaires filles

Niveaux	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Technicien spécialisé	3998	5268	6670	9741	13901	18823	24681
Technicien	19258	20437	20672	24286	27543	28324	30596
Qualification	18885	17837	17275	17355	17141	18481	18211
Spécialisation	14105	14064	15554	15951	15326	16381	13069
Total	56246	57606	60171	67333	73911	82009	86557

Source : DFP

Graphique 4.5 (a)

Formation résidentielle et alternée : Répartition par niveau des stagiaires filles en 2001 et 2007



Source : DES/ DEP, 2007

Par ailleurs, la place et les progrès des filles dans la formation professionnelle au Maroc sont en phase avec l'évolution générale constatée dans les pays les plus développés. Dans ces pays aussi, le choix de filières reste fortement sexué. Le secteur privé de formation professionnelle, qui a connu au cours de la décennie écoulée un essor remarquable, a contribué largement à répondre à la demande de formation des jeunes filles. En 2007, ce secteur a accueilli 39 899 stagiaires de sexe féminin représentant 59% de l'effectif global des stagiaires de ce secteur et 46% de l'effectif global des stagiaires de sexe féminin des secteurs public et privé.

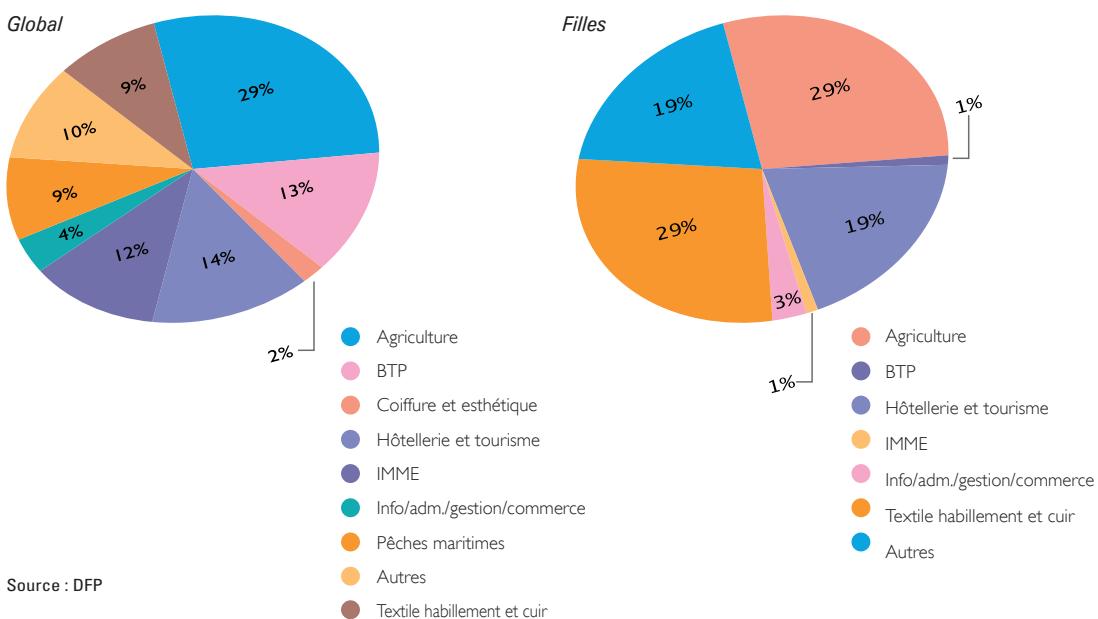
La part des filles dans les effectifs formés par apprentissage est limitée par rapport à la formation résidentielle et alternée et ne dépasse pas 22%. Ceci s'explique essentiellement par le fait que l'apprentissage ne couvre pas assez ou pas encore les secteurs les plus prisés par les filles comme celui de l'administration et gestion ou du textile habillement par exemple.

Tableau 4.5 (b) : Formation par apprentissage : Répartition par secteur des apprenties filles en 2007

Secteur	Effectif des apprentis	Dont filles
Agriculture	5797	1320
BTP	2551	10
Coiffure et esthétique	381	—
Hôtellerie et tourisme	2807	830
IMMEE	2356	44
Informatique administration gestion etcommerce	788	124
Pêches maritimes	1810	—
Textile habillement et cuir	1952	1290
Autres	1735	867
Total	20177	4485

Source : DFP

Graphique 4.5 (b) : Formation par apprentissage : Répartition par secteur des apprentis filles en 2007



4.6. Rendement externe des lauréats de la formation professionnelle

Les résultats de l'enquête de suivi de l'insertion des lauréats de la promotion 2005 montrent que le taux d'insertion dans le marché du travail a atteint 66% 9 mois après l'obtention du diplôme.

Depuis 2001, ce taux a enregistré une augmentation de 4 points montrant que la situation professionnelle des lauréats de la Formation Professionnelle ne cesse pas de s'améliorer sur la marché du travail.

Selon les niveaux de formation, le taux d'insertion est plus élevé pour les niveaux de spécialisation et de qualification. Ceci peut s'expliquer par le fait que les lauréats de ces deux niveaux sont moins exigeant sur les conditions de leur première emploi.

Selon les départements de formation, le taux d'insertion varie entre 72,5% pour le département de l'Artisanat et 52% pour le département de la Jeunesse. Quant à l'OFPPT et le secteur privé, ils ont enregistrés un taux respectivement de 70% et 62%.

Selon le genre, l'accès au marché du travail semble plus favorable aux garçons qu'aux filles. En effet, le taux d'insertion enregistré par les garçons est de 72%, soit 14 points de plus que celui des filles.

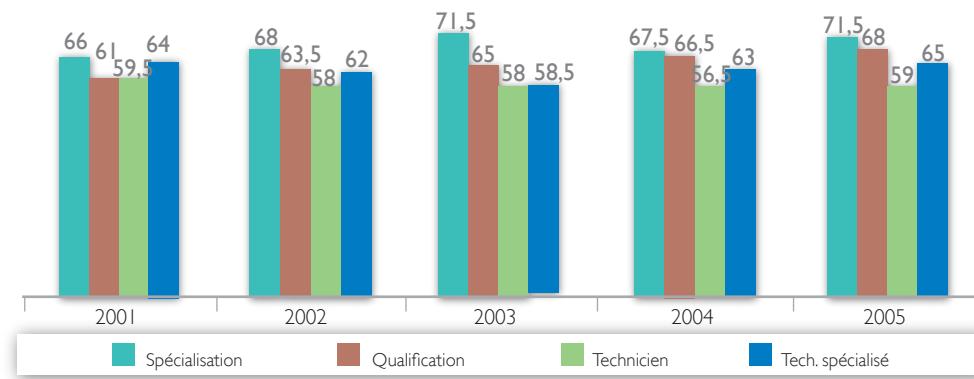
Les résultats des enquêtes sur le cheminement professionnel des lauréats, réalisées 3 années après la sortie, montrent que le taux d'insertion devient plus important pour les niveaux supérieurs. En effet, pour la promotion 2002, ce taux est de l'ordre de 75% pour les niveaux technicien et technicien spécialisé.

Tableau 4.6 (a) : Rendement externe : Taux d'insertion par filière

Années	2001	2002	2003	2004	2005
Spécialisation	66	68	71,5	67,5	71,5
Qualification	61	63,5	65	66,5	68
Technicien	59,5	58	58	56,5	59
Tech spécialisé	64	62	58,5	63	65
Taux d'insertion	62	63	61,5	63,5	66

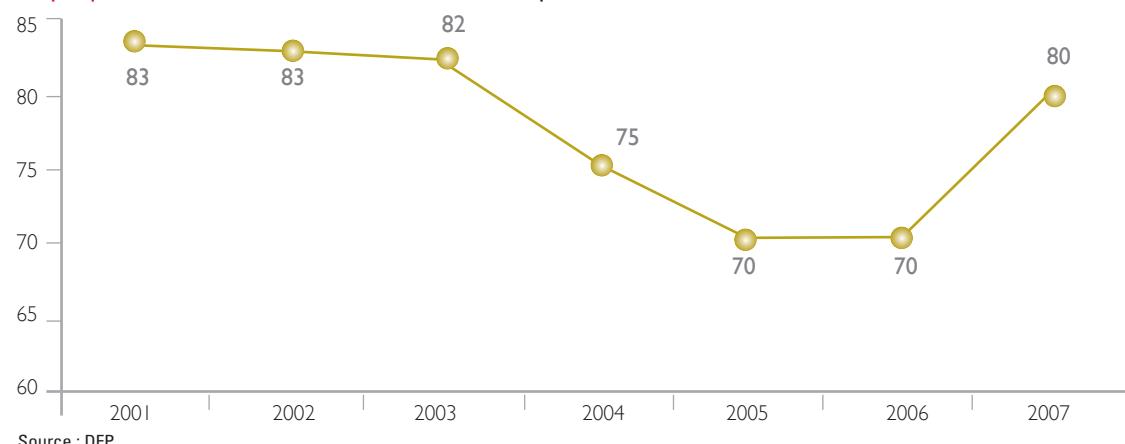
Source : DFP

Graphique 4.6 (a) : Evolution du taux d'insertion par filière



Source : DFP

Graphique 4.6 (b) : Rendement interne : Taux de diplomation



4.7. Structure de l'effectif des formateurs par secteur, genre et type

Le nombre de formateurs assurant la formation professionnelle en 2007 s'élève à près de 13 000 personnes, 69% d'entre eux sont de sexe masculin. Le tableau ci-contre indique, à juste titre, une quasi symétrie de l'effectif des formateurs entre le secteur privé et le secteur public, parmi 12 993 formateurs, 52% relèvent du secteur privé et 48% du secteur public. Cette situation montre le déséquilibre entre ces deux secteurs en ce qui concerne le taux d'encadrement. En effet, tandis qu'un formateur du secteur public forme pour près de 27 personnes en moyenne, celui du secteur privé assure la formation à 10 stagiaires. Il serait, à ce titre, nécessaire d'examiner la ventilation du taux d'encadrement par secteur d'activité pour pouvoir étudier le niveau d'équilibre entre la demande et l'encadrement offert en contre partie. D'autre part, on constate une prédominance de l'OFPPT dans l'offre du secteur public, soit un pourcentage de 71% du total public et 35% de l'ensemble des formateurs de la formation professionnelle.

Les représentations graphiques ci-contre donnent un aperçu de l'effectif des formateurs de la formation professionnelle selon le statut, le genre et le secteur, en 2007. Elles indiquent une similarité entre la structure de l'effectif des formateurs entre le privé et le public en termes de genre. En effet les hommes représentent 68% de l'effectif des formateurs du secteur privé et 71% de celui du secteur public. En terme de statut, les formateurs permanents qui représentent 63% dans l'ensemble 46% dans le secteur privé et 89% dans l'OFPPT.

* Ces chiffres ont été présentés lors de la session du Conseil Supérieur de l'Enseignement du mois de novembre 2007

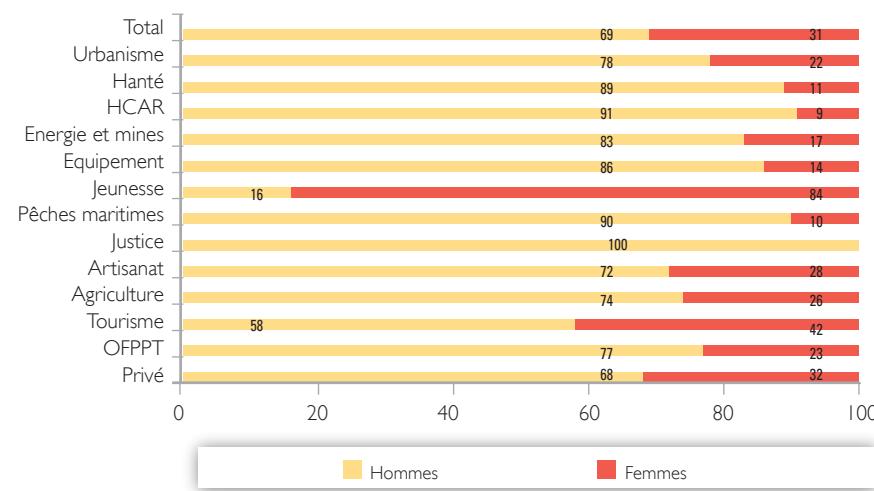
Tableau 4.7 (a) : Répartition, par genre et par secteur, de l'effectif des formateurs en 2007*

Secteur d'activité	Hommes	%	Femmes	%	total	%
Privé	4581	68	2145	32	6706	52
OFPPT	3453	77	1045	23	4498	35
Tourisme	183	58	134	42	317	2
Agriculture	167	74	103	26	270	2
Artisanat	164	72	64	28	228	2
Justice	149	100	0	0	149	1
Pêches maritimes	85	90	9	10	94	1
Jeunesse	84	16	460	84	544	4
Equipement	78	86	13	14	91	1
Energie et mines	39	83	8	17	47	0
HCAR*	20	91	2	9	22	0
Santé	16	89	2	11	18	0
Urbanisme	7	78	2	22	9	0
Total	9006	69	3987	31	12993	100

* Haut commissariat des anciens Résistants

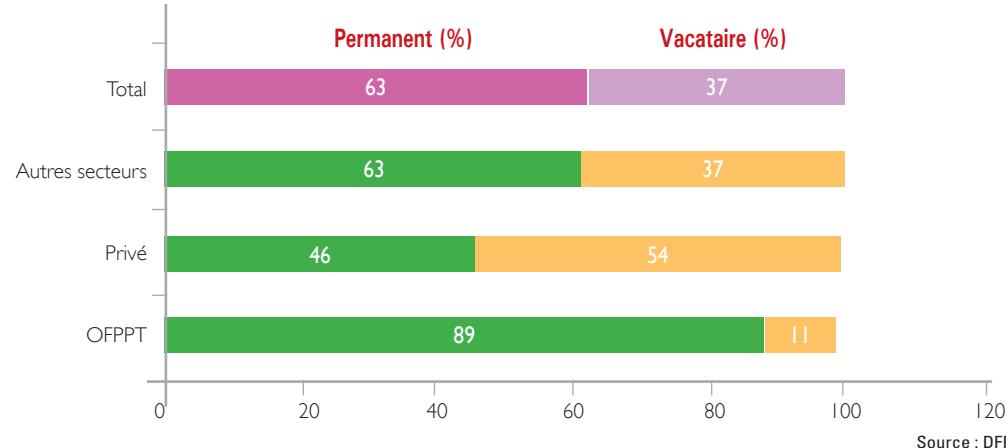
Source : DFP

Graphique 4.7 (a) : Répartition, par genre, de l'effectif des formateurs en 2007



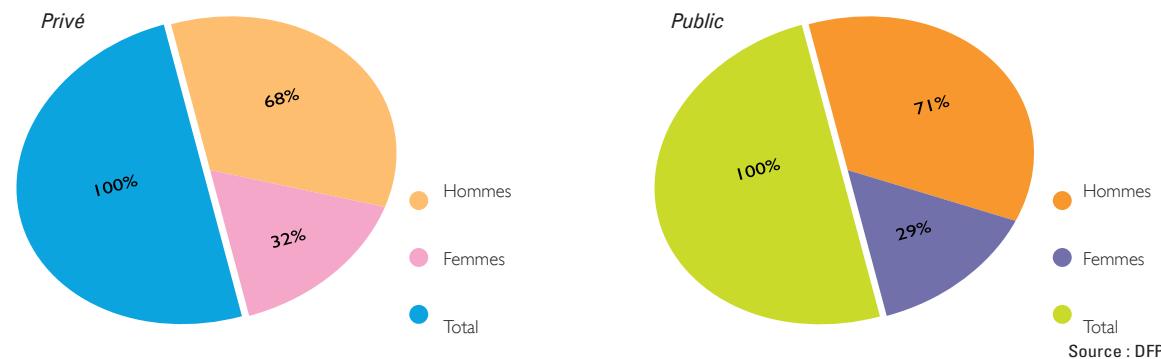
Graphique 4.7(b)

Répartition, par genre et par type de l'effectif des formateurs

**Tableau 4.7(b) : Répartition, par genre et par secteur de l'effectif des formateurs en 2007***

Secteur	Hommes	%	Femmes	%	total	%
Privé	4561	68%	2145	32%	6706	52%
Public	4445	71%	1842	29%	6287	48%
Total	9006	69	3987	31	12993	100%

Source : DFP

Graphique 4.7(c)
Répartition, par genre et par type de l'effectif des formateurs en 2007

* Ces chiffres ont été présentés lors de la session du Conseil Supérieur de l'Enseignement du mois de novembre 2007

4.8. Effectif des formateurs du secteur public par région

Sur le plan régional, le nombre de formateurs qui s'élève à plus de 4500 personnes en 2005, est réparti selon une structure plus ou moins uniforme entre les régions en fonction du stock d'établissements et du nombre de stagiaires qui y sont attribués. A ce titre, le grand Casablanca qui renferme 22% du nombre de stagiaires, emploie 20% de formateurs répartis sur 20% des établissements publics et privé. De même, la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaër qui vient en deuxième position après Casablanca en termes d'offre et de demande de formation recèle 11% des établissements et emploie 12% de formateurs pour 12% de stagiaires.

Tableau 4.8
Répartition des formateurs par région en 2005*

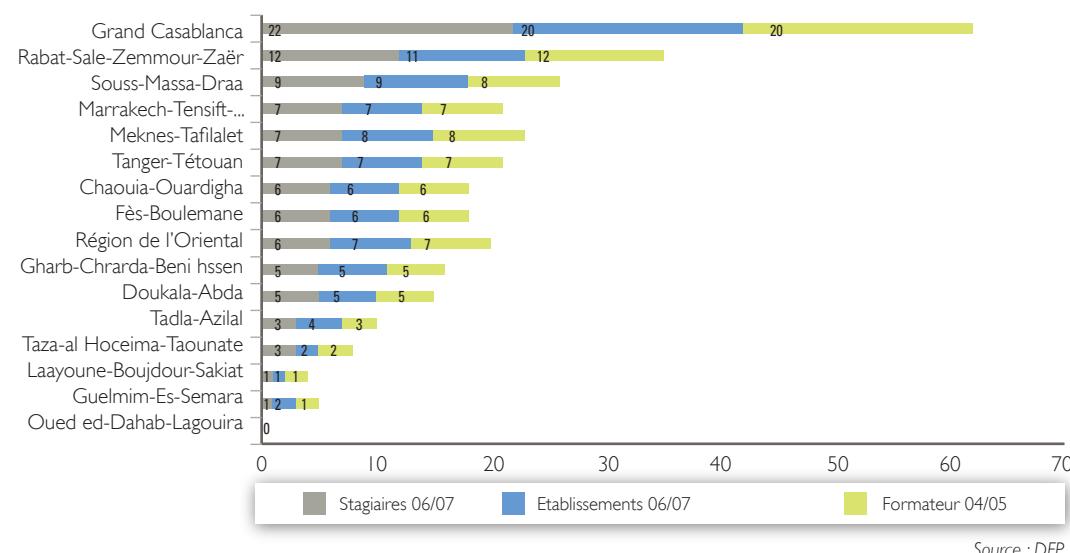
Région	Effectif	%
Oued Eddahab	20	0,44%
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	92	2,04%
Guelmim-Es-Smara	82	1,82%
Souss-Massa-Draa	374	8,31%
Gharb-Chrarda-Beni-Hs sen	216	4,8%
Chaouia-Ouardigha	253	5,62%
Marrakech-Tensift-Al haouz	317	7,04%
Région de l'Oriental	320	7,11%
Grand Casablanca	878	19,5%
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	525	11,7%
Doukkala-Abda	238	5,29%
Tadla-Azilal	114	2,53%
Meknes-Tafilalet	362	8,04%
Fes-Boulmane	269	5,98%
Taza - Al Hoceima - Taounate	138	3,07%
Tanger - Tetouan	304	6,75%
Total	4502*	100

Effectifs des formateurs ayant répondu
aux questionnaires du recensement (plus de 70%)

Source : DFP

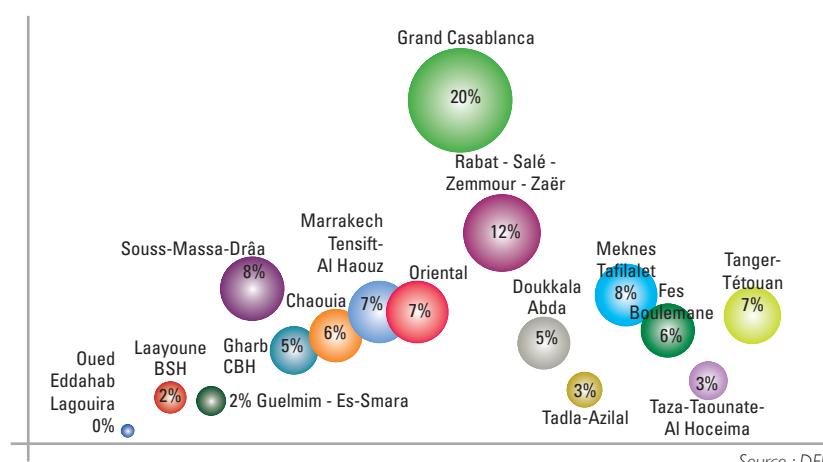
* Ces chiffres ont été présentés lors de la session du Conseil Supérieur de l'Enseignement du mois de novembre 2007

Graphique 4.8(a)
Répartition des stagiaires,
d'établissements et de formateurs par
région en 2005



Source : DFP

Graphique 4.8 (b)
Répartition des formateurs par
région en 2005



Source : DFP

4.9. Répartition, par tranche d'âge, des formateurs du secteur public entre 1999 et 2005

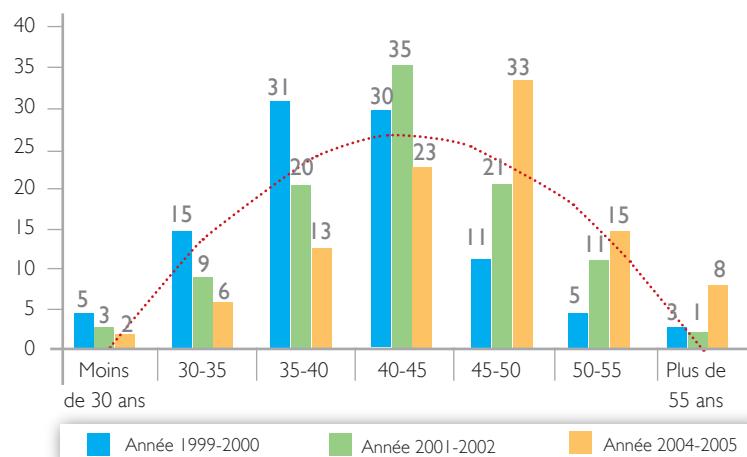
Entre 1999 et 2005, la répartition de l'effectif des formateurs du secteur public par tranche d'âges a connu des évolutions très variables. En effet, durant l'année 2005, l'effectif des formateurs ayant l'âge inférieur à 30 ans représente 2% du total des formateurs. Il était de 5% en 2000 et de 3% en 2002. La tranche d'âge destinée à la retraite représente, quant à elle, une proportion plus ou moins faible, soit 8% du total des formateurs en 2005 contre 3% en 2000. Par ailleurs, le groupe d'âge représentant la part prépondérante dans la structure des formateurs est celle variant entre 35 et 45 ans, soit près de 36% du total en 2005, en forte baisse, notamment, à partir de 2002. Une partie de cette baisse, allant à près de 1040 formateurs, est attribuée aux effets de l'opération de départs volontaires qu'a connu l'ensemble de l'administration publique. En ce qui concerne le groupe d'âge 45-50 ans, il contribue pour une part importante avec près de 33% du total, en augmentation de 22 points pourcentage par rapport à 2000. L'âge moyen des formateurs demeure stable depuis 1999, se situant autour de 40 ans chaque année.

Tableau 4.9
Répartition, par tranche d'âge, des formateurs du secteur public pour 2000, 2002 et 2005*

Tranche d'âge	2000		2002		2005	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 30 ans	240	5	143	3	84	2
30-35 ans	711	15	409	9	279	6
35-40 ans	1449	31	970	20	577	13
40-45 ans	1468	30	1669	35	1019	23
45-50 ans	548	11	982	21	1494	33
50-55 ans	237	5	545	11	673	15
Plus de 55 ans	150	3	44	1	376	8
Total	4790	100	4762	100	4502	100

Source : DFP

Graphique 4.9
Répartition, par tranche d'âge, des formateurs du secteur public entre 1999 et 2005



Source : DFP

* Ces chiffres ont été présentés lors de la session du Conseil Supérieur de l'Enseignement du mois de novembre 2007

4.10. Nombre d'établissements de formation professionnelle

Il ressort de la répartition des établissements de formation professionnelle par secteur et par région que la majorité d'entre eux relève du secteur privé, soit 75%. A l'exception de la région d'Oued Ed- Dahab-Lagouira, ce constat peut être généralisé à toutes les régions.

Il est à noter aussi, que plus de 19% de ces établissements se concentrent dans la région du Grand Casablanca, dont 81% appartiennent au secteur privé et 19% au secteur public. Vient en second lieu la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër qui participe avec plus de 10% des établissements. Par contre, les établissements implantés dans les régions du sud (Guelmim-Es-Semara, Laâyoune-Boujdour-Sakia-El-Hamra et Oued Ed-Dahab-Lagouira) ne représentent que 3,6% du total. Seul 2,6% des établissements du secteur privé et 6,4% des établissements du secteur public sont implantés dans les régions du sud.

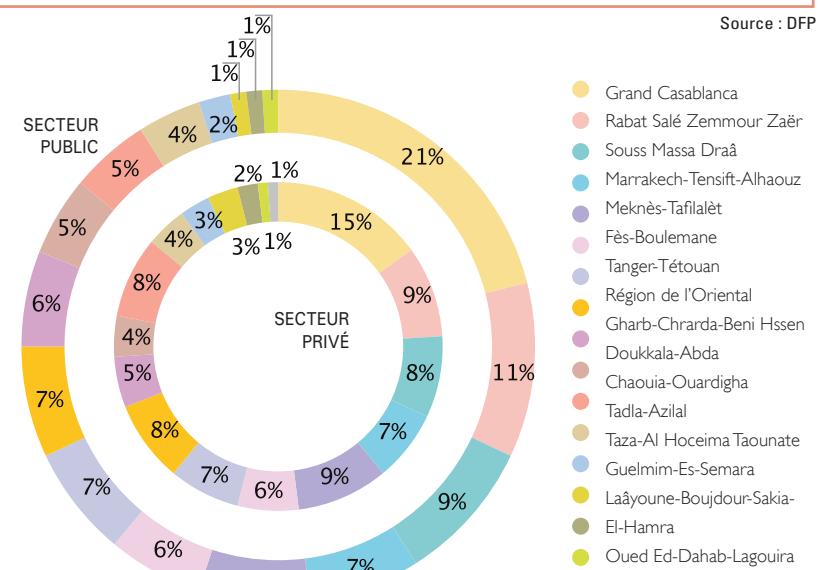
A rappeler que l'effectif des stagiaires relevant du secteur public est de plus de 71% du total, contre près de 29% des stagiaires du secteur privé.

Tableau 4.10 : Nombre d'établissements par région en 2007

Région	Secteur public	Secteur privé	Public+privé
Grand Casablanca	74	308	382
Rabat Salé Zemmour Zaër	42	167	209
Souss Massa Draâ	40	135	175
Marrakech-Tensift-Alhaouz	33	99	132
Meknès-Tafilalét	44	109	153
Fès-Boulemane	28	84	112
Tanger-Tétouan	36	104	140
Région de l'Oriental	37	107	144
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	26	86	112
Doukkala-Abda	21	74	95
Chaouia-Ouardigha	40	69	109
Tadla-Azilal	20	59	79
Taza-Al Hoceima Taounate	15	30	45
Guelmim-Es-Semara	17	18	35
Laâyoune-Boujdour-Sakia-El-Hamra	10	17	27
Oued Ed-Dahab-Lagouira	4	4	8
Total	487	1470	1957

Source : DFP

Graphique 4.10
Répartition des établissements de la formation professionnelle par région en 2007



Conseil Supérieur de l'Enseignement • Rapport Annuel 2008

4.11. Répartition des stagiaires par région, secteur et genre

Pendant la période qui s'étale entre 2001 et 2007, l'effectif des stagiaires a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 9,4% en moyenne, en passant de 136 mille stagiaires à plus de 232 mille stagiaires.

La distribution de ces stagiaires est marquée par leur concentration au niveau du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, où l'on note plus de 34% du nombre total des stagiaires. Ce constat corrobore celui concernant la répartition des établissements de formation professionnelle, dans la mesure où la plupart d'entre eux sont implantés dans les deux régions citées ci-dessus.

En 2007, le nombre des stagiaires dans la formation résidentielle et alternée a dépassé 200 mille personnes, dont 57%, soit 116297, sont des garçons. Par rapport à 2006, l'effectif global des stagiaires a enregistré une augmentation de 8% en 2007. En effet, mis à part les régions Doukkala-Abda, Gharb-Chrarda-Beni Hssen et Guelmim-Es-Smara qui ont accusé des baisses plus ou moins faibles de leurs effectifs des stagiaires, toutes les autres régions ont marqué des variations positives du nombre de stagiaires, soit une moyenne de 11% entre 2006 et 2007.

Tableau 4.11 : Evolution des effectifs globaux des stagiaires par région

Région	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Chaouia-Ouardigha	6634	8098	8890	10900	11300	12635	14455
Doukala-Abda	7346	7971	8214	9844	9898	10938	10911
Fes-Boulemane	8179	8758	9332	10729	11045	12820	13941
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	6622	6798	6951	9166	9555	11248	11020
Grand Casablanca	33676	35260	36855	41967	43852	46223	50862
Guelmim-es-Semara	1842	1909	2209	2646	2790	3259	3220
Laayoune-Boujdour-Sakiat	1594	1877	1981	2599	3066	3000	3298
Marrakech-Tensift-Alhaouz	9312	9846	10744	13065	14025	16172	16701
Meknes-Tafilalet	9396	11182	11593	13781	13278	15703	16695
Oued ed-Dahab-Lagouira	207	246	301	376	386	396	489
Rabat-Sale-Zemmour-Zaër	16142	18882	20763	23113	24629	27077	28689
Oriental	8730	9470	10041	11121	11079	12496	12977
Souss-Massa-Draa	10675	11426	12025	15628	16431	18111	20095
Tadla-Azilal	3757	4091	4059	5296	5773	6003	6989
Tanger-Tetouan	8543	9668	10474	12757	13117	14547	16178
Taza-al Hoceima-Taounate	3477	4583	4470	5458	5792	5589	6356
Total	136132	150065	158902	188446	196016	216217	232876

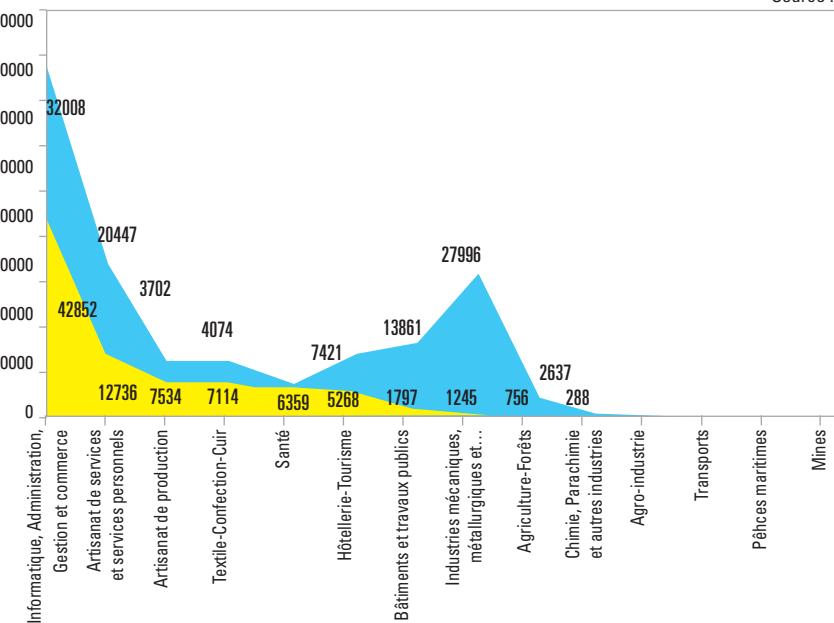
Source : DFP

Graphique 4.11

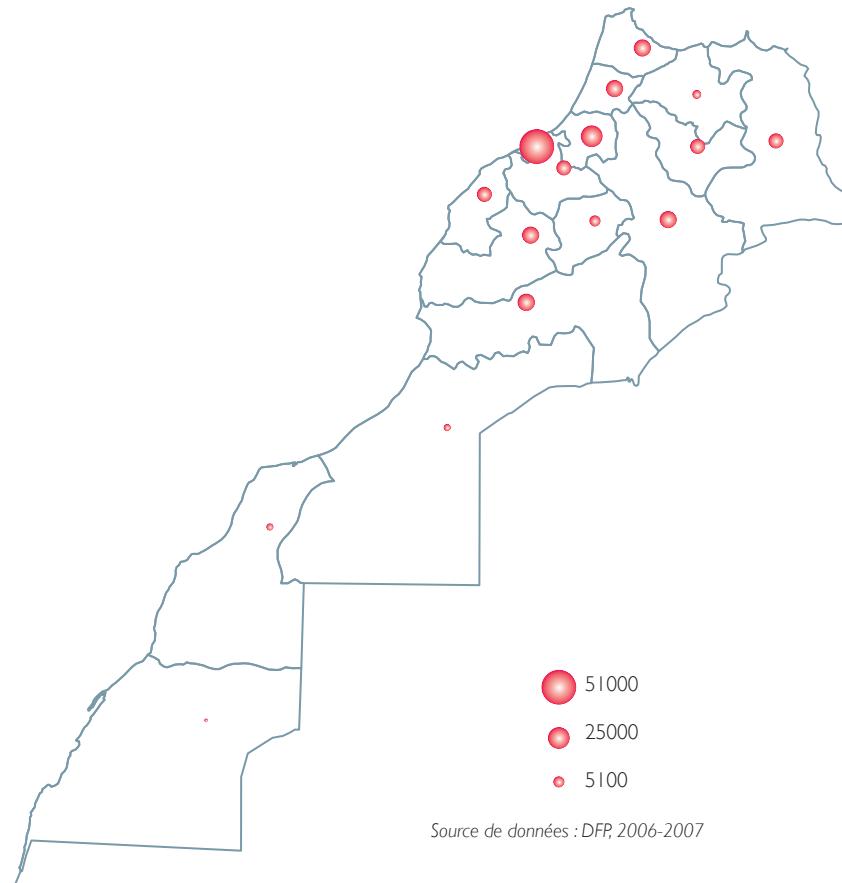
Effectif des stagiaires de la formation résidentielle et alternée par secteur et par genre en 2007

Filles
Garçons

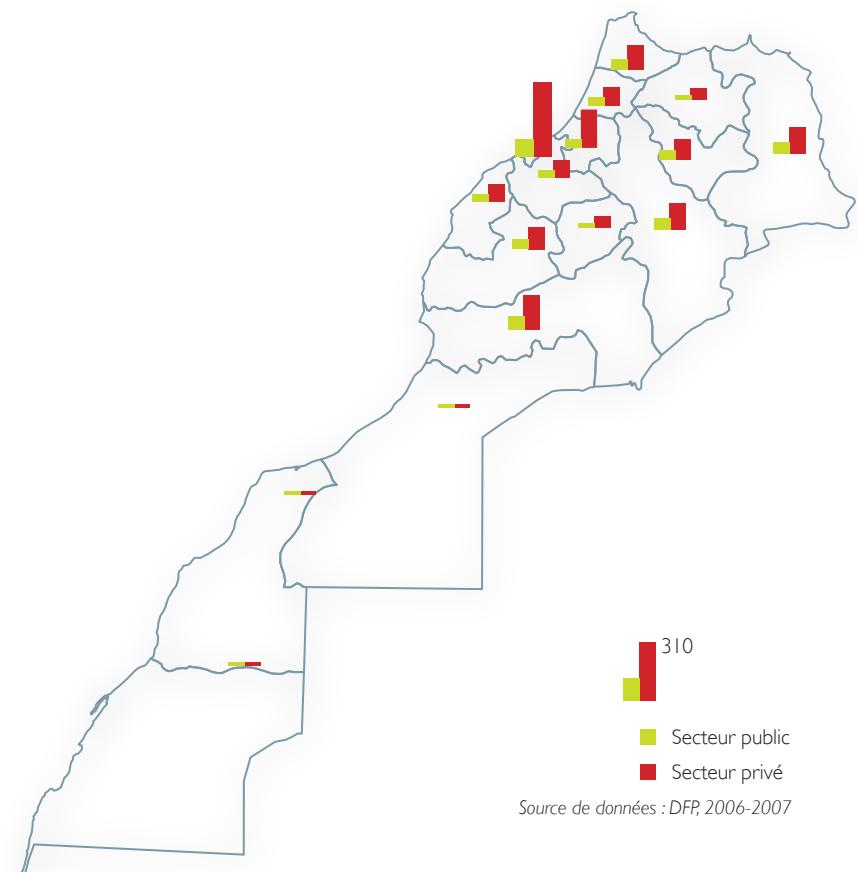
Source : DFP



Effectifs des stagiaires de la formation
professionnelle en 2006-2007



Effectifs des établissements de la formation
professionnelle en 2006-2007



4.12. Evolution des lauréats par secteur et par région

Le nombre des lauréats de la formation professionnelle est passé de 67 585, en 2000 à 104 725, en 2006, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 7,6%. Mais cette augmentation n'a pas affecté la répartition des lauréats par secteur.

La structure est restée plus ou moins identique pour l'ensemble des secteurs pour les années 2000 et 2006. Les effectifs des lauréats restent majoritairement issus depuis 2000, des secteurs de l'administration, des industries métallurgiques, mécaniques et électriques (IMMEE) et du secteur de coiffure esthétique. Ces trois secteurs comptent pour 24%, 16%, 13%, des lauréats respectivement.

Il ressort de la répartition de ces lauréats par région que un tiers environ d'entre eux relève du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër avec des proportions de 20% et 12%, respectivement.

Graphique 4.12 (a) : Répartition des lauréats par région en 2002 et 2006

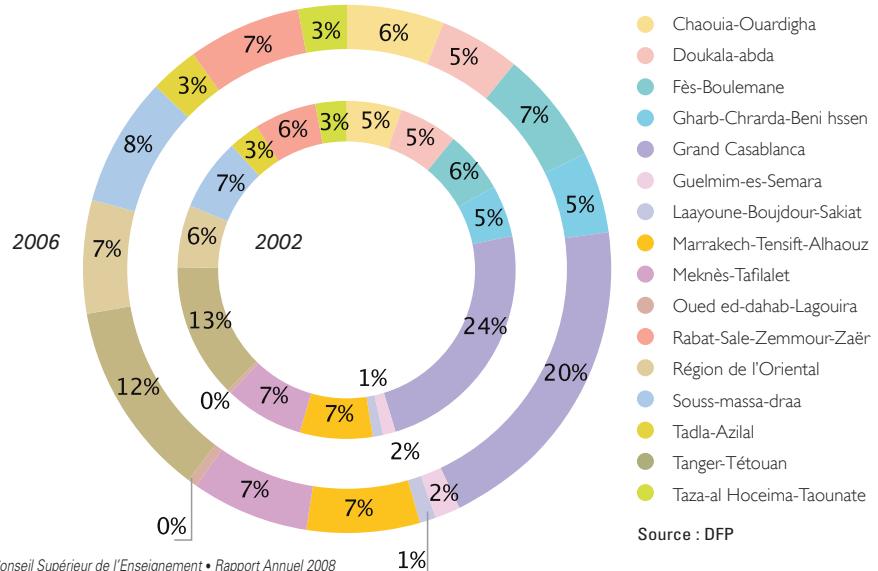
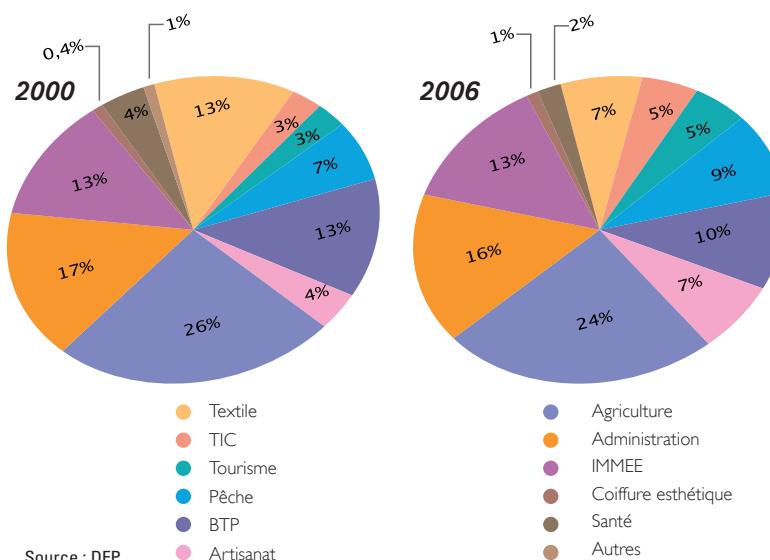


Tableau 4.12 : Evolution des lauréats par secteur (Tous modes de formation confondus)

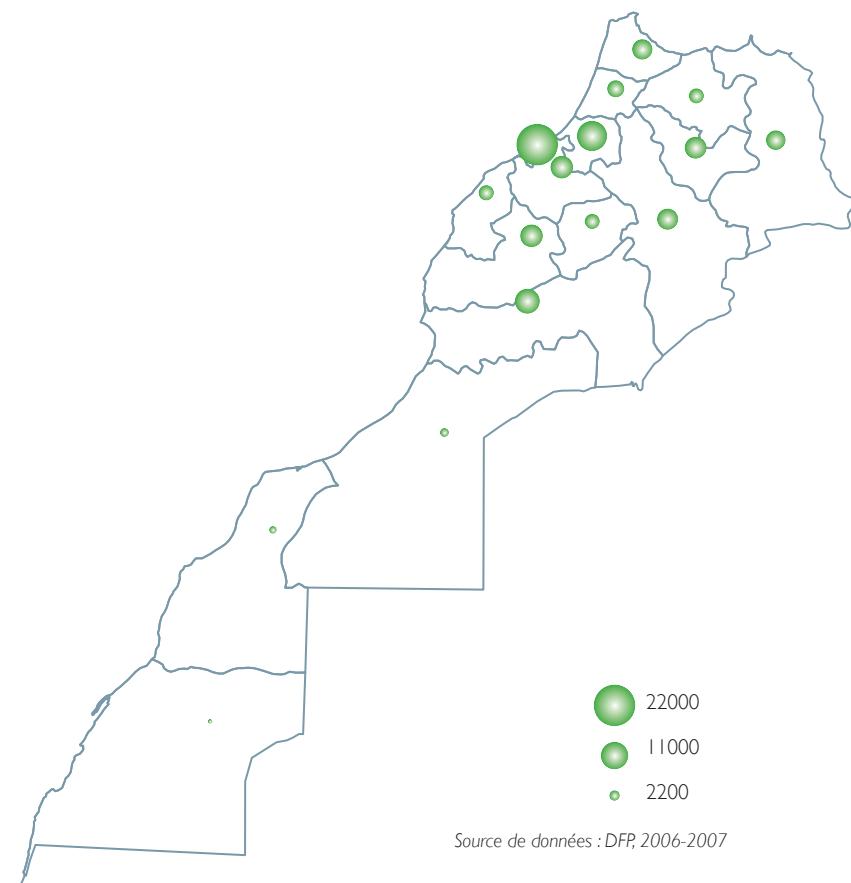
Secteur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Textile	8500	8271	8184	8452	9676	6073	6911
TIC	2037	2038	2345	2637	3095	3858	5101
Tourisme	2300	2447	2605	2868	4029	5300	5357
Pêche	273	312	419	854	1318	1446	1481
BTP	4869	5608	5553	6125	9147	9470	9784
Artisanat	8728	7807	7251	7608	10200	10440	9994
Agriculture	2364	1990	2098	6493	6077	7228	7453
Administration	17430	17123	17932	19106	21517	21756	24650
IMMEE	11415	11605	11959	11528	14162	16108	16487
Coiffure esthétique	8756	9946	10774	11714	12677	14090	13868
Santé	239	342	439	396	748	1219	1608
Autres	674	682	598	596	1055	1375	2031
Total	67585	68171	70157	78377	93701	98363	104725

Source : DFP

Graphique 4.12 (b) : Répartition des lauréats par secteur



Les lauréats de la formation professionnelle
en 2006-2007



CINQUIÈME PARTIE

L'ALPHABETISATION ET L'ÉDUCATION NON FORMELLE

5.1. Budget consacré à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle en % du PIB

Le budget alloué à l'alphabétisation est passé de 73,8 millions de dirhams en 2001 à 102,6 millions de dirhams en 2007, soit une augmentation annuelle moyenne de 5,6%. Celui alloué à l'éducation non formelle a atteint 34,1 millions de dirhams en 2007 contre 20,5 millions de dirhams en 2001, soit une augmentation annuelle moyenne de 8,8%.

La comparaison entre ces deux budgets montre qu'en matière de financement, l'alphabétisation est plus favorisée que l'éducation non formelle. Sur un budget d'environ 136 millions de dirhams, le Maroc consacre près d'un tiers de son budget à l'éducation non formelle et les deux tiers pour la lutte contre l'analphabétisme. Rapporté au PIB, le budget d'alphabétisation représente 0,02% en 2006, alors que celui de l'éducation non formelle ne représente que 0,01%. Comparés à 2001, ces indicateurs sont restés quasiment constants.

Tableau 5.1

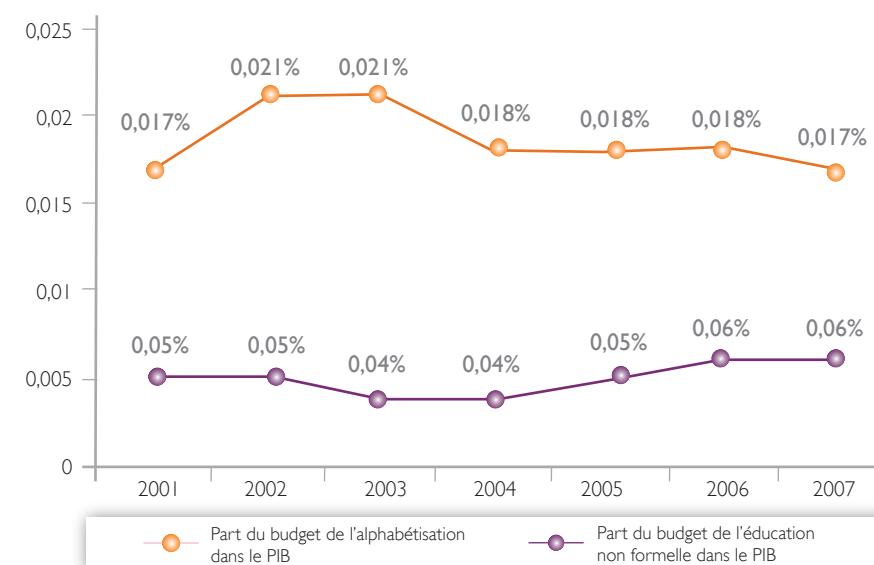
Evolution du budget d'alphabétisation et d'éducation non formelle (en millions de DHS)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Budget d'alphabétisation	73,81	92,43	100,65	88,20	92,88	102,90	102,60
Budget d'éducation non formelle	20,53	20,51	20,20	22,03	24,35	33,33	34,10

Source : DAENF

Graphique 5.1

Evolution de la part du budget d'alphabétisation et d'éducation non formelle dans le PIB



Source : DAENF

5.2. Nombre des centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle

Le nombre des centres d'alphabétisation est passé de 8266 centres, en 2005, à 13040 centres, en 2007, soit une augmentation de 24% en moyenne. La répartition de ces centres par milieu et par opérateur montre que plus de 55% sont implantés en milieu rural où l'analphabétisme sévit le plus, que les ONG possèdent près de 42% de l'ensemble des centres, et que les entreprises ont une contribution minoritaire.

Cette répartition témoigne, par ailleurs, de disparités différenciées dans le ciblage et l'implantation de ces centres, par opérateur et par milieu. En effet, si le programme général et les ONG favorisent le milieu rural, les opérateurs publics et les entreprises, en revanche, ciblent plutôt le milieu urbain.

Il y a lieu de noter que cette situation n'a quasiment pas changé ces dernières années et que les opérateurs intervenant dans l'alphabétisation maintiennent leur stratégie d'intervention.

Au niveau de l'éducation non formelle, le nombre de centres offrant une deuxième chance est passé de 608 en 2006 à 741, en 2007, soit une augmentation de 22%.

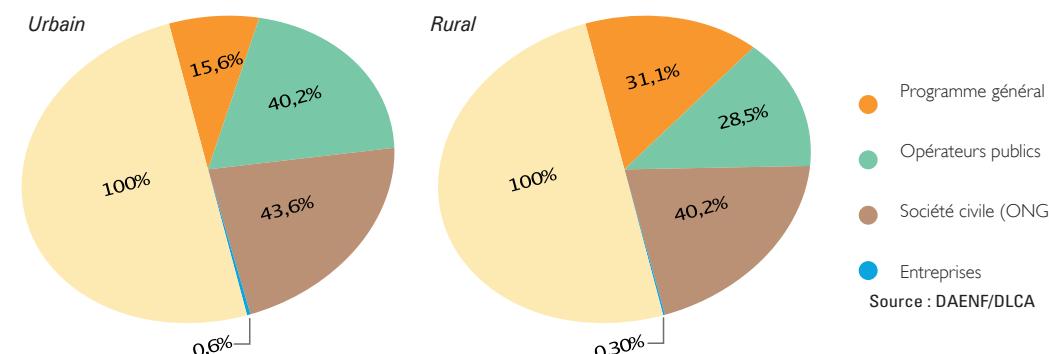
Plus de 55% de ces centres sont implantés en milieu rural. Le nombre des centres de lutte contre l'abandon scolaire, appelés cellules de veille, a atteint 5701 en 2007, dont 63% sont dans le milieu rural.

Tableau 5.2 : Répartition des centres d'alphabétisation par milieu et par opérateur

	Urbain	2005			2006			2007		
		Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Programme général	469	1739	2208	809	2436	3245	900	2254	3154	
Opérateurs publics	1005	661	1666	2005	1402	3407	2326	2064	4390	
Société civile (ONG)	1751	2618	4369	1821	2065	3886	2523	2914	5437	
Entreprises	17	6	23	51	17	68	37	22	59	
Total	3242	5024	8266	4686	5920	10606	5786	7254	13040	

Source : DAENF/DLCA

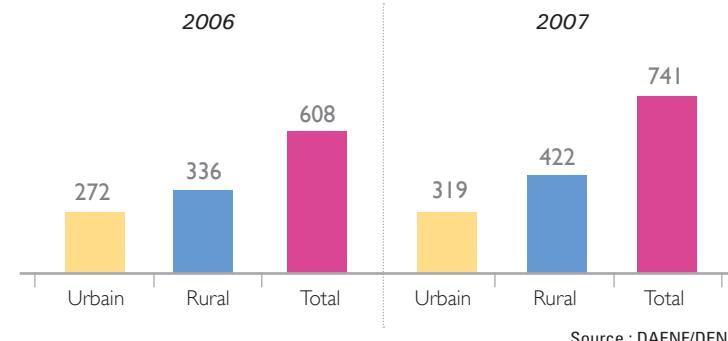
Graphique 5.2(a) : Répartition des centres d'alphabétisation par opérateur et par milieu, en 2007



● Programme général
● Opérateurs publics
● Société civile (ONG)
● Entreprises

Source : DAENF/DLCA

Graphique 5.2(b)
Répartition des centres de l'ENF (Ecole de la deuxième chance) par milieu, en 2006 et 2007



Source : DAENF/DENF

5.3. Effectifs des bénéficiaires de l'éducation non formelle

L'évolution du nombre des bénéficiaires de la deuxième chance est marquée par un faible taux d'accroissement annuel moyen qui atteint à peine 0,67%. En 2000, ce nombre était de 34859 bénéficiaires contre 36518 en 2007.

La répartition de ces bénéficiaires par milieu et genre montre que les efforts en matière d'éducation non formelle sont marqués par une disparité en faveur des filles qui représentent 53% des bénéficiaires et du milieu rural où l'on enregistre 55% des bénéficiaires. Ceci peut être expliqué par le fait que ces deux catégories sont les plus touchées par la déscolarisation et la non scolarisation.

La distribution des bénéficiaires de la deuxième chance selon les régions montre que Marrakech-Tensift-Al Haouz est la région où l'on enregistre le plus de bénéficiaires, vient en second lieu la région de Rabat- Salé-Zemmour-Zaër et en troisième lieu la région de Souss-Massa-Draa. Les régions du sud (Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra et Guelmim-Smara) et la région Chaouia-Ouardigha sont celles où il y a le moins de bénéficiaires.

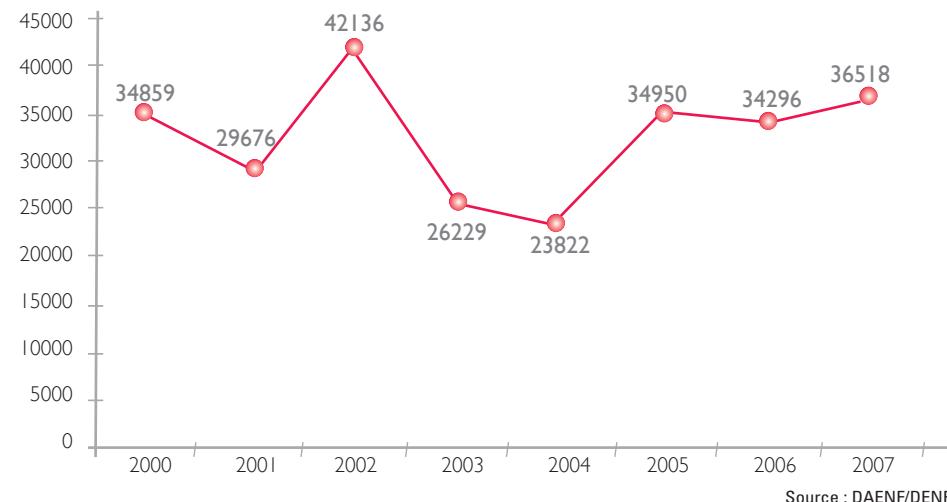
Tableau 5.3

Répartition des bénéficiaires des programmes de la deuxième chance par région, en 2007

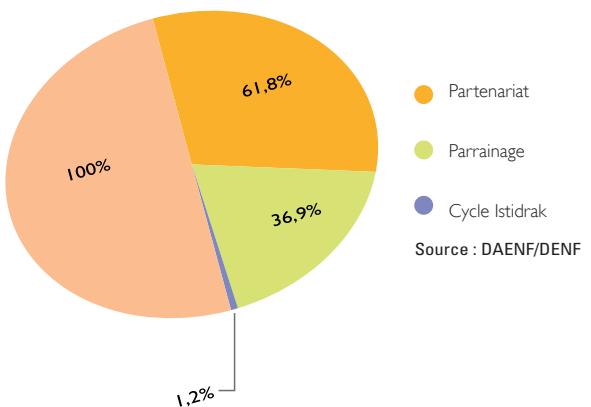
	Urbain			Rural			Total		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	204	176	380	0	0	0	204	176	380
Guelmim-Smara	10	9	19	0	0	0	10	9	19
Souss-Massa-Draa	515	389	904	1196	1952	3148	1711	2341	4052
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	305	105	410	821	613	1434	1126	718	1844
Chaouia-Ouardigha	221	169	390	238	188	426	459	357	816
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1336	1211	2547	1288	1486	2774	2624	2697	5321
Oriental	631	781	1412	452	469	921	1083	1250	2333
Grand Casablanca	893	762	1655	272	512	784	1165	1274	2439
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2098	2333	4431	351	421	772	2449	2754	5203
Doukkala-Abda	362	358	720	406	572	978	768	930	1698
Tadla-Azilal	67	102	169	872	1110	1982	939	1212	2151
Meknès-Tafilalet	451	570	1021	852	1747	2599	1303	2317	3620
Fès-Boulemane	516	629	1145	91	179	270	607	808	1415
Taza-Al Hoceima-Taounate	92	268	360	403	897	1300	495	1165	1660
Tanger-Tétouan	657	847	1504	786	1277	2063	1443	2124	3567
Total	8358	8709	17067	8028	11423	19451	16386	20132	36518

Source : DAENF/DENF

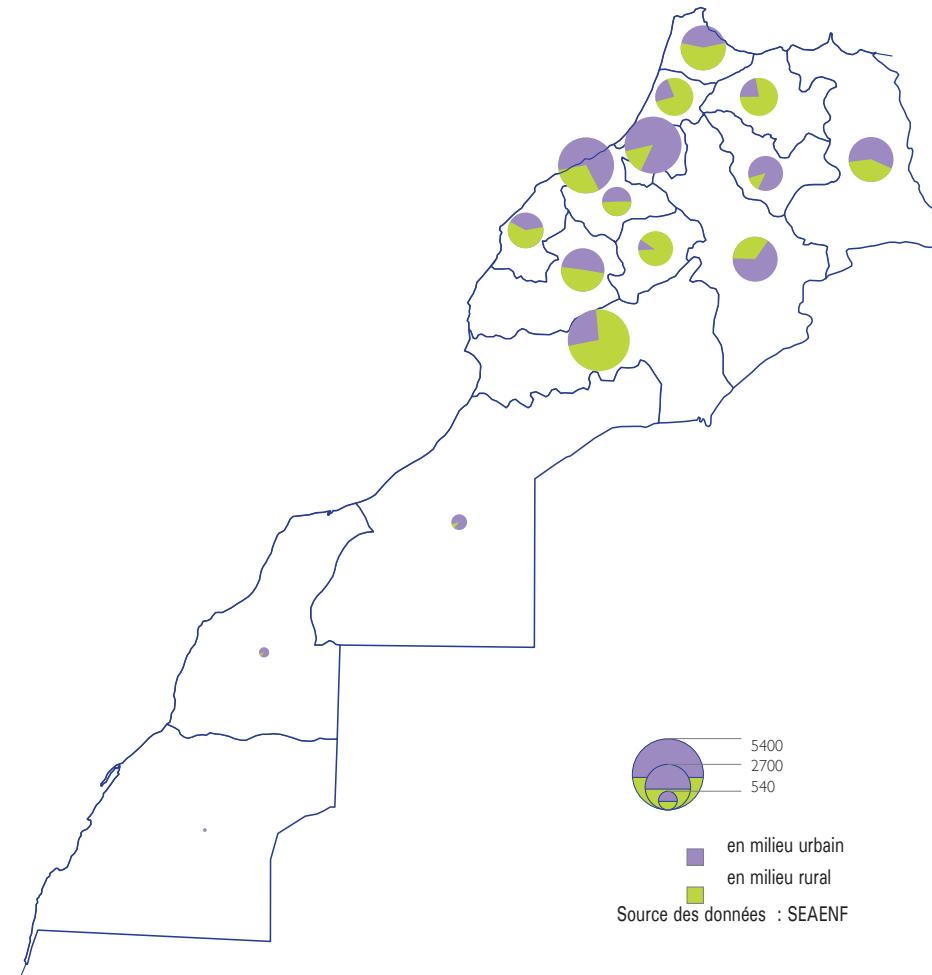
Graphique 5.3(a)
Evolution du nombre des bénéficiaires des programmes de la deuxième chance



Graphique 5.3(b)
Répartition des bénéficiaires de l'ENF par formule d'intervention



Les bénéficiaires de l'éducation
non formelle en 2006



5.4. Taux d'insertion des bénéficiaires de l'Education Non Formelle dans l'enseignement formel et dans la formation professionnelle

Entre l'année 2000 et 2007, l'effectif cumulé des bénéficiaires de l'éducation non formelle ayant été réinsérés est estimé à 25767 dans l'enseignement formel et à 4178 dans la formation professionnelle. Durant cette même période, cet effectif a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 18%. Cependant, la tendance qui se dégage à partir de cette évolution, témoigne d'une irrégularité dans l'insertion des stagiaires de l'éducation non formelle.

La courbe ci-contre illustrant l'évolution du taux d'insertion global des stagiaires de l'éducation non formelle dans l'enseignement formel et dans la formation professionnelle confirme cette tendance. Le taux d'insertion a atteint son optimum en 2005, après de 21%.

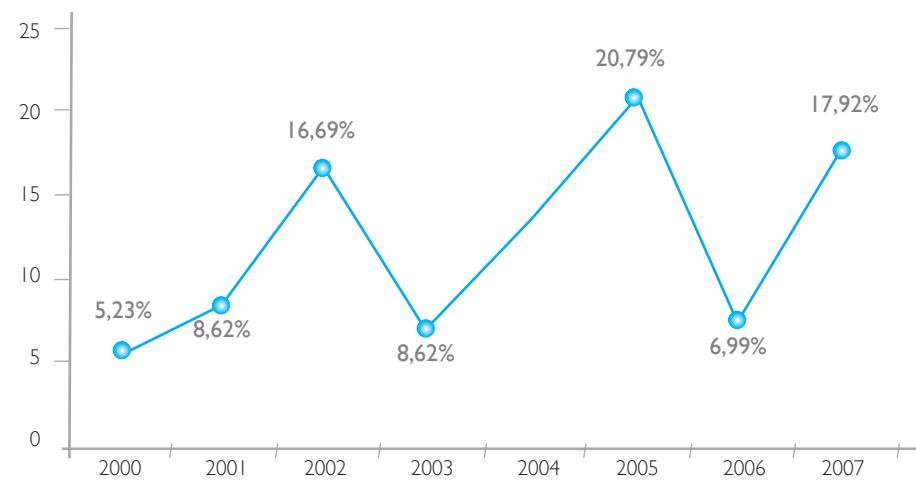
Par ailleurs, la répartition par niveau des réinsérés dans l'enseignement formel montre que la 3ème année du primaire est le niveau qui compte le plus grand nombre de réinsérés (20%), suivi de la 2ème année (18%) puis de la 4ème année (14%). En revanche, les niveaux qui enregistrent le moins d'insérés sont la 1ère année du primaire (9%) et la 2ème année du collégial (0,07%).

Tableau 5.4 : Evolution des réinsérés dans l'enseignement formel et dans la formation professionnelle entre 2000 et 2007

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Enseignement formel	1874	3005	4954	2813	3270	3527	1773	4551
Formation professionnelle	0	0	0	204	282	1426	670	1596
Total des insérés	1874	3005	4954	3017	3552	4953	2443	6147

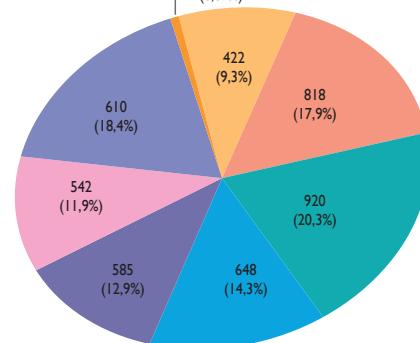
Source : DAENF/DENF

Graphique 5.4(a) : Evolution du taux d'insertion des bénéficiaires de l'ENF



Source : DAENF/DENF

Graphique 5.4 (b)
Répartition des insérés par niveau scolaire en 2007



- 1ère année primaire
- 2ème année primaire
- 3ème année primaire
- 4ème année primaire
- 5ème année primaire
- 6ème année primaire
- 1ère année collégial
- 2ème année collégial

Source : DAENF/DENF

5.5. Les inscrits dans les programmes de soutien scolaire

Au titre de l'année scolaire 2007, le programme de soutien scolaire a visé 200 000 élèves menacés par le décrochage scolaire. Les bénéficiaires étaient au nombre de 153 665, soit un taux de réalisation des objectifs de près de 77%.

Ce programme d'appui est assuré par trois groupes d'intervenants et de partenaires de l'école : les enseignants, les associations et le système de parrainage. Ainsi, le taux de réalisation varie selon ces différents intervenants, qui ont enregistrés les performances suivantes :

- Enseignants : 98 283 bénéficiaires parmi 100 000 prévus, soit un taux de réalisation de 98% ;
- Associations : 33 282 bénéficiaires parmi 60 000 prévus, soit un taux de réalisation de 55% ;
- Opération de parrainage : 22 100 bénéficiaires parmi 40 000 prévus, soit un taux de réalisation de 55%.

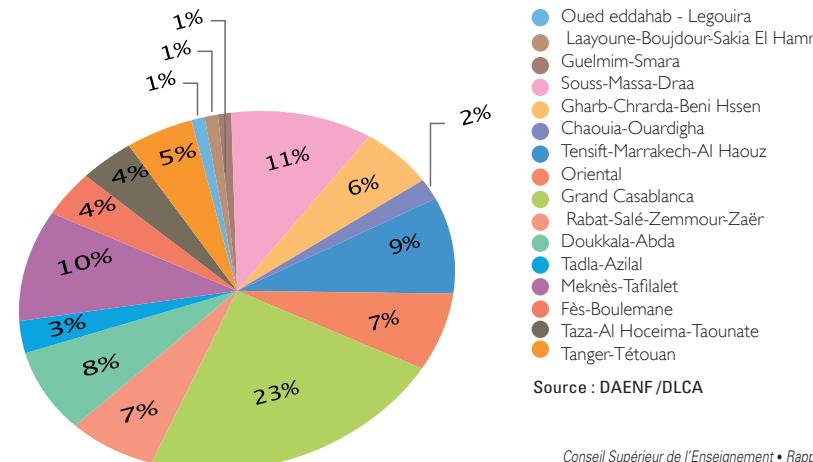
La répartition des inscrits dans les programmes de soutien scolaire selon le genre et le milieu montre que 59% sont des filles et que 32% proviennent du milieu rural. Pourtant, ce sont les enfants de ce milieu qui ont le plus besoin de ces programmes, puisqu'ils sont les plus menacés par le décrochage scolaire et sont des candidats à l'abandon et à l'échec scolaires. Par ailleurs, il y a lieu de noter que 23% des bénéficiaires se concentrent dans la région du Grand Casablanca.

Tableau 5.5 : Répartition des inscrits dans les programmes de soutien scolaire par région et par intervenants, en 2007

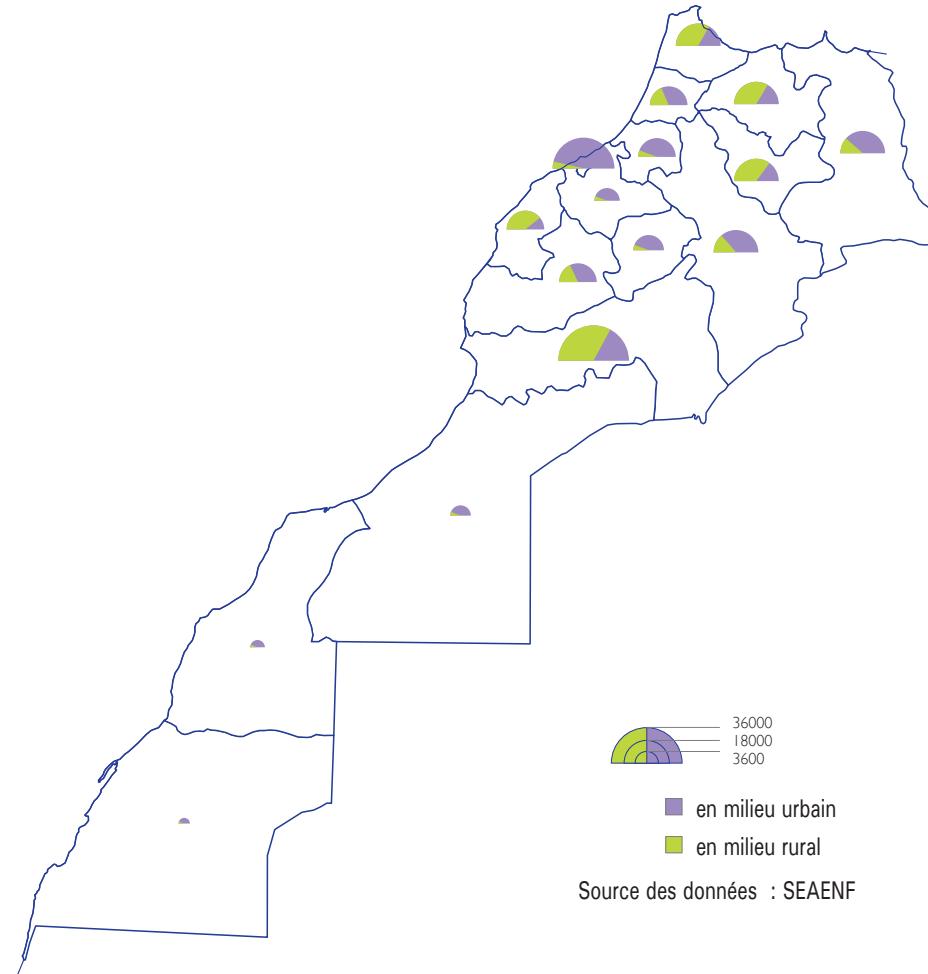
	Enseignants	Associations	Parrainage	Total	Filles	Rural
Oued eddahab - Legouira	1187	0	175	1362	583	160
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	600	610	0	1210	714	0
Guelmim-Smara	1667	95	495	2257	1332	0
Souss-Massa-Draa	8810	5447	2347	16604	9796	9680
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	7296	1640	0	8936	5272	3700
Chaouia-Ouardigha	2505	0	32	2537	1497	1200
Tensift-Marrakech-Al Haouz	12543	1453	478	14474	8540	6007
Oriental	4919	3881	1245	10045	5927	2038
Grand Casablanca	17344	6145	11734	35223	20782	860
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	5490	3343	1662	10495	6192	879
Doukkala-Abda	10537	200	1240	11977	7066	8560
Tadla-Azilal	3596	0	1000	4596	2712	780
Meknès-Taïfilalet	9379	5656	383	15418	8474	4380
Fès-Boulemane	3733	1622	24	5379	3174	2780
Taza-Al Hoceima-Taounate	3600	1329	901	5830	2935	3265
Tanger-Tétouan	5077	1861	384	7322	5272	4590
Total général	98283	33282	22100	153665	90268	48879
Objectifs	100000	60000	40000	200000		
Taux de réalisation des objectifs	98,30%	55,50%	55,30%	76,80%		

Source : DAENF/DENF

Graphique 5.5
Répartition des inscrits dans les programmes de soutien scolaire par région, en 2007



Effectifs des bénéficiaires
du soutien scolaire en 2006



5.6. Effectifs des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation

Depuis 2000, le nombre des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation ne cesse de croître. Il est passé de 233650 en 2000 à 709155 en 2007, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 17,2%.

L'opérateur qui contribue le plus à l'alphabétisation de la population, soit 44% des bénéficiaires, est la société civile à travers les ONG, suivie par les opérateurs publics avec 34% et le programme général avec 21%. Cependant, la contribution des entreprises demeure faible avec un nombre de bénéficiaires ne dépassant pas les 4803, ce qui correspond à 0,68% du total des bénéficiaires durant l'année 2007.

Les régions qui enregistrent les taux les plus élevés de bénéficiaires se situent parmi les régions où la concentration de la population est la plus importante. C'est le cas de Sous-Massa-Daraa (17%), du Grand Casablanca (9%) et de l'Oriental (8%).

A l'exception de la région d'Oued Dahab-Lagouira, la tendance féminine des bénéficiaires est dominante dans toutes les régions, étant donné que les femmes sont les plus affectées par l'analphabétisme.

Tableau 5.6

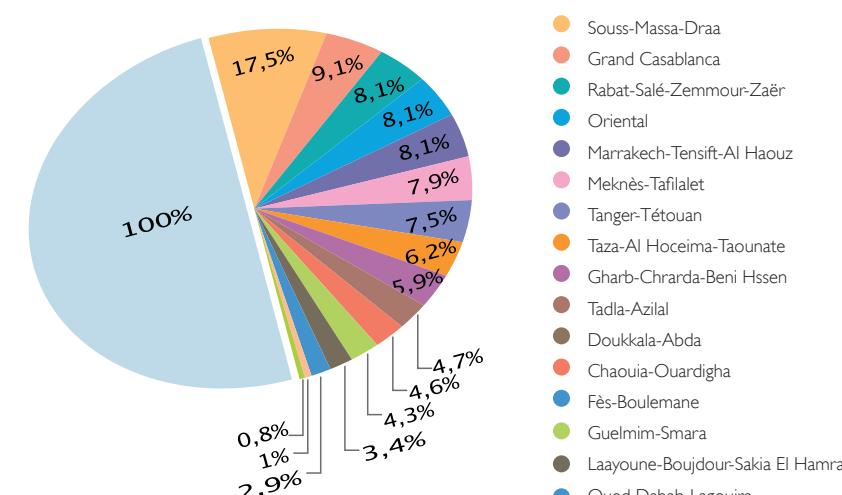
Tableau 5.6 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation par opérateur

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Programme général	81370	130035	62000	45617	227644	127339	179199	151795
Opérateurs publics	66180	62463	105000	77123	67431	79427	236880	242065
Société civile (ONG)	83500	105490	217000	159385	153218	259788	235079	310492
Entreprises	2600	3500	6000	4300	2042	2652	4320	4803
Total	233650	301488	390000	286425	450335	469206	655478	709155

Source : DAENF/DLCA

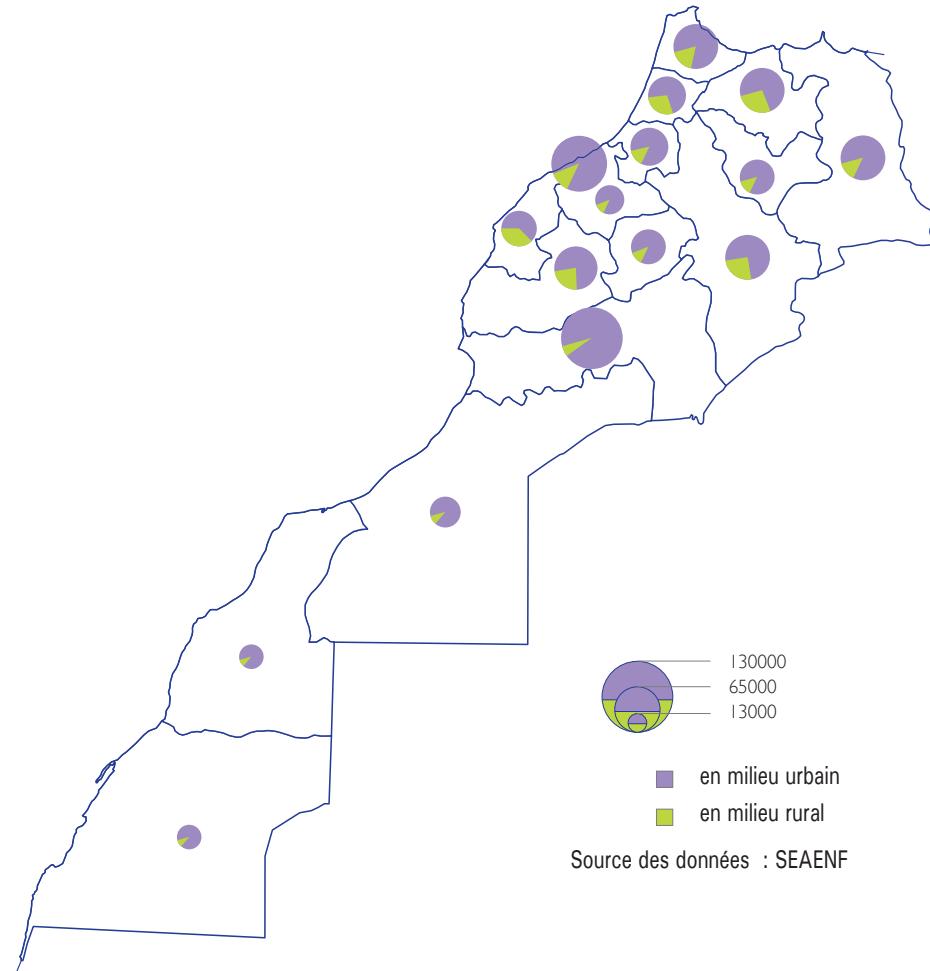
Graphique 5.6

Répartition des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation par région, en 2007



Source : DAENF/DLCA

Bénéficiaires du programme
d'alphabétisation en 2006



5.7. Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus

Le taux global d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus est passé de 43% en 2004 à 38,5% en 2006, soit un recul de 4,5 points. Rappelons que les objectifs de la charte envisagent de réduire le taux global d'analphabétisme à moins de 20% à l'horizon 2010, pour parvenir à une éradication quasi totale de ce phénomène en 2015.

Les régions où ce phénomène est le plus répandu sont Taza-Taounat-Al Houceima, Tadla-Azilal, Doukkala-Abda et Marrakech-Tansift-El Haouz où le taux dépasse 52% et Gharb Chrarda-Beni Hssen, Souss-Massa-Deraâ et Chaouia-Ouardigha où les taux affichés sont au mieux de 46%.

Les régions où l'analphabétisme est le moins répandu sont les régions les plus développées sur le plan scioéconomique : le Grand-Casablanca et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër ainsi que les régions de l'extrême sud.

C'est la population féminine qui est la plus touchée par l'analphabétisme (54,7% d'analphabètes contre 30,8% chez la population masculine en 2004). Cette disparité est valable dans toutes les régions et elle est plus importante en milieu rural.

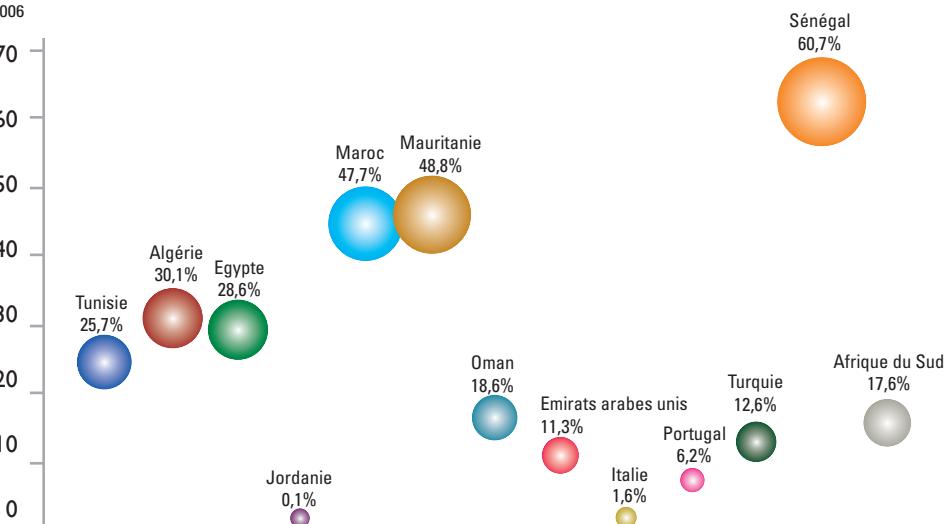
Les comparaisons internationales placent le Maroc parmi les pays qui enregistrent des taux d'analphabétisme très élevés et, donc, qui souffrent le plus de ce fléau.

Tableau 5.7 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus par région, en 2004

	Urbain			Rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Oued-Dahab-Lagouira	24,9	45,1	34	62,8	38,6	57,3	35,5	44,3	39
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	20	38,8	29	33,9	53,2	41,8	20,9	39,5	29,7
Guelmim-Smara	21,2	45,1	33,4	33,6	66,2	52,2	25,4	53,3	40,2
Sous-Massa-Daraa	20,6	45,1	32,8	39	72,3	57	31	61,6	46,9
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	19	40,7	30,1	46,3	76	61	34,8	60,6	47,8
Chaouia-Ouardigha	18,9	41,1	30,5	46,1	72,6	59,2	34,3	58,1	46,3
Marrakech-Tensift-Al Haouz	21,5	42,3	32,2	53	77,9	65,5	40,4	63,2	52
Oriental	21,5	43	32,7	46,3	72,6	60	30,8	54,2	42,9
Grand Casablanca	14,9	32,1	23,7	29,4	52,7	40,7	16,1	33,6	25
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	16,6	35,5	26,3	44,5	72,3	58,3	21,8	42,1	32,2
Doukkala-Abda	19,4	39,5	29,8	53,5	79,5	66,2	41	64,2	52,6
Tadla-Azilal	23,9	48,3	36,9	48,7	74,8	62,1	39,6	64,7	52,7
Meknès-Taïlalet	19,2	41,7	30,9	43,4	69,9	56,7	29,8	53,6	42
Fès-Boulemane	22,5	43,3	33,2	44,5	75	59,9	28,5	51,8	40,4
Taza-Al Hoceima - Taounate	19,8	45	32,9	45,2	78,1	62,1	38,9	69,7	54,8
Tanger-Tétouan	18,6	39,4	29,1	44,8	76,4	60,3	29,2	53,9	41,5
Total 2004	18,8	39,5	29,4	46	74,5	60,5	30,8	54,7	43
Total 2006	21,09	33,86	27,57	44,95	64,39	54,67	31,38	46,8	38,45

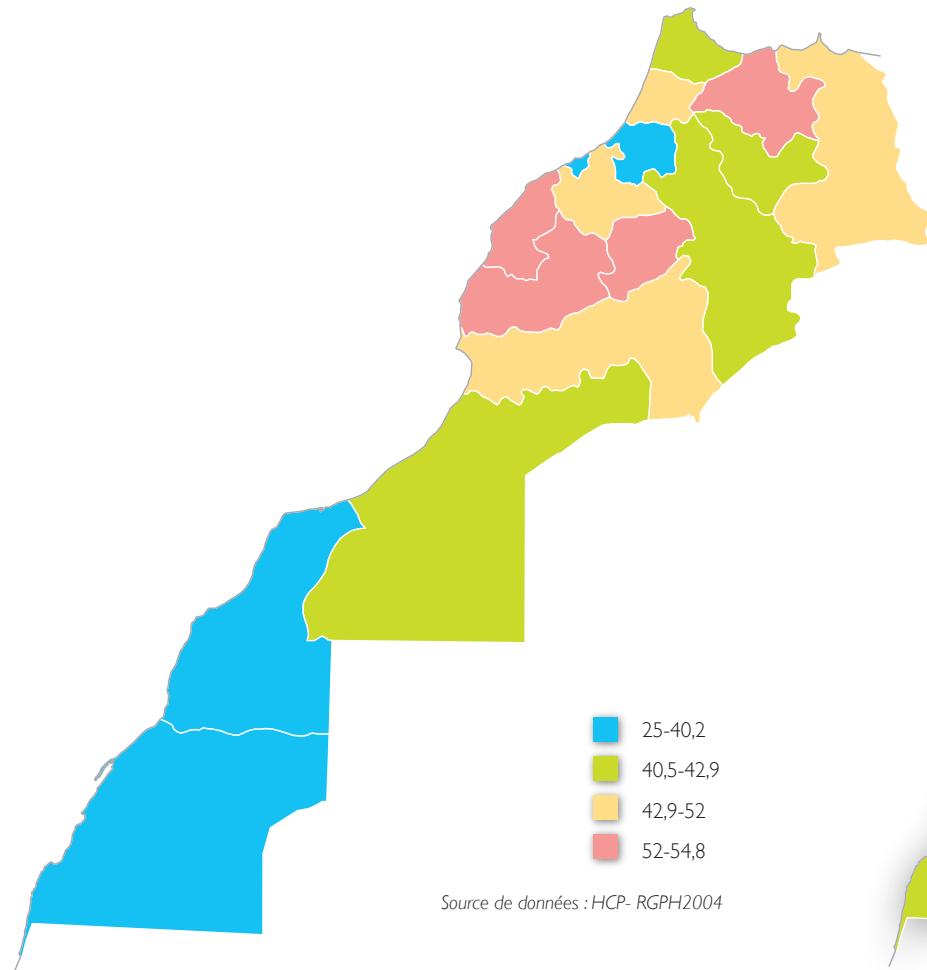
Source : RGPH /2004, ENANSD/2006

Graphique 5.7
Taux
d'analphabétisme
de la population
âgée de 15 ans
et plus

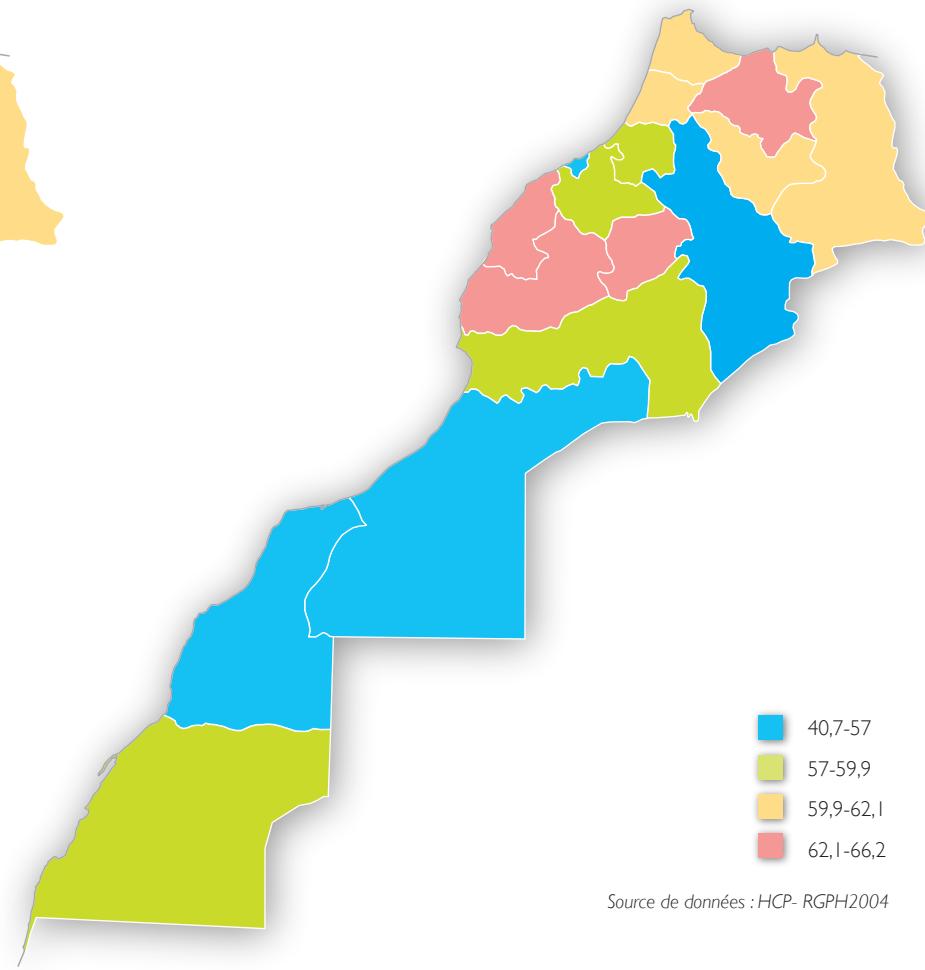


Source : Unesco -Données 2004
Conseil Supérieur de l'Enseignement • Rapport Annuel 2008

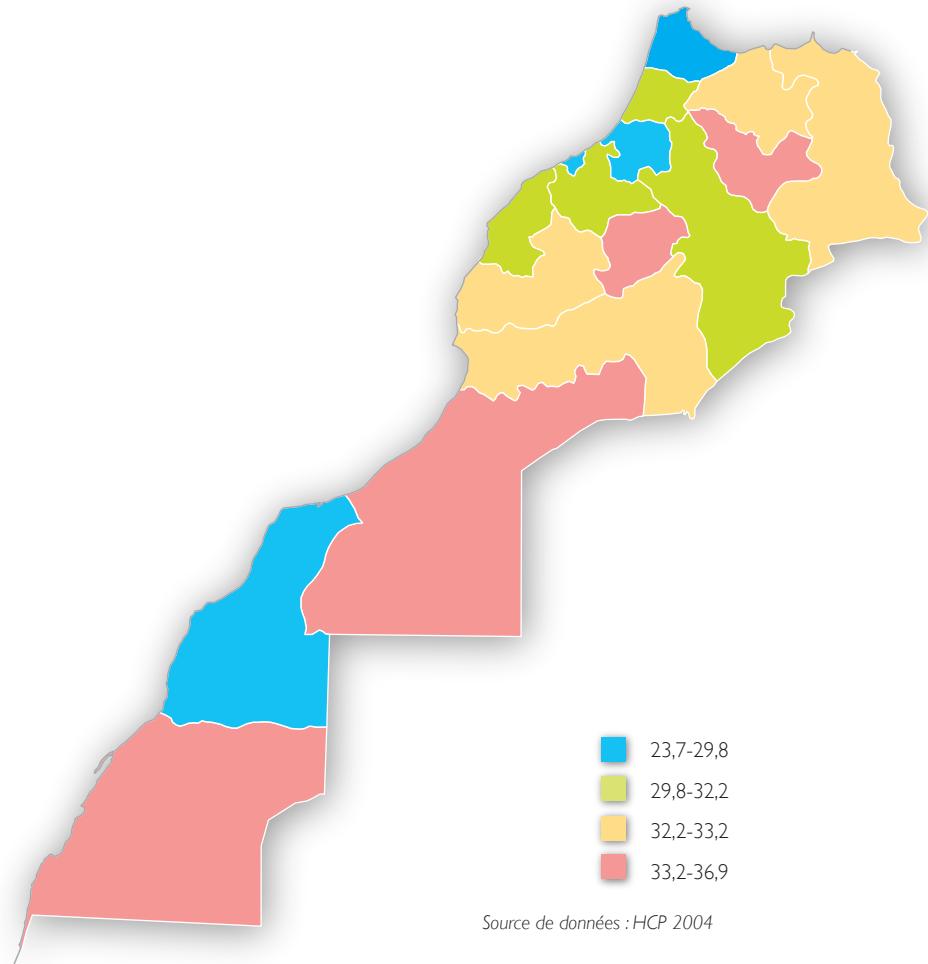
Taux d'analphabétisme (Ensemble)



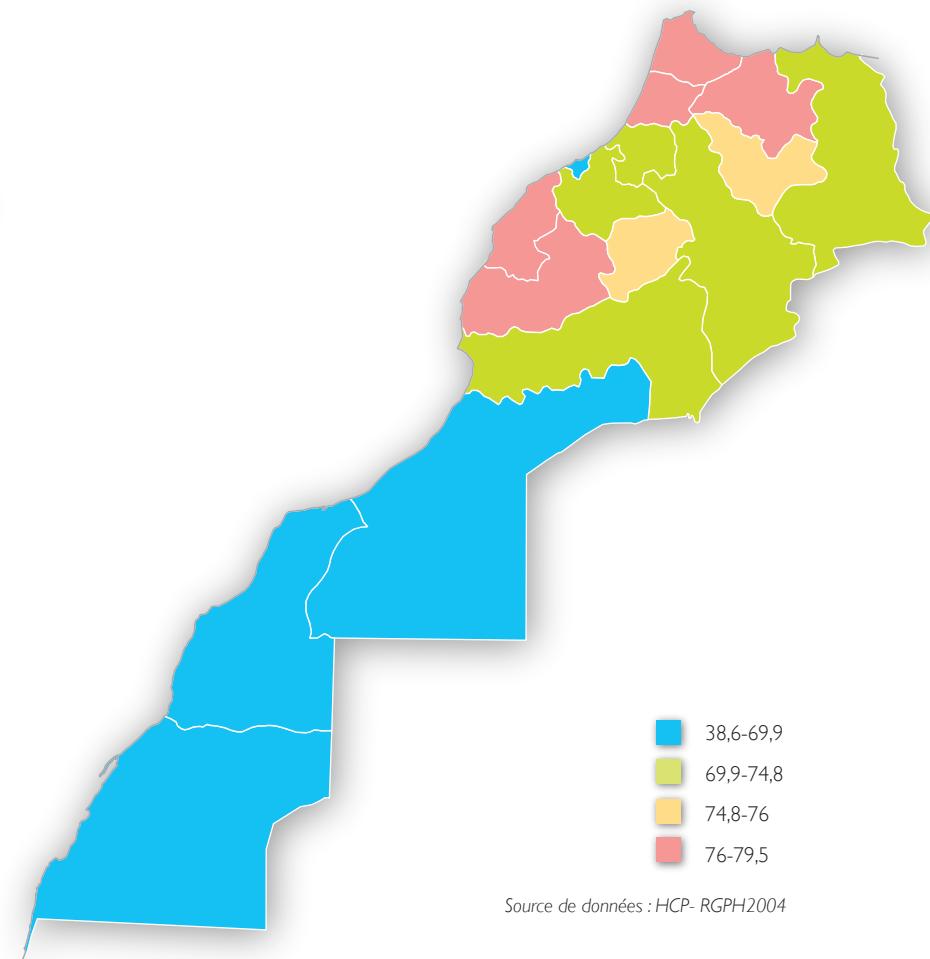
Taux d'analphabétisme (Milieu rural)



Taux d'analphabétisme en milieu urbain (Ensemble)



Taux d'analphabétisme (Rural-féminin)



5.8. Taux d'analphabétisme de la population âgée de 15-24 ans

En 2004, le nombre d'analphabètes âgés de 15-24 ans a atteint 1 888 486 personnes dont 67% sont des femmes. Ainsi, le taux d'analphabétisme pour cette tranche d'âge s'est élevé à plus de 29% avec une amplification de ce phénomène en milieu rural et surtout chez la population féminine qui a enregistré un taux de 63,7%.

Les régions de Taza-Al Hoceima-Taounate et de Doukkala-Abda sont celles où l'analphabétisme des 15-24 ans sévit le plus comme en témoigne les taux qui dépassent 41%, vient en second lieu les régions de Gharb-Chrarda-Beni Hssen, Marrakech-Tensift-Al Haouz et Tadla-Azilal où le taux d'analphabétisme ne descend pas en dessous de 37%.

De l'autre côté, le Grand Casablanca et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër enregistrent les taux les plus bas qui sont de l'ordre de 10,5% et 18,9%, respectivement. Comparativement à d'autres pays arabes, voisins ou à développement similaire, la Tunisie, les Emirats arabes unis et la Turquie, enregistrent des taux d'analphabétisme des 15-24 ans de 6%, 3% et 4%, respectivement, alors que le Maroc enregistre un taux de l'ordre de 30%.

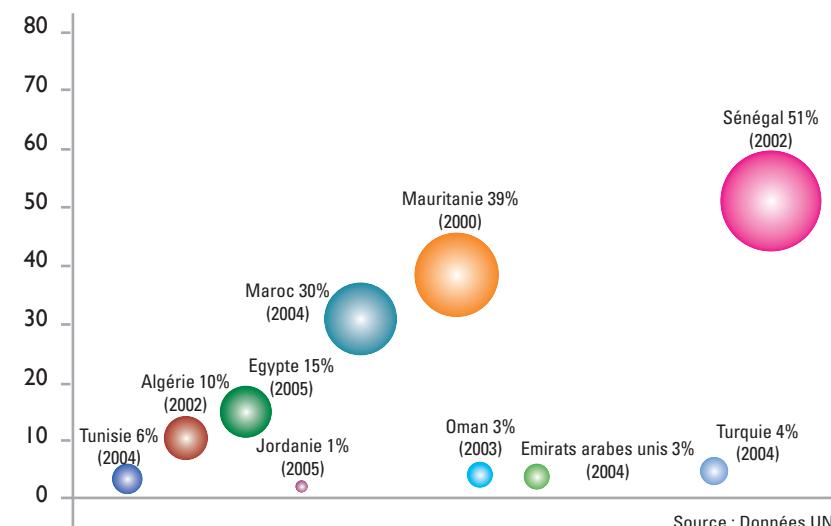
C'est d'ailleurs de ce taux qui pénalise le pays dans son classement en termes de développement humain.

Tableau 5.8 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 15-24 ans par région, en 2004

	Urbain			Rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Oued-Dahab-Lagouira	17,4	33,4	25,2	59,6	16,3	50,1	30,3	31,4	30,9
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	9,6	17,7	13,6	24,5	29,8	26,5	10,7	18,3	14,4
Guélmim-Smara	7,4	19,5	13,6	15,9	45,1	32,7	10,1	29,1	20,3
Sous-Massa-Daraa	8,4	21,7	15	19,4	57,6	40,6	14,5	43,6	30
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	10	21,9	16,1	36,4	69	52,6	26,7	50,9	38,9
Chaouia-Ouardigha	7,6	17,6	12,8	30,5	59,3	44,6	21	40,9	31
Marrakech-Tensift-Al Haouz	9,8	20,8	15,5	37,9	70,5	54,7	27,1	51,4	39,7
Oriental	9,2	18	13,5	30,9	56,8	43,8	17,8	33,5	25,5
Grand Casablanca	5,9	12,7	9,3	14,3	31,8	22,9	6,7	14,3	10,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	7	16,9	12,2	29,6	59,4	44,3	12	25,4	18,9
Doukkala-Abda	8,7	18,5	13,7	40,5	72,3	56,2	29,6	52,9	41,2
Tadla-Azilal	9,7	24,6	17,6	32,3	63,9	48,6	24,5	50	37,8
Meknès-Taïala	7	18,4	12,9	28,3	54,2	41,2	17,1	34,7	26,1
Fès-Boulemane	12,9	25,2	19,2	29,1	64	46,7	17,5	36,1	26,9
Taza-Al Hoceima - Taounate	7,2	19,9	13,7	31,7	70	51,2	26	58,4	42,5
Tanger-Tétouan	9,8	18,2	14,1	35,4	69,3	52,1	21,1	40,1	30,6
Total 2004	8,4	18,5	13,5	31,6	63,7	48	19,2	39,5	29,5

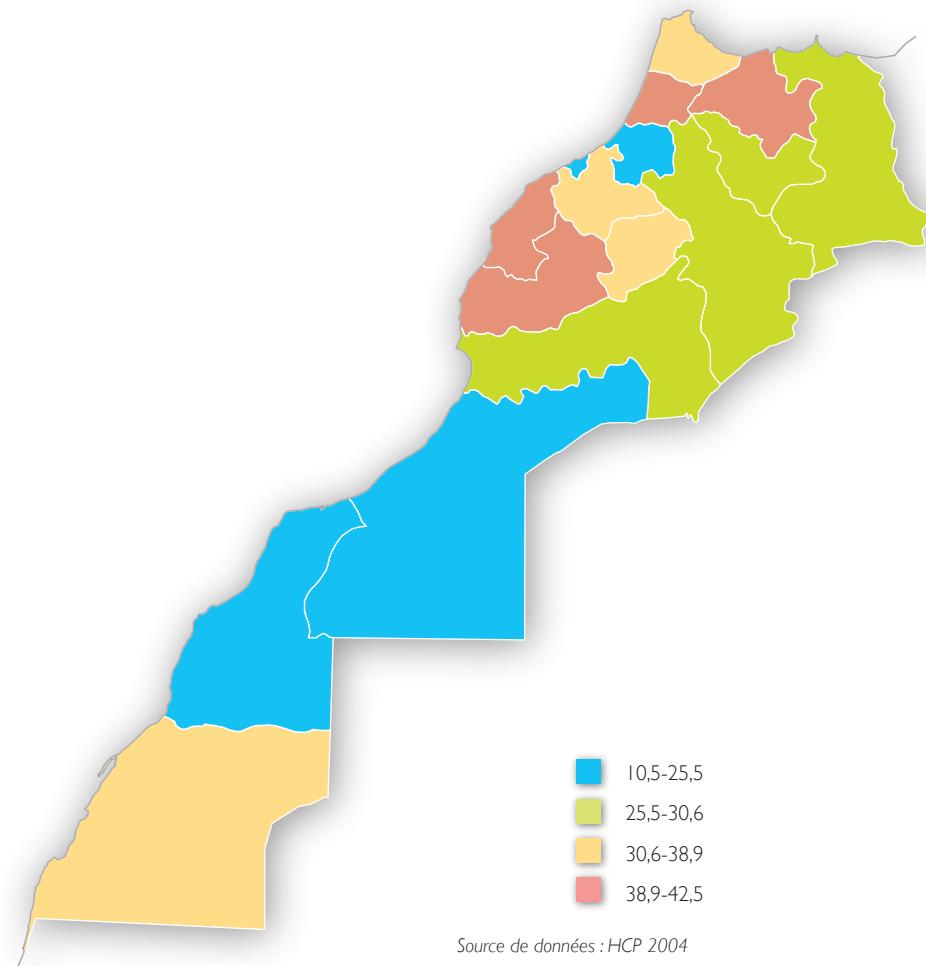
Source : RGPH -2004-

Graphique 5.8
Taux
d'analphabétisme
de la population
âgée de 15-24 ans

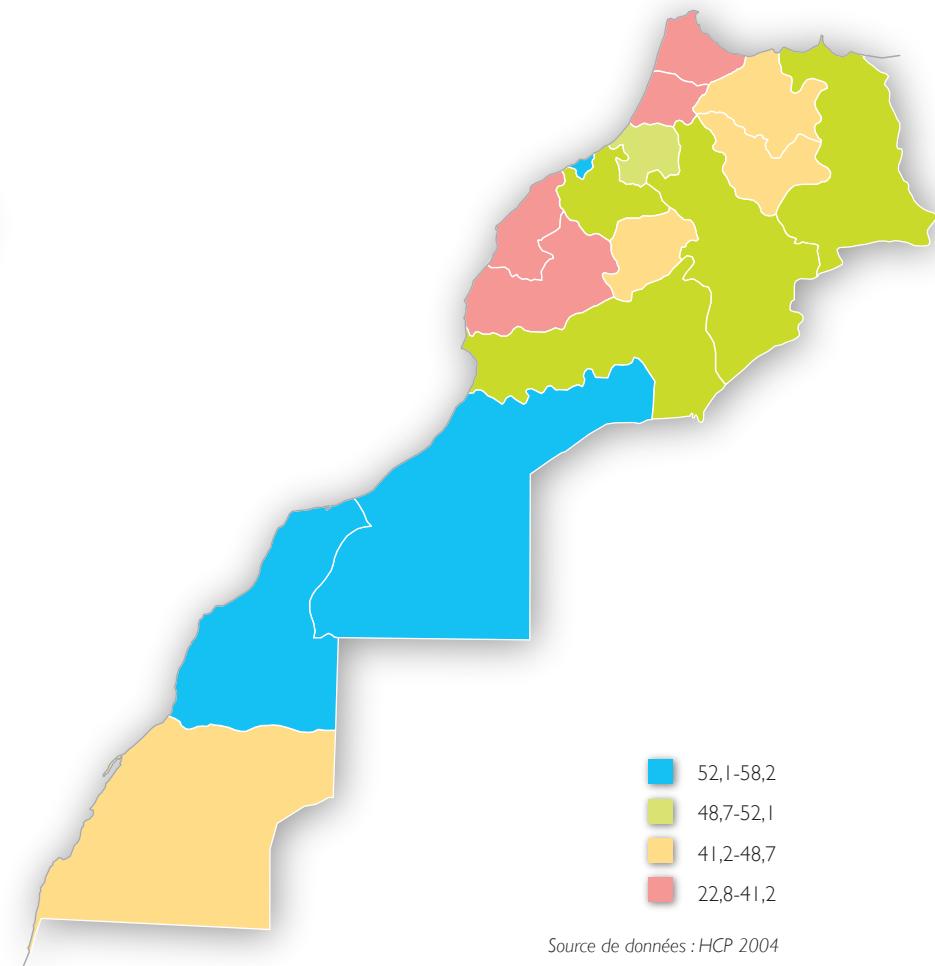


Source : Données UNESCO

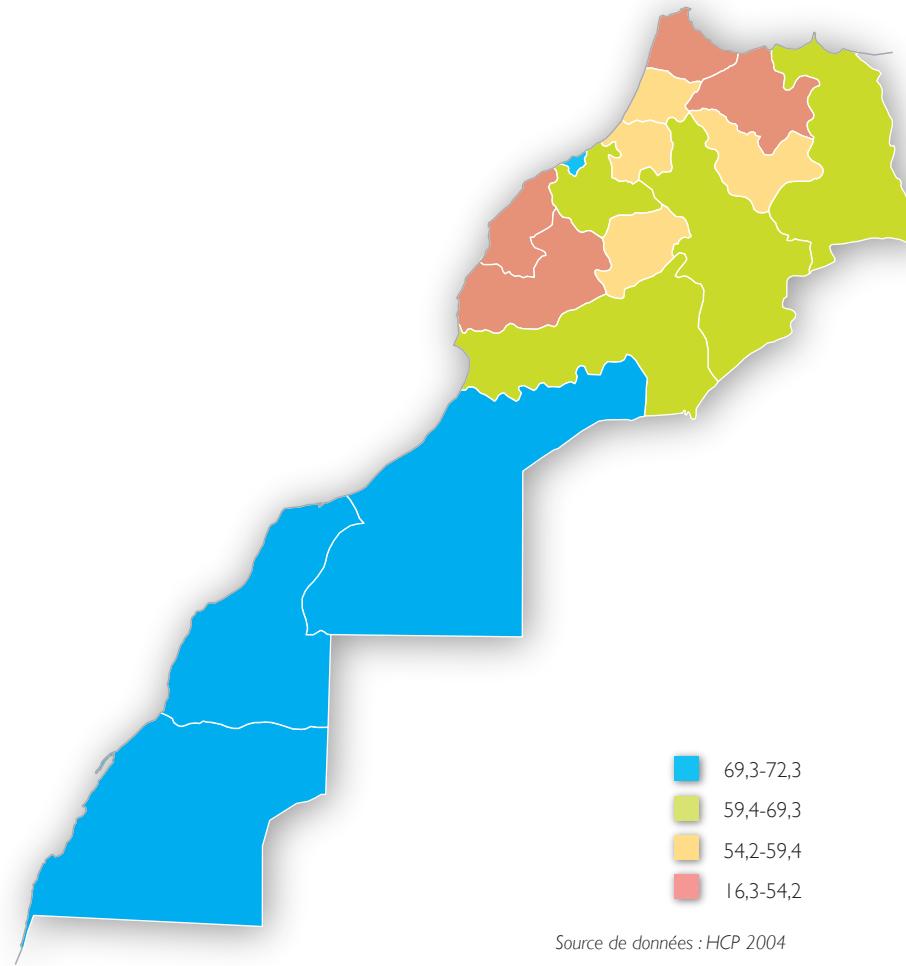
Taux d'analphabétisme 15-24 ans (Ensemble)
pour l'année 2004

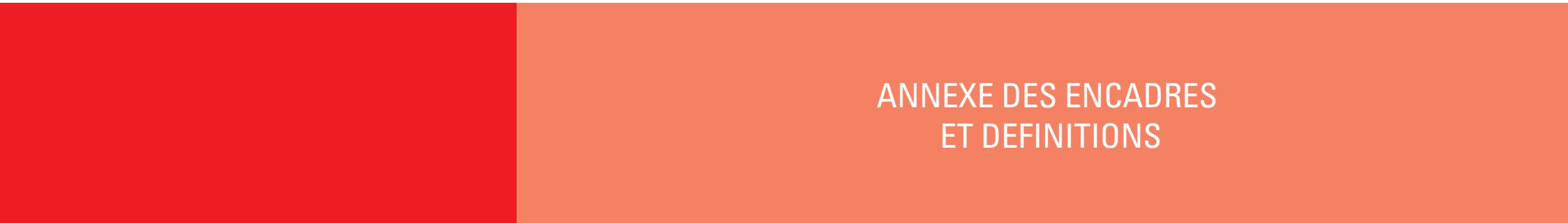


Taux d'analphabétisme 15-24 ans en milieu rural
pour l'année 2004



Taux d'analphabétisme (15-24 ans) des filles
en milieu rural pour l'année 2004





ANNEXE DES ENCADRES ET DEFINITIONS

Encadré.1. Indice de développement de l'éducation pour tous (IDE)

L'indice du développement de l'éducation pour tous (IDE) incorpore des indicateurs pour 4 des 6 objectifs de Dakar :

- L'enseignement primaire universel (EPU) ;
- L'alphanétisation des adultes ;
- La qualité de l'éducation ;
- La parité entre les genres.

Conformément au principe selon lequel chaque objectif doit être considéré comme également important, un indicateur unique a été choisi comme mesure approchée de chacune des 4 composantes de l'IDE, le même poids étant ainsi accordé à chacun des éléments constitutifs de l'indice.

Pour un pays donné, la valeur de l'IDE est la moyenne arithmétique des valeurs observées pour chacun de ses éléments constitutifs.

Comme ceux-ci sont exprimés sous forme de pourcentages, la valeur de l'IDE peut varier de 0 à 100% ou, lorsqu'elle est exprimée sous forme de rapport, de 0 à 1.

Plus la valeur de l'IDE correspondant à un pays est proche du maximum, plus grande est la réalisation de l'EPT et plus ce pays est proche de l'objectif.

Les éléments constitutifs de l'IDE et les indicateurs qui leur sont associés sont :

- L'EPU: taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire;
- L'alphanétisation des adultes: taux d'alphanétisme de la population âgée de 15 ans ou plus;
- La qualité de l'éducation: taux de survie en 5e année de l'enseignement primaire;
- La parité entre les genres : indice de l'EPT relatif au genre, qui est la simple moyenne des valeurs de l'indice de parité entre les sexes (IPS) pour les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement secondaire et dans l'alphanétisme des adultes.

Encadré.2 Indicateur de développement humain

Depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le développement publie, dans son rapport, un indice synthétique du développement humain. Cet indice priviliege la longévité, le savoir, le niveau de vie.

Il est actuellement calculé à partir de 3 variables :

l'espérance de vie ;

le niveau de connaissances (mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation à tous les niveaux, c'est-à-dire primaire, secondaire et supérieur) ;

le PIB réel par habitant ajusté en parité de pouvoir d'achat.

Il traduit l'idée que le développement a trait à la possibilité d'intégration des individus dans la société (et non plus à la détention de biens matériels)

Cette possibilité a trois composantes :

L'IDH est un indicateur composite calculé comme suivant :

i) L'indicateur de longévité (A)

où :

L'espérance de vie minimum est égale à 25 ans ;

L'espérance de vie maximum est égale à 85 ans.

ii) L'indicateur de niveau d'éducation (B)

Il se calcule en trois temps :

$$\frac{\text{Taux d'alphabétisation du pays} - \text{Taux d'alphabétisation minimum}}{\text{Taux d'alphabétisation maximum} - \text{Taux d'alphabétisation minimum}}$$

Indicateur d'alphabétisation : (a)

avec :

Taux d'alphabétisation minimum est égal à 0 ;

Taux d'alphabétisation maximum est égal à 100.

Indicateur de scolarisation : (b)

$$\frac{\text{Taux de scolarisation du pays} - \text{Taux de scolarisation minimum}}{\text{Taux de scolarisation maximum} - \text{Taux de scolarisation minimum}}$$

avec : Taux de scolarisation minimum est égal à 0 ;

Taux de scolarisation maximum est égal à 100.

Indicateur du niveau d'éducation : (B)

$$\frac{2a+b}{3}$$

iii) L'indicateur du niveau de vie (C)

Pour ce calcul, on utilise le PIB par habitant ajusté en PPA.

Le PIB/hab. PPA est considéré refléter les dimensions du développement humain non prises en compte dans les indices de longévité et d'éducation.

Il est ensuite ajusté pour prendre en compte la non proportionnalité entre l'élévation du revenu et l'élévation du bien-être (il n'est pas nécessaire d'atteindre un revenu très élevé pour accéder à un niveau convenable de développement humain ou encore, un PIB par habitant qui décuple ne signifie pas un décuplement du bien-être pour ses habitants, ou encore, l'élasticité marginale du revenu / revenu est décroissante). Le PIB/habitant est donc ajusté par les logarithmes.

L'indicateur de niveau de vie (C) est donc de la forme :

$$\frac{\text{Log(PIB par hab en PPA du pays)} - \text{Log(PIB par hab en PPA minimum)}}{\text{Log(PIB par hab en PPA maximum)} - \text{Log(PIB par hab en PPA minimum)}}$$

avec :

PIB / habitant en PPA minimum est égal à 100 ;

PIB / habitant en PPA maximum est égal à 40 000.

Chaque indicateur prend ainsi une valeur entre 0 et 1, exprimant un résultat plus ou moins bon en terme de développement humain.

iv) L'indicateur de développement humain -IDH (D)

Il représente la moyenne arithmétique des indicateurs de longévité (A), de niveau d'éducation (B) et de niveau de vie (C).

$$\frac{A+B+C}{3}$$

Encadré.3. Indice de GINI et la courbe de Lorenz

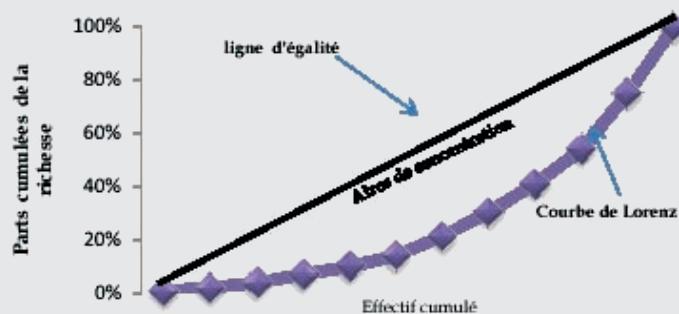
La notion de concentration renvoie à la répartition d'une variable output (la richesse par exemple) sur les individus d'une population. Une forte concentration veut dire qu'une grande part de la variable output (la richesse) revient à très peu de gens. De même, l'absence de concentration indique une égalité de la répartition de l'output sur les individus. La concentration est mesurée par plusieurs indicateurs, dont l'indice de Gini, d'Atkinson, de Theil...etc

L'indice de Gini (IG) permet de qualifier le degré d'équité quant à la répartition de la variable étudiée entre les individus. On dispose de valeurs de la distribution de la variable étudiée, grâce auxquelles on calcule un indice qui varie entre 0 et 1, qui nous renseigne sur la forme de la répartition. Si l'indice vaut 1 : il y a vraisemblablement une équi-répartition. Plus l'indice diminue plus la répartition devient inégalitaire. La formule permettant de procéder au calcul de IG est la suivante :

$$\text{Coeff Gini} = \frac{\left(\sum_{i=1}^N \sum_{j=1}^N P_i P_j \times |X_i - X_j| \right)}{2 \left(\sum_{i=1}^N P_i \right)^2 \bar{X}_p},$$

Où P_i = Effectif cumulé, X_i = parts cumulées de l'output

La courbe de Lorenz est utilisée pour refléter graphiquement la répartition de la variable étudiée, elle sert aussi pour calculer le coefficient de Gini, qui mesure l'aire de la zone entre la ligne d'égalité parfaite et la courbe de Lorenz :



DEFINITION DE QUELQUES INDICATEURS UTILISES DANS L'ATLAS

Intitulé de l'indicateur	Définition	Donnée	Formule
Système d'éducation et de formation et contexte socioéconomique			
Dépense globale de l'Etat pour le secteur d'éducation et de formation par soussystème	C'est la dépense nationale du secteur de l'éducation et de formation par sous système	- La dépense nationale du secteur de l'éducation et de formation	
Dépense globale de l'éducation et de formation par rapport au PIB	La dépense nationale de l'éducation et la formation en % du PIB	- La dépense de l'éducation et de formation - Le PIB	$\frac{\text{Dépense de l'éducation formation} \times 100}{\text{PIB}}$
Dépense globale de l'éducation par élève par rapport au PIB par habitant	Le rapport de la dépense de l'éducation par élève et le PIB par habitant	- La dépense de l'éducation par élève - Le PIB par habitant	$\frac{\text{La Dépense de l'éducation par élève} \times 100}{\text{PIB par habitant}}$
Espérance de vie scolaire	Représente le nombre probable d'années qu'un enfant en âge d'entrer à l'école peut s'attendre à passer dans le système scolaire	- Taux de scolarisation par âge simple	Approximativement : la somme des taux de scolarisation par âge simple
Enseignement préscolaire			
Taux net de scolarisation	Rapport entre le nombre d'enfants âgés de 4-5 ans inscrits dans le préscolaire et la population de la tranche d'âge 4-5 ans	- Nombre d'enfants âgés de 4-5 ans inscrits dans le préscolaire - Population de la tranche 4-5 ans	$\frac{\text{Nombre d'enfants inscrits au préscolaire âgés de 4-5 ans} \times 100}{\text{Population de la tranche d'âge 4-5 ans}}$

Enseignement primaire et secondaire

Dépense globale pour l'enseignement scolaire en % du PIB	La dépense nationale de l'enseignement scolaire en % du PIB	- La dépense nationale de l'enseignement scolaire - Le PIB	$\frac{\text{Dépense de l'enseignement scolaire} \times 100}{\text{PIB}}$
Dépense de l'enseignement scolaire par chapitre	La dépense de l'enseignement scolaire par chapitre	- La dépense de l'enseignement scolaire par chapitre	
Indice d'équité dans l'allocation des ressources entre les AREF	Le niveau d'équité entre les AREF en matière d'allocation de ressources financières	- Budget par AREF	$\text{Coeff Gini} = \frac{\left(\sum_{i=1}^N \sum_{j=1}^N P_i P_j \times X_i - X_j \right)}{2 \left(\sum_{i=1}^N P_i \right)^2 \bar{X}_p}$ <p>Cf. encadré</p>
Budget par AREF	Le nombre de postes budgétaires nouvellement créés	- Le nombre de postes budgétaires nouvellement créés	
Rapport élèves enseignant	C'est le rapport entre le nombre d'élèves inscrits dans un cycle donné et le nombre d'enseignants de ce cycle	- Le nombre d'élèves inscrits dans un cycle donné - Le nombre d'enseignants de ce cycle	$\frac{\text{Nombre d'élèves inscrits dans un cycle}}{\text{Nombre d'enseignants de ce cycle}}$
Charge horaire moyenne par enseignant	Emploi du temps effectif moyen d'un enseignant par semaine par cycle	- Charge horaire effective par enseignant par cycle	Moyenne arithmétique des charges horaires des enseignants des différents cycles
Personnel enseignant par tranche d'âge	Effectif des enseignants par tranche d'âge	- Effectif des enseignants	
Nombre d'établissements par cycle	Nombre des établissements par cycle	- Nombre des établissements	
Nouvelles salles créées	Nombre de salles ajoutées annuellement au patrimoine de l'éducation	- Nombre de salles créées annuellement	

Part des classes ayant 41 élèves et plus par cycle et milieu	C'est la proportion de classes ayant 41 élèves et plus	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des classes ayant 41 élèves et plus - Nombre total des classes 	$\frac{\text{Nombre des classes ayant 41 élèves et plus} \times 100}{\text{Nombre total des classes}}$
Taux de couverture des communes rurales par l'enseignement collégial	C'est le nombre de communes rurales couvertes par l'enseignement collégial rapporté au nombre total des communes rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes rurales couvertes par l'enseignement collégial - Nombre total des communes rurales 	$\frac{\text{Nombre de communes rurales disposant d'un collège} \times 100}{\text{Nombre total de communes rurales}}$
Nombre de bénéficiaires de bourses	C'est l'effectif des élèves qui bénéficient de bourses par cycle, par genre et par milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs des boursiers 	
Résidents dans les internats	C'est l'effectif des élèves qui bénéficient du service de l'internat par cycle, par genre et par milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs des élèves internes 	
Part de l'enseignement privé	C'est le nombre d'élèves de l'enseignement privé rapporté au nombre total des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des élèves de l'enseignement privé - Nombre total des élèves 	$\frac{\text{Nombre des élèves de l'enseignement privé} \times 100}{\text{Nombre total des élèves}}$
Effectifs des élèves scolarisés par cycle	Nombre d'élèves inscrits dans un cycle de l'enseignement public et privé	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves inscrits dans un cycle de l'enseignement public et privé 	
Taux net d'admission au primaire	Nouveaux élèves inscrits dans la première année du primaire âgés de 6 ans rapporté à la population âgée de 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux élèves inscrits en première année du primaire âgés de 6 ans - Population âgée de 6 ans 	$\frac{\text{Nouveaux inscrits en 1ère du primaire âgés de 6 ans} \times 100}{\text{Population âgée de 6 ans}}$
Taux net de scolarisation par cycle, genre et milieu	Rapport entre le Nombre d'élèves inscrits dans un cycle donné ayant l'âge légal d'intégrer ce cycle et la population de la tranche d'âge correspondante	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants inscrits dans un cycle donné ayant l'âge légal d'intégrer ce cycle - Population de la tranche d'âge correspondante 	$\frac{\text{Nombre d'élèves inscrits dans un cycle ayant l'âge légal de ce cycle} \times 100}{\text{Population de la tranche d'âge correspondante}}$

Taux spécifique de scolarisation par tranche d'âge	C'est le nombre d'élèves scolarisés d'une tranche d'âge, exprimé en pourcentage de la population totale de cette tranche d'âge.	- Nombre d'élèves scolarisés d'une tranche d'âge - Population totale de cette tranche d'âge	$\frac{\text{Nombre d'élèves scolarisés d'une tranche d'âge}}{\text{Population de cette tranche d'âge}} \times 100$
Part des classes ayant 41 élèves et plus par cycle et milieu	C'est la proportion de classes ayant 41 élèves et plus	- Nombre des classes ayant 41 élèves et plus - Nombre total des classes	$\frac{\text{Nombre des classes ayant 41 élèves et plus}}{\text{Nombre total des classes}} \times 100$
Taux moyen de redoublement par cycle et genre	C'est la moyenne des taux de redoublement par niveau dans un cycle donné (pourcentage des élèves scolarisés dans un niveau donné à l'année t et qui sont toujours scolarisés dans le même niveau à l'année t+1) pondéré par le nombre de redoublants de chaque niveau.	- Pourcentage des élèves scolarisés dans un niveau donné à l'année t et qui sont toujours scolarisés dans le même niveau à l'année t+1 - Nombre de redoublants de chaque niveau dans un cycle donné	$\frac{1}{n} \sum R_i n_i$ R _i est le taux de redoublement du niveau i n _i est le nombre de redoublants du niveau i n est le nombre d'années du cycle
Taux moyen d'abandon par cycle et genre	C'est la moyenne des taux d'abandon par niveau dans un cycle donné (proportion d'élèves scolarisés à ce niveau l'année t et qui ne sont plus scolarisés l'année t+1) pondérée par le nombre d'abandons de chaque niveau	- Pourcentage des abandons par niveau dans un cycle donné (proportion d'élèves scolarisés à ce niveau l'année t et qui ne sont plus scolarisés l'année t+1) - Nombre d'abandons de chaque niveau	$\frac{1}{n} \sum A_i n_i$ A _i est le taux d'abandon du niveau i n _i est le nombre d'abandons du niveau i n est le nombre d'années du cycle
Taux d'achèvement par cycle et genre	C'est la proportion des élèves d'une cohorte qui atteignent la fin d'un cycle donné	- La proportion des élèves d'une cohorte qui atteignent la fin d'un cycle donné	$\frac{\text{Nombre d'élèves d'une cohorte atteignant la dernière année du cycle}}{\text{Total des élèves de la même cohorte inscrite en première année du cycle}} \times 100$
Taux de transition au cycle supérieur	C'est l'effectif des nouveaux inscrits au cycle supérieur, rapporté à l'effectif des élèves au niveau terminal du cycle inférieur l'année t-1	- Effectif des nouveaux inscrits au cycle supérieur de l'année t, - l'effectif des élèves au niveau terminal du cycle inférieur l'année t-1	$\frac{\text{Effectif des nouveaux inscrits au cycle supérieur de l'année t}}{\text{Effectif des élèves du niveau terminal du cycle inférieur l'année t-1}} \times 100$
Taux de réussite au baccalauréat	C'est le nombre global de bacheliers rapporté au nombre de candidats scolarisés et présents à l'examen du baccalauréat	- Nombre global de bacheliers - Nombre de candidats scolarisés et présents à l'examen du baccalauréat	$\frac{\text{Nombre global des bacheliers}}{\text{Nombre des candidats scolarisés et présents à l'examen du baccalauréat}} \times 100$

Intitulé de l'indicateur	Définition	Donnée	Formule
Enseignement supérieur et recherche scientifique			
Dépense globale pour l'enseignement supérieur en % du PIB	Le rapport de la dépense de l'éducation et le PIB	<ul style="list-style-type: none"> - Dépense globale de l'enseignement privé - PIB 	$\frac{\text{Dépense de l'enseignement supérieur}}{\text{PIB}} \times 100$
Dépense de l'enseignement supérieur par chapitre	La dépense de l'enseignement supérieur par chapitre.	- La dépense de l'enseignement supérieur par chapitre.	
Dépense de la recherche scientifique	La dépense de l'enseignement supérieur dans la recherche scientifique en pourcentage du PIB.	- La dépense de l'enseignement supérieur dans la recherche scientifique en pourcent du PIB.	
Taux d'encadrement pédagogique par domaine d'étude (administratif)	C'est le rapport entre le nombre d'étudiants inscrits et le nombre d'enseignants par domaine d'étude	<ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'étudiants par domaine d'étude - le nombre d'enseignants par domaine d'étude 	$\frac{\text{Nombre d'étudiants inscrits}}{\text{Effectif des enseignants}} \times 100$
Résidents dans les cités universitaires	C'est l'effectif des étudiants résidents dans les cités universitaires.	- C'est l'effectif des étudiants résidents dans les cités universitaires.	
Taux d'utilisation de la capacité d'accueil	Le rapport entre l'effectif des étudiants et la capacité d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif des étudiants - Capacité d'accueil exprimée en nombre de places physiques 	$\frac{\text{Effectifs d'étudiants}}{\text{Nombre de places physiques}} \times 100$
Part des filières scientifiques et techniques	Proportion des étudiants de l'enseignement supérieur orientés vers les filières scientifiques et techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif des étudiants orientés vers les branches scientifiques 	$\frac{\text{Nombre d'étudiants orientés vers une filière scientifique et technique}}{\text{Total des étudiants}} \times 100$
Nombre de diplômés des universités	Nombre des diplômés des universités (L, M, D)		

Intitulé de l'indicateur	Définition	Donnée	Formule
Formation professionnelle			
Dépense globale pour la formation professionnelle en % du PIB	Budget de la formation professionnelle par rapport au PIB	- Budget de la formation professionnelle - PIB	$\frac{\text{Budget de la formation professionnelle}}{\text{PIB}} \times 100$
Dépense de la formation professionnelle par chapitre	Budget de la formation professionnelle selon les rubriques	Budget de la formation professionnelle réparti selon les rubriques (fonctionnement, investissement, matériel)	
Proportion des formateurs permanents et vacataires	Proportion des formateurs permanents et vacataires	- Nombre des Formateurs permanents et vacataires	
Personnel formateur par tranche d'âge	Pourcentage des nombres des formateurs par tranche d'âge au niveau des départements	Effectif des formateurs par tranche d'âge	$\frac{\text{Effectif des formateurs pour une tranche d'âge}}{\text{Total des formateurs}} \times 100$
Taux d'affluence	Rapport de l'effectif des inscrits par rapport au nombre de place disponibles	- Effectif des inscrits aux concours - Nombre de places disponibles	$\frac{\text{Effectif des inscrits aux concours}}{\text{Total des places offerts dans les établissements}} \times 100$
Nombre d'établissements Part des stagiaires dans le secteur privé	Proportion des stagiaires du secteur privé par rapport au total des stagiaires dans une année	- Effectif des stagiaires du secteur privé - Ensemble des stagiaires	$\frac{\text{Effectif des stagiaires du secteur privé}}{\text{Ensemble des stagiaires}} \times 100$
Effectifs en Formation professionnelle par niveau et filière	Effectif des stagiaires par niveau dans une année	Effectif des stagiaires par niveau	
Taux de diplomation	Proportion des lauréats (fin cycle) par rapport à l'effectif des stagiaires (début de cycle)	- Effectif des lauréats (fin cycle) - Effectif des stagiaires (début de cycle)	$\frac{\text{Effectif des lauréats (fin de cycle)}}{\text{Effectif des stagiaires (début du cycle)}} \times 100$
Taux d'insertion des lauréats de la formation professionnelle	Proportion des insérés (9 mois après leur sortie) par rapport aux lauréats de l'année n	- Effectifs des insérés - Effectifs des lauréats	$\frac{\text{Effectif des insérés (année n après 9 mois)}}{\text{Ensemble des stagiaires (année n)}} \times 100$

Intitulé de l'indicateur	Définition	Donnée	Formule
Alphabétisation et éducation non formelle			
Dépense globale pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle en % du PIB	C'est la dépense nationale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle en % du PIB	<ul style="list-style-type: none"> - Dépense nationale de l'alphabétisation - PIB 	$(\text{La dépense nationale de l'alphabétisation et l'éducation non formelle/ PIB}) \times 100$
Nombre des centres de l'ENF	C'est le nombre des centres d'alphabétisation pour une année donnée.	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre des centres d'alphabétisation pour une année donnée. 	-
Nombre des centres de l'alphabétisation	C'est le nombre des centres de l'éducation non formelle	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre des centres de l'éducation non formelle 	-
Effectifs des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation	C'est l'effectif des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation dans une année donnée.	<ul style="list-style-type: none"> - L'effectif des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation. 	-
Effectifs des bénéficiaires de l'Education non formelle	C'est l'effectif des bénéficiaires des programmes de l'éducation non formelle.	<ul style="list-style-type: none"> - L'effectif des bénéficiaires des programmes de l'éducation non formelle. 	-
Taux d'insertion des bénéficiaires de l'ENF dans l'enseignement formel et dans la Formation professionnelle	Le rapport entre le nombre des bénéficiaires de l'ENF insérés dans l'enseignement formel et dans la Formation professionnelle et le nombre des bénéficiaires de l'ENF.	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre des bénéficiaires de l'ENF insérés dans l'enseignement formel et dans la Formation professionnelle - le nombre des bénéficiaires de l'ENF. 	$(\text{Le nombre des bénéficiaires de l'ENF insérés dans l'enseignement formel et dans la Formation professionnelle / Le nombre des bénéficiaires de l'ENF}) \times 100$
Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 et plus	Le rapport entre la population analphabète âgée de dix ans et plus et la population âgée de dix et plus.	<ul style="list-style-type: none"> - La population analphabète âgée de dix ans et plus - La population âgée de dix et plus. 	$\frac{\text{La population alphabète âgée de 10 ans et plus}}{\text{La population âgée de 10 ans et plus}} \times 100$

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1

Répartition du budget de l'Etat entre les différents secteurs, en 2007

Graphique 1.2

Positionnement du Maroc en terme de l'IDE et de l'effort de l'Etat en éducation

Graphique 1.3(a)

Evolution du budget global d'éducation et de formation par apprenant par rapport au PIB par habitant

Graphique 1.3(b)

Dépense globale d'éducation et de formation par apprenant par rapport au PIB par habitant en comparaison avec d'autres pays

Graphique 2.1(a)

Evolution du budget global de l'enseignement primaire et secondaire en pourcentage du PIB

Graphique 2.1(b)

Dépenses de l'enseignement primaire et secondaire en pourcentage du PIB en comparaison avec d'autres pays

Graphique 2.2

Evolution du budget de l'enseignement primaire et secondaire par chapitre en pourcentage

Graphique 2.3

Evolution de l'Indice de GINI (IG) et de la courbe de Lorenz entre 2003 et 2007

Graphique 2.4

Evolution du nombre de postes budgétaires créés et supprimés

Graphique 2.5

Evolution du rapport élèves-enseignant par cycle

Graphique 2.6

Evolution de la part des enseignants sans tableau de service

Graphique 2.7

Répartition du personnel enseignant par tranche d'âge, en 2006

Graphique 2.8(a)

Evolution du nombre d'établissements par cycle

Graphique 2.8(b)

Evolution du nombre des salles nouvellement créées

Graphique 2.8(c)

Evolution de la part des classes ayant 41 élèves et plus par cycle

Graphique 2.8(d)

Evolution du taux de couverture des communes rurales par l'enseignement collégial

Graphique 2.9(a)

Evolution du nombre de bénéficiaires de bourses

Graphique 2.9(b)

Evolution du nombre de bénéficiaires des cantines scolaires

Graphique 2.9(c)

Evolution du nombre des résidents dans les internats

Graphique 2.9(d)

Bénéficiaires de Dar Talib par cycle, en 2007

Graphique 2.10

Evolution de la part de l'enseignement privé dans l'effectif scolarisé, par cycle

Graphique 2.11(a)

Evolution de l'espérance de vie scolaire par cycle (en année)

Graphique 2.11(b)

Espérance de vie scolaire, en 2004, en comparaison avec d'autres pays

Graphique 2.12(a)

Evolution du taux net de scolarisation au préscolaire

Graphique 2.12(b)

Taux net de scolarisation au préscolaire en comparaison avec d'autres pays

Graphique 2.13

Evolution des effectifs des élèves scolarisés par cycle (privé et public)

Graphique 2.14(a)

Evolution du taux net d'admission au primaire par genre

Graphique 2.14(b)

Evolution du taux net d'admission au primaire par milieu

Graphique 2.15(a)

Evolution du taux net de scolarisation par cycle (pourcentage)

Graphique 2.15(b)

Taux net de scolarisation au primaire en comparaison avec d'autres pays

Graphique 2.15(c)

Evolution des taux spécifiques de scolarisation par tranche d'âge (pourcentage)

Graphique 2.16 (a)

Evolution du taux moyen de redoublement par cycle

Graphique 2.16 (b)

Evolution du taux moyen de redoublement par genre

Graphique 2.16 (c)

Evolution du taux moyen d'abandon par cycle

Graphique 2.16 (d)

Evolution du taux moyen d'abandon par genre

Graphique 2.17(a)

Taux de redoublement en 1^{ère} année du primaire

Graphique 2.17(b)

Taux de redoublement en 2^{ème} année du primaire

Graphique 2.17(c)

Taux de redoublement en 3^{ème} année du primaire

Graphique 2.17(d)

Taux de redoublement en 4^{ème} année du primaire

Graphique 2.17(e)

Taux de redoublement en 5^{ème} année du primaire

Graphique 2.17(f)

Taux de redoublement en 6^{ème} année du primaire

Graphique 2.18(a)

Taux de redoublement en 1^{ère} année du collégial

Graphique 2.18(b)

Taux de redoublement en 2^{ème} année du collégial

Graphique 2.18(c)

Taux de redoublement en 3^{ème} année du collégial

Graphique 2.19(a)

Taux de redoublement au tronc commun

Graphique 2.19(b)

Taux de redoublement en 1^{ère} année du baccalauréat

Graphique 2.19(c)

Taux de redoublement en 2^{ème} année du baccalauréat

Graphique 2.20

Cheminement de 100 élèves marocains dans le système scolaire

Graphique 2.21(a)

Evolution du taux de transition du primaire au collégial (en pourcentage)

Graphique 2.21(b)

Evolution du taux de transition du collégial au qualifiant (en pourcentage)

Graphique 2.22(a)

Répartition des étudiants par filière (2007)

Graphique 2.22(b)

Evolution de la part des filières scientifiques et techniques

Graphique 2.23(a)

Evolution des effectifs en classes post secondaires (CPGE et BTS)

Graphique 2.23(b)

Répartition des étudiants des CPGE par filière en 2007

Graphique 2.24

Evolution du taux de réussite au baccalauréat (pourcentage)

Graphique 3.1

Croissance du PIB et du budget de l'enseignement supérieur

Graphique 3.2(a)

Evolution des salaires et des dépenses de matériels et dépenses diverses (en millions de DHS)

Graphique 3.2(b)

Evolution du budget de fonctionnement et d'investissement de l'enseignement supérieur (en millions de DHS)

Graphique 3.3

Dépenses de la recherche scientifique en pourcentage du PIB en comparaison avec d'autres pays

Graphique 3.4(a)

Evolution du coût total de fonctionnement

Graphique 3.4(b)

Evolution de l'effectif des étudiants

Graphique 3.5

Coût de fonctionnement unitaire par discipline en milliers de DHS, en 1999 et 2007

Graphique 3.6

Evolution du taux d'encadrement de 1999 à 2007

Graphique 3.7

Résidents dans les cités universitaires

Graphique 3.8

Structure de l'effectif des enseignants par domaine d'étude

Graphique 3.9(a)

Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur pour les années 1999 et 2007

Graphique 3.9(b)

Evolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur entre 1999 et 2007

Graphique 3.10

Répartition des étudiants universitaires par domaine d'étude pour 1999 et 2007

Graphique 3.11(a)

Evolution de l'effectif des étudiants universitaires entre 1999 et 2007

Graphique 3.11(b)

Répartition des étudiants universitaires par genre entre 1999 et 2007

Graphique 3.12(a)

Effectif des étudiants marocains boursiers inscrits en cycle de la licence par université et domaine d'étude 2007-2008

Graphique 3.12(b)

Effectif des étudiants marocains boursiers inscrits en cycle du master par université et domaine d'étude 2007-2008

Graphique 3.13(a)

Evolution des diplômés universitaires

Graphique 3.13(b)

Répartition des diplômés universitaires par genre

Graphique 3.14

Répartition de l'effectif des diplômés par domaine d'étude

Graphique 3.15

Structure des effectifs des diplômés entre 2000 et 2005

Graphique 3.17

Taux d'utilisation de la capacité d'accueil

Graphique 3.18

Taux d'encadrement administratif

Graphique 4.2(a)

Evolution du taux d'affluence

Graphique 4.2(b)

Evolution de l'offre et de la demande en formation professionnelle

Graphique 4.3

Evolution des effectifs des stagiaires des secteurs privés et publics

Graphique 4.4

Evolution de l'effectif des stagiaires de la formation professionnelle entre 2002 et 2007

Graphique 4.5

Effectif des stagiaires de la formation résidentielle et alternée par secteur et par genre en 2007

Graphique 4.6(a)

Formation résidentielle et alternée : Répartition par niveau des stagiaires filles en 2001 et 2007

Graphique 4.6(b)

Formation par apprentissage : Répartition par secteur des apprenties filles en 2007

Graphique 4.7(a)

Répartition, par genre, de l'effectif des formateurs en 2007

Graphique 4.7(b)

Répartition, par genre et par type, de l'effectif des formateurs en 2007

Graphique 4.7(c)

Répartition, par genre et par type, de l'effectif des formateurs

Graphique 4.8(a)

Répartition des stagiaires d'établissements et de formateurs par région en 2005

Graphique 4.8(b)

Répartition des formateurs par région en 2005

Graphique 4.9

Répartition, par genre, des formateurs du secteur public entre 1999 et 2005

Graphique 4.10

Répartition des établissements de la formation professionnelle par région en 2007

Graphique 4.11(a)

Répartition des lauréats par région en 2002 et 2006

Graphique 4.11(b)

Répartition des lauréats par secteur

Graphique 4.12(a)

Evolution du taux d'insertion par filière

Graphique 4.12(b)

Rendement interne : Taux de diplomation

Graphique 5.1

Evolution de la part du budget d'alphabétisation et d'éducation non formelle dans le PIB

Graphique 5.2(a)

Répartition des centres d'alphabétisation par opérateur et par milieu, en 2007

Graphique 5.2(b)

Répartition des centres de l'ENF (Ecole de la deuxième chance) par milieu, en 2006 et 2007

Graphique 5.3(a)

Evolution du nombre des bénéficiaires des programmes de la deuxième chance

Graphique 5.3(b)

Répartition des bénéficiaires de l'ENF par forme d'intervention

Graphique 5.4(a)

Evolution du taux d'insertion des bénéficiaires de l'ENF

Graphique 5.4(b)

Répartition des insérés par niveau scolaire en 2007

Graphique 5.5

Répartition des inscrits dans les programmes de soutien scolaire par région, en 2007

Graphique 5.6

Répartition des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation par région, en 2007

Graphique 5.7

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 15 ans et plus

Graphique 5.8

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 15-24 ans

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1(a)

Budget alloué au système d'éducation et de formation en milliards de dirhams

Tableau 1.1(b)

Budget général de l'Etat hors dette par secteur en pourcentage du budget de l'Etat

Tableau 1.2

Evolution du budget global de l'éducation et de formation hors dette par rapport au PIB (en pourcentage)

Tableau 2.2

Evolution du budget de l'enseignement primaire et secondaire par chapitre (millions de DH)

Tableau 2.4

Evolution du nombre de postes budgétaires créés

Tableau 2.5

Evolution du rapport élèves-enseignant, national et rural, par cycle

Tableau 2.6

Evolution de la charge horaire moyenne par enseignant

Tableau 2.7

Répartition du personnel enseignant par tranche d'âge entre 2001 et 2006

Tableau 2.10

Part de l'enseignement privé dans l'effectif scolarisé, par cycle et par région

Tableau 2.13

Evolution des effectifs des élèves scolarisés par cycle et milieu (Privé et Public)

Tableau 2.14

Evolution du taux net d'admission au primaire

Tableau 2.15(a)

Evolution du taux net de scolarisation par cycle, genre et milieu (en pourcentage)

Tableau 2.15(b)

Evolution des taux spécifiques de scolarisation par tranche d'âge (en pourcentage)

Tableau 2.16(a)

Evolution du taux de redoublement par niveau et cycle (en pourcentage)

Tableau 2.16(b)

Evolution du taux d'abandon par niveau et cycle (en pourcentage)

Tableau 2.20

Evolution du taux d'achèvement par cycle et genre (cohorte fictive)

Tableau 2.22

Par des filières scientifiques et techniques par région

Tableau 2.24

Evolution du taux de réussite au baccalauréat par filière et par genre

Tableau 3.1

Budget global de l'enseignement supérieur en pourcentage du PIB

Tableau 3.2

Budget de l'enseignement supérieur (en millions de dirhams)

Tableau 3.3(a)

Budget total de la recherche scientifique de l'enseignement supérieur

Tableau 3.3(b)

Budget total de la recherche scientifique « Nationale »

Tableau 3.4

Evolution du coût de fonctionnement total et unitaire pour l'ensemble des domaines d'études

Tableau 3.5

Evolution du coût de fonctionnement unitaire par domaine d'étude en milliers de dirhams

Tableau 3.6

Taux d'encadrement pédagogique par domaine d'étude pour l'année 2007

Tableau 3.7

Résidents dans les cités universitaires

Tableau 3.8

Evolution de l'effectif des enseignants de l'enseignement supérieur universitaire

Tableau 3.9

Effectif global des étudiants de l'enseignement supérieur avec toutes ses composantes

Tableau 3.10

Répartition des étudiants universitaires par domaine d'étude

Tableau 3.11

Répartition des étudiants universitaires selon le genre

Tableau 3.12

Effectif des étudiants marocains inscrits en cycle de licence par université et domaine d'étude 2007-2008

Tableau 3.13

Répartition des diplômés universitaires selon le sexe

Tableau 3.14

Evolution des effectifs des diplômés par domaine d'étude

Tableau 3.15

Effectif global des diplômés du supérieur

Tableau 3.16

Evolution du nombre de DESA, DESS, DES, doctorats et doctorats d'Etat

Tableau 3.17

Taux d'utilisation de la capacité d'accueil

Tableau 3.18

Taux d'encadrement administratif

Tableau 4.2

Evolution du taux d'affluence

Tableau 4.3

Evolution des effectifs des stagiaires des secteurs privés et publics

Tableau 4.4

Evolution des effectifs des stagiaires par mode et niveau de formation

Tableau 4.5

Evolution des effectifs globaux des stagiaires par région

Tableau 4.6(a)

Formation résidentielle et alternée : Répartition par niveau des stagiaires filles

Tableau 4.6(b)

Formation par apprentissage : Répartition par secteur des apprenties filles en 2007

Tableau 4.7(a)

Répartition, par genre et par secteur, de l'effectif des formateurs en 2007

Tableau 4.7(b)

Répartition, par genre et par type, de l'effectif des formateurs en 2007

Tableau 4.8

Répartition des formateurs par région en 2005

Tableau 4.9

Répartition, par genre, des formateurs du secteur public entre 1999 et 2005

Tableau 4.10

Nombre d'établissements par région en 2007

Tableau 4.11

Evolution des lauréats par secteur (Tous modes de formation confondus)

Tableau 4.12

Rendement externe : Taux d'insertion par filière

Tableau 5.1

Evolution du budget d'alphabétisation et d'éducation non formelle (en millions de DHS)

Tableau 5.2

Répartition des centres d'alphabétisation par milieu et par opérateur

Tableau 5.3

Répartition des bénéficiaires des programmes de la deuxième chance par région, en 2007

Tableau 5.4

Evolution des réinsérés dans l'enseignement formel et dans la formation

Tableau 5.5

Répartition des inscrits dans les programmes de soutien scolaire par région et par intervenants, en 2007

Tableau 5.6

Evolution de l'effectif des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation par opérateur

Tableau 5.7

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus par région, en 2004

Tableau 5.8

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 15-24 ans par région, en 2004

LISTE DES CARTES

LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE

- Taux de pauvreté (Ensemble)
- Taux de pauvreté (Urbain)
- Taux de pauvreté (Rural)

L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

- Répartition des unités scolaires par région
- Répartition des collèges par région
- Répartition des lycées par région
- Pourcentage des classes pléthoriques au primaire (Plus de 41 élèves par classe)
- Pourcentage des classes pléthoriques au secondaire collégial (Plus de 41 élèves par classe)
- Pourcentage des classes pléthoriques au secondaire qualifiant (Plus de 41 élèves par classe)
- Ratio élèves enseignant au niveau de l'enseignement primaire (milieu urbain)
- Ratio élèves enseignant au niveau de l'enseignement primaire (milieu rural)
- Ratio élèves enseignant au niveau de l'enseignement secondaire collégial (milieu urbain)
- Ratio élèves enseignant au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (milieu urbain)
- Part de l'enseignement privé au niveau du primaire
- Part de l'enseignement privé au niveau du secondaire collégial
- Taux de réussite en fin du primaire (ensemble)
- Taux de réussite en fin du primaire (filles)
- Taux de réussite en fin du collégial (ensemble)

- Taux de réussite en fin du collégial (filles)
- Taux de réussite au baccalauréat (ensemble)
- Taux de réussite au baccalauréat (filles)

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Répartition des établissements de l'enseignement supérieur
- Effectifs des étudiants en 2006 - 2007
- Nombre des établissements supérieurs et effectifs des étudiants en 2006-2007
- Capacité d'accueil des établissements de l'enseignement supérieur en 2006 - 2007

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Nombre des établissements de la formation professionnelle en 2006 - 2007
- Effectifs des stagiaires en formation professionnelle en 2006 - 2007
- Les lauréats de la formation professionnelle en 2006-2007

L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION NON FORMELLE

- Taux d'analphabétisme (Ensemble)
- Taux d'analphabétisme (Rural)
- Taux d'analphabétisme en milieu urbain (Ensemble)
- Taux d'analphabétisme (rural, féminin)
- Taux d'analphabétisme 15-24 ans (Ensemble)
- Taux d'analphabétisme 15-24 ans en milieu rural pour l'année 2004
- Taux d'analphabétisme (15-24 ans) des filles en milieu rural pour l'année 2004
- Bénéficiaires de l'éducation non formelle en 2006
- Bénéficiaires du soutien scolaire en 2006
- Bénéficiaires du programme d'alphabétisation en 2006